La société Edifab fait faillite: $1 million

expo67
Pages 11 à 13

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

1867 1967

ÉDITION DE MONTRÉAL • 10¢

Montréal, vendredi 4 août 1967 / saint Dominique / 83e année, No 179 / 4 cahiers / 48 pages / Les prévisions : nébulosité variable avec averses ou orages / Min. 60 / Max. 80

Médecine spécialisée : Québec ne remboursera pas les assistés sociaux • Page 25

par Claude MASSON

La société Edifab Inc., qui gérait 230 unités de motels temporaires connus sous le nom de "Motel Cellular" et situés à Brossard, est en faillite.

Au cours d'une assemblée des créanciers, hier, à la cour des faillites, ceux-ci ont refusé une proposition de la compagnie qui leur offrait de payer 45 p. 100 des montants dus.

La faillite de la société se chiffre par environ $1 million. Plus de 115 créanciers sont touchés par celle-ci. Les principales entreprises touchées sont G.O. Paris Inc., de Longueuil, $217,000 ; le notaire Gérard Southière, de Granby, $105,300 ; J.-P. Desroches Inc., $79,045 et Fournier et frère Ltée, $78,723.

Deux des six principaux directeurs avaient aussi investi d'importantes sommes. Il s'agit du Dr Jean-Paul Gaudette pour une somme de $50,000 et de M. Rolland Prud'homme pour un montant de $31,000.

Deux raisons sont invoquées pour expliquer la faillite de cette compagnie : le contrat de la construction des unités accordé à Trifab Inc. dont le coût s'est révélé supérieur à ce qui avait été prévu et l'importante baisse dans les prédictions relativement à la location d'unités.

Dans le cas de Trifab, une enquête policière est en vours sur les transactions de cette entreprise et de ses administrateurs.

Le conseil d'administration de Edifab Inc. est composé de MM. Charles Rodier, président ; Jean-Marie Cossette, vice-président ; Jean-Paul Gaudette, secrétaire-trésorier ; André Breault, Roland Prud'homme et Guy St-Onge, directeurs.

Le motel ne fermerait pas

Le syndic Armand Gagnon, nommé pour protéger les intérêts des créanciers, administre

Voir FAILLITE en page 2

• *Le promoteur de l'hôtel-motel La Rêverie restera-t-il libre ?*

— Page 9

Roblin confirme sa candidature

Neuvième aspirant à la direction du parti conservateur

WINNIPEG (PC) — Le premier ministre du Manitoba, M. Duff Roblin, a annoncé hier qu'il allait démissionner et, du même coup, a laissé savoir — comme plusieurs s'y attendaient — qu'il serait candidat à la direction du parti progressiste-conservateur.

Neuvième à rendre publique son intention de tenter de succéder à M. Diefenbaker, M. Roblin, qui était premier ministre du Manitoba depuis 9 ans, a précisé qu'il quitterait ses fonctions de chef du gouvernement manitobain "quel que soit l'issue de la convention nationale des progressistes-conservateurs".

Aux journalistes qu'il avait convoqués pour l'occasion, M. Roblin a lu, en anglais et en français, une déclaration qui avait été préparée à l'avance et dont son cabinet avait été saisi.

"Il est à prévoir, a ajouté M. Roblin, que je continuerai à occuper les fonctions de premier ministre jusqu'à la fin de la convention.

"Au moment approprié, après le congrès, toutefois, je céderai ma place de chef du gouvernement et du parti conservateur provincial", a-t-il affirmé.

Ce successeur sera nommé à l'automne en accord avec les désirs du caucus de son parti. Il n'a pas indiqué quel homme il favoriserait.

L'unité nationale

C'est particulièrement préoccupé par la question de "l'unité nationale" que le premier ministre du Manitoba veut sauter dans l'arène politique fédérale.

"Ce n'est pas un nouveau problème ; c'en est un qui existe depuis bien avant la Confédération et je crois que le parti progressiste-conservateur peut contribuer à le résoudre. Je veux y faire ma part", a dit M. Roblin.

"Je vais à la politique fédérale, a-t-il souligné, dans l'espoir de me joindre à des conservateurs de toutes les parties du Canada pour faire de notre parti le meilleur instrument possible pour servir la nation et augmenter le bien-être de notre peuple".

M. Roblin, qui entreprendra une tournée de cinq semaines à travers le pays, compte s'assurer "un appui satisfaisant" des conservateurs du Québec et de l'Ontario.

Le premier ministre du Manitoba, qui est né à Winnipeg, a été élu pour la première fois à l'Assemblée législative du Manitoba en 1949. Cinq ans plus tard, il devenait chef du parti conservateur manitobain. M. Roblin est âgé de 50 ans.

A son avis, le rythme de notre époque et des événements démontrent qu'on a besoin d'hommes nouveaux et de politiques nouvelles dans les affaires nationales du Canada.

Neuf candidats . . .

M. Diefenbaker n'ayant toujours pas annoncé s'il était de nouveau candidat, M. Roblin est néanmoins assuré à faire face à huit autres adversaires. Ce sont M. Robert Stanfield, premier ministre de la Nouvelle-Ecosse (qui n'a pas annoncé sa démission comme premier ministre de la Nouvelle-Ecosse), six anciens membres du cabinet

Voir ROBLIN en page 2

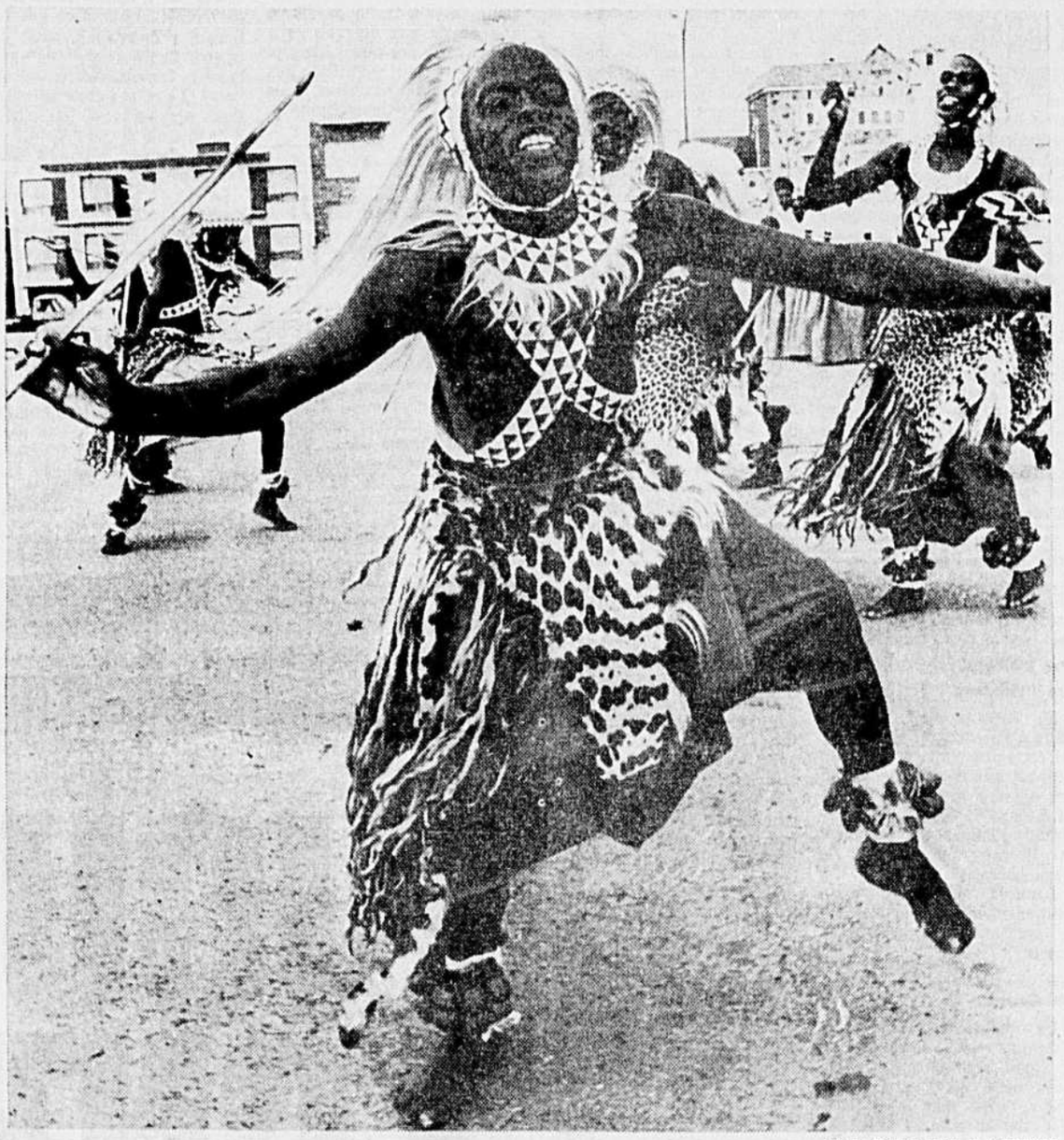

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Danses guerrières en plein coeur de Montréal

Un spectacle inusité a eu lieu hier en plein coeur de Montréal. Quelque cinquante Rwandais ont dansé, les uns des danses tribales de guerre, les autres des danses imitant l'envol des oiseaux. Une troupe composée de danseuses, danseurs et tambourineurs venant du Rwanda ont donné un bref aperçu aux journalistes, photographes et caméramen, réunis au centre sportif Paul-Sauvé, du spectacle qu'ils vont prochainement présenter à l'Expo, puis à ce centre sportif.

Poste de télévision français de Radio-Canada à Vancouver

GENEVA PARK, Ont. (PC) — Un dirigeant de Radio-Canada a déclaré, hier, que la Société inaugurera sous peu une station de télévision de langue française à Vancouver. Il a ajouté que Radio-Canada entretient de semblables projets pour Saskatoon et pour les Maritimes.

M. James Gilmore, vice-président aux projets, parlait à la conférence annuelle de Couchiching, événement organisé sous les auspices de Radio-Canada et de l'Institut canadien des affaires publiques.

"Au cours des sept prochaines années, a-t-il dit, nous espérons compléter les réseaux français et anglais à travers tout le Canada. Après quoi nous entreprendrons la deuxième phase de nos projets qui est de réaliser des émissions régionales en couleurs."

Dans le domaine international, M. Gilmore a déclaré qu'une conférence devrait bientôt réunir tous les pays de l'hémisphère occidental pour traiter de l'allocation des fréquences de satellites.

Hees : Pearson cache le rapport de la commission sur le bilinguisme

par Pierre-J. VENNAT

VAL D'OR — L'ancien ministre du Commerce, M. George Hees, candidat à la direction du parti conservateur, a accusé hier matin le premier ministre Pearson d'être en possession des recommandations de la Commission Laurendeau-Dunton et de ne pas les rendre publiques, de peur, semble-t-il, d'envenimer davantage les relations entre francophones et anglophones au pays.

M. Hees, qui s'adressait dans un français fort intelligible aux organisateurs conservateurs de la région, a dit qu'il ne doutait pas qu'il s'agissait probablement de propositions controversées ("hot potatoes"), mais il a ajouté qu'après quatre ans d'étude à travers le pays il était normal que les recommandations de la Commission soient rendues publiques.

Contrairement à plusieurs conservateurs, qui ne se sont pas gênés pour critiquer la Commission, M. Hees en a fait plutôt l'éloge.

Selon lui, le rapport préliminaire est fort valable. M. Hees attend avec impatience les recommandations finales.

Dès qu'il sera premier ministre, ce qui selon lui ne saurait tarder, il s'appliquera à les étudier. Il entend présenter ensuite des recommandations précises au Parlement.

L'égalité de tous

M. Hees, qui n'a pas du tout parlé de ses adversaires à la convention, mais qui s'est plutôt plu à énumérer ce qu'il fera lorsqu'il sera premier ministre, s'est prononcé une fois de plus pour une réforme complète de la constitution.

Il désire, a-t-il dit, dans ce qu'on pourrait considérer une allusion aux propos du général de Gaulle, une constitution qui assurera "un traitement égal à tous les Canadiens dans quelques parties du pays que ce soit."

Sa constitution reconnaitrait également "l'égalité des deux peuples fondateurs partout au pays". M. Hees admet la théorie des deux "peuples", mais précise que cela ne signifie pas qu'il admet celle des deux "nations". Il voit deux peuples dans une seule nation.

M. Hees veut réparer les injustices qui pourraient exister pour les Canadiens français outre-Québec. Il espère arriver à ses fins, uniquement par la persuasion.

Le coût de la vie a grimpé de 1.4 point

OTTAWA — (PC) — Le coût de la vie a grimpé de 1.4 point pour atteindre 150.2, au début de juillet. Le Bureau fédéral de la statistique précise que cette augmentation est due principalement à la hausse des prix de l'alimentation et des logements.

L'an dernier, à pareille date, l'indice était de 144.3. Le présent indice est basé sur les prix de 1949 qui avaient été fixés à 100.

C'est la première fois que le coût de la vie atteint et dépasse 150, ce qui veut dire qu'actuellement les prix sont de 50 pour 100 supérieurs à ceux de 1949.

La hausse des prix des aliments est à la source de 70 pour 100 de l'augmentation générale et celle des logements, de 20 pour 100.

Johnson a agi en chef d'État durant la visite de de Gaulle

— *François Aquin*

par Claude TURCOTTE
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Après avoir connu l'occupation du conquérant, la tutelle de l'étranger et les trahisons de l'intérieur, le peuple québécois considère maintenant l'Etat du Québec comme l'instrument unique de son progrès. A cet Etat québécois, manque l'affirmation internationale.

C'est pour travailler en vue de donner au Québec cette nouvelle dimension et la totalité des pouvoirs essentiels à transformer radicalement sa situation économique, sociale et culturelle, que M. François Aquin, député de Dorion, a quitté le parti libéral.

Hier d'ailleurs, il a exprimé de façon très nette qu'il préférait l'attitude du premier ministre Johnson à celle de l'équipe Lesage en ce qui concerne les déclarations qui ont été faites vendredi dernier. "Le premier ministre a véritablement agi comme un chef d'Etat", a-t-il dit.

Vive le Québec libre !

Sur une question de privilège, à la reprise des travaux de l'Assemblée législative hier après-midi, M. Aquin, qui avait peine à cacher son émotion, a exposé les motifs de sa démission, pendant que dans les galeries remplies à pleine capacité les gens se levaient pour le voir.

Les députés des deux côtés de la Chambre ont écouté dans le plus grand respect le discours de M. Aquin, qui s'est terminé par le premier "vive le Québec libre" que l'on ait entendu en cette auguste assemblée.

Un seul député, M. Denis Bousquet, de Sainte-Hyacinthe, a applaudi M. Aquin lorsque celui-ci s'est levé. Tous les députés de l'Union nationale ont offert des applaudissements mesurés, lorsqu'il eut terminé son exposé.

François Aquin

Libéraux absents

Dans le camp libéral, on a noté plusieurs absences au moment où le député de Dorion a parlé. MM. Lesage, Gérin-Lajoie et Courcy, a-t-on rapporté n'ont pu revenir à temps de la Gaspésie pour assister à l'ouverture de la séance. MM. René Lévesque et Yves Michaud étaient également absents ; le député de Laurier, cependant, est arrivé à l'Assemblée législative peut de temps après le discours de M. Aquin.

Enfin, M. Pierre Bourgault, chef du RIN, était bien assis dans les galeries pour entendre le nouveau député indépendant. M. Bourgault a d'ailleurs commenté qu'il était tout à fait d'accord avec le discours de M. Aquin sauf sur un point.

"Il y a plus d'un chemin vers la liberté. Mais si l'incompréhension des communautés avec lesquelles nous sommes prêts à négocier d'égal à égal ne nous laisserait d'autre option, demain il nous faudra choisir l'indépendance" dit M.

Voir ETAT en page 2

• *Johnson devient aphone et Lesage est retenu par la brume*

• *Toute entente avec l'Union nationale n'est pas impossible, dit Pierre Bourgault*

— Page 25

Eric Kierans: Lesage n'avait pas à consulter la Fédération libérale

La démission de Me François Aquin était prévisible depuis un certain temps. Le chef du parti libéral a le droit de parler au nom du caucus des députés. Les libéraux fédéraux n'exercent aucune influence sur le parti libéral québécois.

Telles sont les trois principales déclarations faites hier soir par l'ancien ministre libéral et président de la Fédération libérale du Québec, M. Eric Kierans, au cours de l'émission "Aujourd'hui" de Radio-Canada.

Démission du président des jeunes libéraux

Entre-temps, Me Pierre Germain, président de l'Association des jeunes libéraux du Québec, qui a quitté hier les rangs du parti, a annoncé qu'il militerait désormais dans les rangs du Rassemblement pour l'indépendance nationale.

Cependant, le Dr Roch Banville, président régional de la FLQ pour le nord-ouest de la province, a fait savoir qu'il ne démissionnerait pas de son poste même s'il a critiqué la déclaration de M. Jean Lesage sur la récente visite du président de Gaulle.

Des déclarations antérieures . . .

En affirmant que la démission du député de Dorion était prévisible en raison de certaines de ses affirmations antérieures de-

voir KIERANS en page 2

C'est Québec qui a exigé le renvoi de M. Foucart

par Florian BERNARD

Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, c'est à la demande expresse du gouvernement provincial que Bernard Foucart, responsable du camping à Logexpo, a été congédié.

Deux jours plus tard, il était embauché par le gouvernement du Québec au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche !

Cette nouvelle ahurissante que LA PRESSE a apprise de source autorisée, à Québec, a été confirmée hier soir par l'un des dirigeants de Logexpo. Ce dernier a déclaré que le gouvernement avait lui-même demandé de transférer M. Foucart à un autre service que celui du camping et que, s'il refusait, d'utiliser ce prétexte pour le congédier.

Or, M. Foucart à qui on avait d'abord proposé un autre service a refusé effectivement, le transfert. C'est alors qu'il a été congédié.

Le porte-parole officiel de Logexpo qui a confirmé cette nouvelle, hier, a accusé le gouvernement provincial d'utiliser

Voir FOUCART en page 2

Les visiteurs à
L'EXPO
hier
283,180
on en prévoyait
189,364
aujourd'hui (prévisions)
227,437
depuis l'ouverture
27,281,901

AUJOURD'HUI

Pas de grève de marins avant le 17

La grève des 5,400 marins à l'emploi des compagnies de navigation des Grands Lacs et des Côtes de l'Atlantique sera suspendue et n'aura vraisemblement pas lieu avant le 17 août.

— Page 3

La société de "nymphophilie"

Des Américains viennent de faire une découverte sensationnelle ! Il existe sur terre un deuxième sexe, de genre féminin, comportant des particularismes physiques qui, bien que différents de ceux du sexe masculin, ne sont pas de nature à lui déplaire. Et pour permettre à l'humanité mâle de bénéficier de cette découverte, ils ont fondé l'"American Society of Girl Watchers" que l'on peut traduire par "Société américaine de nymphophilie".

— Page 17

Autre médaille d'or pour le Canada

Le judoka Doug Rogers de Vancouver a remporté pour le Canada la 9e médaille d'or au Jeux panaméricains. Au début des Jeux, Rogers avait gagné une médaille d'argent.

— Page 26

Demain, dans

le magazine de LA PRESSE

Centenaire du Canada et Centenaire du Québec

•

Un mariage d'époque à l'Assomption

Duff Roblin

SOMMAIRE

Annonces classées / 37 à 46
Bandes dessinées / 36
Calendrier des pionniers / 24
Courrier "Que faire ?" / 16
Décès, naissances, etc. / 47
Editorial / 4
Finance / 30 à 32
Horoscope / 23
Mots croisés / 38
Nouvelles internationales / 35
Nouvelles régionales / 33 et 47
Radio et télévision / 8
Spectacles et concerts / 20 à 23
Sports / 26 à 29
Tribunaux / 9
Vie dans les parcs / 36
Vie féminine / 14 et 16
Vie mondaine / 15
Votre médecin / 24

CKAC 73

Lyndon Johnson propose au Congrès une hausse de 10 p. 100 des taxes

(D'après UPI, PA, AFP) — Après avoir adressé un message au Congrès lui demandant d'autoriser rapidement un relèvement de 10 pour cent des impôts sur le revenu payés par les individus et les sociétés, le président Lyndon Johnson a révélé hier, au cours d'une brève conférence de presse, que les effectifs américains au Vietnam seront portés à 525,000 hommes avant la fin du mois de juillet 1968. En outre, le chef de la Maison Blanche a fermement rejeté les accusations du gouverneur du Michigan, M. George Romney, selon lesquelles il aurait tardé à expédier les troupes fédérales à Détroit lors des émeutes qui ont dévasté la ville pour exploiter la situation à des fins politiques.

Dans le domaine fiscal, la surtaxe temporaire de 10 pour cent des impôts sur le revenu des particuliers et des sociétés, l'accélération de la perception des impôts payés par les sociétés et le report à juillet 1969 des réductions d'impôts indirects sur les automobiles et les communications téléphoniques, permettront de ramener le déficit budgétaire prévu pour l'exercice financier en cours à un chiffre situé entre 14 et 18 milliards de dollars.

(Aux Etats-Unis, l'exercice financier du gouvernement fédéral commence le 1er juillet et se termine le 30 juin de l'année suivante.)

"De même que nous devons agir de manière déterminée pour contrôler les dépenses, nous devons accroître nos revenus si nous voulons éviter un déficit incontrôlable et dangereux, affirme le président Johnson dans son message au Congrès. Le programme fiscal proposé permettra de maintenir, sans inflation, la prospérité que connaissent les Etats-Unis depuis 78 mois."

L'accroissement des effectifs au Vietnam

En annonçant que les effectifs américains au Vietnam seront portés à 525,000 hommes d'ici juillet 1968, le président Johnson a précisé qu'il devait autoriser une augmentation d'au moins 45,000 hommes dans le nombre des troupes qui doivent être envoyées au Vietnam au cours de l'exercice financier en cours. Le Pentagone prévoyait que les effectifs américains au Vietnam plafonneraient autour de 470,000 hommes vers la fin de l'année en cours.

Le président a ajouté qu'il a demandé à M. McNamara, secrétaire de la Défense, de réaliser toutes les économies possibles dans le budget de la défense, mais que sur la base des plans actuels, il est possible que les dépenses militaires dépassent de 4 milliards de dollars l'estimation de 75.5 milliards faite en janvier dernier.

L'envoi de 45,000 hommes supplémentaires au Vietnam semble être visiblement la limite extrême de l'envoi de nouveaux effectifs sans que l'administration Johnson fasse appel aux réserves. Cet accroissement des effectifs semble inférieur aux demandes adressées par le général Westmoreland à la Maison Blanche.

Dépenses civiles en augmentation

Outre les 4 milliards additionnels requis pour les dépenses militaires, les dépenses fédérales risquent d'être gonflées par une augmentation de 2.5 milliards des programmes des dépenses civiles et par une diminution de 2 milliards des ventes de certificats de participation par les agences fédérales, a dit le président.

En revanche, indique le président Johnson dans son message au Congrès, l'estimation des recettes fiscales a diminué de 7 milliards de dollars depuis janvier dernier, à la suite de la diminution des bénéfices des sociétés, de la remise en vigueur des stimulants fiscaux aux investissements et de divers autres facteurs. En conséquence même si la surtaxe de 6 pour cent des impôts sur le revenu, annoncée en janvier, était entrée en vigueur le 1er juillet dernier, le budget de l'exercice financier 1967 - 1968 risquerait de se chiffrer par un déficit de 23.6 milliards de dollars, déficit dont les effets inflationnistes pourraient être désastreux pour l'économie américaine.

Les accusations de George Rommey

En ce qui a trait aux accusations de M. George Romney, gouverneur du Michigan, le président Johnson a déclaré qu'il avait agi strictement dans les limites de la Constitution et des lois américaines.

Le chef de la Maison Blanche a souligné que l'intervention des troupes fédérales dans un Etat de l'Union exige que trois conditions essentielles soient réunies : 1) l'existence d'un état d'insurrection ou de "violence intérieure" ; 2) la reconnaissance du fait de l'incapacité des autorités locales de maintenir l'ordre ; 3) la requête officielle de l'Assemblée législative de l'Etat en question si elle est en mesure de se réunir, ou à défaut, du gouverneur.

Les réactions au Congrès

Si le président Johnson propose en matière fiscale, c'est le Congrès américain qui dispose et les législateurs ont accueilli la demande présidentielle d'augmenter les impôts sur le revenu d'une manière plutôt froide. Les républicains s'y opposent, tandis que les démocrates, même ceux qui soulignent qu'elle est nécessaire, reconnaissent qu'elle rencontrera beaucoup de résistance au Congrès.

Tant le sénateur Mansfield, chef des démocrates à la Chambre haute, que M. John W. McCormack, "Speaker" de la Chambre des représentants, ont déclaré appuyer la proposition présidentielle. Cependant, aucun d'eux n'a voulu prédire carrément si la mesure serait adoptée par le Congrès.

M. Gerald Ford, leader des républicains à la Chambre basse, a déclaré pour sa part que l'administration Johnson devra "justifier" l'augmentation proposée par des réductions de dépenses avant qu'il ne se prononce pour son adoption.

M. Wilbur Mills, l'influent président de la commission des voies et moyens (finances) de la Chambre des représentants, n'a pas voulu faire de commentaire, mais il a promis que sa commission commencera l'examen de la mesure le 14 août.

ETAT

SUITE DE LA PAGE 1

Aquin. La seule différence, c'est que M. Bourgault veut l'indépendance tout de suite.

"Pourquoi refuser la main tendue ?"

On sait que c'est à la suite de la visite du général de Gaulle et de la prise de position du parti libéral que M. Aquin a décidé de remettre sa démission. Il a donc parlé hier du général de Gaulle.

"Le général de Gaulle n'est pas venu ici nous dire quoi penser ni quoi faire. Il est venu offrir l'appui de la France à la marche de notre évolution nationale. Pourquoi refuser la main tendue ?"

"Pourquoi brandir le mythe du Québec abandonné par la France mythe qui a été fabriqué pour masquer la francophobie de nos notables et pour absoudre un conquérant qui, pendant un siècle, a empêché par la force toute communication avec la mère patrie? Pourquoi chercher refuge dans le juridisme classique de l'ingérence diplomatique ? Pourquoi s'effrayer de la réaction des forces qui veulent garder le Québec en servitude ?"

"Je suis de ceux qui ont accepté la main tendue", a déclaré M. Aquin.

Bravo à Johnson et reproches au parti libéral

Après avoir soutenu que le peuple québécois n'a pas craint ni les remous, ni les ressacs et a répondu "avec enthousiasme au message de décolonisation" du général, M. Aquin a fait quelques commentaires sur le comportement des deux grands partis politiques du Québec, à la suite du passage de de Gaulle.

Du premier ministre Daniel Johnson, M. Aquin a dit qu'il a été égal à la situation dramatique que nous vivons : "Il a véritablement agi comme un chef d'Etat". Ce témoignage a évidemment déclenché les applaudissements des ministériels.

En revanche, l'ex-député libéral a condamné l'attitude de l'équipe Lesage : "Reproches voilés mais directs au président de la République française, attaques partisanes contre le chef de l'Etat du Québec, surenchère électorale ; la déclaration dont je me suis dissocié avait de plus l'effet de cautionner le geste du gouvernement fédéral et de rassurer par le gel antidémocratique des options constitutionnelles du parti, la réaction américaine et canadienne".

A la fin de son discours, M. Aquin a demandé et obtenu du président de la Chambre le privilège d'occuper un autre siège à l'Assemblée législative. Il a en fait changé de place avec M. Jean-Paul Lefebvre, qui était jusqu'à maintenant tout près de l'entrée de la Chambre.

ROBLIN

SUITE DE LA PAGE 1

Diefenbaker : MM. Davie Fulton, George Hees, Donald Fleming, Wallace McCutcheon, Michael Starr et Alvin Hamilton, et enfin, M. John Maclean, de Brockville, en Ontario.

Apprenant que M. Roblin posait sa candidature à la direction du parti que dirige actuellement M. John Diefenbaker, M. Robert Stanfield, qui deviendra son adversaire, a déclaré hier que l'entrée en scène du premier ministre du Manitoba "n'affecterait pas beaucoup ses chances de gagner".

Un autre candidat, M. Davie Fulton, a abondé dans le même sens et a souligné qu'il avait prévu la candidature de M. Roblin en organisant sa campagne.

Enfin, le sénateur Wallace McCutcheon, qui veut lui aussi succéder à M. Diefenbaker, s'est dit "réjoui de voir le premier ministre du Manitoba" dans la lutte pour la direction du parti progressiste-conservateur.

"Si sa déclaration implique qu'il tentera de s'assurer un siège aux Communes, M. Roblin renforcera énormément le parti", a affirmé le sénateur.

KIERANS

SUITE DE LA PAGE 1

vant un certain nombre de députés libéraux, M. Kierans contredisait Me Aquin qui soutenait quelques minutes plus tôt, au cours de la même émission, que la seule et unique raison qui l'avait incité à se dissocier de son parti avait été la déclaration de M. Jean Lesage concernant la visite du général de Gaulle, déclaration à laquelle il ne pouvait souscrire à cause de ses convictions personnelles.

Au sujet de la déclaration tant discutée, M. Kierans a expliqué qu'elle avait été faite par M. Lesage en sa qualité de chef du parti "qui a droit de parler au nom du caucus" et que conséquemment il n'était tenu de consulter la commission politique du parti.

Si le communiqué avait été émis par la Fédération, a dit M. Kierans, M. Lesage aurait été obligé de prendre l'avis du conseil supérieur. Mais tel n'était pas le cas.

Pas d'influence des "fédéraux"

M. Kierans s'est par ailleurs élevé contre l'affirmation de certaines personnes qui ont affirmé que les incidents qui ont entouré la déclaration de M. Lesage ne viennent que confirmer l'influence, qu'exercent les libéraux fédéraux sur le parti libéral du Québec.

L'ancien ministre a vigoureusement affirmé qu'une "telle accusation est absolument fausse".

Les raisons de Me Germain

Le président des jeunes libéraux, Me Germain, a expliqué son geste, en donnant deux raisons. La première, c'est que la déclaration de M. Lesage, chef du parti libéral québécois, a été émise sans consultation préalable avec les dirigeants de la Fédération libérale du Québec.

La seaconde, selon Me Germain, c'est que cette déclaration "nuit aux intérêts du Québec dans son évolution actuelle".

Par ailleurs, le président du RIN, auquel vient d'adhérer Me Germain, a déclaré hier que le plus grand nombre de nouveaux membres jamais inscrits au RIN avant la visite du général de Gaulle, au cours d'une journée, n'avait jamais dépassé 60.

Après la visite du président français, selon M. Pierre Bourgault, au cours d'une seule assemblée à Montréal, 100 personnes se sont inscrites au parti alors que normalement une telle assemblée ne recrute que cinq ou six nouveaux partisans.

M. Banville ne démissionne pas

Alors que quelques membres de la FLQ remettaient plus tôt cette semaine leur démission au parti, M. Banville s'est contenté de critiquer la position prise par M. Lesage.

Dans sa déclaration, le Dr Banville soulignait "la lucidité et la clairvoyance" du président de Gaulle et "son sens de l'histoire" en ajoutant que la déclaration du chef du parti libéral ne lui semblait pas adéquate parce que sa teneur ne couvrait pas l'optique même du vrai problème, en l'occurrence le Québec de demain.

Dès mercredi, dans un communiqué remis à la presse, le député libéral du comté de Duplessis, M. Henri Coiteux, réclamait la démission du Dr Banville précisant que ce dernier devrait plutôt prendre la place de M. Pierre Bourgault comme candidat du RIN dans ce comté.

Quant aux déclarations que le général de Gaulle a faites au Québec, le député Coiteux les a qualifiées de "lubies de veillard".

Pour sa part, le Dr Banville a indiqué que "l'importance et l'ampleur du problème ne doivent pas mener à des mesquineries de petites personnalités," en ajoutant qu'il n'avait pas d'autres commentaires à faire.

Des "tuyaux" à Wall Street ?

NEW YORK (AFP) — Le quotidien new-yorkais "Daily News" fait état dans son édition d'aujourd'hui de rumeurs selon lesquelles la publication prématurée du discours prononcé hier par le président Johnson aurait provoqué à la Bourse de Wall Street des spéculations portant sur plusieurs millions de dollars.

Le "Daily News" révèle ainsi que l'augmentation de 10 pour cent des impôts sur le revenu et le chiffre d'affaires a été connue par au moins trois grandes maisons de change vers 11 h. 00 locales, alors que le discours du président Johnson n'était publiable qu'à 12 h. 00 locales.

Le journal indique par ailleurs que la Bourse des valeurs a promis d'ouvrir une enquête si ces bruits se révélaient fondés. Selon le "Daily News", 2,800,000 titres auraient été traités de 11 heures à midi.

FAILLITE

SUITE DE LA PAGE 1

actuellement le Motel Celular, de Brossard, jusqu'à ce que les inspecteurs, délégués par les créanciers, prennent une décision, à savoir si le projet cessera immédiatement ses activités ou non.

Le syndic, M. Gagnon, a déclaré qu'il croit fortement que le motel continuera d'être exploité jusqu'à la fin de l'Expo afin de ne pas décevoir ceux qui ont déjà des réservations et surtout pour permettre aux créanciers de récupérer une partie de leur investissement, si possible.

L'ACELF se penchera sur le Canada français à son congrès d'Ottawa

QUEBEC (PC) — C'est à l'enseigne d'une prise de conscience nationale que l'Association canadienne des éducateurs de langue française veut marquer ses 20e assises annuelles.

S'inscrivant tout aussi bien dans le cadre des manifestations du centenaire de la Confédération du Canada, le congrès de l'ACELF réunira à Ottawa, du 21 au 25 août, plusieurs centaines de participants qui seront appelés à faire le point sur une réalité quotidienne, à savoir : "le Canada français en marche".

Au cours de cette rencontre, on scrutera à la fois la situation présente et les perspectives d'avenir du Canada français, et tout particulièrement dans les domaines scolaire, culturel et économique, sans oublier où se situe l'actualité dans chaque région.

Sachant comment le Canada français est en quelque sorte constitué d'un certain nombre de noyaux nettement distincts et différents les uns des autres, l'ACELF consacrera successivement des séances aux quatre grandes régions du pays, soit les provinces de l'Atlantique, le Québec, l'Ontario et les provinces de l'Ouest.

Voulant aborder véritablement les problèmes pertinents à chaque groupe et désirant plus qu'un sondage sommaire, l'ACELF compte ainsi favoriser une mise en commun de renseignements, de faits et d'expériences vécues à l'échelle régionale tout d'abord, puis d'une nation toute entière.

FOUCART

SUITE DE LA PAGE 1

tous les moyens qui lui semblent bons pour enquêter sur les employés de l'Expo. "Nous n'aurions jamais pensé, a-t-il dit, qu'on irait jusque-là."

Car, dans l'esprit de ce haut fonctionnaire de Logexpo, cette tactique du gouvernement provincial n'a qu'un but, celui de faire dire à M. Foucart que des employés de Logexpo ont pris part à des opérations illégales. "Cette façon de procéder est tout simplement dégoûtante", a-t-il conclu.

Loubier à la TV

Hier soir, sur les ondes de Radio-Canada, le ministre du Tourisme, M. Gabriel Loubier a confirmé que son ministère avait offert un poste à M. Foucart et que ce dernier l'avait accepté. Il a ajouté, en parlant de l'enquête sur Logexpo : "Les rapports que nous avons sont extrêmement révélateurs et nous poserons des gestes assez rigoureux d'ici quelques jours".

Il a qualifié Logexpo d'une "mer incompréhensible". Questionné à savoir si le gouvernement du Québec se servirait à l'avenir de Bernard Foucart afin de connaître certaines choses sur Logexpo, le ministre a, de façon très habile, détourné la question . .

LA MÉTÉO

MINIMUM : 65

MAXIMUM : 80

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC)

Régions de Montréal, Ottawa, des Laurentides et de la Mauricie : nébulosité variable et averses ou orages dispersés. Chaud et humide. Vents légers avec bourrasques durant les orages. Minimum et maximum à Montréal et Ottawa : 65 et 80; à Ste-Agathe et La Tuque : 60 et 75.

Régions de Québec, des Cantons de l'Est, du Lac-St-Jean, de Baie-Comeau et Rimouski : généralement nuageux avec quelques averses ou orages. Un peu plus chaud. Vents légers avec bourrasques au cours des orages. Minimum et maximum à Québec et Sherbrooke : 65 et 80; à Chicoutimi, Baie-Comeau, Rivière-du-Loup et Mont-Joli : 60 et 75.

Régions de Gaspé et Sept-Iles : généralement nuageux avec quelques averses et risque d'orages. Plus chaud. Vents légers. Minimum et maximum à Gaspé : 55 et 75, et à Sept-Iles : 55 et 70.

Le député de Rouyn s'est fait "naïvement embarquer dans l'histoire de 1,000 Motels"

par Florian BERNARD

Le député de Rouyn à l'Assemblée législative de Québec, M. Antonio Flamand a déclaré hier à LA PRESSE qu'il a été mêlé un peu contre son gré à l'affaire de "1000 Motels", sur la rive sud. "Je me suis fait naïvement embarquer, a-t-il déclaré, par des gens qui étaient mes amis et pour qui j'avais beaucoup d'estime."

M. Flamand, député UN, qui a été intimement lié à cette histoire, regrette amèrement aujourd'hui de s'être laissé convaincre par les promoteurs du motel en question. Il affirme que, malgré le rôle qu'il a joué dans cette histoire, n'avoir jamais reçu un sou ni aucun titre. On lui avait promis, au début, un certain nombre d'actions dans l'entreprise de même qu'un profit intéressant. Mais, selon M. Flamand, il n'en fut rien. Bien au contraire. L'aventure lui a coûté de son propre argent qu'il n'a jamais récupéré.

L'origine du projet

Au début du projet de "1000 Motels", il y avait trois personnes directement intéressées dans l'affaire, à savoir MM. David Richard, Gérard Flamand (oncle de M. Antonio Flamand) et le Dr Lemay de Rouyn qui venait d'investir une certaine somme dans l'entreprise.

Ces trois associés n'arrivaient pas à obtenir la location du terrain. C'est alors que M. Gérard Flamand, oncle du député, incita ce dernier à louer le terrain pour ensuite le "refiler" aux trois associés. Pour ses services, le député Flamand devait recevoir un certain nombre d'actions dans l'entreprise.

Le député de Rouyn loua donc le terrain, tel qu'il avait été entendu, puis le reloua aux trois associés. Il accepta également, sur les instances de son oncle, d'agir comme conseiller auprès de la nouvelle entrepise. Contrairement à ce qui a été dit, M. Antonio Flamand ne reçut jamais le titre de président de la compagnie. Ce titre fut porté apparemment par le Dr Lemay, d'une part, puis par M. Gérard Flamand, oncle du député, un peu plus tard.

Les affaires se gâtent

L'histoire de "1000 Motels" est connue. L'entreprise venait à peine de naître qu'elle éprouvait de sérieuses difficultés financières. L'entrepreneur de New Westminster, B.C., M. Peter Friesen avait reçu au total un chèque de $50,000 pour la construction de mille unités . . . Il refusait de poursuivre les travaux. Des unités préfabriquées dormaient dans le port de Montréal . . . Il fallait de nouveaux crédits, sans quoi l'entrepreneur ne marchait plus.

Puis, il y eut les trois mémorables rencontres avec les promoteurs du projet et certains hauts-fonctionnaires de ce qui devait plus tard s'appeler Logexpo. M. Antonio Flamand affirme n'avoir assisté qu'à une seule de ces rencontres. Mais, déjà, selon lui, il avait décidé de se retirer de toute l'affaire, sentant que des choses ne tournaient pas rond.

"J'ai, dit-il, réussi à annuler mon bail pour le terrain et j'ai alors définitivement quitté le groupe de "1000 Motels" . . . sans avoir touché un sou".

Puis, le député Flamand précise que c'est à tort que "certaines personnes" veulent lui attribuer le titre de président de l'entreprise. "Je n'ai jamais fait partie du conseil d'administration de 1000 Motels" affirme-t-il.

Des clients . . . journalistes

Pendant l'impasse financière de "1000 Motels" (impasse qui devait se terminer par une faillite), il y eut rencontre entre les dirigeants de l'entreprise et deux hommes influents de l'Expo, dont l'un est actuellement à l'emploi du gouvernement provincial et l'autre à Logexpo. Il y eut, au cours de ces rencontres, diverses promesses. D'une part, les autorités de l'Expo proposaient, selon l'entrepreneur Friesen, une garantie d'argent. L'homme d'affaire de Vancouver affirme qu'il s'agissait d'une garantie de $1 million.

D'autre part, le haut-fonctionnaire de Logexpo promettait d'envoyer de nombreux clients, des journalistes plus particulièrement !

Ce haut-fonctionnaire de Logexpo, maintenant à l'emploi du gouvernement provincial, avait "encouragé" les promoteurs de 1000 Motels en leur disant qu'on devrait, durant l'Expo, loger de nombreux journalistes étrangers, des milliers. Des arrangements pouvaient donc être conclus pour envoyer ces journalistes au "1000 Motels".

Cet "encouragement" de la part des autorités de Logexpo a été fait de vive voix aux promoteurs de "1000 Motels" en présence de nombreux témoins, dont l'entrepreneur Peter Friesen, d'une part, et de M. Antonio Flamand, d'autre part, part.

Le député de Rouyn affirme qu'il a été mêlé à toute cette histoire de façon malencontreuse, bien malgré lui, à cause de son oncle à qui il voulait simplement rendre service. "Je n'ai toujours été qu'un simple conseiller dans l'entreprise et je n'y ai détenu aucun poste".

Puis, il déclare que s'il avait le moindrement soupçonné la tournure qu'allait prendre cette histoire, il n'y "aurait jamais mis les pieds". Enfin, M. Flamand croit que les accusations portées par l'entrepreneur Friesen, bien qu'elles soient "vagues", sont sûrement exagérées. Il ne croit pas que Logexpo ait promis une "garantie d'argent" dans les termes utilisés par M. Friesen. Il se serait tout simplement agi d'une "sorte d'encouragement" selon M. Flamand, car il précise qu'à l'époque les dirigeants de l'Expo croyaient sincèrement qu'on allait manquer de chambres pour les visiteurs.

Motel dévalisé

Trois individus armés d'un revolver ont fait irruption dans le bureau de réception du motel Cadillac, situé au 5800 est, rue Sherbrooke, à Montréal, vers 11 h. 50 hier soir, et ils ont obligé un employé à leur remettre le contenu de la caisse avant de s'enfuir à pied. L'employé n'a pas été molesté par ses agresseurs. Le montant du vol, qui serait minime, n'a pas été déterminé.

MOBILIER COMPLET
A PRIX REDUIT
AUX FUTURS MARIES :
notre spécialité
SOCIETE D'ESCOMPTE ENR.
8299, ST-DENIS, 384-0621
près Métro Jarry

Me Antonio Dubé n'a pas été approché par Johnson

M. Antonio Dubé, avocat de Rivière-du-Loup, a déclaré hier à LA PRESSE qu'il n'avait pas été "approché par le gouvernement du Québec pour le poste de ministre d'Etat délégué au Plan". Il a qualifié de "spéculations" les rumeurs qui courent à son sujet.

Me Dubé a affirmé que son bureau d'avocat était très achalandé et qu'il avait de nombreuses activités en matière de planification économique régionale.

Interrogé sur son expérience passée en politique provinciale et fédérale, il a rappelé qu'il avait "donné un coup de main" à certains amis politiques, "bleus" ou "rouges" ou "NPD", il y a de cela sept ou huit ans.

M. Dubé est bien connu, politiquement parlant, dans les comtés de Rivière-du-Loup, de Kamouraska et de Témiscouata.

La rumeur veut également que M. Roland Giroux, actuellement commissaire de l'Hydro-Québec et conseiller financier du gouvernement, soit nommé ministre du nouveau ministère des institutions financières. Il n'a pu être rejoint à son bureau de Montréal, se trouvant à Québec.

L'immigration française augmente

OTTAWA. (PC) — Le rythme de l'immigration française au Canada continue d'augmenter.

Au cours des six premiers mois de 1967, le total d'immigrants français s'est chiffré à 4,757, comparativement à 3,300 pour la période correspondante de l'an dernier.

Pour les douze mois de 1966, le total fut de 7,800, comparativement à 4,408 en 1965 et à 4,044 en 1964.

C'est la première fois, au cours des récentes années, que les chiffres semestriels de l'immigration française dépassent ceux de l'immigration portugaise. Celle-ci se chiffre à 4,634 pour les six premiers mois de cette année.

Au total, 108,958 immigrants sont entrés au Canada au cours de cette période. Les britanniques forment le plus gros contingent, avec 34,495; suivent les Italiens avec 16,263, les Etats-Unis avec 6,719, les Grecs avec 5,901, l'Allemagne de l'Ouest avec 5,495. Puis viennent la France et le Portugal.

C'est l'Europe qui fournit l'augmentation la plus considérable dans le nombre d'immigrants.

LE GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO VOUS INVITE
À CÉLÉBRER LE
JOUR DE L'ONTARIO
À L'EXPO
SAMEDI LE 5 AOÛT
PLACE DES NATIONS
DEUX SPECTACLES À 2 P.M. ET 6:30 P.M.
1200 ARTISTES
DE L'ONTARIO

SPECTACLE DE DEUX HEURES · GARDE DU FORT HENRY
ET CARROUSEL MILITAIRE · RÉGIMENT DE BROCKVILLE
COMITÉ DES ARTS FOLKLORIQUES · GRAND SPECTACLE
INTERNATIONAL · CHINOIS · HOLLANDAIS · ANGLAIS
ESTONIEN · FRANÇAIS · PHILIPPIN · ALLEMAND · GREC
HONGROIS · INDIEN · IRLANDAIS · ITALIEN · JAPONAIS
LITHUANIEN · LETTONIEN · POLONAIS · PORTUGAIS
RUSSE · ÉCOSSAIS · SLOVAQUE · ESPAGNOL · UKRAINIEN
SLOVENE

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, VENDREDI 4 AOUT 1967 — 83e ANNEE — No 179

Les marins ne se mettraient pas en grève avant le 17 août

par Pierre-J. PERRAULT

Les 5,400 marins à l'emploi des compagnies de navigation des Grands Lacs et des côtes de l'Atlantique ne se mettraient pas en grève avant le 17 août. Prévue pour le début de la semaine prochaine, elle sera suspendue en raison principalement de certaines dispositions de la constitution du Syndicat international des marins du Canada (SIMC).

Un porté-parole du SIMC a expliqué hier soir à LA PRESSE que le vote de grève qui a débuté hier matin parmi les membres du syndicat se poursuivra pendant quelques jours encore afin de permettre à tous les adhérents de se prononcer sur les mesures à prendre devant le refus d'une commission fédérale de conciliation de leur accorder immédiatement la semaine de travail de 40 heures.

Ce premier délai a été rendu nécessaire par le fait que certains marins qui se trouvent encore sur les navires auxquels ils sont attachés ne pourront participer au scrutin que lorsqu'ils seront parvenus au port de leur destination.

Un autre facteur qui retardera l'annonce des résultats définitifs est attribuable au fait que le vote a lieu dans six villes différentes de l'est du Canada disséminées entre Halifax et Fort William.

Par ailleurs, la constitution du SIMC prévoit que les boites qui ont servi au scrutin secret ne peuvent être dépouillées que lors d'une assemblée régulière du syndicat local. Donc autre retard. De telle sorte que les dirigeants prevoient que le tout ne sera complété que le 16 août.

Vote favorable à la grève prévu

Entre-temps, les leaders du SIMC ont annoncé hier que 2,000 de leurs membres ont eu l'occasion de manifester leur volonté lors de la première journée du scrutin. Selon eux, il est d'ores et déjà assuré que le vote sera favorable à un arrêt de travail.

Les marins tentent actuellement de forcer leurs employeurs à se conformer aux dispositions du code fédéral du travail qui prévoient la semaine de 40 heures de travail pour les travailleurs soumis à sa juridiction.

Refus des marins

Dans son rapport majoritaire, le représentant syndical étant dissident, la Commission de conciliation créée pour étudier la question et certains autres différends qui opposent les compagnies de navigation aux marins avait recommandé aux membres du SIMC d'accepter une proposition patronale visant à retarder l'application de ce principe au 1er avril 1969.

Les marins auraient carrément refusé une telle suggestion en soutenant qu'ils se battent depuis deux ans déjà pour obtenir cette concession et qu'ils ne sont pas prêts à attendre une autre période de même durée.

Les revendications des marins sont appuyées par divers

Voir MARINS en page 6

Préparatifs de grève chez les marins

Les membres du Syndicat international des marins du Canada se préparent à voter en faveur d'une grève qui ne serait toutefois pas déclenchée avant le 17 août. C'est la première fois depuis l'institution d'une tutelle gouvernementale sur les syndicats de marins du Canada que la navigation sur les Grands Lacs et dans le St-Laurent sera paralysée. Cette grève ne touchera aucunement le transport international. On voit ici le président du syndicat, M. Leonard McLaughlin, entouré de quelques-uns des autres dirigeants.

photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Rien ne peut arrêter un match de football... mais les spectateurs !

Rien ne peut arrêter un match de football. Dès le début du match disputé hier soir entre les Alouettes et les Argonauts, une pluie diluvienne forçait des centaines de spectateurs à chercher refuge sous les estrades. On a pu se rendre compte que les partisans du football étaient endurcis aux caprices du temps. Au moins 14,000 des 15,000 spectateurs sont demeurés stoïquement à leur siège, encourageant les joueurs et s'amusant aux dépens des athlètes qui disparaissaient dans l'eau et la boue. Ces quelques spectateurs que l'on voit ici ont tout simplement quitté précipitamment le stade McGill.

Le vice-président de la CECM démissionne

par Yves LECLERC

Trois mois à peine après le départ de M. Marc Jarry, c'est au tour de M. Jean-Paul Lavallée, juge en chef de la Cour de Bien-être social, de remettre sa démission comme membre de la Commission des écoles catholiques de Montréal, dont il était le vice-président depuis 1961.

Le juge Lavallée n'a donné aucune raison précise pour expliquer sa décision. Dans une lettre annonçant sa démission au ministre de l'Education, M. Jean-Jacques Bertrand, il s'est borné à mentionner que, "les choses étant ce qu'elles sont", il était préférable pour lui de se retirer.

Plus tard, dans une brève entrevue, il nous a cependant précisé que, comme juge, il ne pouvait accepter d'être le sujet de débats publics et de démêlés politiques comme ceux qui se sont déroulés récemment à Québec à l'Assemblée législative, dans le cadre du débat sur le bill 67.

"Il y a un temps pour s'en aller"

"Pour chaque homme, a-t-il noté, il y a un temps pour s'en aller. Je considère que ce temps est arrivé pour moi : je veux laisser une situation claire et nette particulièrement dans la perspective du bill 67. Il ne faudrait pas que l'on puisse dire qu'il aura fallu un projet de loi pour me mettre à la porte."

Dans la déclaration qu'il a faite à ses collègues de la CECM en annonçant son départ, il a cependant fait une allusion indirecte à un autre facteur : la politique, en citant une phrase de Montesquieu : "Il est inutile d'attaquer directement la politique en faisant voir combien elle répugne à certains égards. Ces discours convainquent tout le monde et ne touchent personne. La politique subsistera toujours pendant qu'il y aura des passions indépendantes du joug des lois."

M. Lavallée a par ailleurs insisté sur la joie qu'il a eue à travailler au sein de la CECM à la grande cause de l'Education. Il a rendu hommage aux deux derniers présidents de l'organisme, MM. Marc Jarry et André Gagnon, et au travail effectué par les commissaires depuis 6 ans à Montréal.

Les droits des enfants

Dans sa lettre à M. Jean-Jacques Bertrand, le vice-président de la CECM faisait remarquer que déjà, à plusieurs reprises, il avait offert de démissionner comme commissaire après sa nomination comme

Voir DEMISSION en page 6

Le juge **Jean-Paul Lavallée,** *vice-président de la CECM*

Un bref mais violent orage cause une panne d'électricité

Des milliers de personnes se sont subitement trouvés devant des téléviseurs sans image, des récepteurs de radio sans musique, ou même dans l'obscurité complète, peu avant 8 h. hier soir, à la suite d'une panne d'électricité imputable à un bref mais violent orage qui s'est abattu sur la région métropolitaine, rinçant les visiteurs de l'Expo et les passants dans les rues.

Tout a débuté à la sous-station de l'Hydro-Québec, située à l'intersection des rues St-Jacques et Guy, dans l'ouest de Montréal, où l'orage a provoqué un léger incendie et, subséquemment, la rupture d'un bon nombre de circuits alimentant le secteur en électricité.

Si les flammes furent maîtrisées avant même qu'arrivent les pompiers sur les lieux du début d'incendie, il n'en fut pas de même pour l'interruption de courant qui avait notamment touché les bâtiments de Radio-Canada, dont les canaux de télévision 2 et 6, ainsi que les émissions radiophoniques, n'ont pu se poursuivre durant une trentaine de minutes.

La panne a aussi paralysé diverses manufactures, des signaux lumineux du boulevard Dorchester et de la rue Ste-Catherine. De nombreux commerces des alentours ont été plongés dans l'obscurité, de même qu'une partie de la grande salle de la gare Centrale, où des calculatrices électroniques ont arrêté de fonctionner et des consommateurs ont cherché

Voir PANNE en page 6

Un "Hovercraft" heurte un pilier du pont de la Concorde : quatre blessés

L'un des deux aéroglisseurs "Hovercraft" de l'Expo a heurté hier soir un pilier du pont de la Concorde. Trois des huit occupants ont dû être conduits à une clinique médicale de l'Expo et un quatrième a été transporté à l'hôpital Queen Elizabeth pour y subir un examen aux rayons-x. La radiographie a révélé qu'il n'a aucune fracture.

L'aéroglisseur, qui revenait de la Ronde, a subi de lourds dommages, mais il s'est toutefois maintenu à la surface. L'embarcation, qui peut normalement transporter 36 personnes, a heurté un pilier du côté sud du pont de la Concorde. L'accident s'est produit peut avant 8 h. hier soir.

M. Pierre Rolland, et sa fille Josette, de Loretteville, ainsi que Mme Paul Lapalme, de St-Michel, ont subi un choc nerveux. M. E. R. Murray, de Montréal, est le blessé qui a été transporté à l'hôpital pour une radiographie.

La CECM apprend qu'elle a $18 millions en caisse... mais qu'il n'en restera plus rien à la fin de l'année !

(par Y.L.) — La Commission des écoles catholiques de Montréal a eu hier l'agréable surprise d'apprendre qu'elle avait plus de $18 millions en caisse, grâce à des surplus d'opération accumulés depuis trois ans.

La CECM, qui avait il y a quelques semaines présenté des prévisions budgétaires déficitaires pour l'année scolaire qui vient, pourra donc faire face assez aisément à ses obligations.

Elle s'était déjà "aperçue" il y a quelque temps qu'elle disposait de près de $7 millions en réserves statutaires accumulées au cours des trois derniers exercices financiers ; mais ce n'est qu'à l'adoption des états financiers de 1964-65 et 1965-66 hier qu'elle a pris connaissance de toute l'étendue de son avoir.

Son trésorier, M. Gilles Léveillée, a cependant ajouté une note plus sombre à cette bonne nouvelle en soulignant que les états financiers de 1966-67, qui seront déposés d'ici peu, montreront un déficit de l'ordre de $5 millions, ce qui, évidemment, réduira d'autant les réserves.

De plus, comme le budget de l'année en cours prévoit un déficit de plus de $8 millions et qu'il faudra, en mars prochain, rembourser une émission d'o-

Voir CECM en page 6

Une cinquantaine de marcheurs de la paix immobilisés à la frontière

par Lucien RIVARD

CHAMPLAIN, N.Y. — Un groupe de quelque 50 marcheurs de la paix, qui ont quitté Champlain, dans l'Etat de New York, vers 2 h. 30 hier après-midi, pour se rendre jusqu'à la Terre des hommes y prêchant la paix, était toujours immobilisé du côté américain du poste frontière de Blackpool, ce matin, soit à 2 milles seulement de son point de départ.

Un porte-parole du groupe à Montréal a déclaré que les manifestants ont été contraints de s'arrêter "pour une raison qui nous échappe".

Les marcheurs, membres du Comité d'action non violente et du Cercle de non violence de New York, s'étaient rassemblés au début de l'après-midi d'hier, à l'angle des rues Church et Main, en face de l'hôtel de ville de Champlain.

Les membres du groupe sont originaires de plusieurs grandes villes américaines. On en compte un bon nombre de la région de New York et de Philadelphie. Un Noir est parti d'aussi loin qu'Atlanta, en Georgie, pour se joindre aux marcheurs.

Cette marche de quelque 42 milles se fait sous le thème : "Jeunesse, Joie et Paix". Les manifestants doivent se rassembler à l'Expo, dimanche, pour la Journée de la Jeunesse, qui marque également le 22e anniversaire d'Hiroshima.

Immobilisés

Toutefois, la marche qui devait s'arrêter à Napierville hier soir, a soudainement été interrompue à l'arrivée à la frontière, vers 3 h. hier après-midi.

Pendant que le leader du groupe parlementait dans les bureaux de l'Immigration canadienne, les marcheurs prenaient un repos dans un champ voisin.

On n'a pu savoir hier soir la raison exacte de cette halte. Les autorités de l'Immigration ont fait savoir que rien ne s'opposait à ce que le groupe pénètre en territoire canadien et que chaque membre du groupe serait traité sur le même pied qu'un visiteur.

Pour sa part, la Sûreté provinciale a fait savoir que le groupe avait obtenu l'autorisation de marcher sur la route no 9, voie qui est normalement interdite aux piétons. "Ils devront toutefois aller face à la circulation en marchant sur l'accotement, à la file indienne", nous a communiqué un sergent d'état-major de la SPQ.

La RCMP aurait également donné son accord à cette marche. Toutefois, et le leader du groupe nous l'a révélé, les marcheurs ont été prévenus qu'aucune manifestation ne sera tolérée sur l'emplacement de l'Expo 67. D'ailleurs, le programme de la marche ne prévoit pas de manifestation à cet endroit.

Si l'Immigration canadienne accorde le droit d'entrée au Canada au groupe de marcheurs, ils atteindront la métropole tard vendredi soir.

Le programme prévoit une visite au YMCA, où une somme d'argent doit être versée à des Canadiens dans le but de faire parvenir des médicaments aux victimes de la guerre du Vietnam.

Une manifestation doit également se dérouler au square Dominion, au cours de l'après-midi de samedi. On prévoit pour cette occasion que les membres montréalais du Comité pour la paix et l'autodétermination au Vietnam se joindra au groupe des marcheurs de la paix.

Tout le long de leur marche, les manifestatants distribuent un feuillet, rédigé en français et en anglais, et qui constitue un appel à la paix.

"Allons proclamer la paix. Faisons la paix avec beaucoup plus d'énergie que les Etats font la guerre. Allons saisir cette perte massive de billions en argent et de milliards de nos frères dédiés à la destruction: allons les utiliser dans les efforts et les espoirs de création."

Tel est en substance le message des marcheurs, qui proclament également : "Les Américains, les Asiatiques, les Africains, les Européens, les Blancs, les Jaunes, les Noirs, les Peaux-rouges, les communistes les non

Voir MARCHEURS en page 6

photo Robert Nadon, LA PRESSE

A 40 milles de leur objectif

Quelques minutes après le départ et à 40 milles de leur objectif, les marcheurs de la paix allaient d'un pied alerte. La marche devait toutefois s'arrêter 2 milles plus loin, du côté américain de la frontière. Les autorités de l'Immigration n'ont pas encore fait connaître leur décision.

CHASSEZ CES "PETITS" DÉMONS

Soulagez ces tiraillements et ces picotements, grâce à OPTREX, le bain d'yeux qui calme vite l'irritation des yeux, l'inflammation des paupières, les sensations de brûlures et de picotement, tout en rendant à vos yeux leur fraîcheur et leur éclat naturels.

OPTREX

"le confort des yeux"

SPECIAL DE CETTE SEMAINE

BROWNIES AU CHOCOLAT

Rég. 60¢ douz. 6 pour 25¢

En vente à la pâtisserie RBI Richstone de votre voisinage

Nouveaux numéros de téléphone de LA PRESSE

PUBLICITE		**REDACTION**	
Grandes annonces	874-7259	le jour, du lundi au vendredi	
Grandes annonces	874-7235	Pupitre	874-7078
Carrières et professions	874-7245	Sports	874-7008
Annonces encadrées	874-7246	Magazine	874-7029
Annonces classées	874-7111	Finance	874-7016
TIRAGE		Arts et Lettres	874-7041
Livraison à domicile	874-6911	Vie féminine	874-7023
8 A.M. à 7 P.M. du lundi au vendredi		Nuit (en tout temps)	874-7061
8 A.M. à 2 P.M. le samedi		Soir	874-7272
COMPTABILITE		Samedi	874-7272
Grandes annonces	874-6892	Dimanche	874-7272
Annonces classées	874-6900		

Pour renseignements concernant tout autre service

874-7272

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Treffié BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques, indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, VENDREDI 4 AOUT 1967 — 83e ANNEE — No 179

Le "rallye" conservateur

D'autres seraient gênés, embarrassés. Eux, pas du tout. Ils sont huit, neuf, dix, demain peut-être douze, à se disputer un poste qui n'est pas vacant officiellement. Nous parlons, évidemment, des conservateurs se préparant à leur grand congrès de Toronto, les 6, 7, 8 et 9 septembre.

Voici un parti dont le chef, M. Diefenbaker, n'a pas démissionné. Sous sa direction, en 1965, le parti avait récolté 95 sièges. Ce n'était pas, loin de là, la déconfiture.

Le mécontentement qui ravage les rangs du parti depuis 5 ans suffit à expliquer les mouvements divers actuels. De la crise de 1963, déclenchée par la pression exercée par les Américains sur M. Diefenbaker pour qu'il accepte l'armement nucléaire, à la révolte ouverte de M. Dalton Camp, président du parti, au congrès de novembre dernier, tout prouve que le torchon brûle.

Mais M. Diefenbaker est toujours là. Se propose-t-il de solliciter un renouvellement de son mandat ? On ne sait toujours pas, un mois avant la rencontre de septembre, quelles sont exactement ses intentions. Peut-être n'est-il pas parvenu lui-même à prendre une décision.

S'il n'a pas démissionné, c'est qu'il juge avoir reçu un mandat populaire d'une couche étendue de la population. Quand il aura disparu de la scène politique, par un mouvement libre ou imposé, il restera de lui une sorte d'image figée et indélébile, hautement représentative d'un certain type de Canadien. On cherchera longtemps une personnalité capable de symboliser mieux qu'il ne sut le faire une masse réfractaire à une évolution rapide du Canada. S'il résista aux durs coups dirigés contre sa personne ces dernières années, c'est qu'il représente très bien la clientèle traditionnelle et traditionnaliste du parti. Il n'y a pas d'autre explication à l'entêtement qu'il mit à se maintenir à la direction.

Dans ce parti, comme dans tous les autres partis, on trouve des esprits orientés vers l'avenir. Et beaucoup cherchent avec frénésie un moteur moins immobile que John Diefenbaker. Des jeunes députés, comme Heward Grafftey, s'emploient activement à moderniser le parti et le programme.

Si on met entre parenthèses la scission quasi ouverte entre le Québec et le reste du pays, le Canada n'a presque pas de problèmes, et les partis aucune grande question à se mettre sous la dent, si on nous passe l'expression.

La candidature de M. Stanfield, premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, est surprenante, si on se rappelle qu'il vient à peine de se faire réélire. M. Roblin non plus n'avait pas déçu ses électeurs du Manitoba. Or, il est candidat. M. Davie Fulton arrive en quelque sorte de sa province lui aussi. N'avait-il pas tâté de la politique provinciale en Colombie-Britannique ? L'insuccès qu'il y connut lui donna à penser que ses talents seraient mieux employés sur la scène fédérale, où il s'était d'ailleurs fait connaître.

Parlant à Val d'Or, M. Hees a accusé M. Pearson de cacher le rapport de la commission consultative sur la culture (fameuse commission Laurendeau-Dunton). M. Hees, qui est candidat, apparaît comme l'un des favoris, comme on dit en langage sportif.

Le candidat Hees se dit d'accord pour reconnaître "deux peuples fondateurs", mais ajoute que cela ne signifie pas la reconnaissance de "deux nations". Il faudrait voir cela de plus près. En français moderne, "peuple" et "nation" ont pratiquement la même signification.

Il ne faudra pas verser dans l'étonnement le plus complet, si chaque candidat vient faire sa démonstration de respiration artificielle à une Confédération navrée.

Sans qu'on sache si tant d'honneur l'enchante ou tant d'indignité le désole, M. Jean Drapeau a pris, dans cette opération "sauvetage", une bonne avance provisoire. Depuis dix jours, la presse anglaise unanime le désigne comme le sauveur de l'unité. Cette unanimité est totale. Elle atteint même Terre-Neuve. Sous un bloc éditorial décoré d'un Union Jack, l'éditorialiste de l'**Evening Telegram** salue le geste du premier ministre du Nouveau-Brunswick refusant de paraître à un dîner donné en l'honneur du général de Gaulle et félicite "le dynamique maire de Montréal, pour avoir réaffirmé sa foi en un Canada uni".

Nous avons l'habitude, depuis longtemps, de nous voir désigner, par-dessus nos têtes, des "interlocuteurs valables". L'Expo, il est vrai, avait valu à la personne de M. Drapeau une renommée s'étendant d'un océan à l'autre.

Le procédé n'en demeure pas moins indélicat pour l'équipe fédérale actuellement en place. M. Jean Marchand lui-même peut-il encore servir ? M. Charles Lynch, du quotidien **Ottawa Citizen**, juge déjà complètement "inacceptable" que le ministre de l'Immigration soit allé à la pêche à l'île d'Anticosti, pendant qu'on avait tellement besoin de ses lumières dans la capitale fédérale, au milieu des circonstances que l'on sait, pour les raisons que l'on devine...

Qui vivra verra. Entre-temps, c'est toujours au premier ministre du Québec qu'il revient de parler au nom du Québec.

Guy CORMIER

Pour l'avenir des Indiens

SOUS des formes diverses, à l'Expo, chaque pavillon national ou thématique contient un message à l'adresse des visiteurs. Utilisant toutes les ressources de l'art et de la science des communications, la plupart glorifient le passé, exaltent le présent et envisagent l'avenir sous des couleurs nettement optimistes. Le pavillon des Indiens du Canada tranche sur les autres par son ton très différent, où dominent le pessimisme et la revendication. C'est pourquoi on a eu raison de l'appeler le "pavillon-choc".

Bien avant l'Expo, on connaissait, en gros, les griefs de nos Indiens contre le régime que l'homme blanc leur a fait subir depuis la conquête. Une brève visite du pavillon suffit pour nous rafraîchir la mémoire sur bien des points. En résumé, l'Indien du Canada reproche amèrement au conquérant de race blanche de l'avoir dépossédé de son pays, de sa culture, de sa langue, de ses traditions, voire de son "âme". Le plus étrange, c'est que le ministère des Affaires indiennes a fourni une importante contribution financière à l'entreprise.

Une grande partie de ce pavillon est consacrée à l'illustration des fautes et des erreurs du passé. Sur le présent, peu de chose et sur l'avenir, moins encore. C'est pourtant ce qui compte, en définitive. Reste-t-il quelque chose à sauver du patrimoine des premiers occupants du pays ? Dans l'affirmative, que faire ? De quel côté s'orienter ? L'avenir des Indiens du Canada réside-t-il dans un retour aux sources ou dans une intégration à la société moderne ? C'est entre les deux points extrêmes de ce dilemme qu'ils oscillent. A vrai dire, ils sont très divisés à ce sujet.

Les quelque 215,000 Indiens répartis dans les 2,200 réserves s'accordent tout au plus sur un point, à savoir une commune opposition aux plans, programmes et suggestions des Blancs pour résoudre leur propre problème. Il semble qu'après des siècles de paternalisme et de passivité, ils soient encore incapables de pensées originales sur cette question de la plus haute importance pour eux. C'est pourtant d'eux-mêmes, avant tout, que la solution doit venir.

Disséminés sur un immense territoire, ils n'ont pas de porte-parole vraiment représentatif de l'ensemble de la communauté indienne au pays. A défaut d'un représentant issu de leur race, c'est le gouverneur général du Canada, M. Michener, qui présidera les cérémonies officielles de la Journée des Indiens.

De leur pavillon sans doute trop "négatif", quelque chose de bon peut sortir, en définitive. Mieux que jamais, après l'Expo, l'opinion du pays sera avertie du sort des Indiens et ouverte aux projets susceptibles de l'améliorer. A condition de s'aider eux-mêmes, nos prédécesseurs sur ce continent pourront regagner la place et le statut qui devraient être les leurs.

Cyrille FELTEAU

Près d'Ottawa; loin de Québec

LA "séparatite" est dans l'air. Dans le cas de la ville de Hull la fièvre monte, certains dirigeants ont des mots très durs à l'endroit de la Vieille Capitale et pour la bonne mesure, voici qu'un mémoire — approuvé en principe par le conseil municipal — casse les oeufs pour donner l'omelette suivante : si la province ne s'occupe pas de ses propres intérêts et dans le plus bref délai, elle (la province) risque de voir Hull et la région se détacher de l'iceberg comme un bloc de glace, pour se fondre dans l'océan d'un district fédéral !

L'image n'est pas si bête et l'avertissement pour frondeur qu'il soit, n'en demeure pas moins sérieux. Si les Québecois ont un mal de chien à faire respecter leur identité, que dire des citoyens de Hull ? Un peu beaucoup "oubliés" ces gens-là ! Très près d'Ottawa, très loin de Québec, chaque jour ils doivent se colleter avec des problèmes délicats allant de la linguistique au commerce. En outre, tout change : Ottawa était hier une capitale froide, tout à fait "british" et Hull exerçait une attirance que seuls les malins ont pu juger de mauvais aloi. Mais de plus en plus la vie devient agréable dans la capitale fédérale. On y trouve musée et bibliothèque. Demain, le Centre d'art national sera un point d'attraction d'une ampleur exceptionnelle. S'inquiétant de cette poussée, n'ayant rien de comparable à offrir, Hull juge, de plus, que la Commission de la capitale canadienne ne lui accorde pas la part qui lui revient dans le domaine des travaux publics fédéraux. Sur le budget 1966-67, soit plus de $4 millions, 86.2% ont été dépensés sur le versant ontarien de la rivière Outaouais. Avouez qu'il y a de quoi être d'assez méchante humeur !

Que fait Québec alors ? Il crée un nouveau parc industriel. Pas mal, mais est-ce suffisant ? Le mémoire dont nous faisons ici état, reconnaît que c'est un début d'amélioration : rien de plus. On se souvient de la colère de nos amis de Hull au sujet de la taxe de vente de 8%. Chacun, évidemment, a abordé le problème dans une optique rigoureusement personnelle, attitude, du reste, compréhensible. Néanmoins, ces remous, ce mémoire, la position prise par le conseil municipal, les lenteurs de Québec, l'embellissement d'Ottawa et son prochain rayonnement sur le plan culturel, tout cela indique une situation nullement confortable... pour Hull. S'il faut que la "séparatite" se mette là-dedans. Bon, n'exagérons pas. Seulement il faut de toute urgence que nos amis de Hull recoivent la considération qui leur est due. Toujours vivre en parents pauvres, à la longue c'est irritant. Et puis qui donc aime toujours tourner en rond ?

Roger CHAMPOUX

"Dr Spock ? C'est le président Johnson... Je voudrais quelques conseils... Non, non, ce n'est pas au sujet du Vietnam..."

VOUS AVEZ LA PAROLE

Nous sommes libres, mais il est défendu de le proclamer

Monsieur le Rédacteur,

Notre démocratie n'est-elle pas un peu malade, un peu délirante ? Exprimer ce mot de "Québec libre" au Canada constitue, pour elle, un affront à la reine du Canada, une menace terrible à nos institutions, un danger à la sécurité du colosse anglo-saxon.

Qu'un invité de marque prononce publiquement ce mot fatidique au Canada et il est impitoyablement accusé de félonie et d'ingérence indue dans nos affaires internes Devant ce tollé général, qu'on a voulu rendre international, dans notre presse prise de panique, nos politiciens fédéraux n'ont trouvé rien de mieux que de tomber dans le ton doctoral d'un petit professeur de cinquième ordre, en jugeant, dans leur optique aveugle comme inacceptable le mot "Québec libre".

Nous sommes libres ! Ottawa "dixit" ! Les provinces sont libres, Ottawa "dixit" ! N'allez pas voir là une contradiction entre les actes et les paroles. Oui, nous sommes vraiment libres, libres de ne rien posséder et de ramasser les miettes qu'on veut bien nous donner; libres de ne plus entendre de français à l'ouest de la métropole ; libres de nous nourrir d'impérialisme et de visites royales, de psychologie américaine à la radio et à la télévision d'Etat. Libres de nous laisser amputer d'une partie de notre sol sacré du Québec en faveur du Labrador, d'un simple trait de plume fait à Londres, au gré de certains financiers, sans consultation populaire... quelle orgie de liberté !

Il nous faut, devant tant de générosité et de désintéressement, courber l'échine servilement et sourire gentiment à nos dévoués bienfaiteurs anglo-saxons. Bénissons le ciel qu'ils nous permettent de respirer et de lever la tête en leur omnipotente présence et de leur dire humblement... merci

Ceux d'entre eux que notre hospitalité toute latine a reçus dans nos murs sont libres de parler leur langue, sans se soucier du français, la langue de la majorité, et de s'obstiner à faire, dans notre province française, un Etat séparé, et cela sans bruit. C'est tout à fait naturel pour eux. Surtout, ne voyez pas là un séparatisme de fait. Si le fait de prononcer le mot "liberté" dans ma province a le don d'incriminer quiconque l'emploie, il y a lieu de s'inquiéter vraiment, mais dans un autre sens que celui que M. Pearson a bien voulu lui donner.

Pour ma part, cette liberté mitigée qu'Ottawa nous accorde aurait besoin d'être élargie considérablement car, depuis le début de la Confédération, il faut admettre qu'elle nous étrangle un peu, cette délicieuse liberté. Les poumons du Québec souffrent d'oppression chronique sur le plan linguistique, économique et social. Un peu d'air frais, d'air nouveau nous ferait prendre conscience de nos propres moyens, que diable !

Si l'abcès était crevé et vidé de ses impuretés, nous en serions pour un temps affaiblis mais, à long terme, nous n'en ressortirions que plus forts et mieux portants. Aller au fond des choses, pour reprendre la phrase, est la seule solution valable, le reste n'est que cataplasmes et formules creuses.

D'autres, qui crient si fort aujourd'hui, ont forgé eux-mêmes leur destin, au sud du 45e parallèle, en utilisant ce mot de liberté : **"Give me liberty or give me death !"** et quand, dans les manuels scolaires, on apprend ces nobles mots à la jeunesse américaine, l'humanité tout entière se lève-t-elle pour protester ? Pourquoi, alors, deux poids et deux mesures ?

En conclusion, je suis sûr que le Général, homme peu renseigné s'il en est, aura prisé avidement (il fallait voir sa physionomie à la TV) la précieuse leçon d'histoire qui lui a été servie par notre dynamique maire de Montréal. Quel enrichissement pour ses connaissances! Il est renversant, toutefois, de constater que les noms de Cartier, Champlain, Maisonneuve et Jeanne Mance ne lui étaient pas inconnus. Il y a de ces choses étranges parfois... Monsieur le maire, à la suite de ce magistral discours, comme en ont fait foi deux quotidiens de langue anglaise, est devenu, une fois de plus, le héros du jour. Il sera assuré du vote anglo-saxon aux prochaines élections. Bravo, monsieur le maire, vous avez bien mérité de la patrie. C'est un fleuron de plus à votre actif; l'avenir sourit aux audacieux et le ridicule ne tue pas

Roger Saint-Jacques,
Saint-Léonard-de-Port-Maurice

Il est normal pour des pays colonisés d'aspirer à la liberté

Monsieur le Rédacteur,

Journaliste marocain venu faire un reportage sur le Canada, et la visite du général de Gaule, je crois de mon devoir, de faire ces quelques commentaires sur des événements qui font partie de la visite au Québec du président français et de ses prises de position en faveur de l'indépendance de votre pays.

J'aimerais rappeler que le général de Gaulle est le président d'une nation qui, dans les dernières années, a accordé l'indépendance à plus de 15 pays et qu'il est pour cet homme difficile et douloureux de se taire sur la situation coloniale du Québec.

Je ne suis pas Français, mais il y a huit mois j'ai eu l'occasion de passer trois semaines à Aden et dans la soi-disant Fédération de l'Arabie du sud (organisée par les Britanniques) et je puis vous dire que mon coeur de Marocain, et d'Arabe, saignait à la vue de ces milliers d'autres Arabes colonisés et inférioriés, sous la tutelle d'autorités soi-disant leurs, mais, en réalité, créatures obéissantes et soumises du colonialisme anglais.

Aussi, comme je comprends le général de Gaulle et son cri de "Québec libre"; d'autant plus qu'il n'est point besoin de beaucoup de perspicacité à un journaliste d'un ex-pays colonisé pour se rendre compte que le peuple du Québec, inconsciemment ou manifestement, désire cette libération; cela, sans nul doute, de Gaulle l'a lui aussi compris.

Que certaines personnes, certains intérêts, même québécois, s'interposent entre le président français et les masses québécoises, cela est normal dans un pays colonisé où tout ce qui est "autorité" ne peut être qu'au service de l'ordre colonial. Ceci ne changera cependant pas le cours de l'histoire, car comme l'a dit de Gaulle "Tout ce qui grouille, et grenouille et scribouille ..." ne peut avoir d'importance.

Nous avions nous-mêmes au Maroc, durant le régime colonial, un sultan (Ben Arafa) dont aujourd'hui personne ne se souvient du nom, des "élites", des journaux, des stations de radio qui ne représentaient que les intérêts du colonialisme et qui stigmatisaient, au nom de toutes sortes d'arguments, les prises de position de notre peuple, en faveur de l'indépendance et de la liberté. Mais l'indépendance est venue parce qu'il est juste et normal qu'il en soit ainsi et toutes les marionnettes marocaines au service du colonialisme ont disparu et quelquefois ont payé cher leurs forfaits... Le Maroc est libre et il n'y a plus de place pour ceux qui l'ont trahi.

Je sais que dans votre pays, tôt ou tard, il en sera de même et je sais aussi que de Gaulle a décidé d'aider à la décolonisation du Québec.

Il serait incroyable qu'un homme qui a rendu la liberté à tant de peuples ne ressente pas une vive douleur à la vue d'un pays de race et de culture françaises, colonisé encore en 1967.

Que le gouvernement du Canada voit dans les déclarations du président français une ingérence dans les affaires internes du Canada, cela n'est pas étonnant, car tous les gouvernements colonialistes n'aiment pas que les autres pays du monde ouvrent aux peuples dominés la fenêtre de la liberté et de l'indépendance.

C'est pourtant grâce à cette "ingérence" que l'Algérie et bien d'autres pays sont devenus libres. Et, en 1967, il est du devoir moral de tous les hommes libres du monde de libérer ceux qui ne le sont pas encore.

Soyez assurés qu'à la suite de la France de de Gaulle, le Tiers-Monde n'y faillira pas.

Reda Ben Lahcen Hacheme,
"Al Istiqlal",
Rabat,
Maroc.

De Gaulle n'a-t-il pas voulu exprimer simplement sa joie ?

Monsieur le Rédacteur,

Plusieurs Canadiens d'expression française comptant sûrement parmi les modérés lorsqu'il s'agit de discuter éducation, économique et religion, se sont enflammés, suivant ainsi l'exemple donné par une presse canadienne, trop souvent d'esprit canadien anglais (je n'ai pas dit d'esprit britannique) qui, à partir d'une interprétation gratuite de quelques mots ou exclamations, prononcés par le dernier des grands personnages qui ont été marqués et qui ont à leur tour marqué les 50 dernières années, le général Charles de Gaulle.

Le 24 juillet, lorsque, du balcon de l'hôtel de ville de Montréal, ce grand bonhomme a eu la délicatesse de faire le compliment le plus élogieux et le plus prestigieux que lui, le grand Français et le militaire qui avait inspiré et provoqué bien plus que tout autre personnage la libération hâtive de la France, pouvait faire à une population; il a dit et c'est ce que j'ai tout de suite compris, que tel accueil lui faisait penser à celui qui avait marqué son arrivée à Paris en 1944.

Ce rappel flatteur pour le Québec, qui s'est ingénié à lui faire un accueil digne de ce qu'il est et de la place qu'il occupera dans l'histoire, il n'était pas "encapsulé" dans une oraison à saveur ou à message politique, il était le mot du coeur d'un être assez extraordinaire qui, dans un moment de rare émotion, s'est vu ramené 23 ans dans le passé et plongé dans une ambiance qui, comme en 1944, lui avait fort probablement procuré l'une de ses plus vives joies depuis sa naissance.

J'ai pensé, en entendant le général de Gaulle nous rendre un tel hommage, que nous pouvions nous féliciter d'être, lorsque nous le voulons, les gens les plus accueillants de l'Amérique du Nord, comme l'Expo 1967 nous donne l'occasion de le prouver.

René E. Boulay,
Montréal.

Contentons-nous d'être simplement des Canadiens

Monsieur le Rédacteur,

Je viens, comme déléguée d'une cinquantaine de Canadiens français, vous soumettre nos impressions sur les événements qui ont marqué la venue au Québec du général de Gaulle.

Le général n'y a pas allé de main morte et nous croyons fermement que nous ne sommes pas plus Français que les noirs des Etats-Unis sont Africains; nous sommes Canadiens et nous voulons que le monde entier le sache.

Cette histoire de séparation a commencé il y a quelques années par une influence extérieure. Dieu bénisse les Canadiens français intelligents qui comprennent que nous sommes Canadiens et je suis convaincue que nous sommes en majorité.

Revenant à l'histoire de Gaulle, le peuple canadien en général ne doit pas subir cet affront, et, le soir de cette déclaration, les dignitaires canadiens présents derrière le général de Gaulle auraient dû, comme lui faire fi du protocole et se retirer en bloc.

Quant à Me Daniel Johnson, son règne de premier ministre tire à sa fin.

J'espère que les Canadiens continueront à être des Canadiens !

Vive le Canada !

Mme Simone LeBlanc,
Saint-Léonard de Port-Maurice

On peut aimer la liberté sans être séparatiste

Mnsieur le Rédacteur,

Voici copie d'une lettre adressée au premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson.

Monsieur le premier ministre,

Permettez-moi d'exprimer ma déception devant l'attitude que votre gouvernement a prise à l'endroit du général de Gaulle parce que ce dernier a bien voulu encourager les Canadiens français et le Québec à prendre en main leur destinée.

Si toutes les provinces du Canada sont libres, comme vous le dites, Monsieur le premier ministre, pourquoi veut-on empêcher le Québec d'exprimer ses sentiments profonds ouvertement et pourquoi reproche-t-on à qui que ce soit de venir sympathiser avec lui et l'encourager?

Etre "libre" ne veut pas nécessairement dire être séparé; être libre veut surtout dire, dans le contexte du Québec et du Canada français, être affranchi et débarrassé de ses contraintes inutiles et de ses infériorités, être libre signifie prendre conscience de sa situation, vouloir et pouvoir s'épanouir selon l'ethnie qui est propre à sa nation.

Je proteste donc contre l'attitude de votre gouvernement à l'endroit des Canadiens français car ceux-ci ont le droit de recevoir de l'encouragement dans leurs efforts d'émancipation.

Aline Grondines,
Montréal.

Le Québec est-il ou n'est-il pas libre ?

Monsieur le Rédacteur,

J'aurais un commentaire très court à faire au sujet de la visite du général de Gaulle.

Lors d'une conférence de presse le soir même du départ de M. de Gaulle au canal 2, nous avons entendu le premier ministre du Canada, M. Pearson, déclarer que le Canada est un pays libre, que chaque province du Canada est en elle-même une province libre. Or, le Québec est une province du Canada, donc le Québec est libre.

Qu'y a-t-il d'"inacceptable" (parole de M. Pearson) à ce que M. de Gaulle ait prononcé "Vive le Québec libre"? Si certaines autorités surtout anglophones partent en peur après cette exclanation, c'est que le Québec n'est pas libre, qu'il ne l'a jamais été et qu'ils souhaitent qu'il ne le soit jamais. Donc, la déclaration de M. Pearson est inexacte, le Québec n'est pas une province libre.

Roger Rousseau,
Montréal

Médaille décernée à LA PRESSE par l'Académie Française en 1931

LA PRESSE, est publiée par la Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone : 874-7272.
Le Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.
Abonnement par la poste, un an : Canada : $33.00 — Etats-Unis : $45.00

"Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire, et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

Montréal est la ville la plus généreuse à l'égard des locataires expropriés

— Lucien Saulnier

par Claire DUTRISAC

"Montréal a la procédure d'indemnisation la plus expéditive et la plus généreuse de toute l'Amérique du Nord. Aucune autre ville ne fait ce que nous faisons pour les locataires occupant des immeubles expropriés." Cette déclaration a été faite, avec force, par M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de la ville de Montréal, au cours d'une conversation téléphonique.

Depuis plusieurs jours, des locataires évincés se plaignent et vivent dans l'inquiétude de devoir faire face aux dépenses supplémentaires qu'occasionne un déménagement. M. Saulnier a expliqué que tout exproprié qui a un bail signé avant le décret d'expropriation a le droit de faire des réclamations pour les dommages qu'il encourt du fait de l'expropriation devant le Bureau des expropriations qui est un organisme provincial. Le Bureau évalue ces dommages et rend une décision. Le locataire possède encore un droit d'appel de cette décision devant la Régie des services publics. "Mais, a déclaré M. Saulnier, ce droit est rarement invoqué."

Montréal fait davantage !

Le président du comité a rappelé que c'est la ville de Montréal elle-même qui a fait modifier la loi, en avril dernier, afin de permettre aux expropriés de réclamer des dommages, non seulement lorsque le locataire n'avait pas un bail enregistré (comme l'exigeait la loi précédemment) mais même dans le cas où il n'a pas de bail ou qu'il a un bail par simple reconduction.

"Autrefois, a dit M. Saulnier, jamais un locataire ne se hasardait à occuper un logement sans signer un bail. Depuis une vingtaine d'années, il y a eu une grande évolution. Nombreux sont les propriétaires qui ne veulent pas consentir à signer de bail. D'autres locataires ont des baux antérieurs à la Régie des loyers." Quoi qu'il en soit, c'est grâce à l'initiative de la ville si la loi contient des dispositions permettant d'indemniser des locataires qui n'ont pas de bail. "Mais la loi n'est pas encore rodée; elle date du mois d'avril et nous sommes au début d'août. Nous avons commencé à faire l'inventaire des familles qui, depuis le 1er avril, peuvent profiter des nouvelles dispositions de la loi."

Cependant, dans le cas des locataires sans bail, l'indemnité est limitée à $1,000." De plus, ajoute M. Saulnier, comme nous savons que les familles n'ont pas toujours les économies leur permettant de faire face aux dépenses immédiates qu'occasionne un déménagement, nous consentons à faire une avance de $200. Strictement parlant, la loi ne nous oblige pas à consentir ces avances. Je ne suis même pas sûr que nous ayons le droit de le faire. C'est par humanité que nous le faisons."

Afin de rendre les procédures plus expéditives, la ville a mis sur pied un service qui, après l'avance de $200, évalue les dépenses causées par l'éviction. "La division des immeubles du service des finances", examine les réclamations et établit, avec le Contentieux, leur bien-fondé. S'il y a entente entre le locataire et la Division des immeubles, l'entente est présentée au Bureau provincial des expropriations qui la ratifie. C'est le cas de la grande majorité des réclamations. Si le locataire n'est pas satisfait, il peut toujours s'adresser au Bureau des expropriations.

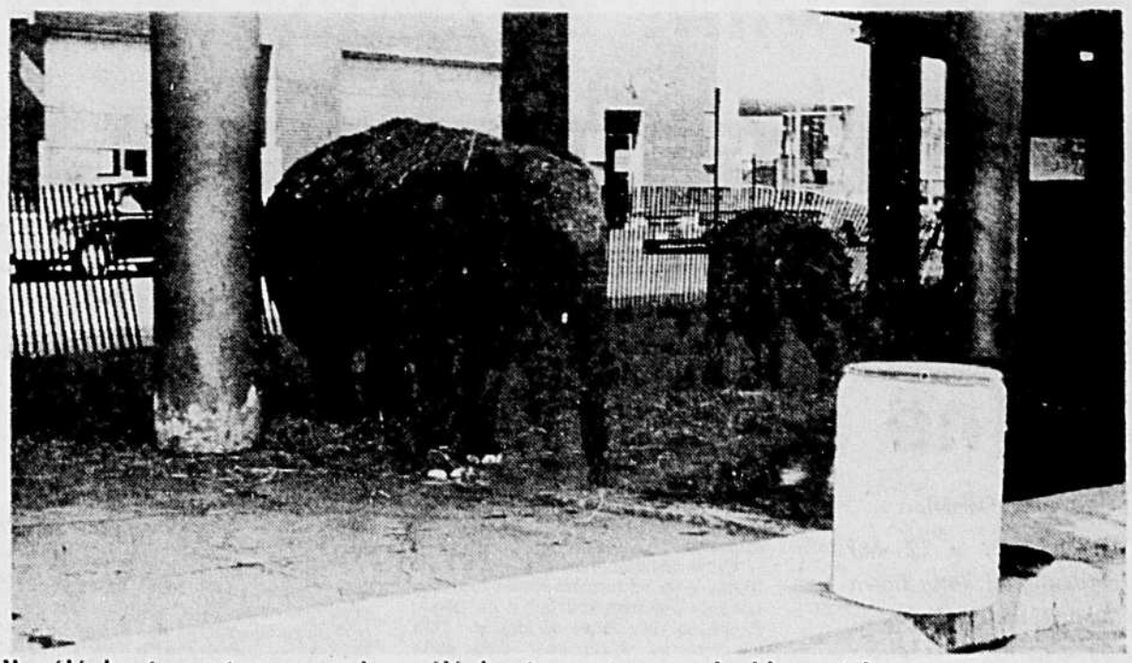

Un éléphant, ça trompe... deux éléphants, ça trompe doublement !

Deux éléphants, une femelle de 3 ans, Sabu, qui pèse 2,000 livres, et son petit de neuf mois, ont trouvé un refuge inattendu sur le site jadis achalandé du défunt terminus d'autobus Frontenac, à l'intersection des rues Frontenac et Notre-Dame, dans l'est de la métropole. La scène s'explique par le spectacle que Sabu et son dompteur donnent actuellement dans un cabaret situé tout près de là, l'"Acapulco". Entre deux représentations dans cet établissement, l'éléphant vient voir son petit sous l'abri improvisé. Tous deux passent toutefois les nuits dans un camion spécial. On les nourrit de foin et de fruits.

Une voiture d'occasion Goodwill est une voiture d'occasion très spéciale. Vous ne pouvez vous la procurer que chez un concessionnaire Pontiac-Buick.

Vous êtes sûr d'acheter une excellente voiture d'occasion, car seules les voitures d'occasion de qualité exceptionnelle sont admises à porter l'étiquette Goodwill.

Vous pouvez être sûr que votre voiture d'occasion Goodwill a été inspectée et remise en état. Elle est propre, pimpante, prête à prendre la route.

Les voitures Goodwill sont toutes accompagnées d'une garantie écrite. Vous pouvez avoir confiance en une voiture Goodwill et cette garantie prouve aussi la confiance du concessionnaire Goodwill dans la voiture qu'il vend.

Les voitures Goodwill ne sont vendues que par les concessionnaires Pontiac-Buick. Ils ont des intérêts en jeu dans leur localité et possèdent un service d'entretien qui leur permet de prendre soin de votre voiture.

Les concessionnaires Goodwill offrent des voitures toujours populaires comme les Pontiac et Buick, c'est pourquoi vous trouverez toujours le plus vaste choix de bonnes voitures d'occasion sur leur terrain.

Et n'oubliez pas les camions usagés Goodwill —Ils sont aussi ce qu'il y a de mieux.

VOITURES ET CAMIONS D'OCCASION GOODWILL

Voyez votre concessionnaire Goodwill-Pontiac-Buick-Beaumont-Acadian-Vauxhall-GMC

GW-267AF

Concessionnaires GOODWILL — PONTIAC — BUICK — BEAUMONT — ACADIAN — VAUXHALL — CAMIONS GMC dans le Grand Montréal :

OMER BARRE VERDUN LIMITEE
5987, Ave Verdun, Verdun — 768-2551

GOHIER AUTOMOBILES LTEE
3333 est, rue Jarry, Ville St-Michel — 376-8465

MONTREAL BUICK LTD.
4026 ouest, rue Ste-Catherine — 937-6342

SANGUINET AUTOMOBILE LTEE
1965 rue Lafontaine — 524-3761

HARLAND AUTOMOBILE LTEE
955, boul. Montréal-Toronto,
Rond-Point de Dorval — 631-2051

VAILLANCOURT PONTIAC BUICK LTEE
375, boul. Labelle, Chomedey — 681-2533

BOULEVARD PONTIAC BUICK LTEE
7055 boul. St-Laurent — 279-7321

PARKWAY PONTIAC LTD.
3500 ouest, rue Jean-Talon — 739-2291

WILHELMY AUTOMOBILES LTEE
4333 boul. St-Laurent — 288-0136

JARRY AUTOMOBILE INC.
1068, boul. des Laurentides, Ville de Laval, 669-2681

ABIAS PEPIN AUTOMOBILES LTEE
155 ouest, rue St-Charles, Longueuil — 674-4924

MID-TOWN MOTORS LIMITED
1395 ouest, boul. Dorchester — 866-9961

ROCHELEAU AUTOMOBILE LTEE
11251 est, rue Notre-Dame — 645-1651

GARAGE BERTRAND LIMITEE
13533 ouest, boul. Gouin,
Ste-Geneviève-de-Pierrefonds — 626-3931

GMC TRUCK RETAIL BRANCH
5825, Ch. Côte-de-Liesse — 747-5541

DEMISSION

SUITE DE LA PAGE 3

juge à la Cour de Bien-être social, et cela, "avant et après le 6 juin 1966" (date de la prise du pouvoir par l'Union nationale). On lui avait alors demandé de rester en fonction.

Il rappelait aussi au ministre, en termes fort polis, qu'en Education, ce sont les enfants qui comptent d'abord, avant même les processus de démocratisation : ceux-ci doivent être subordonnés au bien des élèves, et si nécessaire, se réaliser seulement par étapes.

"L'enfant, dit-il en citant la Charte des droits de l'enfant des Nations unies, est un sujet de droit et non un objet de droit", c'est-à-dire que les autorités familiales ou scolaires qui s'exercent sur l'enfant doivent le faire pour son bien et non pour le leur propre.

"J'ai pensé, a-t-il ajouté plus tard, qu'il pouvait être utile de rappeler cela . . ."

Le juge Lavallée a aussi rappelé le travail de coopération et de collaboration qui s'est fait depuis quelques années, en partie grâce à ses doubles fonctions de juge et de commissaire, entre la CECM et la Cour de Bien-être social. Il a souhaité que ce travail se poursuive après son départ pour le plus grand bien des jeunes.

Chacun de ses collègues, le président André Gagnon en tête, a tenu à exprimer ses regrets du départ de M. Lavallée. L'annonce de sa démission par le président avait d'ailleurs causé autant d'émotion que de surprise chez les commissaires.

L'un des commissaires, M. Paul-Henri Lavoie, a tenu à profiter de cette occasion pour rétablir certains faits mentionnés de façon incorrecte ou incomplète au cours du débat parlementaire sur le bill 67 à Québec. "Ceci n'a peut-être pas de rapport immédiat avec la démission du juge Lavallée, a-t-il noté, mais il y a certainement un lien indirect quand on songe aux allusions et aux accusations qui ont été lancées contre la CECM et ses dirigeants."

Il a rappelé particulièrement l'établissement à la commission scolaire d'un service d'éducation des adultes et la façon dont le directeur de ce service a été choisi; la façon dont s'est décidée et effectuée la succession de M. Jarry à la présidence; l'attitude du gouvernement et de la CECM au sujet du bill 67; et enfin l'existence d'un système de soumissions pour tous les travaux et achats effectués par la Commission.

FAITS divers

Suspects détenus en rapport avec des vols d'autos

Deux hommes ont été arrêtés et plusieurs autres sont actuellement recherchés par la Sûreté provinciale à la suite de la découverte d'un réseau de voleurs d'autos qui aurait son quartier général dans la cour d'un marchand de ferraille de Lac-Mégantic, en bordure de la frontière de l'Etat du Maine.

Le sergent Albert Brien, de la SPQ, a précisé hier à Montréal que les enquêteurs ont déjà découvert cinq automobiles dont le vol avait été signalé à la police et qu'ils doivent encore examiner des centaines de pièces d'autos dispersées dans la cour du marchand de ferraille suspect.

Une fillette se noie dans la piscine d'un motel

Une Américaine de 8 ans, Rosalyn Willoughly, de Philadelphie, Pennsylvanie, s'est noyée hier vers 17 h. 30 en tombant dans la piscine du motel Rafaël, au 7455, boulevard Montréal-Toronto, dans l'ouest de Montréal. Des policiers ont vainement tenté de ramener l'enfant à la vie en pratiquant la respiration artificielle.

Deux Montagnais victimes de l'onde

ALMA — Deux Indiens de la tribu des Montagnais, MM. Lauréat Dominique, 35 ans, et Joseph Benjamin, 55 ans, se sont noyés, vers 7 h. 30 hier soir, quand le canot dans lequel ils participaient à une course organisée sur la rivière Petite-Décharge, près d'Alma, dans la région du Lac-St-Jean, a chaviré. Les corps des victimes ont été repêchés peu de temps après la tragédie.

Cinq ans de pénitencier à un vrai récidiviste !

TROIS-RIVIERES (J. G.) — Un individu de Trois-Rivières, Paul-Emile Gamache, 51 ans, qui a comparu 126 fois en justice depuis 1930, a été condamné à cinq ans de pénitencier pour un vol avec effraction commis le 29 juillet chez le Dr Massicotte, à Trois-Rivières. Il avait admis sa culpabilité.

Avant de prononcer la sentence, le juge Léon Girard, de la Cour des Sessions de la paix de Trois-Rivières, a tenu à demander à Gamache s'il croyait pouvoir se réhabiliter. "Non !" a répondu le récidiviste, qui était sorti de prison un mois avant que des policiers lui remettent la main au collet pour le cambriolage perpétré chez le médecin.

Vol à main armée de $3,000 à Ste-Julie

STE-JULIE — Quatre bandits, dont l'un était armé d'un revolver, ont pris la fuite en automobile avec une somme de $3,000 après avoir perpétré un hold-up, vers 2 h. 30 hier après-midi, à la Caisse populaire Ste-Julie, à Ste-Julie, comté de Verchères. Personne n'a été blessé au cours de l'incident.

MARCHEURS

SUITE DE LA PAGE 3

communistes, les flics et les généraux, les politiciens et les amiraux, nous vous aimons tous".

Appel au quatre Grands

Avant d'entreprendre cette marche de la paix, le coordonnateur de la manifestation, M. Allan Solomonow, a fait parvenir une lettre aux commissaires des pavillons britannique, français, soviétique et américain, les priant de demander à leur gouvernement de renoncer aux armes nucléaires.

"Un mouvement audacieux en faveur de la paix venant des possesseurs de cette horrible puissance prendrait une signification énorme dans le monde actuel," écrit M. Solomonow.

Les marcheurs de la paix demandent également à ce qu'une rencontre ait lieu entre des membres de leur délégation et les commissaires des pavillons des quatre grandes puissances "afin de discuter des moyens permettant d'assurer la coopération de votre pays et de diriger nos efforts pour aider tous les pays à convertir leurs armes en des outils d'épanouissement de l'humanité".

PANNE

SUITE DE LA PAGE 3

leurs assiettes sur les tables d'un casse-croûte.

Un porte-parole des Chemins de fer nationaux a toutefois déclaré que l'incident n'avait nullement perturbé la circulation.

Graduellement, les techniciens de l'Hydro-Québec sont parvenus à rétablir les circuits endommagés et, à 9 h. hier soir, selon un porte-parole de l'Hydro, tout était rentré dans l'ordre.

L'orage a aussi causé d'autres pannes mineures à LaSalle et dans les quartiers de Pont-Viau et Duvernay, à Laval.

Selon la police, la pluie qui s'est abattue a entraîné l'habituelle augmentation du nombre des accidents sans gravité.

A l'Expo, on n'a rien signalé de fâcheux.

CECM

SUITE DE LA PAGE 3

bligations de $5 millions (consolidation du déficit au 30 juin 1964). Il semble qu'à la fin de la présente année financière, il ne restera plus grand-chose des surplus accumulés, qui au 30 juin 1966 s'établissaient à $18,845,000.

Les autorités de la CECM ont par ailleurs expliqué que le retard dans la présentation des états financiers des dernières années était dû à un changement dans les méthodes de comptabilité.

MARINS

SUITE DE LA PAGE 3

autres syndicats qui représentent plusieurs milliers de travailleurs maritimes du St-Laurent: débardeurs, rouliers, ingénieurs maritimes et officiers de pont. Ces travailleurs ont promis de ne pas franchir les lignes de piquets qui pourraient être établies par le SIMC.

Disparue

Renée Pelletier, 15 ans, du 2151 boulevard Des-Forges, à Trois-Rivières, est disparue depuis le 24 juillet. Elle mesure 5 pieds 3 pouces, pèse 115 livres, a les cheveux châtains, les yeux bruns, et elle porte presque continuellement des verres fumés. Quant on l'a vue pour la dernière fois, l'adolescente portait une chemise brune, un pantalon de toile bleu et des sandales brunes. Toute personne pouvant aider à localiser la jeune disparue est priée de communiquer avec le lieutenant Grefford, du Bureau des personnes disparues, en composant : 872-5367, à Montréal, ou avec le lieutenant-détective J.-M. Hubert, en composant : 374-3535, à Trois-Rivières.

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Miss Souveraineté

Une représentante du plus petit Etat des Caraïbes a été accueillie, hier, par la direction du plus petit kiosque de l'Expo. Il s'agit de Mlle Barbara Walton, âgée de 24 ans, qui a été couronnée Miss Souveraineté à l'occasion de l'accession à l'indépendance des îles St. Kitts, Nevis et Anguilla, le 27 février dernier. La population du nouvel Etat est d'environ 58,000 habitants. Hier, Mlle Walton était au kiosque aménagé à l'entrée du pavillon d'Air-Canada où elle s'est fait un plaisir de viser les passeports des visiteurs.

Trois jeunes filles de Milwaukee viennent à l'Expo à bicyclette

par Nicole Mongeau

Qui a dit que les jeunes filles manquaient d'audace ? Qu'elles n'avaient pas, autant que leurs frères, l'esprit d'aventure. Quelles préféraient attendre tranquillement le prince charmant plutôt que de visiter "le vaste monde" comme aurait si bien dit le Survenant.

Trois jeunes Américaines viennent de prouver le contraire en se rendant de Milwaukee (Wisconsin) à Montréal et ce... à bicyclette. Oui, à bicyclette, en roulant de quarante à quarante-cinq milles par jour.

Connie Kleingartner, 19 ans, de Minot (Dakota Nord); Susan Cottrell 22 ans de Détroit; et Cillie Ravitz, 21 ans, de Washington parlaient, en effet, le 6 juillet dernier de Milwaukee pour atteindre la métropole vers la fin de l'après-midi de lundi.

Elles sont arrivées fourbues, mais extrêmement heureuses de leur exploit et surtout enchantées de l'accueil chaleureux reçu tout au long de leur route

Les trois amies se sont connues au cours de l'été dernier alors qu'elles étaient attachées à un organisme domestique de paix appelé "Vista", groupement engagé dans la lutte contre la pauvreté Gagnées par la publicité qu'elles ont lue un peu partout dans leur pays et surtout dans les grands magazines elles ont décidé de venir dans cette Terre des Hommes dont on parlait tellement "at home".

Pour ne rien perdre du paysage

Un ami commun leur a suggéré de faire la route à bicyclette afin de ne rien perdre du paysage. C'est alors qu'elles se sont procuré une rapide et légère bicyclette environ deux mois avant leur voyage et que, chaque fin de semaine, "elles se faisaient les muscles pour s'entraîner".

Au début du mois, nanties de leurs bagages réduits évidemment à celui du campeur, et de $300 chacune, elles ont traversé le Michigan jusqu'à Port Huron, puis se sont rendues à Stratford par le pont Blue Water.

Les jeunes voyageuses sont restées deux jours à Stratford pour assister à une partie du festival car elles ne tenaient pas à "accomplir d'exploit au sens littéral du mot". Elles étaient en vacances et désiraient surtout en profiter.

De là, elles tentèrent de se rendre au fameux "Kitchener Market", mais ne purent rien voir car le marché n'ouvrait que trois jours plus tard.

Elles se rendirent donc à Toronto et rencontrèrent M. Larivière, frère de leur hôte actuel dans un camp de camping à Coteau du Lac. Elles avaient avalé 650 milles de routes plus quelque 200 milles par train afin de sauver du temps pour visiter la capitale fédérale et quelques autres endroits historiques.

Aucun ennui grave

Nos trois intrépides jeunes voyageuses n'ont vraiment connu aucun ennui grave sauf une crevaison à Brockville et un "stampede" de vaches qu'elles ont dû fuir à toute vitesse après s'être amusées à beugler pour rompre la monotonie de leur voyage

Arrivées à Kingston en pleine nuit, le trio ne pouvait évidemment se loger. Elles ont dû accepter de dormir sur le plancher que le maître de la gare avait gentiment recouvert de journaux à leur intention. "Il fallait le voir venir nous réveiller dès sept heures, raconte Connie, car les banlieusards commençaient d'arriver et d'enjamber par-dessus nous pour attraper leur train."

Connie, Susan et Gillie sont ravies de l'hospitalité qui leur a été partout accordée. Leur budget ne leur permettant pas de loger dans les hôtels, elles ont dormi dans des parcs, sur des vérandas et le long des routes. "Tous les trois jours, environ, nous nous offrions un abri dans une maison de chambres pour touristes afin de nous faire une petite toilette. Nous louions une chambre avec lit double et nous jouions aux cartes, la perdante dormant sur le plancher", explique Susan dans un éclat de rire.

Un passeport de sept jours

Elles ont acheté un passeport de sept jours car il leur semblait impossible de visiter pareille exposition dans un jour ou deux. Passeport qu'elles se sont procuré à Sarnia, à la Banque de Montréal.

Pendant ce temps, elles habitent toutes trois chez M. et Mme Charles Larivière, de la 4e avenue à LaSalle. Descendant de leur autobus, lundi soir, Gillie s'aperçut qu'elle avait perdu la ceinture spéciale qu'elle portait ainsi que tous ses papiers d'identité, ses chèques de voyageurs ainsi que quelques dollars en argent.

Elle retrouvait le tout le lendemain matin chez une dame voisine, habitant la 6e avenue. Nous les avons rencontrées, hier, chez leur hôtesse, Mme Larivière qui leur a offert gracieusement le gîte. Comme les représentants de LA PRESSE se rendaient ensuite à l'Expo pour leur travail, les jeunes filles ont accepté de partager la voiture et se sont rendues à bord du Bluenose II où deux d'entre elles ont donné leur sang à la Société canadienne de la Croix-Rouge qui y tenait une clinique.

Exercice et appétit

Nos trois joyeuses aventurières ont avoué qu'elles avaient perdu quelques livres au cours de leur voyage mais que cela ne durerait pas car elles aimaient trop les pâtisseries françaises

D'ailleurs, tout au long du trajet qui les menait à l'Expo, les jeunes filles se sont enquises où elles pouvaient le mieux manger dans la Terre des Hommes.

Renseignements notés sur leur carnet de voyage, elles ont annoncé fièrement qu'elles reprenaient la route dès la semaine prochaine pour se rendre à Québec par le "Chemin du Roy" et qu'elles visiteraient chacun des endroits historiques avant de retourner chez elles par train.

Gillie retournera au Collège, Connie y commencera des études supérieures et Susan, travailleuse sociale diplômée, travaillera à Détroit.

Elles ont dépensé la moitié de leur petite fortune jusqu'à présent et ont dû faire venir chacune $85 afin d'acheter quelques petits souvenirs pour leurs parents et amis.

l'expo en BREF

par Germain TARDIF

Un anniversaire pour les Indiens

● La direction des Evénements spéciaux n'en revenait pas de sa surprise, lorsqu'elle apprit que la Journée des Indiens d'Amérique coïncide avec l'anniversaire du Massacre de Lachine, qui eut lieu les 4 et 5 août 1660. Elle s'est empressée de déclarer que ce n'est pas l'Expo, mais les Indiens eux-mêmes qui ont choisi la date et que l'Expo l'a acceptée.

Du vrai blé d'Inde de vrais Indiens

● A quelques pas du pavillon du Canada, le commissaire général adjoint du pavillon des Indiens d'Amérique a semé un petit enclos de maïs indien. "Du vrai de vrai", affirme M. Russell Moses. Les tiges ont maintenant cinq semaines et sont en excellente voie d'atteindre leur maturité. Le maïs provient de la ferme de l'oncle de M. Moses, dans la réserve indienne des Six Nations, près de Brantford, en Ontario.

Louis XIV, Colbert et la Nouvelle-France

● Les officiers du croiseur Colbert, à bord duquel le général de Gaulle avait effectué sa traversée de l'Atlantique pour visiter le Québec, ont distribué à quelques journalistes, un petit fascicule illustré dans lequel on parle, notamment, de l'intérêt que porta le ministre Colbert à la Nouvelle-France, sous Louis XIV. On y précise que Colbert sut nommer des personnages compétents pour gouverner, administrer et faire progresser l'Amérique française du Nord, personnages tels que Jean Talon, Frontenac et le marquis de Tracy.

Réunion de savants atomistes à l'Expo

● Le Centre du commerce international à l'Expo a organisé une réunion de savants atomistes. Quelque 160 membres de l'Association artistique et culturelle du Commissariat de l'énergie atomique de France se réuniront, samedi, à 17 h., à l'Auditorium Dupont, dans l'île Ste-Hélène. Le conseiller scientifique adjoint de la Commission canadienne de l'énergie atomique, M. P.-H. Hamel, donnera une causerie qui portera sur les réalisations canadiennes dans le domaine de l'atome.

La participation du Maroc à l'Expo

● Les prochains jours mettront en évidence la participation du Maroc à l'Expo 67. Signalons, tout d'abord, que c'est aujourd'hui qu'a débuté l'exposition philatélique marocaine, dans le pavillon du Maroc, exposition qui durera deux semaines. Quant à la journée nationale de ce pays, elle aura lieu mercredi prochain. La troupe de Ballet folklorique du Maroc y participera en se produisant à la Place des Nations. Ce groupe donnera également un spectacle au Théâtre de Port-Royal, lundi, mardi et mercredi.

Festival de folklore canado-japonais

● Les temples bouddhistes de Montréal, Toronto et Hamilton présenteront un festival folklorique japonais "O Bon Odori", demain, à 19 h., au kiosque "E". Cet événement constitue une façon, pour les Japonais canadiens de célébrer le centenaire du Canada. La légende "O Bon" date de 2,500 ans et constitue maintenant la partie joyeuse d'une semaine de prières et de méditations sur le caractère futile des biens matériels. Le programme comprendra 10 danses et un numéro spécial plus élaboré. Les organisateurs ont fait venir du Japon, des décors et des costumes traditionnels pour ce festival.

Démonstration de démolition sous-marine, à l'Expo

Le USS Beverly Reid, transport de troupes américain qui est arrivé dans le port de Montréal, avait à son bord six hommes-grenouilles, membres d'une célèbre équipe de démolition sous-marine.

Au cours de leur visite, ces hommes-grenouilles expliqueront au public les différents genres d'équipement dont ils se servent pour la guerre sous-marine ainsi que les techniques qu'ils utilisent.

Le Beverly Reid, de passage à Montréal dans le cadre de l'Expo 67, appartenait à la catégorie des destroyers d'escorte. Classé plus tard comme transport de troupes, il fut mis en réserve en 1947. Il y a un an, il subit des transformations ultra-modernes et depuis, il est spécialement affecté à l'entrainement et aux expériences sous-marines.

Après un stage d'une semaine à l'Expo, le Reid rejoindra l'unité Amphibie de la flotte américaine de l'Atlantique. D'une longueur de 306 pieds et jaugeant 2,130 tonneaux, il est commandé par le lieutenant-commandant A.G. Hennessey Jr., de Philadelphie, Penn.

Les membres de l'équipe de démolition sous-marine doivent s'astreindre à un rigoureux entrainement durant 24 semaines avant d'en devenir membres. La sixième semaine de ce long entrainement s'appelle la semaine de l'Enfer. Les aspirants doivent subir les épreuves suivantes : courses obligatoires pendant la nuit; marches dans la boue, les marécages, le sable et sur les plages en transportant de lourds canots en caoutchouc; des compétitions exténuantes; des courses à obstacles; des heures durant d'exercices de culture physique et une expédition d'une durée de seize heures à travers des terrains accidentés et parsemés d'explosifs contrôlés.

La file indienne à l'Expo: le cauchemar des Américains

Les problèmes de logement pour les visiteurs américains à l'Expo 67 sont dépassés par le problème d'attente pour visiter les pavillons, déclare un porte-parole à l'emploi d'une compagnie de relations extérieures de New York.

La compagnie Wolcott, Carlson et Co. Inc., s'occupe de la publicité de l'Expo aux Etats-Unis. Elle reçoit diverses requêtes de la part d'Américains qui désirent visiter l'Expo.

"Au cours des derniers 60 ou 90 jours, nous avons reçu 10 fois plus d'appels de la part de gens qui désiraient éviter les longues queues à l'entrée des pavillons", a déclaré ce porte-parole.

Les touristes américains se demandent par quel moyen ils peuvent entrer dans certains pavillons très populaires, comme le Labyrinthe, la pavillon tchèque et la pavillon du Téléphone.

La plupart des demandes sont faites par des hommes d'affaires qui désirent passer la fin de semaine à l'Expo. Malheureusement, cette compagnie ne peut rien faire pour obvier à cet inconvénient.

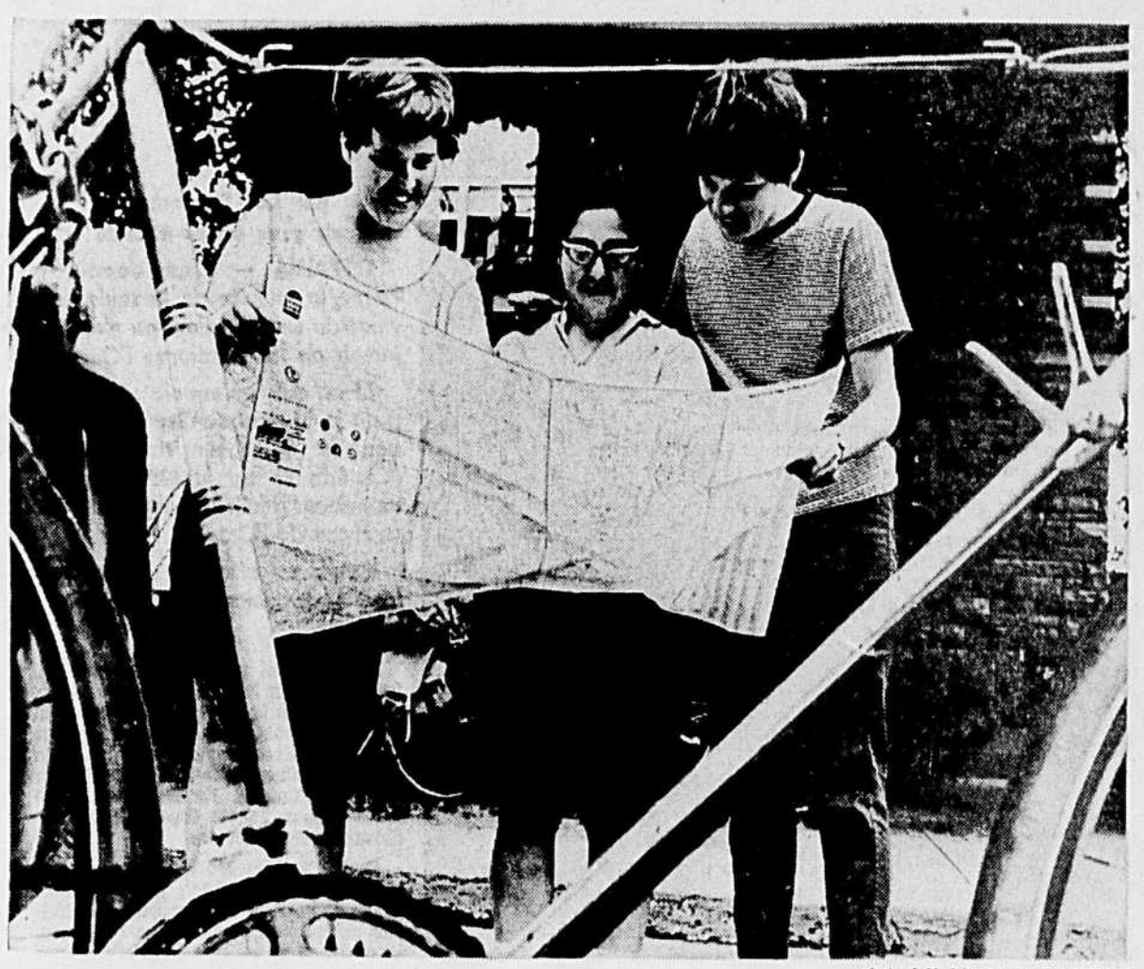

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

L'Expo, c'est sur la carte !

Les cartes routières sont précieuses quand on voyage. Surtout quand la route est faite en bicyclette. C'est pourquoi on la consulte souvent, le temps de se dégourdir les jambes et de faire un peu reposer les muscles de ses mollets. On voit ici à gauche, Connie Kleingartner, 19 ans, au centre, Cillie Ravitz, 21 ans et, à droite, Susan Cottrell, 22 ans, qui sont arrivées ces jours derniers à Montréal en vue de visiter la Terre des Hommes.

photo Michel Gravel, LA PRESSE

Le premier ministre de la Jamaïque, M. Hugh Shearer, en compagnie de Son Exc. M. Pierre Dupuy

Sur un rythme de calypso, journée de la Jamaïque

par Claude GRAVEL

Un premier ministre de 44 ans qui danse le calypso sur sa chaise et se frappe joyeusement dans les mains au rythme du "Blue Beat", un orchestre qui lance un ska jamaïquain ou un mento à vous en donner des fournis dans les jambes, des danseurs endiablés aux pieds et au torse nus, des milliers de spectateurs décontractés qui acceptent comme des frères les centaines de Noirs présents, c'est la journée nationale de la Jamaïque, à l'Expo, journée consacrée à la musique, au rire et au soleil.

La Place des Nations, après les discours de la matinée et l'accalmie de la mi-journée, a connu un de ses moments les plus sympathiques depuis l'ouverture de l'Exposition universelle de Montréal. Pendant que les nuages se battaient avec le soleil, les Danseurs de la Jamaïque, l'orchestre "Byron Lee and the Dragonaires", le "Fratz Quintet" et les "Blue Busters" ont offert à une foule nombreuse un spectacle où se mêlaient le folklore traditionnel et les danses modernes de ce petit pays de la mer des Antilles.

La joie de vivre s'empare du protocole

M. Hugh Shearer, le premier ministre de la Jamaïque, a apporté un peu de la joie de vivre de son peuple aux protocolaires cérémonies d'une journée nationale. Bâti en athlète, décontracté, cet ancien journaliste a discuté pendant quelques minutes avec quatre soldats de la garde d'honneur du Royal 22e Régiment, alors qu'il en faisait la revue hier matin, chose que font rarement les présidents de délégations.

En arrivant au pavillon de son pays, — où furent servies de délicieuses boissons nationales — il a enlacé une dizaine de jeunes hôtesses, serré les mains des cadets jamaïquains qui l'avaient reçu, ne repoussant personne, accueillant. Et au cours du spectacle, il a entraîné le commissaire général de l'Expo dans cette ronde, un Pierre Dupuy qui a un moment distrait la foule en se frappant lui aussi dans les mains.

Et l'hymne national

Une seule ombre au tableau : l'hymne national de la Jamaïque ne fut pas joué à la Place des Nations, ce qui a eu pour résultat de vexer sérieusement des journalistes de ce pays.

Quelques stations de radio auraient même diffusé la nouvelle, y voyant sans doute là un accroc majeur aux bonnes manières.

Renseignements pris auprès du chef du protocole de l'Expo, la chose était tout à fait normale. On ne joue l'hymne national que pour un chef d'Etat, a-t-il expliqué, et M. Shearer, étant un premier ministre, ne peut être, "protocolairement parlant", considéré comme un chef d'Etat.

Dans le discours qu'il a prononcé, le président de la délégation jamaïquaine a souhaité que s'établisse la paix dans le monde, soulignant le rôle que le Canada et son pays peuvent apporter dans cette grande oeuvre. Il a dit espérer que se réaffirment les bonnes relations entre le Canada et la Jamaïque.

Plusieurs raisons d'aimer la Jamaïque

Le commissaire général de l'Expo, M. Dupuy, a noté que les Canadiens ont plusieurs raisons d'aimer la Jamaïque. "Elle est, a-t-il notamment dit un refuge contre les rigueurs de l'hiver. C'est pourquoi ils y viennent en grand nombre. C'est pourquoi ils pourront y venir davantage grâce à la rapidité des communications aériennes. Nous devenons en quelque sorte des oiseaux migrateurs suivant le rythme des saisons. Nous ne pourrons, a conclu le commissaire général, que nous réjouir de voir les relations entre nos pays se développer et prospérer de plus en plus, chaque jour."

LA PRESSE

CALENDRIER DE L'EXPO

AUJOURD'HUI

PLACE DES NATIONS

16 h 30 A deux reprises, soit à 16 h 30 et 18 h 00, quinze "Pieds-Noirs", neuf "Cris" et un "Ogibway" présenteront un "Pow-Wow" tel qu'il est vécu chez les Indiens de l'Ouest du Canada.

PAVILLON DE L'URSS

14 h 00 Le professeur N. Gontcharenko prononcera une conférence sur le cinquantième anniversaire de la culture et de l'art soviétiques, dans la salle de cinéma.

AUDITORIUM DU PONT

14 h 00 Sous le thème esprit et matière, la série Connaissance 67 présentera ces films scientifiques : "Vesale", "Miroir dans le ciel", "Facettes de la recherche", "Cité savante", "Le grand secret", "Linne". Ce programme durera jusqu'à 17 h 00.

PAVILLON DU CANADA

14 h 30 Tous les jours sauf le jeudi, trente-cinq musiciens, sous la direction de Paul de Margerie, présentent un répertoire léger de marches, valses, arrangements de sélections classiques et populaires aussi bien que des compositions canadiennes.

PAVILLON DE L'ALLEMAGNE

14 h 30 Jusqu'au samedi 5 août, Marleen Burke produira des spectacles de marionnettes à l'auditorium du pavillon.

PAVILLON DE L'URSS

15 h 00 Dans la salle de cinéma, les couturiers de Kiev présenteront leurs dernières créations à 15 h 00 et 17 h 00.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

15 h 00 A l'Agora, la troupe folklorique de Ramon Zelos chantera et dansera la musique populaire cubaine.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

16 h 30 Spectacle au Café-dansant avec Rod Constantine, "Folksinger" américain.

17 h 00 Au Cinéma-théâtre, M. David Istac, Mlles Alanis Obomsawin et Daphne Kelgard participeront à une rencontre où l'on discutera du thème : "Les Indiens dans leur propre pays aujourd'hui... et demain". Il y aura traduction simultanée.

PAVILLON DU MAROC

17 h 00 Une conférence de presse aura lieu au pavillon pour présenter le programme de la journée nationale du Maroc, le 9 août, l'exposition philatélique marocaine qui commence aujourd'hui au pavillon même, ainsi que le ballet folklorique du Maroc.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

20 h 00 Les amateurs de jazz sont invités à venir entendre le saxophoniste Nick Ayoub et le tromboniste Butch Watenaby, au Café-dansant.

KIOSQUE A MUSIQUE "E"

21 h 00 Au cours du mois d'août, l'Orchestre symphonique de Montréal donnera une série de concerts sur l'emplacement de l'exposition. Les 4, 5 et 6 août ,elle débutera avec les grands airs d'opéra, sous la direction de Wilfrid Pelletier, Soulignons que samedi, en plus de la représentation de 20 h 00, il y en aura une autre à 16 h 00.

DEMAIN

JOURNEE DE L'ONTARIO

PLACE DES NATIONS

14 h 30 Le premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, assistera à la cérémonie officielle qui aura lieu à 14 h 30, Place des Nations.

18 h 30 et 20 h 30 Un spectacle gratuit sera présenté Place des Nations; 1,200 personnes y participeront. Il s'agit de vingt-six groupes folkloriques de chanteurs, danseurs et musiciens représentant les diverses communautés ethniques de la province.

AUDITORIUM DU PONT

10 h 00 De 10 h 00 à 12 h 00, la série Connaissance 67 présentera les films scientifiques suivants : "1...2...3", "Four Line Conics", "Projective Geometry I : On the Topology of the Projective Plane", 'Non-Euclidean Geometry I-II : Movements of the Hyperbolic Plane", "Statistic Quality Control I : Control Cards", "Plucked Strings", "Progressive and Stationary Waves".

LAC DES REGATES

10 h 00 Les avironneurs qui participent actuellement aux Jeux panaméricains à Winnipeg, prendront part aux courses, au lac des Régates, qui permettront de déterminer l'équipe canadienne championne. Les courses débuteront samedi à 10 h 00, et dimanche à 13 h 30.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

12 h 30 Pour la journée de l'Ontario, le Cinéma-midi projettera : "Toronto Jazz", de Don Owen (1963), et "The Stratford Adventure" (1954), deux moyens métrages produits par l'ONF.

AUDITORIUM DU PONT

13 h 00 Dans le cadre des conférences et démonstrations scientifiques pour les jeunes, le Dr G.F.D. Duff, de l'Université de Toronto, fera un exposé sur les mathématiques. Pour illustrer cette conférence, on projettera par la suite : "The Cardioid", "A Pair of Paradoxes", "Fundamentals of Mechanical Vibration", "Dihedral Kaleidoscope".

PAVILLON DE L'URSS

14 h 00 Toutes les personnes intéressées aux questions soviétiques, ne voudront pas manquer la conférence du professeur A. Mirtchan sur le système politique et social de l'Union soviétique, dans la salle de cinéma.

PAVILLON DU CANADA

14 h 30 Kenneth Gilbert sera à l'affiche du théâtre du pavillon les 5 et 6 août pour y donner deux récitals de clavecin, dont le programme comprendra des oeuvres de Handel, Bach, Couperin, Rameau et Barbara Pentland.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

15 h 00 Au Cinéma-théâtre, Robert Gadouas récitera des poèmes de Paul-Marie Lapointe et de Paul Chamberland. Walter Boudreau et ses musiciens collaboreront également à ce 'Jazzpo".

PAVILLON DE L'URSS

15 h 00 La mode de Kiev sera à l'honneur aux défilés de 15 h 00 et 17 h 00, dans la salle de cinéma.

KIOSQUES A MUSIQUE "E"

16 h 00 Sous la direction de Wilfrid Pelletier, l'Orchestre symphonique de Montréal interprétera les grands airs d'opéra, à 16 h 00 et 21 h 00.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

16 h 30 Le "Folksinger" américain Rod Constantine donnera un spectacle au Café-dansant.

17 h 00 MM. Paul Krassner, attaché à "The Realist Magazine", Charles Barber et Jim Carter, de la Colombie-Britannique, participeront à une rencontre où l'on discutera du mouvement "Hippie". Il y aura traduction simultanée.

AUDITORIUM DU PONT

17 h 00 La commission de l'énergie atomique de France se réunira à l'auditorium de 17 h 00 à 18 h 30. A cette occasion, M. P. H. Hamel, conseiller scientifique adjoint à la Commission canadienne de l'énergie atomique, adressera la parole aux délégués français.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

20 h 00 Au Café-dansant, le saxophoniste Nick Ayoub et le tromboniste Butch Watenaby s'uniront dans un "Jam-session".

21 h 30 Au Cinéma-théâtre, Woodie King et sa troupe "Mobilization for Youth" présenteront "The in-Crowd", "Charades on East Fourth Street" et "Jazz and Poetry".

24 h 00 Pour l'ouverture de la journée jeunesse, le 6 août, le Cinéma-minuit présentera un long métrage américain de Jerry Soll, "Sons and Daughters", réalisé en 1966.

KIOSQUES A MUSIQUE

11 h 00 "A" Moravian Slovak Dancing Circle, de Toronto. Reprise à 15 h 00.
11 h 15 "E" Choeur Vaudreuil Soulanges, de Dorion. Reprise à 16 h 30.
12 h 30 "E" Musical Youth International, du Michigan.
13 h 00 "A" Cathedral Girls' High School Band, de Hamilton. Reprise à 17 h 00.
13 h 00 "C" Reagan High School Madrigals, du Texas. Reprise à 17 h 30.
13 h 30 "B" Men of the Deeps de la Nouvelle-Ecosse. Reprise à 17 h 30.
14 h 00 "D" The Raving Mad, de Montréal. Reprise à 17 h 00.
14 h 00 "E" La Fanfare de l'Expo.
15 h 30 "B" Maple Leaf Almrausch Club, d'Ottawa.
17 h 40 "E" Bon Odori, de Montréal, Hamilton et Toronto. Reprise à 19 h 00.
18 h 30 "A" Royal Canadian Navy Band.

Nous sommes en pleine révolution, non seulement aux Etats-Unis mais dans le monde entier – *Belafonte*

par André Luchaire

Inutile de demander à Harry Belafonte, le prestigieux artiste noir américain, s'il aime ses enfants, s'il aime son métier de papa : il s'est assis à une table de la "Boite à chansons" du Village Canadien, après avoir assisté au spectacle nautique de la Ronde, hier après-midi, et deux de ses enfants ne cessent de venir lui parler et de se faire cajoler par lui.

— Bien sûr ! N'existons-nous pas pour cela ? répond-il avec un sourire heureux et bon. Il est d'ailleurs en pleine forme, et respire la santé et le bonheur.

Mais les joies de la famille ne l'empêchent pas de penser au monde et à ses problèmes.

— Non !... D'abord il y a toujours des problèmes... et il faut les affronter...

Même par la violence ? Harry Belafonte croit-il à la violence ?

— Au fond, non — mais je la crois nécessaire parfois... On ne fait pas de révolution sans casser quelque chose... Or, nous sommes désormais en pleine révolution, car ce qui se passe en ce moment, non seulement aux Etats-Inis, mais dans le monde entier, c'est une révolution...

"Pourquoi cela ? Parce qu'on dénie à des êtres humains leurs droits les plus élémentaires..."

— Pas question... je ne crois pas à la séparation...

"Voyez-vous, je suis un universaliste... je crois à la fraternité universelle, aux Nations unies... et à un futur président des Nations unies — mais peut-être, au fait, qu'il en faudrait plus d'un !...

Croit-il à une entente possible entre Blancs et Noirs ?

— Cela dépend surtout des Blancs... car en réalité il n'y a pas de problème noir — il y a un problème blanc !...

"Les Blancs voudront-ils considérer les Noirs comme leurs frères, et leur accorder exactement les mêmes droits ? Voilà le problème."

Et que penser d'une solution de partage — dont on parle depuis quelque temps : la constitution de deux ou trois Etats américains en Etats noirs ?

"Je crois en outre qu'il faut savoir plusieurs langues... l'anglais, l'espagnol..."

Et le français ?

Harry Belafonte cligne de l'oeil, puis me souffle :

— Je suis en train de l'apprendre... mais ne le dites pas !

A peine le temps de lui extorquer un autographe — et il a bondi comme une gazelle, dehors, pour aller poser gentiment devant un photographe, entre deux maisons typiquement canadiennes-françaises aux murs étincelants de blancheur, toujours souriant.

Qu'il devait faire bon flâner hier parmi les foules joyeuses et bigarrées de l'Expo, sans autre souci que de profiter de quelques heures de répit dans une existence placée sous le signe du travail et de la lutte.

Discussion sur le phénomène hippy

Le pavillon de la Jeunesse — tiendra **demain 17 heures** un débat sur le phénomène social des **Hippies.**

Plus précisément, il s'agira d'une discussion sur le rejet par les jeunes de l'hypocrisie adulte, de l'usage des drogues, la dénonciation d'un système scolaire jugé inadéquat, le retrait social et l'anarchie, la sexualité et les love-in, etc...

Pour en parler d'abondance et provoquer ainsi les réactions de l'auditoire un journaliste américain **Paul Krassner,** directeur de la revue satirique et de constestation The Realist, columnist aux revues Ramparts et Cavalier Magazine, collaborateur occasionnel aux revues Playboy et Mad, a été invité.

Il a publié à New York "Impolite Interviews", une sélection des entrevues qu'il fit au Playboy Panel. Il est directement engagé dans ce qu'on appelle la nouvelle gauche et la révolution psychédélique. Il est contre la guerre du Vietnam, pour une nouvelle loi sur l'avortement et aime l'odeur de la vanille. Il sera encadré dans la discussion par Charles Barber et Jim Carter, deux Hippies de la Colombie-britannique.

Changement de programme

● Le grand festival d'été offert dans le cadre de l'Expo et qui s'intitule "Rendez-vous des Finlandais du Canada" sera présenté, dimanche, à la Palestre Sainte-Hélène et non au kiosque "E" comme on l'avait annoncé plus tôt. Miss Scandinavie (Mlle Satu Ostring) y sera maitre de cérémonie.

Il faudrait bien restituer le Canada aux Indiens

par Pierre Olivier

La vie d'un billettiste (dépersonnalisé) est la plus ordinaire qui soit. Puisqu'elle ressemble, tout simplement, à celle de tout le monde — à une exception près, celle de lire, tous les matins, les journaux pour voir ce que les autres ont déjà (est-il permis de dire hélas) écrit.

La vie d'un billettiste de l'Expo est tout aussi ordinaire, même si le menu — rose, ou noir, selon l'humeur de la journée — est parfois des plus indigestes. Par abondance. Et par richesse. (1)

Ainsi, ai-je pensé, hier, me nourrir :

● de banques suisses — ce que j'aurais sans doute fait si l'argent n'avait le désavantage de me rendre particulièrement triste en me faisant constamment souvenir que je n'en ai pas;

● ● de beauté(e)s vénézuéliennes — ce que j'aurais sans doute fait si le deuil ne se portait si mal et si la compagnie de la mort ne m'était à ce point antipathique;

● ● ● de soleils et de sables jamaïquains — ce que j'aurais sans doute fait s'il m'avait été possible d'écrire plus de trois lignes sur un premier ministre qui danse le calypso (au rythme de "Byron Lee and the Dragonaires" et des "Blues Busters"), tout en demeurant assis sur son fauteuil à côté d'un commissaire général dont le flegme est proverbial; etc., etc.

Sans parler d'une idée très farfelue qui m'est venue en lisant un article paru dans LA PRESSE et qui consistait à faire danser les "10 petits nègres" d'Agatha Christie (2) *Place d'Afrique — ce que j'aurais sans doute fait s'il n'y avait que 10 pays africains représentés à l'Expo.*

Tout cela pour dire qu'en désespoir de cause j'ai dû me rabattre sur les Indiens du Canada dont la Journée est célébrée aujourd'hui. Avec d'autant plus de plaisir que mon idée me semblait riche d'avenir. Me semblait...

Pourquoi, me disais-je, ne pas restituer le Canada aux Indiens ? Il s'agirait évidemment d'un geste symbolique puisqu'il suffirait d'évacuer, à la fin de l'Expo, l'extrémité ouest de l'Ile Notre-Dame où sont rassemblés aujourd'hui les pavillons du Canada et des provinces qui le constituent encore pour en faire cadeau (!) aux Indiens.

Histoire de leur prouver, et de nous prouver à nous-mêmes, que nous savons reconnaitre nos erreurs et que nous ne demandons pas mieux que de les réparer... dans les limites du possible.

J'aurais naturellement élaboré mon idée (en prévoyant par exemple la création d'un Grand conseil indien qui pourrait siéger dans leur pavillon actuel, etc., etc.) si je n'avais brusquement compris que la "mauvaise conscience" (et comment ne pas avoir "mauvaise conscience" en Amérique en pensant aux Indiens) est mauvaise conseillère puisqu'elle consiste tout au plus à vouloir corriger ses vices en en (ou en s'en) inventant d'autres.

Et que, fiers de notre magnanimité, nous aurions tôt fait de remplacer notre "mauvaise conscience" actuelle par une "bonne conscience" et d'oublier le passé. Une fraction d'île, c'est bien peu... après tout.

(1) *Je ne puis m'empêcher d'évoquer une passage du dernier roman de Mario Picchi ("Le héros du Pincio", Denoël) :*

"(...) "Mais tu sens ?" Ce n'est plus la même odeur, on dirait maintenant un parfum de violette. "C'est le tout dernier sorti, dit Ernesto; seuls les gens éminents peuvent l'utiliser car il coûte très cher. Il s'appelle Fleur-Sauvage. Suppositoires. Indispensables après un repas abondant. Application facile, cinq parfums différents. On m'en a offert un. — Il sourit. — La nature est trop envahissante, il faut la corriger." "

(2) *Titre d'un roman policier dont les 10 personnages, vivant isolés sur une île, périssent assassinés. Je vous le conseille très fortement.*

Le billet de l'Expo

LOUEZ UNE AUTO 1967 ou UN CAMION
STANLEY RENT A CAR - TRUCK
SHERBROOKE et METCALFE
Tél. 288-0111
6061A CÔTE-DE-LIESSE
Face au Skyline Hôtel
Tél. 342-1944

Essayez-la aujourd'hui... elle sera votre favorite demain.

toujours la supérieure

Belvedere offre des certificats d'argent-éclair*
$5000 $500 $100 $10

exclusif au Québec
Et pourtant . . . la plupart les fument surtout parce qu'ils les aiment! Pour ceux qui ont *tout* ce que les certificats de cadeaux-éclair que contiennent les paquets de Belvedere leur permettent de gagner: une Mercury Cougar, un téléviseur en couleur, etc . . . il est un nouveau certificat de Belvedere qui leur permettra d'obtenir *tout* ce qu'ils désirent: de l'argent! Oui, en exclusivité dans le Québec vous trouverez maintenant dans vos paquets de Belvedere des certificats d'argent-éclair d'une valeur de $10 à $5,000.
*En plus des certificats de cadeaux-éclair!

la vie féminine

Par ses couleurs éclatantes, la mode canadienne automne-hiver chassera l'ennui des jours froids

par Michèle BOULVA

Pour un défilé d'avant-garde, c'est un défilé d'avant-garde ! Décor surprenant : barres horizontales, verticales, roulettes multicolores, du bleu, du rouge, du jaune, du vert, de l'orange ! Musique de marche, chansons de folklore canadien, jazz ! De tout, pour tous les goûts ! "Le grand Boum de la mode canadienne" éclate au théâtre en plein air du Pavillon canadien tous les jeudis à 14 heures 30 jusqu'à la fin de l'Expo.

La mode automne-hiver de l'année du Centenaire, présentée hier en primeur, efface l'ennui des jours froids par des couleurs pétillantes, des imprimés, des quadrillés, des tartans, des rayés jamais égalés ! C'est à se demander si les couturiers n'ont pas tout simplement voulu oublier les misères de l'hiver. On revient évidemment à la réalité en découvrant les magnifiques manteaux de fourrure "Arc en ciel sur la Toundra" ! Les visons canadiens, le renard, le castor se font une chaude lutte pour obtenir l'admiration du spectateur ébahi !

Avant chaque groupe de créations, un mannequin tout de rouge habillé s'élance, court, bondit, sourit, brandissant une pancarte qui annonce le prochain feux d'artifice de jupes, de robes, de manteaux, etc...

Manteaux et capes

Sur une plate-forme surélevée, quelques danseurs et danseuses se relaient pour amuser le public de mimes et de sauts burlesques. D'abord, une armée de manteaux de tous les tons de rouges, du plus rose au légèrement tangerine, empruntant parfois l'air "petite fille", parfois le sévère du cosaque, parfois le sérieux du militaire. Mini, au genou, au mollet, ou à la cheville, le manteau surprend et amuse par mille détails que l'on retrouve d'ailleurs aussi dans les robes, les ensembles sport et d'intérieur : ceintures basses, ceintures à la taille plus ou moins serrées, col droit très haut ou à peine visible, zips, doubles boutonnages, etc...

Une agréable surprise : les capes envahissent à nouveau le monde de la mode masculine et féminine. "Zippées" à l'avant, col droit cachant la moitié du visage et recouvrant des robes aux larges rayures orange-noire-mauves, ou vert-noire-mauves, ou encore jaune-mauve-noires, des capes d'un orange éclatant. Pour les messieurs, des capes imperméables en popeline beige.

Accompagnant les ensembles robes et vestes, très populaires pour la saison qui vient, des chapeaux "western" ou mousquetaire, des cannes, des bas à mi-jambes, des foulards à énormes pompons !

Eclat, puis sobriété dans les couleurs

Le noir ! Dramatique ! Puis romantique ! Enfin, sauvage ! De la robe de cocktail à l'imperméable coquet, du noir toujours nouveau ! Un ensemble robe-manteau, la robe est vert émeraude sous un manteau noir. Robe et veste, chemisier, jupe et veste, robe noire avec col Claudine et poignets contrastants, et pour le cocktail, mille volants noirs toujours !

Et magnifique! Piquant! Un ensemble du soir : robe et manteau longs noirs. Large ceinture fermée d'une boucle argent incrustée de pierreries. Doublure turquoise frappant.

L'orchestre varie le rythme et les tartans s'échappent un à un ! Jupe jaune, vert et rouille accompagnée d'un gilet jaune. Une autre, orange, vert olive, avec une veste identique. Les blouses à volants Louis XIV ajoutent une note pittoresque avec les bas à mi-jambes blancs.

"Zone neutre" souligne l'importance du beige, du blanc, du gris, du brun dans les manteaux d'allure militaire, les chemisiers à col chinois, les capes longues et... les vestons très longs de ces messieurs.

"Opération tonnerre !" Une idée de génie : les mannequins en patins-à-roulettes ! Le saute-mouton !

Si l'on retrouve du déjà vu dans les différents modèles de robes "follichones", on a, en revanche, beaucoup de nouveautés côté ligne, tant dans les manteaux très sobres que dans les ensembles robes-vestes plus ou moins longues. Les couleurs frappent toujours avec autant d'éclat, mais sont tempérées par une gamme intéressantes de tons neutres.

Plus d'un détail amusant

Les décolletés en V ou en carré, les cols roulés, les cols droits se font la guerre. En somme, ils remportent une part égale dans le choix des couturiers.

Des robes qui volent, des robes plissées, des robes sages de petite fille à l'école, des manches longues, des emmanchures découpées largement aux épaules !

Quelques robes d'hôtesses : mystère, élégance, féminité, fantaisie. Un modèle à retenir surtout : tout blanc, col droit, fendu largement aux côtés à partir de l'ourlet, et fermé en plis souples entre les chevilles.

Toc !.. Toc !.. Toc !.. L'orage éclate ! La foule se précipite sous les décors, une rumeur monte, les enfants crient, les dames désespèrent de leurs coiffures. Fin mouvementée d'un défilé non moins mouvementé !

La robe d'hôtesse sourit aux plus audacieuses ! Des plis souples la ferment entre les chevilles.

photos J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Elégante, souple, jeune ! A droite, une robe aux mille plis accordéon. Un col "Claudine" contrastant et un chapeau soleil fantaisiste. A gauche, un des ensembles de tartan qui ont fait fureur cet hiver.

Même ces messieurs sont conquis par... l'originalité amusante de la mode automne-hiver. Ils n'auront certes pas très chaud dans cet ensemble en tartan assez sombre.

L'Expo à la portée des infirmes

A l'exposition universelle de 1967, les infirmes trouveront à leur disposition un train à roues caoutchoutées, ils bénéficieront des services de conseillers bénévoles et ils pourront utiliser des rampes et des ascenseurs dans la plupart des pavillons.

Le train-remorque, la Balade, fait régulièrement la navette entre la Place d'accueil et le terrain de l'Expo. Cinquante personnes peuvent y prendre place, dont vingt-cinq en chaises roulantes. Le service est gratuit.

Sur le terrain, des travailleurs bénévoles, y compris de nombreux scouts, seront disponibles pour répondre aux questions et suggérer les itinéraires. Ils distribuent une brochure, intitulée "Votre conseiller de poche à l'Expo 67", qui donne la liste des installations pour les handicapés dans les pavillons, les horaires des transport spéciaux, des renseignements sur le louage de chaises roulantes, les endroits d'accès aux pavillons et les mesures à prendre en cas d'urgence.

A l'Expo, les infirmes auront accès à la plupart des pavillons, des kiosques et des restaurants. On a demandé aux participants à l'Expo de respecter les normes de construction pour les infirmes, telles que définies, du Code national du bâtiment au Canada : des ascenseurs, des rampes, des portes permettant l'accès aux chaises roulantes sont au nombre des dispositions du Code.

Les infirmes peuvent louer des chaises roulantes au prix de $5 par jour, plus un dépôt de $3 remboursable au retour à Place d'Accueil.

La Voix des femmes et les ventes d'armes

L'objectif majeur que s'est fixé cette année l'association de la Voix des femmes est de convaincre le gouvernement canadien de ne plus vendre d'armes aux Etats-Unis.

C'est ce qu'affirmait ces jours-ci à Toronto la présidente nationale, Mme Muriel Duckworth en ajoutant que le Canada vendait en moyenne pour $300,000,000 d'engins de guerre aux Etats-Unis chaque année.

"Ces armes, a dit Mme Duckworth, servent à faire la guerre au Vietnam."

SODA *Dans votre bain, il aide à vous détendre*

Versez une demi-livre de soda à pâte Cow Brand dans l'eau de votre bain. Détendez-vous. Le soda à pâte soulage aussi les irritations causées par le vent et le soleil.

LE SODA À PÂTE COW BRAND
BICARBONATE DE SOUDE PUR

Pour être à la mode, piquez vos oreilles de quelques petits bijoux...

Une jeune Australienne de 21 ans, Mlle Fay Linette Jennings, lance une nouvelle mode ! Une nouvelle manière de porter les boucles d'oreilles : deux, trois et même quatre petites boucles sur le lobe de l'oreille.

"Je crois que les boucles d'oreilles sont les bijoux les plus importants. Ils sont portés de telle sorte que tous peuvent les voir et je suis certaine que les jeunes filles ne savent pas l'effet que produisent sur le sexe oppose de jolies oreilles bien décorées. Le plus simple anneau, une petite perle ou un diamant ajoutent beaucoup de charme à la tenue."

Mlle Jennings qui cherche toujours à rehausser la beauté des femmes avec de nouvelles lotions (elle est représentante de la maison Revlon) et de nouveaux trucs, a découvert celui-ci tout à fait par hasard.

"Je suis dotée d'assez jolies oreilles (à ce qu'on me dit) c'est-à-dire qu'elles sont bien collées et bien formées. Un jour je me les fis percer parce que je voulais porter une petite perle."

"Plus tard, continue-t-elle, je fis percer un second trou, puis deux autres, ce qui faisait un total de quatre trous dans chaque lobe d'oreilles". Mlle Jennings ajoute que cela ne lui a pas fait mal bien qu'elle le craignit au début.

Lorsqu'on l'aperçut avec autant de boucles sur les oreilles, la jeune fille s'attire beaucoup de commentaires mais ils étaient pour la plupart favorables. "Déjà, dit-elle, plusieurs jeunes filles m'ont imitée. Ainsi, j'ai pu contribuer à la grande mission qui est de rendre la femme toujours plus jolie et charmante".

Collection de boucles

Mlle Jennings possède maintenant une grande collection de boucles d'oreilles. Elles varient entre de petits diamants, des perles blanches, rose, noires, de délicates pierres semi-précieuses et même de longs pendentifs. Certaines sont très dispendieuses et d'autres très bon marché.

"Les boucles doivent être délicates parce qu'elles ne doivent pas attirer l'attention. Je n'aime pas les grosses boucles. Des petits diamants de la grosseur d'une tête d'épingle, arrêtent la lumière et donnent suffisamment d'éclat. Si tous les autres éléments d'une apparence raffinée sont respectés, une jolie coiffure, une robe élegante et un visage éclairé par le sourire, c'est alors l'ensemble qui est important, et les détails sont oubliés."

Mlle Jennings, en plus de sa passion pour les bijoux s'intéresse aussi au maquillage. "Je cherche toujours à obtenir un effet de plus en plus dramatique, et sophistiqué". Comme beaucoup de jeunes filles de son âge, elle avoue dépenser de grandes sommes pour ses vêtements. Cependant, dit-elle, "je travaille fort pour gagner cet argent et retire beaucoup de plaisir de ce que j'achète".

De plus, elle a paru à quelques émissions de télévision, donnant des conseils de beauté et quelquefois, le soir, elle accueille chez elle des groupes d'adolescentes et toutes ensemble elles discutent élégance et beauté.

Mlle Fay Linette Jennings porte avec élégance quatre petites perles sur une même oreille. Mlle Jennings, de Melbourne, Australie, est une experte en soins de beauté.

Une "nanny" parfaite vient toujours du Norland College

LONDRES (Reuter) — Les gouvernantes d'enfants considérées comme les mieux stylées au monde, viennent du Norland College, en Angleterre, qui offre cette formation depuis 75 ans.

Une "nanny" diplômée de Norland, est l'image de la gouvernante de tenue impeccable, gantée de blanc et coiffée d'un chapeau brun.

L'institution avait été fondée en 1892 par Mme Walter Ward, à Chislehurst, à proximité de Londres.

Cet été, la direction de l'école change de local pour s'installer à Denbord Park, dans une spacieuse demeure du Berkshire, à 50 milles à l'ouest de la capitale britannique.

Le collège a si bonne renommée que malgré le prix exigé pour la période de formation, soit $1,200 par année, et une discipline austère, il y a une liste d'attente pour de futures élèves jusqu'en 1971.

Dans les premières années de fondation du collège, les jeunes femmes qui venaient s'inscrire, possédaient souvent des titres de noblesse étant issues de familles riches qui avaient perdu leur fortune.

De nos jours, la direction reçoit davantage comme candidates des filles de cultivateurs qui sont moins sophistiquées et qui n'ont pas peur du travail.

Les quelque 85 jeunes filles qui obtiennent leur diplôme chaque année, sont en grande demande même dans les familles royales.

D'ici cinq ans : un vaccin anticonceptionnel

PULLMAN, Wash. (PA) — Un vaccin anticonceptionnel, visant à assurer une stérilité de 6 à 12 mois, sera peut-être à la portée de tous d'ici cinq ans, a dit, mercredi, un médecin du centre médical de l'Université du Michigan.

Le Dr S. J. Behrman, parlant à un colloque international à l'Université de l'Etat de Washington, a dit que plusieurs laboratoires poursuivent en ce moment des recherches en vue d'un tel vaccin.

Cette méthode serait plus acceptable, moins coûteuse et surtout plus efficace que les méthodes actuelles y compris la pilule, a dit le Dr Behrman.

Il a précisé que le vaccin serait fait d'anticorps qui combattraient les antigènes dont les spermatozoïdes. On a pu isoler des anticorps anti-spermatozoïde dans le sang de femmes stériles et les chimistes tentent maintenant de composer en laboratoire la structure moléculaire de ces anticorps.

Le Dr Behrman a dit qu'on a mis au point une analyse de sang pour déterminer les anticorps. La stérilité peut être terminée par l'abstinence ou par l'usage d'un contraceptif jusqu'à ce que le sang devienne négatif, c'est-à-dire débarrassé des anticorps. Ceci conduit à la grossesse dans presque la moitié des cas, a dit le médecin.

OUVERTURE SENSATIONNELLE

ARAX RUG CO. LTD. est heureux d'annoncer à sa nombreuse clientèle l'ouverture officielle de son moderne plant de nettoyage et lavage de tapis de tous genres.

Un service de livraison rapide et gratuit assure le transport des tapis.

Un personnel compétent muni d'un équipement moderne effectue également le nettoyage des tapis mur à mur à domicile.

Pour plus de renseignements... téléphonez au 324-4220, 324-4221 ou 866-3881 ou rendez-vous au plant au 11550, boul. Albert-Hudon, Montréal-Nord.

Arax Rug CO. LTD.

AVIS

COIFFEURS POUR DAMES — REGION DE MONTREAL

Veuillez prendre note des amendements apportés au décret no. 673, par vos associations et ratifiés par le gouvernement.

Ces amendements prennent effet le 31 juillet 1967.

"109". Prix minima des services : Les employeurs professionnels, les employeurs, les artisans et les salariés doivent exiger du public le prix minimum fixé pour chacun des services énumérés ci-dessous :

Ondulation permanente ou indéfrisable (comprenant également shampooing, coupe et mise en plis)	$7.50
Ondulation au papier	2.00
Ondulation au fer	2.00
Ondulation à l'eau (mise en plis)	2.00
Shampooing ordinaire et ondulation à l'eau (au cours de la même visite au salon)	2.75
Shampooing ordinaire	1.00
Repeignage à sec	1.00
Rinçage (rince-crème)	0.50
Rinçage colorant (à l'eau)	1.00
Rinçage nuanceur ou colorant (sans l'aide d'oxydants)	3.00
Teinture ou retouche de teinture avec l'aide d'oxydants (mise en plis non comprise)	5.00
Shampooing colorant ou décolorant (mise en plis non comprise)	5.00
Décoloration (par application)	5.00
Mèches décolorées ou colorées, tête entière (mise en plis non comprise)	12.00
Flambage des cheveux	0.50
Epilation des sourcils	1.00
Coupe de cheveux :	
Adultes	1.75
Enfants de moins de 14 ans	1.25
Traitement du cuir chevelu	2.00
Massage	2.00
Manucure	1.50

NOTE : Les prix minima ci-haut déterminés s'appliquent également lorsque le travail est exécuté sur une perruque ou un postiche."

E. MARQUIS,
Sec.-administrateur

Commission Conjointe des Coiffeurs pour Dames de Montréal

votre médecin vous parle

Rédigé sous les auspices du Collège des médecins de la province de Québec

Qu'est-ce qui vous fatigue ?

par le Dr L. Gendron

C'est une question que nous posons très souvent en consultation. Pourquoi ? Car la réponse est en général un éclaircissement précieux sur la condition réelle du malade. Par exemple, une expression comme celle-ci : "Je ne me sens pas la force de faire face à de nouvelles responsabilité", indique un état psychique ébranlé.

D'autres expressions significatives : "Je ne peux plus tolérer mon patron. Il me tombe sur les nerfs. Je suis fatiguée de faire constamment des efforts pour plaire à mon mari. J'en ai assez de vivre à ses côtés. Je suis dégoûtée de la vie et de ses exigences." Toutes ces réponses à la question : Qu'est-ce qui vous fatigue ?, établissent une relation intime entre l'état psychique et physique. Elles orientent vers un traitement adéquat.

La fatigue est-elle d'origine névrotique (nerveuse) ou somatique (physique) ? Evidemment ce n'est pas toujours facile d'en faire le diagnostic précis à la première entrevue. L'histoire de cas dépiste généralement le patient souffrant d'un malaise fonctionnel. Le diagnostic de fatigue est posé. Depuis combien d'années dure-t-elle ? Le traitement est certes plus long après 10 ans de maladie qu'après 5 ans. Quelle est l'intensité de cette fatigue ? Peut-on la mesurer ? Non, pas précisément. On peut l'évaluer cliniquement. A-t-elle présenté des fluctuations au cours des mois précédents ou des années passées ? A-t-elle augmenté progressivement ou est-elle apparue soudainement ? A-t-elle été déclenchée par une maladie physique ou par un choc émotif ? Le malade attache-t-il une signification importante à ses symptômes ? Autant de questions favorisant la compréhension de la maladie en cause !

S'agit-il vraiment d'une fatigue névrotique ou d'un état dépressif grave ? Un certain degré de dépression accompagne en général cette forme de fatigue et d'épuisement. Toutefois, il n'est pas toujours facile de distinguer cette entité clinique d'une réaction dépressive sévère. Car l'anorexie, l'insomnie, la céphalée, le pessimisme, le manque de concentration, l'apathie, la sensation d'incapacité et le perte de confiance en soi sont des symptômes communs à ces deux conditions malsaines. La réaction dépressive entrant dans sa phase aiguë est habituellement imprégnée par l'auto-punition et le masochisme (le besoin morbide de souffrir).

Ces deux facteurs ne sont pas aussi actifs dans l'état de fatigue. Dans un bon nombre de cas, ils sont absents du tableau clinique. De plus, l'individu sévèrement déprimé reste insensible à l'influence de l'existence et de l'entourage. Au contraire, celui qui souffre de la fatigue névrotique manifeste des réactions très prononcées et mêmes excessives.

4 août 1658

Première Iroquoise baptisée à Montréal

Les manuels d'histoire rapportent qu'après la fondation de Ville-Marie, les Iroquois semblèrent ignorer pendant quelque temps l'existence du nouveau poste, mais qu'ils se mirent bientôt à rôder autour du fort, guettant l'occasion de lever des chevelures. On ne saurait douter du fait que les premiers colons vivaient sous la constante menace d'incursions. Ceux qui séjournèrent dans l'établissement pendant les quelque vingt ans qui suivirent sa fondation rapportent de nombreux massacres.

Il ne faudrait pas croire pour cela que les Français évitaient tous les contacts avec ces Indiens, au contraire, car ils y voyaient l'occasion de les habituer progressivement à la civilisation et d'en faire des chrétiens. Ainsi, au cours de l'été de 1658 le sieur de Maisonneuve acceptait le cadeau qu'une Iroquoise lui faisait de sa fille, âgée de neuf à dix mois. Nous le savons grâce aux registres précieusement conservés dans les archives de Notre-Dame de Montréal; nous y trouvons en effet la note suivante:

"Le dimanche 4me août 1658. A été baptisée Marie, fille de Totinataghé Agnosoron, ce qui signifie les deux villages, et de Tsonnhetharay, qui veut dire il y a des pins, les père et mère, laquelle mère étant venue en ce lieu au retour de sa chasse avec d'autres sauvages de son village a donné volontairement sa fille âgée d'environ dix mois à M. de Maisonneuve, gouverneur de ce lieu, pour en disposer comme de sa propre fille, lequel l'a acceptée en cette qualité, et ladite mere ayant 4 jours après ladite donation et acceptation confirmée promettant de ne la redemander jamais je la fis baptiser et en a été le parrain. Et la marraine demoiselle Elizabeth Moyen, femme du sieur Lambert Closse, sergent major de la garnison."

Il convient de noter que la marraine était elle-même devenue orpheline par suite de l'assassinat de ses parents par les Iroquois. La famille Moyen habitait l'île aux Oies lorsque des Indiens de cette tribu y débarquèrent et tuèrent le père et la mère, Jean-Baptiste Moyen et Elizabeth Le Bret, emmenant leurs deux fillettes, Elizabeth et Marie, en captivité. C'est Lambert Closse qui délivra les jeunes filles et il épousa l'aînée en 1657. C'est l'année suivante, donc, que celle-ci devint la marraine de la petite Marie.

Selon Jacques Viger, premier maire de Montréal et chercheur chevronné, ce fut la première Iroquoise baptisée à Montréal. On la désigna par la suite sous le nom de "Marie des Neiges" et elle fut confiée à Marguerite Bourgeoys. Elle ne vécut pas longtemps. "Le 11 du mois d'août (1663), rapporte Dollier de Casson, une petite sauvagesse nommée Marie des Neiges et qui promettait beaucoup est morte à la Congrégation chez la sœur Bourgeoys, laquelle l'avait élevée depuis l'âge de dix mois avec des soins et des peines bien considérables dont elle a été payée par la satisfaction que l'enfant lui donnait: à cause de l'amitié qu'on portait à cette enfant, on a voulu ressusciter son nom par une autre petite sauvagesse qu'on a eue en ce lieu, à laquelle on a donné le même nom dans le baptême; cette deuxième étant aussi décédée, on a pris une troisième petite sauvagesse vers laquelle on s'est comporté de la même façon et à laquelle on a donné le même nom; si celle-ci ne meurt pas plus criminelle que les autres, après avoir demeuré toutes trois ici-bas dans la Congrégation du Montréal, elles auront l'honneur d'être (comme j'espère) toutes trois au ciel pour toute l'éternité, dans cette congrégation qui suit l'Agneau immaculé avec des prérogatives toutes spéciales."

Le simple fait pour Dollier de Casson de mentionner que Marie des Neiges avait été élevée depuis l'âge de dix mois par Marguerite Bourgeoys laisse deviner qu'il s'agissait de la petite Indienne recueillie par le sieur de Maisonneuve. On en trouve la confirmation à la lecture de son acte de décès, consigné dans les registres de Notre-Dame: "Le 11 août. A été enterrée Marie surnommée des Neiges âgée de 4 ans et dix mois prise à la Congrégation. Elle était Agniesonone et donnée pour fille à M. de Maisonneuve par sa mère à l'âge de dix mois."

Le calendrier des pionniers

Pénurie de puces pour les cirques

HAMBOURG (AFP) — La puce se fait de plus en plus rare, en raison de l'emploi abusif des insecticides. A telle enseigne qu'un directeur de "Cirque de puces" — métier qui se perd de plus en plus — a dû se résigner à passer une annonce dans la presse de Hambourg, la ville où tous les cirques du monde trouvent les fauves, girafes ou éléphants dont ils ont besoin.

Interrogé sur ses difficultés, le directeur a précisé que non seulement il était difficile de se procurer des insectes capables de s'adapter à la vie du cirque, mais qu'il fallait aussi que ce soit des puces femelles. "Les mâles, a-t-il dit, sont trop paresseux, et surtout trop peu résistants.

UN JOUR SEULEMENT ! SAMEDI

JOUR DOLLAR

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON
BON MARCHÉ
Magasin Centre-ville au niveau du Métro

Emplettes sur place seulement. Pas de commandes postales, ni téléphoniques, ni payables sur livraison

Vêtements sport pour dames

Aubaines sensationnelles sur vêtements sport d'été : shorts, shorts Jamaica, fuseaux et corsages de coton. Variété de coloris ensoleillés : blanc, jaune rose et bleu. Tailles 8 à 16. *Vente* $1

VETEMENTS SPORT POUR DAMES — RAYON 944

Bas micro-maille

15 denier, 400 aiguilles, de qualité supérieure. Sans couture, haut ordinaire. Choix de couleurs estivales. 8½ à 11. 3/$1

BAS — RAYON 931

Culottes courtes pour dames

En rayonne pour dames, taille et tour de jambes élastiques. Tons pastels. Légères imperfections n'affectant par le durée . . . Tailles P.M.G. 4/$1

LINGERIE — RAYON 936

Chaussettes nylon pour hommes

Extensible, longueur cheville, pointe et talon renforcés. Grand assortiment de couleurs en tons unis ou à motifs. Une seule grandeur pour pointures 10 à 13. Légères imperfections. 2/$1

VETEMENTS POUR HOMMES — RAYON 956

POUR DAMES

Jupons Arnel'/nylon, légères imperfections. Taille élastique. Longueurs mode, parure dentelle. Choix de couleurs. P. M. et G. $1

Vêtements de nuit en coton, modèles divers. Faciles d'entretien. Imprimé fleuri en rose ou bleu. P. M. ou G. $1

Soutien-gorge étroit en coton facile d'entretien. Blanc seulement. Bonnet : 32 à 36 A ; 32 à 38 B. 2/$1

*Gaine-culotte en Lycra**, choix de modèles et de couleurs. P. M. G. $2

Peignoirs en coton matelassé de Kodel* lavable, léger. Imprimé rose ou bleu. P. et M. seulement. $7

LINGERIE — RAYON 936

Robes de style "tente" au rabais. Coton imprimé aux coloris variés. P.M.G. *Ord. 6.95* $4

ROBES POUR DAMES — RAYON 941

Mi-claques en caoutchouc pour dames, s'ajustent à tous les talons. Noir seulement. Etui plastique. P.M.G. EG. Ord. 2.77 $1

Souliers lacés pour dames, tige plantaire intégrée. Empeigne écossais rouge. Pointures : 4 à 10. Ord. 1.57 $1

Souliers sport, empeigne paille tressée extensible, style norvégien sans bout ni talon, talon compensé. Noir seulement. 4 à 9. Ord. 1.99 $1

SOULIERS POUR DAMES — RAYON 921

Bas de soutien de marques fameuses. Légères imperfections. Beige. Moyenne, 8½ à 11, long. 9½ à 12. Ord. $5. et $6. Paire $2

Sacs à main genre réticules "go go", nouveaux, jeunes. Noir, beige, blanc, marine, orange ou vert. $1

Sacs à main en vinyle, grand assortiment de modèles. Noir, brun ou beige. $3

Gais carrés de soie, écharpes de voile de tons unis ou en acétate imprimé. 4/$1

Bas au genou, coloris d'été . . . Pointures 9 à 11. 2/$1

Chapeaux d'été dans un grand assortiment de modèles et de couleurs. $3

Chapeaux fantaisie, filet léger aux parures diverses. Choix de modèles et de couleurs. 2/$1

ACCESSOIRES MODE — RAYON 931

POUR HOMMES

Chemises sport à manches longues ou courtes, popeline de coton Sanforized, inaltérable, col à pointes boutonnées ou ordinaires. Vaste assortiment de couleurs en tons unis ou quadrillés. P. M. G. $2

Chemises habillées à manches longues, col à pointes boutonnées ou ordinaires, manchettes mousquetaire. Popeline de coton Sanforized. Blanc, bleu, jaune ou beige dans le lot. Du 14 au 17. $2

Cravates en tissu synthétique soyeux, confection canadienne. La plupart doublées. Motifs sobres, cachemire, rayures ou motifs surimprimés. 2/$1

Mouchoirs de coton blanc, grandeur géante, bord ajouré. En paquet de 6/$1

Shorts à taille élastique en popeline de coton Sanforized lavable, siège ample, braguette. Imprimés divers sur fond blanc. P. M. G. 3/$2

Caleçon et gilet athlétique, tricot de coton cotelé, doux, prérétréci, coutures renforcées, siège double. P.M.G. 2/$1

T-shirts pur coton peigné prérétréci, coutures plates à points croisés, col roulé renforcé. Blanc seulement. P. M.G. 3/$2

VETEMENTS POUR HOMMES — RAYON 956

Pantoufles de voyage, empeigne similicuir, semelle de cuir. Noir, brun ou havane. Avec étui. P. M. G. EG. Ord. 1.95 $1

Tendeurs de souliers en plastique robuste. Noir seulement. P.M.G. *Ord. 2.87* $1

Souliers lacés en toile robuste, semelles coussinées. Blanc seulement. 6 à 11. Ord. 2.27 $2

SOULIERS POUR HOMMES — RAYON 926

POUR GARÇONS

T-Shirts en tricot de coton, col roulé, coupe ample. Encolure et emmanchures renforcées. Prérétrécis. Blanc seulement. 8 à 16. 2/$1

Chaussettes en tissu mixte coton laine/nylon, lavable, prérétréci. Vaste assortiment de couleurs et de motifs. Extensibles, 8 à 10½. 3/$1

Jeans à taille mi-élastique, denim bleu 9 oz., très durables. Coutures renforcée aux points de tension, jambières fuselées. 6 à 12. $2

Pullovers Orlon encolure en V*, confection canadienne. Marine, gris ou beige. P. M. G. $3

Pantalons habillés en viscose et rayonne lavable à la machine. Jambières fuselées. Gris moyen ou fusain. Modèle junior, tailles 6 à 12. $2

Modèle avec pattes réglables à la taille, 8 à 16. 2/$5

Chemises habillées, sans repassage, lavables, séchage rapide. Tissu mixte 65% polyester* et 35% coton. Blanc ou bleu. Du 11½ au 14½. 2/$5

VETEMENTS POUR GARÇONS — RAYON 951

POUR ENFANTS

Tee-shirts pour bambins. En coton, manches longues, col roulé. Choix de rayures. Tailles 2 à 6x. $1

Tee-shirts pour bambines. En coton, manches longues, col roulé. Tons unis : marine, aqua, rouge, blanc ; imprimés : rouge, aqua ou or. Lavables à la machine. Tailles 4 à 6x. $1

Blouses pour bambines. Modèle à manches à monter en coton et Polyester,* sans repassage. Tons unis et imprimés, en blanc, rose ou bleu. Tailles 4 à 6x. $1

Pyjamas calicot pour fillettes. Choix de trois modèles. Bleu, jaune ou rose. Tailles 8 à 14. $2

Tee-shirts de coton pour fillettes. Deux styles, texture fine ou rugueuse, manches longues et col roulé. Marine, turquoise, orange, cerise ou vert. Tailles : 7 à 14. $1

Fuseaux en velours côtelé pour fillettes. Modèle "tube" avec ceinture. Lavables à la machine. Choix de couleurs. Tailles 8 à 14. $4

Tenues robes et couche pour bébés. En coton de diverses couleurs et lavables à la machine. Modèles pour bambins et bambines. Tailles 12, 18 et 24 mois.

VETEMENTS POUR ENFANTS — RAYON 961

POUR LE FOYER

Oreillers de plume . . . super-souples, revêtement coutil rayé à fleurs en rose ou bleu. 17" sur 25". La paire $3

Couvertures de finette . . . poids moyen, belle qualité, tissure serrée. Rose ou bleu. 70" sur 90". La paire $5

Couvertures Gold Bond en Viscose de ton uni, bordures de satin 5". Rose, turquoise, or, bleu, vert ou sable. 72" sur 84". $4

Serviettes de cuisine en tissu éponge très absorbant, choix d'imprimés et de couleurs. Légèrement imparfaites. 2/$1

Linges de vaisselle en toile, rayures et décors-coton. Grande taille 20" sur 30". 3/$1

Essuie-mains . . . vaste assortiment de motifs et couleurs, légères imperfections. 2/$1

Débarbouillettes . . . choix de couleurs et motifs. Légères imperfections. 6/$1

TOILES ET LINGE DE MAISON — RAYON 970

*Marque déposée

Caleçon et veste pour garçons

Modèle athlétique en coton, coupe ample. Confection canadienne . . . Blanc. P. (6 à 8), M. (10-12), G. (14-16). 3/$1

VETEMENTS POUR GARÇONS — RAYON 951

Fuseaux en velours côtelé pour bambins et bambines

Velours côtelé inaltérable, lavable à la machine. Tailles mi-élastique . . . Modèle à braguettes pour garçons. Bleu ou marine. Choix d'imprimés pour bambines. Tailles 4 à 6x. *Ord. 2.97* $2

VETEMENTS POUR ENFANTS — RAYON 961

Taies d'oreillers

En épais coton blanc d'usage courant . . . Bords festonnés en blanc, rose, vert ou jaune. La paire $1

LINGE DE MAISON — RAYON 970

Le BON MARCHÉ *Morgan, le magasin aux mini-prix!*

Pas de livraison, pas de commandes postales, téléphoniques ni payables sur livraison

Comment vous rendre au Bon Marché :
- Utilisez les nouveaux escalators du rez-de-chaussée Morgan
- Entrée directe à la station McGill du métro
- Entrée directe du Parkade Morgan

CAHIER No 4 / PAGES 35-48 LA PRESSE BANDES DESSINEES / LOISIRS / ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, VENDREDI 4 AOUT 1967 — 83e ANNEE — No 179

Selon Svetlana, Beria vouait à Staline une amitié tyrannique

LONDRES — (AP, UPI, AFP) — Dans ses mémoires que vient de publier un éditeur anglais, la fille de Staline révèle l'influence exercée sur son père par le chef de la police secrète soviétique, Lavrenty P. Beria, et le rôle dominant qu'il a joué au cours des vingt dernières années de la vie de l'ancien maître du Kremlin.

Le livre intitulé "Vingt lettres à un ami" a été lancé jeudi par l'éditeur anglais de madame Svetlana Alliluyeva, Hutchinson & Co. Il ne paraît qu'en russe et l'édition en langue anglaise doit être mise sur le marché en octobre. Le texte a été revu par Olga Franklin, spécialiste en langue russe des journaux "The Daily Mail" et "Evening News" et par John Cruesemann du "Daily Express". Au dire de Mme Franklin il s'agit d'un chef-d'oeuvre digne de l'oeuvre de Tolstoï.

La fille de Staline raconte que Beria, le chef de la police secrète, a commencé à influencer son père lorsqu'en 1932 la femme du chef d'Etat s'est suicidée. Staline avait été bouleversé par ce malheur, et le rôle de Beria restera marquant jusqu'à la mort de Staline en 1953. Selon l'auteur, Beria qui était repoussant, "couva" Staline jusqua son lit de mort, s'imposant comme son ami le plus fidèle et le plus loyal.

"Après la mort de mon père, écrit Svetlana, Beria exila des domestiques et des membres du personnel. Toutefois, il ne put le faire avant que plusieurs d'entre eux se suicident dans l'hystérie collective qui s'empara d'eux lorsqu'ils apprirent son décès." Les successeurs de Staline accusèrent Beria de trahison, l'emprisonnèrent et le condamnèrent à mort neuf mois plus tard. Lors d'un récent programme télévisé intitulé "Khrouchtchev en exil", Nikita Khrouchtchev a, lui aussi, blâmé l'ancien chef de police pour les erreurs commises par Staline.

Le récit de Svetlana esquive habilement les questions politiques et traite surtout des relations entre son père et elle-même. Elle dit que son père était convaincu que les médecins comploteient contre lui et il ne voulut admettre aucun d'eux à son chevet au cours des mois qui ont précédé sa mort.

Les premières phrases du livre se lisent ainsi : "Toutes les familles malheureuses se ressemblent. Chacune d'elles est malheureuse à sa façon." Le début est biographique. Elle souligne certains traits particuliers à son père : il n'aimait pas s'asseoir au soleil, il aimait une table bien garnie même s'il mangeait peu, il était indulgent pour sa famille, très bon pour ses quelques amis mais cruel envers les autres. La femme de Staline s'est suicidée alors que Svetlana avait six ans. Elle était sévère et n'avait pas peur de défier le dictateur. Un jour, par exemple, au cours d'un banquet, Staline lui ordonna de boire en lui disant: "Allez, bois". Elle refusa et se retira de table devant tous les invités.

Quant à l'affection qu'elle avait pour son père, Svetlana écrit : "Je croyais que j'étais une fille bonne à rien qui n'avait aucunement aidé cette âme solitaire, ce vieil homme malade rejeté de tous." Elle poursuit : "Aujourd'hui quand je lis quelque part que mon père se considérait comme un dieu, cela me surprend. Je ne puis croire que des gens qui ont vécu près de lui aient pu penser de telles choses. Il n'était pas tellement démocratique mais il ne se croyait pas dieu. Il n'aimait pas les foules et me disait qu'il lui répugnait de sortir parce qu'il appréhendait d'être entouré de gens et d'être applaudi. "Ils sont là, bouches ouvertes, l'air stupide" disait-il. Il n'aimait pas le parfum et se plaignait de ne pouvoir respirer lorsque j'en avais sur moi."

Staline

De son côté, le magazine "Stern" annonce qu'il vient d'obtenir de Moscou un manuscrit et de nombreuse photos de famille de Staline. Le manuscrit serait, dit-on, la version originale russe des mémoires de la fille du dictateur. Le magazine signale qu'aucune de ces photos n'a paru en Occident et qu'il publiera des citations de ce manuscrit dans des numéros subséquents.

"Stern" estime que le gouvernement soviétique compte liquider l'affaire une fois pour toutes avant le 50e anniversaire de la révolution d'octobre car c'est à cette date que les mémoires de Svetlana doivent paraître. Il croit que le gouvernement a décidé de rendre publics dès maintenant les manuscrits de la fille de Staline parce que le texte paru à Londres serait absolument "sans danger".

Beria

La conférence de La Havane

Les propos de Carmichael sont censurés en Union soviétique

(D'après AFP) — Les média d'information de l'Union soviétique ont jusqu'ici passé sous silence le rôle joué par Stokely Carmichael à la réunion de l'Organisation latino-américaine de solidarité (OLAS). En effet, le nom de Carmichael n'est pas apparu une seule fois dans la presse, n'a été mentionné ni à la radio ni à la télévision. Aucune des diatribes anti-américaines prononcées à La Havane par Carmichael n'a été analysée.

D'ailleurs, une grande réserve, tant dans les conversations privées que dans la presse, entoure à Moscou les travaux de la conférence de La Havane. Les journaux reprennent de l'agence Tass des dépêches courtes, d'où toute allusion à des divergences de vues est exclue, et que n'éclaire aucun commentaire.

A La Havane

A la conférence, le guérillero vénézuélien Francisco Prada a fait éclater une "bombe" hier en attaquant durement le parti communiste vénézuélien, hostile à la lutte armée.

Ce parti, qui a abandonné la lutte armée pour se lancer dans la politique légale et participer aux prochaines élections, n'est pas représenté à la conférence.

Du côté des modérés, M. Rodney Arismendi, secrétaire du parti communiste uruguayen, a tenté de concilier l'appel cubain à la lutte armée et les autres formes de lutte que son parti légal poursuit. La lutte armée, a-t-il dit, est la forme supérieure de la libération, mais il en existe d'autres pour les partis légaux.

Les exposés publics étant terminés, les travaux en commissions commencent aujourd'hui, à huis clos. Ces travaux, qui se poursuivront jusqu'à dimanche, permettront de déterminer si l'OLAS sera, comme certains le souhaitent, un vague forum international, ou une organisation de solidarité effective qui, selon les paroles de "Che" Guevara, pourra créer "un, deux ou trois Vietnam en Amérique latine" et porter la révolution du Rio Bravo à la Terre de Feu. La conférence se réunira lundi en séance plénière pour adopter les résolutions finales.

Le "détachement" soviétique

Quant au "détachement" des média d'information soviétiques vis-à-vis la conférence de La Havare, les spécialistes occidentaux à Moscou proposent deux explications à cette réserve qui, après les entretiens Kossyguine-Castro dans la capitale cubaine à la fin juin, ne peut être imputée à une absence d'informations réciproques :

1— Une raison idéologique: L'URSS est opposée à l'exportation de la révolution. Ses théoriciens semblent considérer, avec les chefs communistes d'une majeure partie des pays sud-américains, que la prise du pouvoir peut s'effectuer pacifiquement et par des voies légales, en tenant compte des conditions de chaque parti.

2— Une raison économique : C'est l'Europe communiste, et d'abord l'URSS, qui aide les mouvements ou les guerres révolutionnaires Et cette aide n'est pas sans limites.

L'extension, bénéfique en soi, du front actif anti-impérialiste, se traduit automatiquement par une extension des obligations d'aide de l'URSS.

Toute nouvelle révolution ou guerre lancée par un pays socialiste ou progressiste du tiers-monde a jusqu'à présent obligé l'URSS et ses alliés est-européens à porter ensuite à bout de bras l'économie de ce pays. Ce fut, ou c'est le cas, pour Cuba, le Nord-Vietnam, les pays arabes.

45,000 hommes iront grossir les effectifs américains au Vietnam

WASHINGTON (UPI, PA, AFP) — Le président Johnson a autorisé hier, une escalade de l'ordre de 45,000 hommes pour renforcer les effectifs au Vietnam, ce qui portera à 525,000 hommes le total des troupes américaines dans ce théâtre de guerre d'ici à l'été prochain.

Le président a dit avoir pris cette décision après avoir étudié les recommandations du secrétaire à la Défense Robert S. McNamara, des chefs d'états-majors interarmes et du général William C. Westmoreland, commandant des forces alliées au Vietnam.

La Maison-Blanche a précisé que le président Johnson a parlé de 45,000 à 50,000 hommes de renforts, ce qui serait 53,000 hommes de plus que le maximum des effectifs américains employés au plus fort de la guerre de Corée.

Jusqu'ici les USA ont autorisé l'envoi de 480,000 hommes, mais il n'y en a présentement que 454,000 au Sud-Vietnam. Cependant, M. McNamara a dit aux journalistes le 12 juillet, que les effectifs au complet, soit 480,000 hommes seraient atteints dans 90 jours.

Le Pentagone n'a pas encore fourni de détails sur les moyens à prendre pour recruter ces nouveaux renforts, mais les appels aux conscrits ont augmenté sensiblement depuis plusieurs mois. En février dernier 10,900 hommes avaient été appelés sous les drapeaux ; pour le mois d'août il y en aura 29,000 et 25,000 pour le mois de septembre. Une autre source pourrait être l'armée active de réserve stratégique comprenant deux divisions aéroportées, deux divisions blindées et une division d'infanterie, représentant quelque 75,000 hommes présentement aux Etats-Unis.

Candidats de la paix

Pendant ce temps, à Saigon, deux civils ont formé équipe dans la campagne électorale présidentielle, et leur programme présenté hier, fait état de négociations de paix avec les communistes à tous les niveaux, y compris le Front national de libération (Vietcong).

Cette prise de position surprise marque le début de la campagne électorale à l'occasion des élections qui auront lieu le 3 septembre.

En lançant la perspective de négociations avec le Vietcong dans la campagne électorale Phan Khac Suu et son collègue, Phan Quang Dan, se placent en opposition directe avec le programme militaire présenté par le chef actuel de l'Etat Nguyen Van Thieu et le premier ministre Nguyen Cao Ky.

En tenant compte que l'Assemblée législative a rejeté le programme de paix présenté par le candidat Au Truong Thanh il y a deux semaines, tout portait à croire qu'un programme de paix comprenant tout particulièrement des négociations avec le Vietcong n'aurait aucune chance.

Plusieurs des onze autres candidats présidentiels préconisaient également un programme de paix, mais "pas à n'importe quel prix" étant d'avis que les revendications du Vietcong seraient inacceptables.

Le premier ministre Cao Ky a annoncé qu'il ne ferait pas campagne mais qu'il visitera toutes les régions du Sud-Vietnam.

Un "Thunderchief" est abattu

Un chasseur-bombardier F-105 "Thunderchief" a été abattu hier par la DCA nord-vietnamienne. Le pilote est porté disparu.

Les principaux objectifs des raids américains effectués hier, ont été la gare et le pont routier de Bac Giang, à 25 milles au nord-est de Hanoï. Les aviateurs américains ont attaqué également un dépôt pétrolier et un parc de camions à 15 milles au nord-ouest de Dong Hoi. Quatorze camions ont été détruits.

Pour leur part, les B-52 ont effectué hier cinq raids au Sud-Vietnam. A deux reprises, les bombardiers géants ont bombardé les camps de base, dépôts de fortifications de la vallée d'A Shau, le long de la frontière laotienne. Un hélicoptère lourd des "Marines" a été abattu par la DCA vietcong ou nord-vietnamienne à un mille de cette vallée. Trois "Marines" ont été blessés.

Enfin, l'artillerie américaine a abattu accidentellement hier, un avion transportant des munitions ; l'appareil a traversé la zone de tir en tentant d'atterrir. Les trois membres d'équipage ont perdu la vie.

"Les conditions de vie et non les agitateurs provoquent la révolte"

— Rap Brown

NEW YORK (AFP) — M. Rap Brown, président du Comité de coordination des étudiants non-violents (SNICK) a rejeté hier les accusations formulées contre lui au Congrès selon lesquelles il était à l'origine des émeutes raciales dans le pays, et a affirmé que le président Johnson avait provoqué "l'étincelle" de la révolte noire.

"Johnson, a-t-il dit, en est responsable en raison de l'impossibilité dans laquelle il se trouve de satisfaire les demandes des Noirs. Ce ne sont pas les agitateurs mais les conditions de vie qui font la révolte. Et le Congrès ne fera que provoquer une nouvelle étincelle s'il se montre incapable de légiférer pour modifier les conditions qui sont à l'origine de la révolte".

Dans une interview, le leader de l'organisation nationaliste noire la plus connue des Etats-Unis — 23 ans — a indiqué que la révolte noire pourrait être préjudiciable à la puissance économique des Etats-Unis. "Les actes de rébellion seront de mieux en mieux préparés et iront en s'aggravant", a-t-il dit sans donner d'autres détails.

Selon M. Brown, les organisations extrémistes de droite comme la "John Birch Society" et les "Minutemen" lanceront, "avec l'accord tacite du gouvernement", une campagne de terrorisme pour tenter d'intimider les Noirs. C'est pourquoi ces derniers pensent à s'armer. "Nous les avons prévenus, a-t-il dit, si les Etats-Unis veulent recourir au nazisme nous n'envisageons pas du tout de montrer la docilité des Juifs".

Le jeune leader noir, qui est en liberté sous caution de 10,000 dollars pour incitation à la révolte, a déclaré qu'il avait appris que les autorités américaines envisageaient d'arrêter cet été mille activistes noirs dont lui-même et M. Stokely Carmichael, avocat du "Pouvoir noir". "Ils ont rouvert treize camps de concentration dont certains avaient abrité des Américains d'origine japonaise au cours de la deuxième guerre mondiale" a affirmé M. Brown. "Nous savons à qui ils sont destinés".

M. Brown a indiqué que de nombreux soldats noirs de retour du Vietnam avaient rallié son mouvement. "Ces garçons sont mauvais, mauvais, savez-vous, ils ont eu des émeutes raciales au Vietnam l'an dernier mais la presse n'en a pas soufflé mot. Les soldats sont revenus fous et leur folie s'est aggravée quant ils ont vu ce qui se passait avec leur congénères ici. Ils savent tirer, les Américains ont fait l'erreur de leur apprendre à tirer et ils vont à présent se servir de leurs connaissances pour leurs frères de race".

De violents combats font des milliers de morts et blessés dans le sud de la Chine

HONG-KONG (UPI, AFP) — Pékin a admis pour la première fois hier, que la lutte qui se poursuit pour le pouvoir entre le président Mao Tsé-toung et ses adversaires a causé une grave scission au sein de l'armée chinoise communiste.

Des rapports en provenance de Chine indiquent d'ailleurs, que cette grave agitation qui se manifeste depuis plusieurs mois menace sérieusement l'économie de la nation.

Le journal officiel de l'armée de libération dit que des troupes hostiles à Mao Tsé-toung provoquent des grèves dans les industries, et poussent les paysans à envahir les villes. Les observateurs à Hong-kong sont d'avis que c'est là l'aveu le plus franc jusqu'ici des difficultés qu'éprouve Mao avec sa puissante armée dans sa "révolution culturelle".

De son côté, l'agence soviétique de nouvelles TASS dit que la situation qui prévaut dans le sud et le centre de la Chine, équivaut à la guerre civile. Elle cite des témoins oculaires arrivés de Chine, affirmant que des milliers de personnes ont été tuées et blessées dans de violents combats entre partisans et adversaires de Mao dans le sud de la Chine.

L'agence TASS ajoute que la situation dans le sud de la Chine est la même que la semaine dernière à Wuhan dans le centre du pays, où Mao avait dépêché des parachutistes et des canonnières. Elle dit également que des hélicoptères survolent le sud du Kouangtoung, larguant des tracts recommandant aux deux camps de cesser les combats, et que dans les provinces de Kouangtoung et de Hoonan où sévit la famine, les paysans se livrent au pillage.

Le journal de droite de Hong-kong, le "New Life Evening Post", citant des voyageurs arrivés tout récemment de Canton, dit que le premier ministre Chou En-lai y a fait un voyage secret pour s'entretenir avec les autorités militaires et civiles, mais qu'il est parti en colère quand les leader anti-maoïstes ont rejeté toute proposition de compromis.

L'anomalie la plus évidente est l'irrégularité des services ferroviaires entre Canton et Hong-kong. Le service Canton-Hong-kong est presque inexistant depuis plusieurs semaines, et en fait, aucun train n'est arrivé hier.

Les émeutes à Hong-kong

Un millier de soldats et de policiers chargés de réprimer les émeutes ont envahi trois grands immeubles de Hong-kong ce matin, dans le but de paralyser les agissements des émeutiers gauchistes. De nombreux militaires ont été déposés sur les toits de ces gratte-ciel par des hélicoptères partis des ponts du porte-avions britannique "Hermes" en rade de Hong-kong. C'était la plus importante manifestation de force de la part des Britanniques depuis plusieurs années, dans le but de faire échec aux préparatifs des émeutiers qui s'emploient chaque jour à de nombreux actes de terrorisme.

Par ailleurs, ce matin, un porte-parole du gouvernement a annoncé que des civils chinois, après avoir franchi la frontière, ont pénétré en foule hier, sur le territoire britannique et ont lapidé un bureau d'immigration. Les soldats britanniques ont utilisé des gaz lacrymogènes pour repousser les Chinois. Plus tard, des soldats chinois sont intervenus, de l'autre côté de la frontière, pour empêcher leurs compatriotes de la franchir.

Une vedette de PLAYBOY accusée de prostitution

HOLLYWOOD, (UPI) — Une aguichante "pin-up" à la chevelure d'argent, et qui eut les honneurs d'une photo plein-pied dans le "Playboy" de juin, sera traduite en justice le 23 août sous une accusation de prostitution.

La présumée respectueuse aux yeux bleus, Miss Joey Gibson, est âgé de 21 ans. Elle a été appréhendée le 12 juillet dernier dans son appartement de Hollywood, en même temps qu'une autre femme et un homme. Miss Gibson n'a pu entrer en contact avec les journalistes, mais on sait qu'elle a énergiquement protesté de son innocence auprès de la police.

Miss Gibson, qui n'avait rien à cacher en juin dernier, a eu sa photo dans le "Playboy", à qui elle déclarait être une diplômée en psychologie du collège de Santa Monica, et elle ajoutait qu'elle avait également fait des études en criminologie. Le texte qui accompagnait son nu châtoyant de la page hors-texte révélait qu'elle adore folâtrer sur les plages, elle aime jouer au tennis, cependant qu'en musique, ses préférences vont au jazz hindoustan et aux chanteurs "Rolling Stones".

Elle n'a qu'un but dans la vie, dit encore "Playboy": "faire la quête de plaisirs intelligents". "Je suis ma propre femme de chambre, ajoutait-elle; je mène ma vie comme je l'entends; je ne me soucie guère de ce que sera demain, ayant tellement de plaisir à vivre aujourd'hui."

Un porte-parole de "Playboy" s'est dit indigné d'apprendre qu'on avait arrêté Miss Gibson. "C'est la première fois qu'une chose pareille arrive à une de nos clientes", a-t-il dit.

A Chicago, Helmut Lorsch, l'agent de publicité du célèbre magazine a, lui aussi, avoué que la chose le surprenait, mais, a-t-il ajouté, "je demeure absolument convaincu que ce contretemps ne portera pas atteinte à la bonne opinion qu'on a de nos girls. D'ailleurs, a-t-il précisé, nous ne sommes pas responsables de leur conduite."

M. Lorsch dit que Miss Gibson n'est pas au service de "Playboy" et ne travaille pas pour le magazine. Certaines des "Playmates" sont engagées par l'entreprise, d'autres ne le sont pas.

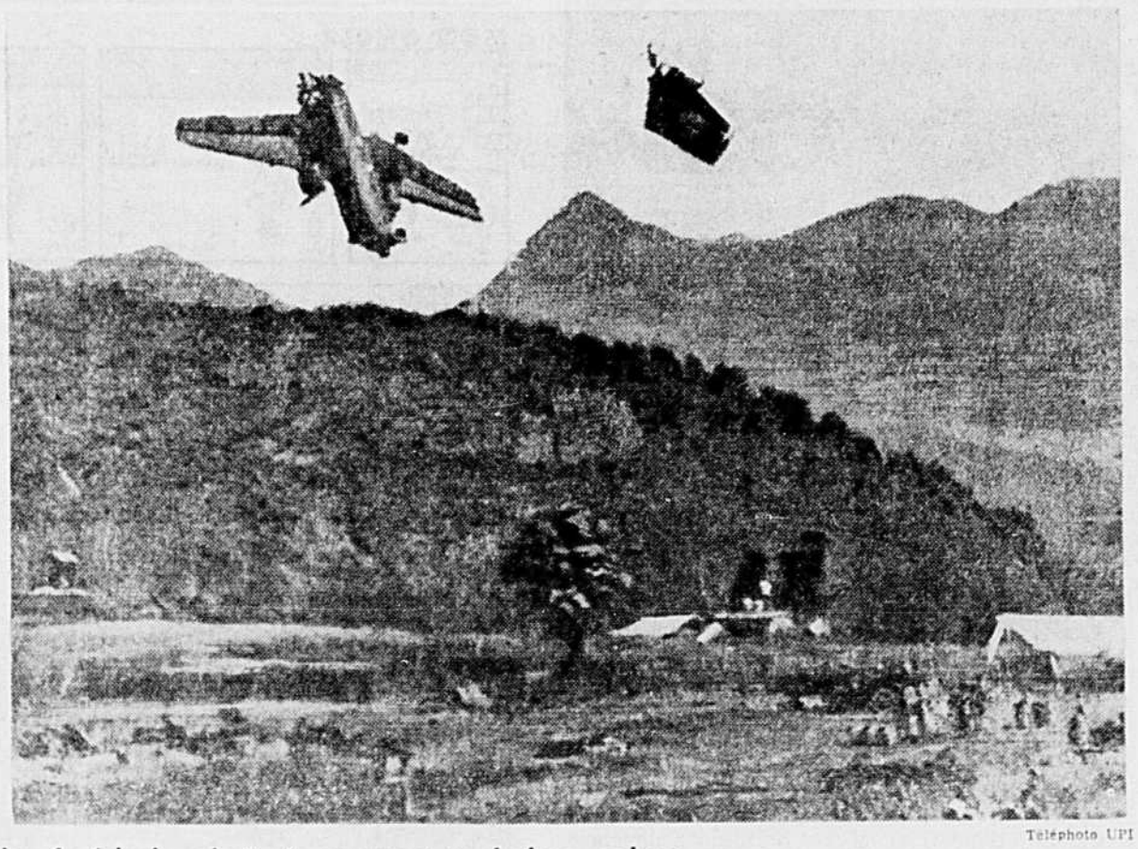

Téléphoto UPI

Les Américains abattent par erreur un de leurs avions

Quelques secondes à peine après que l'artillerie américaine eut abattu par erreur un avion "Caribou", un photographe réussit à prendre cette photo. On y voit la carlingue mutilée de l'avion plonger vers la terre à Ha Phan, à 45 milles au nord de Duc Pho. Les trois membres de l'équipage ont été tués.

Le programme anti-pauvreté au Tennessee sert à enseigner la haine des Blancs aux Noirs

WASHINGTON (PA, UPI) — Le capitaine de police John Sorace a dit à une commission sénatoriale d'enquête hier, que le programme fédéral destiné à combattre la pauvreté contribue à financer une école noire estivale à Nashville, Tennessee, où l'on "enseigne la haine de la race blanche".

L'officier de police, ainsi que plusieurs de ses homologues témoignent devant cette commission au sujet des émeutes raciales qui se sont produites dans leurs villes cet été. Sorace a précisé que le résultat de ces émeutes est la recrudescence du Ku Klux Klan. A ce propos, il a dit que le Comité de coordination des étudiants non-violents, accusé d'avoir fomenté ces émeutes, n'est plus maintenant qu'un Ku Klux Klan noir.

D'autre part, parlant à Détroit, le vice-président des Etats-Unis, M. Hubert Humphrey a suggéré la création d'un "Plan Marshall" dans les endroits pauvres des Etats-Unis pour pallier aux émeutes raciales.

Il a aussi proposé la formation de conseils pour la paix dans les villes.

Cependant, il n'a pas fourni plus de détails sur ce qu'il entendait par "Plan Marshall".

"La nation traverse des heures difficiles, a-t-il dit. Nous devons d'abord rétablir l'ordre par les lois".

Les conseils de pacification, selon lui, pourraient être un lien entre les localités "pour prévenir les actes de violence et pour donner la chance de se faire entendre à ceux qui n'ont pas pu le faire jusqu'ici".

Il a ajouté que ces conseils pourraient détecter d'avance les endroits stratégiques et ainsi prévenir les émeutes.

Par ailleurs, à Milwaukee, Wisconsin, les autorités encouragées par la diminution sensible des actes de terrorisme, incendies, pillage et fusillades, ont rogné une autre heure du couvre-feu. Toutefois, quelque 6,000 gardes nationaux ainsi que les policiers demeurent prêts à toute éventualité dans les 850 pâtés de maisons où habitent 95,000 Noirs.

Au cours des quelques actes de violence qui se sont produits mercredi soir à Milwaukee, après quatre jours d'émeutes, un étudiant noir âgé de 18 ans, Clifford McKissick, dont le père l'avait supplié de ne pas sortir, a été tué par la police, qui a dit l'avoir vu s'enfuir d'un magasin où un incendie venait d'éclater.

Richesses sous-marines de Saint-Pierre et Miquelon: ajournement des négociations

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Les négociations franco-canadiennes concernant la propriété des richesses sous-marines autour des îles Saint-Pierre-et-Miquelon ont été ajournées mercredi soir après deux jours de discussions dans la capitale fédérale et reprendront à l'automne, à Paris.

Elles se sont poursuivies dans un climat que l'on décrit comme "amical" et, selon un porte-parole du ministère des Affaires extérieures, démontrent que l'affaire de Gaulle n'a en rien affecté les relations franco-canadiennes.

La délégation française a passé deux jours à Ottawa et, durant ces discussions, les deux parties ont principalement tenté d'éclaircir leurs points de vue respectifs.

Ces négociations ne revêtent pas un caractère d'urgence bien que des permis d'exploitation aient été émis par trois gouvernements: celui du Canada, de la France et de la province de Terre-Neuve.

En effet, aucune des entreprises qui ont obtenu ces permis n'a de projets d'exploitation immédiats.

La question est en litige depuis un an et demi et la première ronde de négociations a eu lieu à Paris au début de l'année. Depuis ce temps, les deux pays ont échangé des notes diplomatiques à ce sujet.

De Gaulle a compris la grande aspiration du peuple québecois

— La SSJB de Montréal

Le président de la République française, dans sa volonté de prendre intimement contact avec le Canada français et le Québec, et "d'aller au fond des choses", a très bien compris et exprimé, dans des termes analogues à ceux qu'emploient les Sociétés St-Jean-Baptiste, la grande aspiration du peuple québécois de se constituer une patrie, d'accéder à la maîtrise la plus complète possible de ses destinées dans tous les domaines et de se développer normalement au Québec, Etat national du Canada français, comme une nation fière et libre.

Tel est l'essentiel du message que vient de communiquer le président de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, le notaire Yvon Groulx, qui fait en outre remarquer qu'à l'instar de la Fédération des SSJB, son organisme se réjouit à plusieurs titres de la visite désormais historique du général de Gaulle au Québec.

"D'autre part, souligne Me Groulx, l'accueil chaleureux, spontané et enthousiaste que la population québécoise a réservé au chef de la nation française, alors que ce dernier l'incitait à disposer d'elle-même et lui promettait l'aide de la France dans son émancipation, ne fait que confirmer les prises de positions réitérées de la SSJB de Montréal."

Le président de la SSJB se dit par ailleurs d'accord quand le général de Gaulle affirme que les Canadiens français ne sont pas satisfaits de leur sort au sein du régime politique actuel qui, selon les termes mêmes du président de la France, "ne leur a pas assuré, dans leur propre pays la liberté, l'égalité et la fraternité".

"La réaction de l'opinion publique anglo-canadienne aux déclarations du général de Gaulle et à l'accueil qu'il a reçu, le poursuivre Me Groulx, démontre une fois de plus qu'elle tente d'ignorer les sentiments profonds du Canada français et qu'elle s'était endormie dans l'euphorie du centenaire de la Confédération.

"Nous félicitons le gouvernement du Québec d'avoir invité le président de la France et de lui avoir assuré une réception vraiment triomphale. Il a, en cette circonstance, agi en véritable gouvtrnement du Canada français."

Me Groulx termine en affirmant que la visite du général de Gaulle passera à l'histoire comme le plébiscite le plus révélateur des aspirations du peuple québecois. Cette visite, selon lui, a posé à la face de l'univers le problème du Canada français et mis définitivement le Québec sur la carte du monde.

La visite du général de Gaulle

La presse anglophone écrite et parlée a raté une chance inouïe

— Mike Cutwillig

par Gilles RACINE

Le Canada anglais, par le médium de la presse écrite et parlée anglophone, a raté une chance inouïe de prouver au général de Gaulle et au monde entier que la dualité linguistique au pays est réelle et pas seulement fictive.

M. Mike Gutwillig, éditeur de la revue "En Ville" et auteur du livre "From the Hearth", a commenté en ces termes le rôle joué par la presse anglophone lors de la visite du président de la République française au Québec.

Parlant du réseau anglais de Radio-Canada, l'orateur, qui s'adressait hier aux membres du Lions Club de Montréal, s'est contenté de citer un extrait du "Montreal Star", édition du samedi, où on disait qu'"un Canadien vivant n'importe où à l'extérieur de la province aurait été davantage informé de la visite de de Gaulle à Montréal (et de son fameux discours!) qu'il n'a pu l'être par une cinquantaine de panels.

"Qu'a fait le réseau anglais de télévision ? Il a ignoré la visite du général. Quand enfin il a informé les gens, il semble qu'il y avait toujours quelque commentateur agissant comme interprète entre le spetcateur et l'événement."

Ce qui amène M. Gutwillig à dire que "nous n'avons pas eu véritablement de l'information, mais du "réchauffé". "L'interprétation simultanée est excessivement dangereuse, a-t-il pourusivi, dans n'importe quel médium d'information important. Surtout dans ce pays où il y a deux langues importantes, mais où le bilinguisme n'existe pas."

M. Gutwillig, qui est d'origine juive, estime d'autre part que la presse n'est pas ce qu'elle devrait être. C'est-à-dire un miroir de la société. Trop souvent, a-t-il poursuivi, "il y a des cellules marxistes dans les principaux médiums d'information qui drainent la nouvelle et introduisent quotidiennement dans les journaux des éléments de subversion".

Mais d'après l'orateur, le fond du problème vient de "notre ambition personnelle, notre orgueil et notre désir de prouver qu'on est important — plus important que mon frère et ma soeur. Je le vois tous les jours — sur les pages frontispices de nos journaux. Naturellement, les communistes et les autres savent profiter de ces faiblesses humaines et se jouer de nous comme si nous étions des jouets".

Il est attristant de voir, toujours selon M. Gutwillig, combien les journaux titrent sur les crimes et attentats de toutes sortes.

Selon lui, le rôle véritable que devrait jouer la presse serait d'inculquer aux jeunes des qualités de coeur et d'esprit qui en feront, demain, des adultes responsables capables de concilier tous les groupes minoritaires du Canada. C'est en présentant l'histoire de grands hommes, comme le général Vanier, que la presse réussirait à remplir adéquatement ce rôle.

La deuxième moitié du vingtième siècle est celle des idées, selon M. Gutwillig. Persuadé qu'aucune des idéologies jusqu'ici mises en évidence ne peut assurer le respect et l'évolution de la nature humaine — le fascisme, le communisme, le capitalisme —, il est d'opinion que seule l'idéologie du Canada est valable.

Selon lui, cette idéologie serait "let God rule sea to sea", ou que "Dieu soit notre maître d'une mer à l'autre".

Le maire Ryan répond à la réplique du maire Petit

La petite guerre intermunicipale se poursuit entre les maires de Montréal-Nord et St-Léonard, MM. Yves Ryan et Paul-Emile Petit. Hier soir, une déclaration émanant du cabinet du maire de Montréal-Nord est venue répliquer . . . à la réplique que le maire de St-Léonard lui avait servie lundi dernier au cours d'une conférence de presse.

La construction d'un tunnel qui permettrait de joindre le boulevard Lacordaire à la limite des villes de St-Léonard et de Montréal-Nord est à l'origine de cette petite guerre de bon aloi . . . Les deux premiers magistrats s'entendent sur la nécessité de parachever le boulevard Lacordaire... mais le projet initial, qui devait coûter un demi-million, sera plutôt de l'ordre de $1,100,000. C'est ini que les choses se gâtent

Hier, M. Ryan a voulu répondre à M. Petit qui l'avait accusé d'avoir "menti" en laissant croire que les Chemins de fer nationaux paieraient une partie du projet.

"Jamais je n'ai affirmé une telle chose car je sais trop bien que nos deux villes ont porté la décision de la Commission des Transports du Canada en appel parce que précisément elle ne décrétait pas une telle participation des Chemins de fer nationaux", d'affirmer M. Ryan.

Ce dernier poursuit en se disant convaincu que l'administration de St-Léonard veut retarder ce projet et "y suppléer par un pis-aller que le maire Petit a lui-même formulé... (soit) prolonger les rues Langelier et Pascal-Gagnon".

Selon le maire Ryan, prolonger la rue Langelier ne ferait qu'aboutir à une autre question de viaduc et cette artère n'est pas prête, selon lui, à en recevoir. Quant à une prolongation de la rue Pascal-Gagnon, cela ne représenterait que certains avantages immédiats pour la zone industrielle de St-Léonard puisque, à chacune de ses extrémités nord et sud, c'est une rue "qui aboutirait littéralement dans le champ".

Le maire de Montréal-Nord affirme qu'il est clair qu'un règlement d'emprunt de quelque sorte est nécessaire afin d'exécuter le projet et que, tout naturellement, il devra être soumis à l'approbation des contribuables des deux villes.

"Pour connaître cependant le coût du projet que nous avons déjà en mains avec les plans préparés par le CNR, il serait simplement logique de demander des soumissions publiques", a-t-il ajouté avant de souligner que le maire de St-Léonard s'y objectait.

La prolongation du boulevard Lacordaire implique la construction d'un passage à niveau et c'est pourquoi les deux villes voudraient voir les Chemins de fer nationaux contribuer financièrement au projet.

REMERCIEMENTS

M. Denis Blanchette

Récemment ont eu lieu en l'église St-Edouard, les funérailles de M. Denis Blanchette, décédé accidentellement le 27 juin dernier à l'âge de 27 ans, époux d'Huguette Hébert et fils de Mme Yvette Blanchette.

Mme Denis Blanchette, Mme Yvette Blanchette, M. et Mme André Blanchette, M. et Mme Raymond Bilodeau (Lise), remercient tous les amis qui ont partagé leur grande épreuve, tout spécialement la direction et le personnel de la Compagnie d'assurance-vie La Sauvegarde et la Maison des Arts, ainsi que la direction et les membres du Club de Réforme de Montréal, soit par offrande de messe, bouquet spirituel, télégramme, visite ou assistance aux funérailles.

SERVICE ANNIVERSAIRE

M. ROMUALD BLAIS
(comptable licencié)

A Montréal, le 5 août à 8.30 heures, à l'église Saint-Pierre-Claver, coin De Lorimier et boulevard Saint-Joseph, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Romuald Blais, c.l. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Naissances — Décès — Remerciements — In memoriam

ARCAND (Adrien) — A Montréal, le 1er août 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Adrien Arcand, époux de Yvonne Giguère, demeurant 329, rue Aqueduc, Lanoraie, comté Berthier. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses fils Yves, Pierre, ses brus Mme Yves Arcand (Lise), Mme veuve Jean-Louis Arcand (Berthe), Mme Pierre Arcand (Gaétane), ses petits-enfants Michel, Sylvie, André, Claude. M. Arcand était chef national du parti de l'Unité Nationale au Canada. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
518, rue Rachel est
à 10 h. 30, pour se rendre à l'église de Lanoraie, comté Berthier, où le service sera célébré à midi, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BACON (Jules) — Accidentellement à Montréal, le 1er août 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Jules Bacon, époux de Marie-Ange Côté. Les funérailles auront lieu vendredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Langlois,
8628, rue Hochelaga,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Bernard, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARBERIS (Madeleine) — A Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 51 ans est décédée Mlle Madeleine Barberis, fille de feu Antoine Barberis, et de feu Thérèse Guastella, soeur de Françoise (Mme Pollara), Charles, Delphine (Mme S. Trifiro). Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359, 11e Avenue, Rosemont
à 7 hrs 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDOIN (Serge) — Accidentellement à Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 20 ans, est décédé M. Serge Beaudoin, fils de Christian Beaudoin et de Prudentienne Hallé, demeurant 7475 boul. L'Acadie, frère de Mme Donald Beyor (Ginette), Mlle Christiane Beaudoin. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
17, rue Laurier est
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Roch, où le service sera célébré à 9 h., et delà au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELISLE (Lucien) — A Montréal, le 3 août 1967, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Lucien Bélisle, époux de Laure Colpron, demeurant 5367 avenue Coolbrook. Les funérailles auront lieu lundi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle boul. Décarie et avenue Notre-Dame-de-Grâce
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Antonin, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BISSONNETTE-BOUVIER (Almina) — A Verchères, le 2 août 1967, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Adolphe Bissonnette, née Almina Bouvier. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gérard Jodoin,
4 rue St-André, Verchères,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIN (Gérard) — A New Castle, N.-B., le 1er août 1967, à l'âge de 39 ans, est décédé Gérard Blain, célibataire, fils de Jeovah Blain, et d'Euphrasie St-Georges, demeurant 33 boul.Richelieu, St-Basile-le-Grand. Les funérailles auront lieu lundi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers,
881, rue Mgr-Laval, Beloeil,
pour se rendre à l'église St-Mathieu, de Beloeil, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FEU J. E. PEPIN

Subitement à Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 74 ans, est décédé Monsieur J. E. Pepin, époux en 1ères noces de feu Aurise Vien, et en 2èmes noces d'Alice Latulipe, demeurant à 1935, rue Des Erables, ex-épicier-boucher de la rue Lafontaine.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses filles et gendres, M. et Mme Léon Conant (Jeannette), M. et Mme Charles Chaillot (Yvette), M. et Mme Jacques Laurin (Lucille), M. et Mme Marcel Ladouceur (Réjeanne), M. et Mme Philippe Dupont (Madeleine), ainsi que Soeur Florentienne, missionnaire d'Afrique, M. et Mme Claude Turcotte et M. et Mme Pierre Latulipe.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire J. H. Benoit, 2102 rue Fullum. Les funérailles auront lieu à 9 h. a.m., lundi le 7 août 1967, à l'église St-Eusèbe-de-Verceil et de là au cimetière de Côte-des-Neiges.

M. MICHEL GAGNE

A Montréal, le 2 août est décédé M. Michel Gagné, des suites d'un accident de motocyclette. Il laisse dans le deuil ses parents M. et Mme Ernest Gagné, ainsi que son frère Pierre. La dépouille mortelle est exposée aux Salons Guilbault, 11e Avenue et Masson. Le service sera chanté samedi le 5 août à l'église St-Jean-Baptiste à 9 hres a.m.

Dernier hommage rendu à M. Louis Martellino

Récemment ont eu lieu, en l'église Notre-Dame-de-la-Défense, les funérailles de M. Louis Martellino, époux de Madeleine Spiropoulus, décédé le 18 juin dernier, à l'âge de 51 ans.

Il s'établit dans le commerce du nettoyage en 1951, sous le nom social de Savoy Nettoyeur, situé au 1130 est, rue Bélanger coin Christophe-Colomb. Il était un grand sportif dans le domaine de la balle molle dont il fonda particulièrement l'équipe Savoy.

Lui survivent: outre son épouse, ses filles, Cynthia et Barbara; son petit-fils Perry; son père, M. Joseph Martellino; ses frères et belles-soeurs, M. et Mme Carmine Martellino, M. Laurent Martellino et MM. et Mmes Antoine et Joseph (Jr) Martellino; ses soeurs et beaux-frères, MM. et Mmes Louis Tomeo (Monique), Carmine Delle Donne (Marie), John Willisch (Italia), Laurent Foy (Malfalda), Joseph Giurini (Thérèse) et André Marra (Jeannine), ainsi que plusieurs autres parents.

Mme Louis Martellino et la famille remercient tous les amis qui ont été présents avec eux dans la grande épreuve.

BOUDREAU (Adéline) — A Verdun, le 3 août 1967, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Placide Boudreau, née Adéline Leblanc, demeurant 4531 boul. LaSalle. La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512 de l'Eglise, Verdun,
Jusqu'à vendredi à 19 heures, et de là transportée à Cheticamp, Nouvelle-Ecosse, où le service aura lieu lundi.

BURELLE (Louis) — A l'hôpital Charles-Lemoyne, le 2 août 1967, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Louis Burelle, époux en 1ères noces de feu Marie-Rose Gemme, et en 2èmes noces de Béatrice Boulet, autrefois de Ste-Julie de Verchères, demeurant 1667 St-Gérald, Ville Lemoyne. Il laisse dans le deuil 6 garçons, 4 filles. Les funérailles auront lieu lundi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers,
rue Principale, Ste-Julie,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAMPEAU (Albert) — Subitement à Ste-Marthe, comté Vaudreuil, le 3 août 1967, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Albert Campeau, époux d'Anna Chartrand, demeurant au village Ste-Marthe. Les funérailles auront lieu lundi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roussen et Felx,
Ste-Marthe,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHRETIEN (Gilles) — Accidentellement, à St-André-Avelin, Québec, le 30 juillet 1967, à l'âge de 35 ans, est décédé Gilles Chrétien, époux de Marcelle Robichaud, fils de M. et Mme Napoléon Chrétien, de St-Charles-de-Caplan, comté Bonaventure, Gaspé. Il laisse plusieurs frères et soeurs. Les funérailles auront lieu samedi le 5 août. Le convoi funèbre partira des salons
Moshonas et Ouimet
4898, avenue du Parc
pour se rendre à l'église St-Eugène de Rosemont où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COMOLLI (Lucy) — A Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 58 ans est décédée Mme veuve Lionel Comolli, née Lucy Hall, demeurant 9903 Clark, mère d'Elissa. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400, boul. Henri-Bourassa est
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Rita, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUTURIER (Germaine) — Décédée à l'hôpital Notre-Dame de Lourdes, le 28 juillet 1967. Inhumée, lundi le 31, au cimetière de l'Est. Elle laisse dans le deuil 1 frère Paul, 1 soeur Jacqueline, 2 nièces Louise (Mme Claude Boudreault) et Claudette Vanier.

DESJARDINS (Alexandre) — A Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 68 ans, est décédé Docteur Alexandre Desjardins, époux de Berthe Doré, père du R.P. Jean Desjardins, S.J., de Maître Bruno Desjardins, Mme Jacques Hébert (Thérèse). Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
5650, chemin Côte-des-Neiges,
pour se rendre à l'église St-Germain, d'Outremont, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Beloeil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DION (Georges) — A Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 44 ans, est décédé Georges Dion, époux d'Anita Lelièvre, demeurant 1623 Maisonneuve. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Gauthier Enrg.,
2521, rue Ste-Catherine est,
à 7 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Brigide, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBUC (Ephrem) — A Jacques-Cartier, le 3 août 1967, à l'âge de 51 ans 5 mois, est décédé M. Ephrem Dubuc, époux de Cécile Duchesnes; il laisse 2 filles: Denise et Céline; demeurant à 130 Lafrance, Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu lundi le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Ed. Darche & Fils Inc.,
86, rue Longueuil,
via St-Charles, Longueuil,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Fatima, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFOUR (Arthur H.) — A Pike River, le 2 août 1967, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Arthur H. Dufour, époux de Reina Michaud, demeurant à Pike River. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503, rue Papineau
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORGUE (Fortunat) — A Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Fortunat Forgue, époux de Régina Renaud, demeurant 1486 Galt. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
1735, rue de l'Eglise,
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Paul,où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIN (Azilda) — A Chomedey (Ville de Laval), le 2 août 1967, à l'âge de 88 ans, est décédée Azilda Dagenais, épouse de feu Amédée Fortin, autrefois de Rivière-des-Prairies, demeurant chez son gendre M. Ernest Sauriol, 1905 boul. St-Elzéar ouest, Chomedey. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr,
3845, boul. St-Martin,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Martin, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Rivières-des-Prairies, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRANK (Eva) — A Montréal, le 3 août 1967, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Eva Frank, épouse de Louis Frank, mère de Sylvia (Mme D. Holtschneider), Sonia (Mme E. Bergevin), Bernard. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
620, rue Provost, Lachine,
à 2 h. 40, pour se rendre à l'église St-Pierre-aux-Liens, où le service sera célébré à 3 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Michel) — Accidentellement à Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 20 ans, est décédé Michel Gagné, fils de M. Ernest Gagné et de Jeannine Larochelle, frère de Pierre. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359-11e avenue, Rosemont
à 8 h. 40, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière du Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNER (Gilles) — Accidentellement à Atlantic City, le 30 juillet 1967, à l'âge de 11 ans, est décédé Gilles Gagner, fils de Marcel Gagner et de Gemma Thibodeau, demeurant 931 St-Philippe. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505, rue Notre-Dame ouest
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUCHET (Léon) — A Montréal, le 2 août 1967, est décédé M. l'abbé Léon Gauchet, ordonné Père du St-Esprit en août 1926. Il fut économe du collège St-Alexandre de 1940 à 1946, et dans le clergé séculier de 1946 à 1951. Aumônier des écoles de Verdun, retiré depuis 10 ans, après une longue maladie, résident 4059, St-Hubert. Il laisse dans le deuil sa soeur Inez Gauchet. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons de
l'Institution des Sourdes-Muettes,
pour la translation des restes à l'église St-Louis-de-France, vendredi soir. Le service sera célébré à 10 h. Inhumation à Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Napoléon) — A Montréal, le 1er août 1967, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Napoléon Gauthier, ancien facteur de la section Hochelaga, époux en 1ères noces de feu Jeanne Duplantie, et en 2èmes noces de feu Elodia Rose et en 3èmes noces de feu Adrienne Jourdain, demeurant 2300 Fletcher. Les funérailles auront lieu lundi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Langlois,
8628, rue Hochelaga
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GELINAS (Blanche) — A Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme veuve Paul-Emile Gélinas, née Blanche Parent, demeurant à 8848 St-Denis, mère de Marcel, Gérald et Mme Pierre-Paul Dunberry (Lucille). Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
743, boulevard Crémazie est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUEVIN (Aurore) — A Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme veuve Napoléon Guévin, née Aurore Beaupré, demeurant rue Ontario est. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte
3635, rue Hochelaga
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré, à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE (Jeanne) — A Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 78 ans est décédée Mlle Jeanne Labelle, fille de feu Joseph Labelle et de feu Maggy Smith; demeurant à 4593, Garnier. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coop. de Frais Funéraires,
4848, rue Papineau
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABRE (René) — A Pointe-St-Charles, le 3 août 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé M. René Labre, époux de Jeannette Magnan; demeurant à 2463 St-Charles. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
1270, rue Laprairie,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Marie-Louise) — A Lachine, le 2 août 1967, à l'âge de 78 ans est décédée Mme veuve Alexandre Lalonde, née Marie-Louise Dubois, mère de Joseph, René, Henri, Paul, Jean-Louis, Adrien, Gérard, André et Jeannette. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345, rue Notre-Dame, Lachine
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église des Sts-Anges, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPIERRE (Lucienne) — A Montréal, le 1er août 1967, à l'âge de 45 ans, est décédée Mme veuve Jacques Lapierre, née Lucienne Leblanc. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVALLEE (Aline) — A Ville St-Michel, le 1er août 1967, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Oscar Lavallée, née Aline Bétournay, demeurant 9270-13e avenue, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
8880, boul. St-Michel,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Lucie, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Lucille) — A Ste-Dorothée, le 3 août 1967, à l'âge de 31 ans, est décédée Lucille Lavoie, épouse de Jean-Louis Lavoie. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
790, boul. Ste-Croix
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Ste-Dorothée, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

LECLERC (Bruno) — A Québec, le 31 juillet 1967, à l'âge de 28 ans, est décédé M. Bruno Leclerc, époux de Francine Vivier, employé à la Domtar Packaging Ltée. Les funérailles auront lieu samedi le 5 août. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
185, rue De Castelnau est
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Gilberte) — A Montréal, le 3 août 1967, à l'âge de 71 ans, est décédée Gilberte Lefebvre, fille de Benjamin Lefebvre, et d'Alexandrine Bergevin. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922, boul. Rosemont,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Gemma, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Ste-Martine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

M. GILLES CHRETIEN

A Montréal, est décédé M. Gilles Chrétien à l'âge de 35 ans. Il laisse dans le deuil outre son épouse (Marcelle Robichaud), ses parents M. et Mme Napoléon Chrétien, ses frères et soeurs, Mme J. Ouimet (Raymonde), Mme S. Poirier (Alice), Jean-Marie, Gérald, Victorien, Mari-Paule (Mme J. Robichaud), Huguette (Mme G. Garant), Claudette (Mme André Cloutier), Réjeanne, Denis, Helen, Lilianne.

Le service aura lieu samedi le 5 août, à 10 hres a.m. à la paroisse St-Eugène de Rosemont. Parents et amis sont priés d'y assister sans autres invitations.

LEGAULT (Elevina) — A L'Orignal, Ontario, le 3 août 1967, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Joseph Legault, née Elevina Fournier, demeurant à L'Orignal, Ontario. Outre son époux, elle laisse 8 fils, Emile de Ste-Anne de Bellevue, Louis, de L'Orignal, Ontario, Gaston de St-Gabriel de Brandon, Henri et Jules de Val d'Or, René d'Amos, Léonard d'Ottawa, Jean de Vaudreuil, 2 soeurs Mme Alphonse Lefebvre de St-Eugène, Mme A. Lalonde de Montréal. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Noël Ltée.
416, rue McGill, Hawkesbury,
à 10 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, de L'Orignal, où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière de St-Hermas, Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMAY (Victoria) — A Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Roméo Lemay, née Victoria Pepin, demeurant 1431 Fullum. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Gauthier Enrg.
2521, rue Ste-Catherine est
à 10 h., pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, de Montréal, où le service sera célébré à 10 h. 15, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LUCIER (Orpha) — A Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Orpha Lucier, époux en 1res noces de feu Emilienne Côté, et en 2èmes noces de Fabiola Dupré, père de Bruno, Germain, Jean et Fernand. Les funérailles auront lieu lundi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400, rue Henri-Bourassa est,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de St-Jacques le Mineur, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAJOR (Raoul) — A Montréal, le 1er août 1967, à l'âge de 79 ans, est décédé Raoul Major, époux de Rosa Levac, père d'Edmond, Mme veuve U. Leroux (Simone), Mme R. Payette (Lucienne), Lionel, Fernand, Lucien, Mme J. Belleau (Jeannette), René, Gisèle et Mme J. Raferty (Lise), frère du Père René Major, O.M.I., Eugène et Daniel. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
130, boul. Henri-Bourassa est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine Sophie, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Rivière Beaudette où un libera sera chanté à 11 h. 30, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

MICHEL (Louise) — A Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Louise Rocheleau-Bélisle, épouse de feu Horace Michel, mère de Mme Joseph Patriarco (Juliette), et de Ronald. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
11813, rue Notre-Dame est
pour se rendre à l'église St-Octave où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOUSSETTE (Cyrille) — A Laprairie, le 1er août 1967, à l'âge de 82 ans 11 mois, est décédé M. Cyrille Moussette, époux de feu Rosa Beaulieu, demeurant 224 Salaberry, père d'Osias et son épouse Laurette Bouffart, Maurice et son épouse Alice Hoy, et Hector, et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
223, rue St-Jacques, Laprairie,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église du Christ-Roi de Laprairie, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NADON (Alberta) — A Montréal-Nord, le 3 août 1967, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Armand Nadon, née Alberta Prévost. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
11,130, boul. Pie IX,
pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 2 hres, et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUELLETTE (Ernest) — A St-Zotique, le 1er août 1967, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Ernest Ouellette, employé à l'Hydro-Québec, district Dorion, époux d'Irène Pilon, demeurant rue Fournier, St-Zotique. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. E. Ménard et Fils,
Coteau-Landing,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Zotique, où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAUZE-FEBRONIE (Madame) dite Paule Fébronie, artiste lyrique et pianiste, est décédée à Montréal, le 28 juillet. Le convoi funèbre est parti de la
Société Coopérative de Frais Funéraires,
7384, St-Denis,
pour se rendre à l'église St-Roch, où fut célébré le service de requiem à 9 hres. Inhumation dans le terrain familial au cimetière de Côte-des-Neiges.

PEPIN (J.-E.) — Subitement à Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 74 ans, est décédé M. J.-E. Pépin, ex-épicier-boucher, de la rue Lafontaine, époux en 1ères noces d'Aurise Vien et en 2es noces d'Alice Latulippe, demeurant à 1953 des Erables, Père de Jeannette, Yvette, Lucille, Réjeanne, Madeleine. Les funérailles auront lieu lundi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-H. Benoit,
2102, rue Fullum
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POTVIN (Oliva) — A St-Jérôme, le 3 août 1967, à l'âge de 54 ans, est décédée Mme Rodrigue Potvin, née Oliva Rochon, demeurant 121 rue Villeneuve, St-Jérôme. Les funérailles auront lieu lundi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Pilon, Therrien et Desrosiers,
470, rue Labelle,
pour se rendre à l'église St-Lucien, de St-Jérôme, où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RAINVILLE (Liberta) — Au lac Echo de Lesage, le 3 avril 1967, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Raymond Rainville, née Liberta Porta. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel et Fils,
400, rue Labelle, St-Jérôme,
pour se rendre à l'église Unie de Shawbridge, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMILLARD (Armand) — A St-Jacques Le Mineur, le 2 août 1967, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Armand Rémillard, époux en 1ères noces de feu Irène Lanciault, et en 2èmes noces de Georgianna Dupuis, père des Drs Benoit et Paul-Emile Rémillard, de Florent et Josette. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Fortin,
435, rue St-Jacques, Napierville,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Jacques-le-Mineur, où le service sera célébré à 2 hrs 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBERT (Amédée) — A Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Amédée Robert, époux en 1res noces de Délia Aubin, et en 2èmes noces de Louisa Bergevin, décédées. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922, boul. Rosemont,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Sherrington, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBERT (Raymond) — A Verdun, le 3 août 1967, à l'âge de 35 ans, est décédé M. Raymond Robert, époux de Claire Bériault; demeurant à 1005 boul. Desmarchais. Les funérailles auront lieu lundi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROGER (Armand) — A Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Armand Roger, époux de Jeannette Demers, demeurant 865 boul. Desmarchais, père de Sylvio et Jeannine. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SEGUIN (Julie) — A Verdun, le 2 août 1967, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Albert Séguin, née Julie Gamelin, mère de Robert, Jean-Paul, Mme Marcel Bienvenue (Madeleine), Ghislaine, demeurant 855, 2e Avenue, Verdun. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault, Inc.,
512, rue de l'Eglise, Verdun
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, où le service sera célébré à 8 hrs 30, et de là au cimetière de St-Polycarpe, où un libera sera chanté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

STATHAM (Antoinette) — A Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme veuve Francis G. Statham, née Antoinette Langlois. Les funérailles auront lieu vendredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120, rue Jean-Talon est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Grégoire-le-Grand, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VAILLANCOURT — A Ville St-Michel, le 3 août 1967, à l'âge de 97 ans, est décédée Mme veuve Isaïe Vaillancourt, née Elisabeth Lamer, demeurant à 8312, boulevard St-Michel. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
8880, boulevard St-Michel
à 9 h. 40, pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VAILLANCOURT (Marcelle) — A St-Eustache, le 3 août 1967, à l'âge de 37 ans, est décédée Mme Gérard H. Vaillancourt, née Marcelle Labelle, demeurant 455 Rivière-Nord, St-Eustache. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin et Fils,
105, rue St-Eustache,
à 2 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3 hres, et de là au cimetière de St-Joseph du Lac, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VINCELLI (Domenico) — A Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 90 ans est décédé Domenico Vincelli, époux d'Emanuela Melfi, père d'Onofrio, Mme Pasquale Maiorano (Angelina), Giuseppe, et beau-père de Teresa Melfi, Rachel Marcogliese. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292, rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata, où le service sera célébré à 1 hr 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Messe anniversaire

DU SABLON (Jean-Louis) — Le 5 août aux églises St-Denis et St-Casimir seront chantées des messes anniversaires pour le repos de l'âme de Jean-Louis Du Sablon, décédé le 5 août 1965. Ton épouse et tes enfants.

Marcel Brière
SPECIALISTE-GRAVEUR
Travail machine garanti
Bas prix.
Pas d'intermédiaire.
11707 Pelletier
Montréal-Nord,
324-2186

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara Inc.
526-5955
3033 e. SHERBROOKE

MONUMENTS DIFFERENTS ET EXCLUSIFS !
• PAMPHLET GRATUIT.
• ALLONS VOUS CHERCHER.
(SANS OBLIGATION DE VOTRE PART).
• PRIX LES PLUS BAS.
• GRANITS CANADIENS, AMERICAINS, EUROPEENS.

Demandez notre pamphlet gratuit
SEBASTIANO Aiello
Terrains des monuments : 6811 est, Sherbrooke
Artiste-sculpteur
Bureau: 6776 est, Sherbrooke 259-6917
(près du cimetière de l'Est)
Ouvert tous les soirs jusqu'à 8 h.; samedi et dimanche jusqu'à 5 h.

La société Edifab fait faillite: $1 million

expo67
Pages 11 à 13

LA PRESSE — LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

1867 1967

ÉDITION DE MONTRÉAL ** 10¢ — Montréal, vendredi 4 août 1967 / saint Dominique / 83e année, No 179 / 4 cahiers / 48 pages / Les prévisions : nébulosité variable avec averses ou orages / Min. 60 / Max. 80

Médecine spécialisée : Québec ne remboursera pas les assistés sociaux • Page 25

par Claude MASSON

La société Edifab Inc., qui gérait 230 unités de motels temporaires connus sous le nom de "Motel Cellar" et situés à Brossard, est en faillite.

Au cours d'une assemblée des créanciers, hier, à la cour des faillites, ceux-ci ont refusé une proposition de la compagnie qui leur offrait de payer 45 p. 100 des montants dus.

La faillite de la société se chiffre par environ $1 million. Plus de 115 créanciers sont touchés par celle-ci. Les principales entreprises touchées sont G.O. Paris Inc., de Longueuil, $217,000 ; le notaire Cérard Southière, de Granby, $105,300 ; J.-P. Desroches Inc., $79,045 et Fournier et Frère Ltée, $78,723.

Deux des six principaux directeurs avaient aussi investi d'importantes sommes. Il s'agit du Dr Jean-Paul Gaudette pour une somme de $50,000 et de M. Rolland Prud'homme pour un montant de $31,000.

Deux raisons sont invoquées pour expliquer la faillite de cette compagnie : le contrat de la construction des unités accordé à Trifab Inc. dont le coût s'est révélé supérieur à ce qui avait été prévu et l'importante baisse dans les prédictions relativement à la location d'unités.

Dans le cas de Trifab, une enquête policière est en vours sur les transactions de cette entreprise et de ses administrateurs.

Le conseil d'administration de Edifab Inc. est composé de MM. Charles Rodier, président ; Jean-Marie Cossette, vice-président ; Jean-Paul Gaudette, secrétaire-trésorier ; André Breault, Roland Prud'homme et Guy St-Onge, directeurs.

Le motel ne fermerait pas

Le syndic Armand Gagnon, nommé pour protéger les intérêts des créanciers, administre

Voir FAILLITE en page 2

• *Le promoteur de l'hôtel-motel La Rêverie restera-t-il libre ?*

— Page 9

Poste de télévision français de Radio-Canada à Vancouver

GENEVA PARK, Ont. (PC) — Un dirigeant de Radio-Canada a déclaré, hier, que la Société inaugurera sous peu une station de télévision de langue française à Vancouver. Il a ajouté que Radio-Canada entretient de semblables projets pour Saskatoon et pour les Maritimes.

M. James Gilmore, vice-président aux projets, parlait à la conférence annuelle de Couchiching, événement organisé sous les auspices de Radio-Canada et de l'Institut canadien des affaires publiques.

"Au cours des sept prochaines années, a-t-il dit, nous espérons compléter les réseaux français et anglais à travers tout le Canada. Après quoi nous entreprendrons la deuxième phase de nos projets qui est de réaliser des émissions régionales en couleurs."

Dans le domaine international, M. Gilmore a déclaré qu'une conférence devrait bientôt réunir tous les pays de l'hémisphère occidental pour traiter de l'allocation des fréquences de satellites.

L'Hydro évacuera peut-être Manic

de notre bureau de Québec

QUEBEC — L'Hydro-Québec sera peut-être forcée d'évacuer les chantiers de la Manicouagan et des Outardes à compter de demain si la menace d'une grève formulée par les employés des comptoirs forestiers et de la compagnie Cortner Hubert & Bond se concrétise.

C'est ce qu'a fait savoir ce matin le président de l'Hydro, M. Jean-Claude Lessard, devant le comité parlementaire des régies gouvernementales. M. Lessard a précisé que les 477 employés des deux compagnies qui sont en négociation depuis deux mois déclencheront possiblement une grève demai nmatin à 7 h.

La grève toucherait les 6,000 employés de l'Hydro aux chantiers de Manic et des Outardes.

La société des Comptoirs forestiers et la compagnie Certner Hubert & Bond ont la responsabilité de nourrir et de fournir le gite aux employés de l'Hydro sur la côte nord du Saint-Laurent.

M. Lessard a dit qu'une dernière séance de négociation a eu lieu hier soir et que les deux parties se sont laissées sans qu'aucune entente n'intervienne.

Il a ajouté qu'advenant la grève, il sera impossible à l'Hydro de nourrir au moins 5,000 de ses employés. Ces 5,000 employés devraient donc être évacués. Mais M. Lessard n'a pas précisé à quel moment.

Quant aux 1,000 autres employés, dont une partie demeure dans des roulottes au lac Louise, M. Lessard a dit qu'il serait possible de transporter de la nourriture pour les nourrir.

Selon M. Lessard, les employés des deux compagnies demandent une augmentation qui signifierait pour une pé-

Voir MANIC en page 2

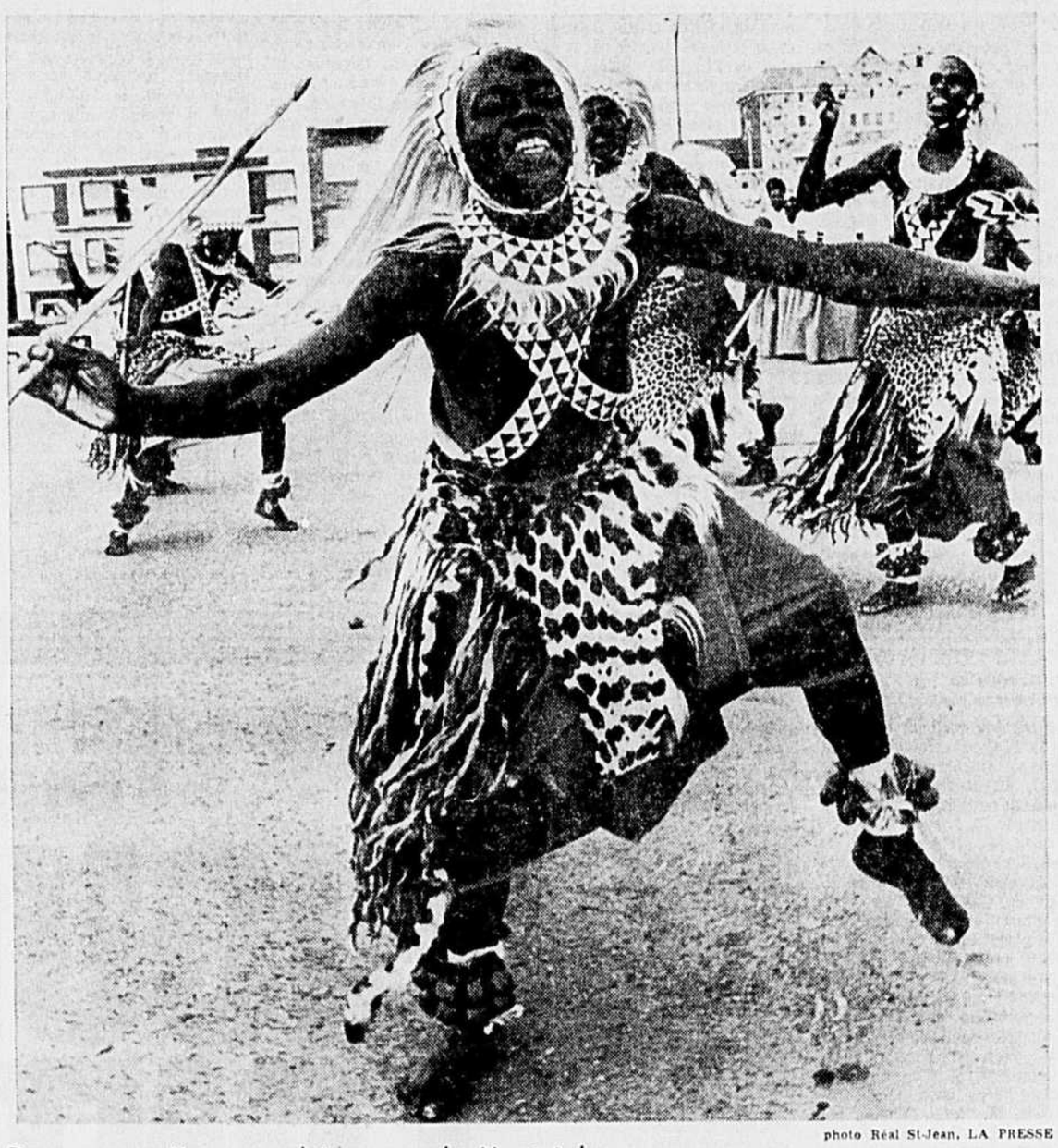

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Danses guerrières en plein coeur de Montréal

Un spectacle inusité a eu lieu hier en plein coeur de Montréal. Quelque cinquante Rwandais ont dansé, les uns des danses tribales de guerre, les autres des danses imitant l'envol des oiseaux. Une troupe composée de danseuses, danseurs et tambourineurs venant du Rwanda ont donné un bref aperçu aux journalistes, photographes et caméramen, réunis au centre sportif Paul-Sauvé, du spectacle qu'ils vont prochainement présenter à l'Expo, puis à ce centre sportif.

Le mécontentement des Québécois est l'un des symptômes de l'inefficacité fédérale

— le premier ministre de l'Alberta

EDMONTON (PC) — Dans un livre qu'il vient d'écrire sur la politique canadienne, le premier ministre de l'Alberta, M. E. C. Manning, déclare que le mécontentement du Québec vis-à-vis d'Ottawa est un des symptômes de l'inefficacité de la politique fédérale.

"C'est un phénomène social connu, dit-il, que lorsque les gens aspirent à des idéaux et des principes et qu'ils se voient refuser le droit de s'identifier et de s'exprimer dans les institutions politiques d'une société, ils se départissent vite de leurs illusions.

"Plus encore, ils se sentent aliénés par ces institutions et sont très souvent enclins à se tourner vers d'autres institutions ou encore vers les formations de groupes minoritaires où leurs idéaux et leurs aspirations seront reconnus et appréciés.

"C'est ce qui se passe actuellement au Canada. Par exemple, la faillite de nos partis politiques canadiens pour apprécier et répondre à l'idéal et aux aspirations des Canadiens français a renforcé et intensifié les sentiments d'aliénation de plusieurs d'entre eux dans leurs relations avec la politique fédérale. En conséquence, la vigueur de l'expression politique des Canadiens français n'a pu que se limiter à la révolution tranquille dans le Québec."

La solution : le parti conservateur

Par ailleurs, M. Manning invite le parti progressiste conservateur à conduire le pays dans une renaissance politique, soulignant que le parti créditiste, sur la scène canadienne, ne peut à lui seul effectuer un renouveau politique, en dépit de sa forte position en Alberta et en Colombie britannique. La meilleure solution, toujours selon M. Manning, serait de reconstruire le parti conservateur.

Le chef albertain précise cependant très clairement qu'il n'endosse en aucune façon le parti conservateur dans sa forme actuelle.

Il souhaite que le parti conservateur épouse comme structure fondamentale une politique "sociale-conservatrice", laquelle, selon lui, aurait pour effet de lui attirer la plupart des créditistes, la majorité des pro-

Voir MANNING en page 2

Le coût de la vie a grimpé de 1.4 point

OTTAWA — (PC) — Le coût de la vie a grimpé de 1.4 point pour atteindre 150.2, au début de juillet. Le Bureau fédéral de la statistique précise que cette augmentation est due principalement à la hausse des prix de l'alimentation et des logements.

L'an dernier, à pareille date, l'indice était de 144.3. Le présent indice est basé sur les prix de 1949 qui avaient été fixés à 100.

C'est la première fois que le coût de la vie atteint et dépasse 150, ce qui veut dire qu'actuellement les prix sont de 50 pour 100 supérieurs à ceux de 1949.

La hausse des prix des aliments est à la source de 70 pour 100 de l'augmentation générale et celle des lo-

Voir COUT en page 2

C'est Québec qui a exigé le renvoi de M. Foucart

par Florian BERNARD

Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, c'est à la demande expresse du gouvernement provincial que Bernard Foucart, responsable du camping à Logexpo, a été congédié.

Deux jours plus tard, il était embauché par le gouvernement du Québec au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche !

Cette nouvelle ahurissante que LA PRESSE a apprise de source autorisée, à Québec, a été confirmée hier soir par l'un des dirigeants de Logexpo. Ce dernier a déclaré que le gouvernement avait lui-même demandé de transférer M. Foucart à un autre service que celui du camping et que, s'il refusait, d'utiliser ce prétexte pour le congédier.

Or, M. Foucart à qui on avait d'abord proposé un autre service a refusé effectivement, le transfert. C'est alors qu'il a été congédié.

Le porte-parole officiel de Logexpo qui a confirmé cette nouvelle, hier, a accusé le gouvernement provincial d'utiliser

Voir FOUCART en page 2

Roblin annonce sa candidature

WINNIPEG (PC) — Le premier ministre du Manitoba, M. Duff Roblin, a annoncé hier qu'il allait démissionner et, du même coup, a laissé savoir — comme plusieurs s'y attendaient — qu'il serait candidat à la direction du parti progressiste-conservateur.

Neuvième à rendre publique son intention de tenter de succéder à M. Diefenbaker, M. Roblin, qui était premier ministre du Manitoba depuis 9 ans, a précisé qu'il quitterait ses fonctions de chef du gouvernement manitobain "quel que soit l'issue de la convention nationale des progressistes-conservateurs".

Aux journalistes qu'il avait convoqués pour l'occasion, M. Roblin a lu, en anglais et en français, une déclaration qui avait été préparée à l'avance et dont son cabinet avait été saisi.

"Il est à prévoir, a ajouté M. Roblin, que je continuerai à occuper les fonctions de premier ministre jusqu'à la fin de la convention.

"Au moment approprié, après le congrès, toutefois, je céderai ma place de chef du gouvernement et du parti con-

Voir ROBLIN en page 2

Duff Roblin

Les visiteurs à L'EXPO

hier 292,405

on en prévoyait 189,364

aujourd'hui (prévisions) 227,437

depuis l'ouverture 27,291,126

Johnson a agi en chef d'État durant la visite de de Gaulle

— François Aquin

par Claude TURCOTTE

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Après avoir connu l'occupation du conquérant, la tutelle de l'étranger et les trahisons de l'intérieur, le peuple québécois considère maintenant l'Etat du Québec comme l'instrument unique de son progrès. A cet Etat québécois, manque l'affirmation internationale.

C'est pour travailler en vue de donner au Québec cette nouvelle dimension et la totalité des pouvoirs essentiels à transformer radicalement sa situation économique, sociale et culturelle, que M. François Aquin, député de Dorion, a quitté le parti libéral.

Hier d'ailleurs, il a exprimé de façon très nette qu'il préférait l'attitude du premier ministre Johnson à celle de l'équipe Lesage, en ce qui concerne les déclarations qui ont été faites vendredi dernier. "Le premier ministre a véritablement agi comme un chef d'Etat", a-t-il dit.

Vive le Québec libre !

Sur une question de privilège, à la reprise des travaux de l'Assemblée législative hier après-midi, M. Aquin, qui avait peine à cacher son émotion, a exposé les motifs de sa démission, pendant que dans les galeries remplies à pleine capacité les gens se levaient pour le voir.

Les députés des deux côtés de la Chambre ont écouté dans le plus grand respect le discours de M. Aquin, qui s'est terminé par le premier "vive le Québec libre" que l'on ait entendu en cette auguste assemblée.

Un seul député, M. Denis Bousquet, de Sainte-Hyacinthe, a applaudi M. Aquin lorsque celui-ci s'est levé. Tous les députés de l'Union nationale ont offert des applaudissements mesurés, lorsqu'il eut terminé son exposé.

François Aquin

Libéraux absents

Dans le camp libéral, on a noté plusieurs absences au moment où le député de Dorion a parlé. MM. Lesage, Gérin-Lajoie et Courcy, a-t-on rapporté n'ont pu revenir à temps de la Gaspésie pour assister à l'ouverture de la séance. MM. René Lévesque et Yves Michaud étaient également absents ; le député de Laurier, cependant, est arrivé à l'Assemblée législative peut de temps après le discours de M. Aquin.

Enfin, M. Pierre Bourgault, chef du RIN, était bien assis dans les galeries pour entendre le nouveau député indépendant. M. Bourgault a d'ailleurs commenté qu'il était tout à fait d'accord avec le discours de M. Aquin sauf sur un point.

"Il y a plus d'un chemin vers la liberté. Mais si l'incompréhension des communautés avec lesquelles nous sommes prêts à négocier d'égal à égal ne nous laisserait d'autre option, demain il nous faudra choisir l'indépendance" dit M.

Voir ETAT en page 2

• *Johnson devient aphone et Lesage est retenu par la brume*

• *Toute entente avec l'Union nationale n'est pas impossible, dit Pierre Bourgault*

— Page 25

Eric Kierans: Lesage n'avait pas à consulter la Fédération libérale

La démission de Me François Aquin était prévisible depuis un certain temps. Le chef du parti libéral a le droit de parler au nom du caucus des députés. Les libéraux fédéraux n'exercent aucune influence sur le parti libéral québecois.

Telles sont les trois principales déclarations faites hier soir par l'ancien ministre libéral et président de la Fédération libérale du Québec, M. Eric Kierans, au cours de l'émission "Aujourd'hui" de Radio-Canada.

Démission du président des jeunes libéraux

Entre-temps, Me Pierre Germain, président de l'Association des jeunes libéraux du Québec, qui a quitté hier les rangs du parti, a annoncé qu'il militerait désormais dans les rangs du Rassemblement pour l'indépendance nationale.

Cependant, le Dr Roch Banville, président régional de la FLQ pour le nord-ouest de la province, a fait savoir qu'il ne démissionnerait pas de son poste même s'il a critiqué la déclaration de M. Jean Lesage sur la récente visite du président de Gaulle.

Des déclarations antérieures . . .

En affirmant que la démission du député de Dorion était prévisible en raison de certaines de ses affirmations antérieures de-

voir KIERANS en page 2

AUJOURD'HUI

La société de "nymphophilie"

Des Américains viennent de faire une découverte sensationnelle ! Il existe sur terre un deuxième sexe, de genre féminin, comportant des particularismes physiques qui, bien que différents de ceux du sexe masculin, ne sont pas de nature à lui déplaire. Et pour permettre à l'humanité mâle de bénéficier de cette découverte, ils ont fondé l'"American Society of Girl Watchers" que l'on peut traduire par "Société américaine de nymphophilie".

— Page 17

Autre médaille d'or pour le Canada

Le judoka Doug Rogers de Vancouver a remporté pour le Canada la 9e médaille d'or au Jeux panaméricains. Au début des Jeux, Rogers avait gagné une médaille d'argent.

— Page 26

Pas de grève de marins avant le 17

La grève des 5,400 marins à l'emploi des compagnies de navigation des Grands Lacs et des Côtes de l'Atlantique sera suspendue et n'aura vraisemblement pas lieu avant le 17 août.

— Page 3

Demain, dans le magazine de LA PRESSE

Centenaire du Canada et Centenaire du Québec

•

Un mariage d'époque à l'Assomption

SOMMAIRE

Annonces classées / 37 à 46
Bandes dessinées / 36
Calendrier des pionniers / 24
Courrier "Que faire ?" / 16
Décès, naissances, etc. / 47
Editorial / 4
Finance / 30 à 32
Horoscope / 23
Mots croisés / 38
Nouvelles internationales / 35
Nouvelles nationales / 25
Radio et télévision / 8
Spectacles et concerts / 20 à 23
Sports / 26 à 29
Tribunaux / 9
Vie dans les parcs / 36
Vie féminine / 14 et 16
Vie mondaine / 15
Votre médecin / 24

CKAC 73

Hees : Pearson cache le rapport de la commission sur le bilinguisme

par Pierre-J. VENNAT

VAL D'OR — L'ancien ministre du Commerce, M. George Hees, candidat à la direction du parti conservateur, a accusé hier matin le premier ministre Pearson d'être en possession des recommandations de la Commission Laurendeau-Dunton et de ne pas les rendre publiques, de peur, semble-t-il, d'envenimer davantage les relations entre francophones et anglophones au pays.

M. Hees, qui s'adressait dans un français fort intelligible aux organisateurs conservateurs de la région, a dit qu'il ne doutait pas qu'il s'agissait probablement de propositions controversées ("hot potatoes"), mais il a ajouté qu'après quatre ans d'étude à travers le pays il était normal que les recommandations de la Commission soient rendues publiques.

Contrairement à plusieurs conservateurs, qui ne se sont pas gênés pour critiquer la Commission, M. Hees en a fait plutôt l'éloge.

Selon lui, le rapport préliminaire est fort valable. M. Hees attend avec impatience les recommandations finales.

Dès qu'il sera premier ministre, ce qui selon lui ne saurait tarder, il s'appliquera à les étudier. Il entend présenter ensuite des recommandations précises au Parlement.

M. Hees, qui n'a pas du tout parlé de ses adversaires à la convention, mais qui s'est plutôt plu à énumérer ce qu'il fera lorsqu'il sera premier ministre, s'est prononcé une fois de plus pour une réforme complète de la constitution.

Il désire, a-t-il dit, dans ce qu'on pourrait considérer une allusion aux propos du général de Gaulle, une constitution qui assurera "un traitement égal à tous les Canadiens dans quelques parties du pays que ce soit."

Sa constitution reconnaitrait également "l'égalité des deux peuples fondateurs partout au pays". M. Hees admet la théorie des deux "peuples", mais précise que cela ne signifie pas qu'il admet celle des deux "nations". Il voit deux peuples dans une seule nation.

M. Hees veut réparer les injustices qui pourraient exister pour les Canadiens français outre-Québec. Il espère arriver à ses fins, uniquement par la persuasion.

Abolition des tiers partis

M. Donald Fleming, un des neuf candidats à la direction du parti conservateur, a prôné le retour au système politique bipartite en accusant les tiers partis de semer la confusion, ralentir les procédures et rendre inefficace la politique fédérale.

S'adressant à des partisans conservateurs d'Owen Sound, M. Fleming a caractérisé la politique fédérale actuelle de "fragmentaire" et que seule une représentation bipartite améliorera le système parlementaire canadien.

S'il est élu au poste de chef du parti, M. Fleming annonce qu'il convoquera une conférence fédérale-provinciale sur l'économie du pays afin de rétablir la santé financière des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux.

ROBLIN

SUITE DE LA PAGE 1

servateur provincial", a-t-il affirmé.

Ce successeur sera nommé à l'automne en accord avec les désirs du caucus de son parti. Il n'a pas indiqué quel homme il favoriserait.

Les libéraux réclament une élection au Manitoba

Le leader libéral du Manitoba, M. Gil Molgat, a réclamé une élection provinciale dès que sera connu le successeur de M. Roblin.

"Il fallait s'attendre à la décision de M. Roblin", a commenté le leader du Nouveau Parti démocratique, M. A. Paulley, qui soutient que le premier ministre avait perdu de son agressivité au cours de la dernière session parlementaire. Les élections provinciales au Manitoba ont eu lieu l'année dernière.

L'unité nationale

C'est particulièrement préoccupé par la question de "l'unité nationale" que le premier ministre du Manitoba veut sauter dans l'arène politique fédérale.

"Ce n'est pas un nouveau problème ; c'en est un qui existe depuis bien avant la Confédération et je crois que le parti progressiste-conservateur peut contribuer à le résoudre. Je veux y faire ma part", a dit M. Roblin.

"Je vais à la politique fédérale, a-t-il souligné, dans l'espoir de me joindre à des conservateurs de toutes les parties du Canada pour faire de notre parti le meilleur instrument possible pour servir la nation et augmenter le bien-être de notre peuple".

M. Roblin, qui entreprendra une tournée de cinq semaines à travers le pays, compte s'assurer "un appui satisfaisant" des conservateurs du Québec et de l'Ontario.

Le premier ministre du Manitoba, qui est né à Winnipeg, a été élu pour la première fois à l'Assemblée législative du Manitoba en 1949. Cinq ans plus tard, il devenait chef du parti conservateur manitobain. M. Roblin est âgé de 50 ans.

A son avis, le rythme de notre époque et des événements démontrent qu'on a besoin d'hommes nouveaux et de politiques nouvelles dans les affaires nationales du Canada.

Neuf candidats . . .

M. Diefenbaker n'ayant toujours pas annoncé s'il était de nouveau candidat, M. Roblin est néanmoins assuré à faire face à huit autres adversaires. Ce sont M. Robert Stanfield, premier ministre de la Nouvelle-Ecosse (qui n'a pas annoncé sa démission comme premier ministre de la Nouvelle-Ecosse), six anciens membres du cabinet Diefenbaker : MM. Davie Fulton, George Hees, Donald Fleming, Wallace McCutcheon, Michael Starr et Alvin Hamilton, et enfin, M. John Maclean, de Brockville, en Ontario.

Apprenant que M. Roblin posait sa candidature à la direction du parti que dirige actuellement M. John Diefenbaker, M. Robert Stanfield, qui deviendra son adversaire, a déclaré hier que l'entrée en scène du premier ministre du Manitoba "n'affecterait pas beaucoup ses chances de gagner".

Un autre candidat, M. Davie Fulton, a abondé dans le même sens et a souligné qu'il avait prévu la candidature de M. Roblin en organisant sa campagne.

Enfin, le sénateur Wallace McCutcheon, qui veut lui aussi succéder à M. Diefenbaker, s'est dit "réjoui de voir le premier ministre du Manitoba" dans la lutte pour la direction du parti progressiste-conservateur.

"Si sa déclaration implique qu'il tentera de s'assurer un siège aux Communes, M. Roblin renforcera énormément le parti", a affirmé le sénateur.

KIERANS

SUITE DE LA PAGE 1

vant un certain nombre de députés libéraux, M. Kierans contredisait Me Aquin qui soutenait quelques minutes plus tôt, au cours de la même émission, que la seule et unique raison qui l'avait incité à se dissocier de son parti avait été la déclaration de M. Jean Lesage concernant la visite du général de Gaulle, déclaration à laquelle il ne pouvait souscrire à cause de ses convictions personnelles.

Au sujet de la déclaration tant discutée, M. Kierans a expliqué qu'elle avait été faite par M. Lesage en sa qualité de chef du parti "qui a droit de parler au nom du caucus" et que conséquemment il n'était tenu de consulter la commission politique du parti.

Si le communiqué avait été émis par la Fédération, a dit M. Kierans, M. Lesage aurait été obligé de prendre l'avis du conseil supérieur. Mais tel n'était pas le cas.

Pas d'influence des "fédéraux"

M. Kierans s'est par ailleurs élevé contre l'affirmation de certaines personnes qui ont affirmé que les incidents qui ont entouré la déclaration de M. Lesage ne viennent que confirmer l'influence qu'exercent les libéraux fédéraux sur le parti libéral du Québec.

L'ancien ministre a vigoureusement affirmé qu'une "telle accusation est absolument fausse".

Les raisons de Me Germain

Le président des jeunes libéraux, Me Germain, a expliqué son geste, en donnant deux raisons. La première, c'est que la déclaration de M. Lesage, chef du parti libéral québécois, a été émise sans consultation préalable avec les dirigeants de la Fédération libérale du Québec.

La seconde, selon Me Germain, c'est que cette déclaration "nuit aux intérêts du Québec dans son évolution actuelle".

Par ailleurs, le président du RIN, auquel vient d'adhérer Me Germain, a déclaré hier que le plus grand nombre de nouveaux membres jamais inscrits au RIN avant la visite du général de Gaulle, au cours d'une journée, n'avait jamais dépassé 60.

Après la visite du président français, selon M. Pierre Bourgault, au cours d'une seule assemblée à Montréal, 100 personnes se sont inscrites au parti alors que normalement une telle assemblée ne recrute que cinq ou six nouveaux partisans.

M. Banville ne démissionne pas

Alors que quelques membres de la FLQ remettaient plus tôt cette semaine leur démission au parti, M. Banville s'est contenté de critiquer la position prise par M. Lesage.

Dans sa déclaration, le Dr Banville soulignait "la lucidité et la clairvoyance" du président de Gaulle et "son sens de l'histoire" en ajoutant que la déclaration du chef du parti libéral ne lui semblait pas adéquate parce que sa teneur ne couvrait pas l'optique même du vrai problème, en l'occurrence le Québec de demain.

Dès mercredi, dans un communiqué remis à la presse, le député libéral du comté de Duplessis, M. Henri Coiteux, réclamait la démission du Dr Banville précisant que ce dernier devrait plutôt prendre la place de M. Pierre Bourgault comme candidat du RIN dans ce comté.

Quant aux déclarations que le général de Gaulle a faites au Québec, le député Coiteux les a qualifiées de "lubies de veillard".

Pour sa part, le Dr Banville a indiqué que "l'importance et l'ampleur du problème ne doivent pas mener à des mesquineries de petites personnalités," en ajoutant qu'il n'avait pas d'autres commentaires à faire.

MANNING

SUITE DE LA PAGE 1

gressistes conservateurs et plusieurs libéraux avides d'un renouveau politique.

M. Manning définit son "conservatisme social" comme une synthèse des "préoccupations humanitaires de ceux qui sont éveillés aux problèmes sociaux et la persuasion économique de ceux qui ont une conviction profonde dans les valeurs de la liberté de l'activité économique et de la libre entreprise".

Manning n'est pas candidat

Le leader créditiste se dit convaincu que la libre entreprise est encore, en Amérique du Nord, le système le plus efficace pour acquérir les moyens et les ressources financières pour supporter les programmes sociaux. "Ces programmes sociaux, précise-t-il, viseraient non pas à créer une grande société, mais une société de grands citoyens".

M. Manning ajoute qu'il n'a nullement l'intention de se porter candidat à la direction du parti conservateur, mais il émet l'opinion que si le parti conservateur n'adopte pas le "conservatisme social", plusieurs Canadiens envisageront alors l'hypothèse de former un nouveau parti qui adoptera cette philosophie. Mais il ne croit pas à ce moment-ci qu'une nouvelle formation politique soit opportune alors que le pays fait face à des problèmes politiques très urgents.

Du Nouveau parti démocratique, M. Manning reconnait que celui-ci est le plus apte à profiter du mécontentement à l'égard de la politique fédérale actuelle.

ETAT

SUITE DE LA PAGE 1

Aquin. La seule différence, c'est que M. Bourgault veut l'indépendance tout de suite.

"Pourquoi refuser la main tendue ?"

On sait que c'est à la suite de la visite du général de Gaulle et de la prise de position du parti libéral que M. Aquin a décidé de remettre sa démission. Il a donc parlé hier du général de Gaulle.

"Le général de Gaulle n'est pas venu ici nous dire quoi penser ni quoi faire. Il est venu offrir l'appui de la France à la marche de notre évolution nationale. Pourquoi refuser la main tendue ?"

"Pourquoi brandir le mythe du Québec abandonné par la France mythe qui a été fabriqué pour masquer la francophobie de nos notables et pour absoudre un conquérant qui, pendant un siècle, a empêché par la force toute communication avec la mère patrie? Pourquoi chercher refuge dans le juridisme classique de l'ingérence diplomatique ? Pourquoi s'effrayer de la réaction des forces qui veulent garder le Québec en servitude ?"

"Je suis de ceux qui ont accepté la main tendue", a déclaré M. Aquin.

Bravo à Johnson et reproches au parti libéral

Après avoir soutenu que le peuple québécois n'a pas craint ni les remous, ni les ressacs et a répondu "avec enthousiasme au message de décolonisation" du général, M. Aquin a fait quelques commentaires sur le comportement des deux grands partis politiques du Québec, à la suite du passage de de Gaulle.

Du premier ministre Daniel Johnson, M. Aquin a dit qu'il a été égal à la situation dramatique que nous vivons : "Il a véritablement agi comme un chef d'Etat". Ce témoignage a évidemment déclenché les applaudissements des ministériels.

En revanche, l'ex-député libéral a condamné l'attitude de l'équipe Lesage : "Reproches voilés mais directs au président de la République française, attaques partisanes contre le chef de l'Etat du Québec, surenchère électorale ; la déclaration dont je me suis dissocié avait de plus l'effet de cautionner le geste du gouvernement fédéral et de rassurer par le gel antidémocratique des options constitutionnelles du parti, la réaction américaine et canadienne".

A la fin de son discours, M. Aquin a demandé et obtenu du président de la Chambre le privilège d'occuper un autre siège à l'Assemblée législative. Il a en fait changé de place avec M. Jean-Paul Lefebvre, qui était jusqu'à maintenant tout près de l'entrée de la Chambre.

FAILLITE

SUITE DE LA PAGE 1

actuellement le Motel Celular, de Brossard, jusqu'à ce que les inspecteurs, délégués par les créanciers, prennent une décision, à savoir si le projet cessera immédiatement ses activités ou non.

Le syndic, M. Gagnon, a déclaré qu'il croit fortement que le motel continuera d'être exploité jusqu'à la fin de l'Expo afin de ne pas décevoir ceux qui ont déjà des réservations et surtout pour permettre aux créanciers de récupérer une partie de leur investissement, si possible.

COUT

SUITE DE LA PAGE 1

gements, de 20 pour 100.

M. Russell Honey, président du caucus libéral, a annoncé qu'une conférence extraordinaire des députés et des sénateurs libéraux se tiendra à Ottawa, les 23 et 24 septembre, pour étudier les répercussions de la hausse continuelle du coût de la vie au Canada.

La question du coût de la vie sera le sujet le plus important abordé par les représentants libéraux du parlement canadien au cours de cette conférence. L'agriculture, les relations fédérales-provinciales, la main-d'oeuvre, le contrôle de l'économie canadienne, les relations canadiennes avec l'étranger et la défense seront les autres sujets étudiés par les politiciens libéraux.

MANIC

SUITE DE LA PAGE 1

riode de deux ans une hausse de 73 pour cent dans le coût.

La hausse devrait se traduire par une augmentation de $20 par semaine rétroactive au 1er mai de cette année et une diminution dans les heures de travail de 60 heures par semaine à 54. Cette dernière demande est également rétroactive au 1er mai. Ce qui voudrait dire que les deux compagnies seraient obligées de payer du temps supplémentaire.

Les employés demandent par ailleurs une réduction des heures de travail à 50 heures par semaine à compter du 1er janvier 1968 et une augmentation de salaire de $5.00 par semaine à compter du 1er mai 1968.

L'immigration française augmente

OTTAWA. (PC) — Le rythme de l'immigration française au Canada continue d'augmenter.

Au cours des six premiers mois de 1967, le total d'immigrants français s'est chiffré à 4,757, comparativement à 3,300 pour la période correspondante de l'an dernier.

Pour les douze mois de 1966, le total fut de 7,800, comparativement à 4,408 en 1965 et à 4,044 en 1964.

C'est la première fois, au cours des récentes années, que les chiffres semestriels de l'immigration française dépassent ceux de l'immigration portugaise. Celle-ci se chiffre à 4,634 pour les six premiers mois de cette année.

Au total, 108,958 immigrants sont entrés au Canada au cours de cette période. Les britanniques forment le plus gros contingent, avec 34,495; suivent les Italiens avec 16,263, les Etats-Unis avec 6,719, les Grecs avec 5,901, l'Allemagne de l'Ouest avec 5,495. Puis viennent la France et le Portugal.

C'est l'Europe qui fournit l'augmentation la plus considérable dans le nombre d'immigrants.

Répression par hélicoptères à Honk-kong

HONG-KONG — (AFP) — La police de Hong-kong et des troupes britanniques ont procédé aujourd'hui à une grande "opération-surprise" contre plusieurs caches communistes de Honk-kong.

Pour la première fois dans l'histoire de la lutte anti-communiste à Hong-kong, trois hélicoptères chargés de policiers et de soldats ont participé à l'opération, atterrissant sur des terrasses de grands immeubles de la colonie britannique.

Neuf compagnies au total ont pu, sans rencontrer de résistance, découvrir notamment un hôpital clandestin équipé d'un matériel moderne ainsi que des caches renfermant des masques à gaz, des bonbonnes d'acide et du matériel de propagande. Vingt-six personnes ont été arrêtées et sont interrogées par les forces de l'ordre.

Des "tuyaux" à Wall Street ?

NEW YORK (AFP) — Le quotidien new-yorkais "Daily News" fait état dans son édition d'aujourd'hui de rumeurs selon lesquelles la publication prématurée du discours prononcé hier par le président Johnson aurait provoqué à la Bourse de Wall Street des spéculations portant sur plusieurs millions de dollars.

Le "Daily News" révèle ainsi que l'augmentation de 10 pour cent des impôts sur le revenu et le chiffre d'affaires a été connue par au moins trois grandes maisons de change vers 11 h. 00 locales, alors que le discours du président Johnson n'était publiable qu'à 12 h. 00 locales.

Le journal indique par ailleurs que la Bourse des valeurs a promis d'ouvrir une enquête si ces bruits se révélaient fondés. Selon le "Daily News", 2,800,000 titres auraient été traités de 11 heures à midi.

FOUCART

SUITE DE LA PAGE 1

tous les moyens qui lui semblent bons pour enquêter sur les employés de l'Expo. "Nous n'aurions jamais pensé, a-t-il dit, qu'on irait jusque-là."

Car, dans l'esprit de ce haut fonctionnaire de Logexpo, cette tactique du gouvernement provincial n'a qu'un but, celui de faire dire à M. Foucart que des employés de Logexpo ont pris part à des opérations illégales. "Cette façon de procéder est tout simplement dégoûtante", a-t-il conclu.

Hier soir, sur les ondes de Radio-Canada, le ministre du Tourisme, M. Gabriel Loubier a confirmé que son ministère avait offert un poste à M. Foucart et que ce dernier l'avait accepté. Il a ajouté, en parlant de l'enquête sur Logexpo : "Les rapports que nous avons sont extrêmement révélateurs et nous poserons des gestes assez rigoureux d'ici quelques jours".

Il a qualifié Logexpo d'une "mer incompréhensible". Questionné à savoir si le gouvernement du Québec se servirait à l'avenir de Bernard Foucart afin de connaître certaines choses sur Logexpo, le ministre a, de façon très habile, détourné la question . . .

Le député de Rouyn: "Je me suis fait naïvement embarquer dans l'histoire de 1,000 Motels"

par Florian BERNARD

Le député de Rouyn à l'Assemblée législative de Québec, M. Antonio Flamand a déclaré hier à LA PRESSE qu'il a été mêlé un peu contre son gré à l'affaire de "1000 Motels", sur la rive sud. "Je me suis fait naïvement embarquer, a-t-il déclaré, par des gens qui étaient mes amis et pour qui j'avais beaucoup d'estime."

M. Flamand, député UN, qui a été intimement lié à cette histoire, regrette amèrement aujourd'hui de s'être laissé convaincre par les promoteurs du motel en question. Il affirme que, malgré le rôle qu'il a joué dans cette histoire, n'avoir jamais reçu un sou ni aucun titre. On lui avait promis, au début, un certain nombre d'actions dans l'entreprise de même qu'un profit intéressant. Mais, selon M. Flamand, il n'en fut rien. Bien au contraire. L'aventure lui a coûté de son propre argent qu'il n'a jamais récupéré.

L'origine du projet

Au début du projet de "1000 Motels", il y avait trois personnes directement intéressées dans l'affaire, à savoir MM. David Richard, Gérard Flamand (oncle de M. Antonio Flamand) et le Dr Lemay de Rouyn qui venait d'investir une certaine somme dans l'entreprise.

Ces trois associés n'arrivaient pas à obtenir la location du terrain. C'est alors que M. Gérard Flamand, oncle du député, incita ce dernier à louer le terrain pour ensuite le "refiler" aux trois associés. Pour ses services, le député Flamand devait recevoir un certain nombre d'actions dans l'entreprise.

Le député de Rouyn loua donc le terrain, tel qu'il avait été entendu, puis le reloua aux trois associés. Il accepta également, sur les instances de son oncle, d'agir comme conseiller auprès de la nouvelle entreprise. Contrairement à ce qui a été dit, M. Antonio Flamand ne reçut jamais le titre de président de la compagnie. Ce titre fut porté apparemment par le Dr Lemay, d'une part, puis par M. Gérard Flamand, oncle du député, un peu plus tard.

Les affaires se gâtent

L'histoire de "1000 Motels" est connue. L'entreprise venait à peine de naître qu'elle éprouvait de sérieuses difficultés financières. L'entrepreneur de New Westminster, B.C., M. Peter Friesen avait reçu au total un chèque de $50,000 pour la construction de mille unités . . . Il refusait de poursuivre les travaux. Des unités préfabriquées dormaient dans le port de Montréal . . . Il fallait de nouveaux crédits, sans quoi l'entrepreneur ne marchait plus.

Puis, il y eut les trois mémorables rencontres avec les promoteurs du projet et certains hauts-fonctionnaires de ce qui devait plus tard s'appeler Logexpo. M. Antonio Flamand affirme n'avoir assisté qu'à une seule de ces rencontres. Mais, déjà, selon lui, il avait décidé de se retirer de toute l'affaire, sentant que des choses ne tournaient pas rond.

"J'ai, dit-il, réussi à annuler mon bail pour le terrain et j'ai alors définitivement quittté le groupe de "1000 Motels" . . . sans avoir touché un sou".

Puis, le député Flamand précise que c'est à tort que "certaines personnes" veulent lui attribuer le titre de président de l'entreprise. "Je n'ai jamais fait partie du conseil d'administration de 1000 Motels" affirme-t-il.

Des clients . . . journalistes

Pendant l'impasse financière de "1000 Motels" (impasse qui devait se terminer par une faillite), il y eut rencontre entre les dirigeants de l'entreprise et deux hommes influents de l'Expo, dont l'un est actuellement à l'emploi du gouvernement provincial et l'autre à Logexpo. Il y eut, au cours de ces rencontres, diverses promesses. D'une part, les autorités de l'Expo proposaient, selon l'entrepreneur Friesen, une garantie d'argent. L'homme d'affaire de Vancouver affirme qu'il s'agissait d'une garantie de $1 million.

D'autre part, le haut-fonctionnaire de Logexpo promettait d'envoyer de nombreux clients, des journalistes plus particulièrement !

Ce haut-fonctionnaire de Logexpo, maintenant à l'emploi du gouvernement provincial, avait "encouragé" les promoteurs de 1000 Motels en leur disant qu'on devrait, durant l'Expo, loger de nombreux journalistes étrangers, des milliers. Des arrangements pouvaient donc être conclus pour envoyer ces journalistes au "1000 Motels".

Cet "encouragement" de la part des autorités de Logexpo a été fait de vive voix aux promoteurs de "1000 Motels" en présence de nombreux témoins, dont l'entrepreneur Peter Friesen, d'une part, et de M. Antonio Flamand, d'autre part. part.

Le député de Rouyn affirme qu'il a été mêlé à toute cette histoire de façon malencontreuse, bien malgré lui, à cause de son oncle à qui il voulait simplement rendre service. "Je n'ai toujours été qu'un simple conseiller dans l'entreprise et je n'y ai détenu aucun poste".

Puis, il déclare que s'il avait le moindrement soupçonné la tournure qu'allait prendre cette histoire, il n'y "aurait jamais mis les pieds". Enfin, M. Flamand croit que les accusations portées par l'entrepreneur Friesen, bien qu'elles soient "vagues", sont sûrement exagérées. Il ne croit pas que Logexpo ait promis une "garantie d'argent" dans les termes utilisés par M. Friesen. Il se serait tout simplement agi d'une "sorte d'encouragement" selon M. Flamand, car il précise qu'à l'époque les dirigeants de l'Expo croyaient sincèrement qu'on allait manquer de chambres pour les visiteurs.

Motel dévalisé

Trois individus armés d'un revolver ont fait irruption dans le bureau de réception du motel Cadillac, situé au 5800 est, rue Sherbrooke, à Montréal, vers 11 h. 50 hier soir, et ils ont obligé un employé à leur remettre le contenu de la caisse avant de s'enfuir à pied. L'employé n'a pas été molesté par ses agresseurs. Le montant du vol, qui serait minime, n'a pas été déterminé.

MOBILIER COMPLET
A PRIX REDUIT
AUX FUTURS MARIES :
notre spécialité
SOCIETE D'ESCOMPTE ENR.
8299, ST-DENIS, 384-0621
près Métro Jarry

LA MÉTÉO

MINIMUM : 65

MAXIMUM : 80

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC)

Régions de Montréal, Ottawa, des Laurentides et de la Mauricie : nébulosité variable et averses ou orages dispersés. Chaud et humide. Vents légers avec bourrasques durant les orages. Minimum et maximum à Montréal et Ottawa : 65 et 80; à Ste-Agathe et La Tuque : 60 et 75.

Régions de Québec, des Cantons de l'Est, du Lac-St-Jean, de Baie-Comeau et Rimouski : généralement nuageux avec quelques averses ou orages. Un peu plus chaud. Vents légers avec bourrasques au cours des orages. Minimum et maximum à Québec et Sherbrooke : 65 et 80; à Chicoutimi, Baie-Comeau, Rivière-du-Loup et Mont-Joli : 60 et 75.

Régions de Gaspé et Sept-Iles : généralement nuageux avec quelques averses et risque d'orages. Plus chaud. Vents légers. Minimum et maximum à Gaspé : 55 et 75, et à Sept-Iles : 55 et 70.

LE GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO VOUS INVITE
À CÉLÉBRER LE
JOUR DE L'ONTARIO
À L'EXPO
SAMEDI LE 5 AOÛT
PLACE DES NATIONS
DEUX SPECTACLES À 2 P.M. ET 6:30 P.M.
1200 ARTISTES
DE L'ONTARIO

SPECTACLE DE DEUX HEURES · GARDE DU FORT HENRY ET CARROUSEL MILITAIRE · RÉGIMENT DE BROCKVILLE COMITÉ DES ARTS FOLKLORIQUES · GRAND SPECTACLE INTERNATIONAL · CHINOIS · HOLLANDAIS · ANGLAIS ESTONIEN · FRANÇAIS · PHILIPPIN · ALLEMAND · GREC HONGROIS · INDIEN · IRLANDAIS · ITALIEN · JAPONAIS LITHUANIEN · LETTONIEN · POLONAIS · PORTUGAIS RUSSE · ÉCOSSAIS · SLOVAQUE · ESPAGNOL · UKRAINIEN SLOVENE

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, VENDREDI 4 AOUT 1967 — 83e ANNEE — No 179

Les marins ne se mettraient pas en grève avant le 17 août

par Pierre-J. PERRAULT

Les 5,400 marins à l'emploi des compagnies de navigation des Grands Lacs et des côtes de l'Atlantique ne se mettraient pas en grève avant le 17 août. Prévue pour le début de la semaine prochaine, elle sera suspendue en raison principalement de certaines dispositions de la constitution du Syndicat international des marins du Canada (SIMC).

Un porté-parole du SIMC a expliqué hier soir à LA PRESSE que le vote de grève qui a débuté hier matin parmi les membres du syndicat se poursuivra pendant quelques jours encore afin de permettre à tous les adhérents de se prononcer sur les mesures à prendre devant le refus d'une commission fédérale de conciliation de leur accorder immédiatement la semaine de travail de 40 heures.

Ce premier délai a été rendu nécessaire par le fait que certains marins qui se trouvent encore sur les navires auxquels ils sont attachés ne pourront participer au scrutin que lorsqu'ils seront parvenus au port de leur destination.

Un autre facteur qui retardera l'annonce des résultats définitifs est attribuable au fait que le vote a lieu dans six villes différentes de l'est du Canada disséminées entre Halifax et Fort William.

Par ailleurs, la constitution du SIMC prévoit que les boites qui ont servi au scrutin secret ne peuvent être dépouillées que lors d'une assemblée régulière du syndicat local. Donc autre retard. De telle sorte que les dirigeants prévoient que le tout ne sera complété que le 16 août.

Vote favorable à la grève prévu

Entre-temps, les leaders du SIMC ont annoncé hier que 2,000 de leurs membres ont eu l'occasion de manifester leur volonté lors de la première journée du scrutin. Selon eux, il est d'ores et déjà assuré que le vote sera favorable à un arrêt de travail.

Les marins tentent actuellement de forcer leurs employeurs à se conformer aux dispositions du code fédéral du travail qui prévoient la semaine de 40 heures de travail pour les travailleurs soumis à sa juridiction.

Refus des marins

Dans son rapport majoritaire, le représentant syndical étant dissident, la Commission de conciliation créée pour étudier la question et certains autres différends qui opposent les compagnies de navigation aux marins avait recommandé aux membres du SIMC d'accepter une proposition patronale visant à retarder l'application de ce principe au 1er avril 1969.

Les marins auraient carrément refusé une telle suggestion en soutenant qu'ils se battent depuis deux ans déjà pour obtenir cette concession et qu'ils ne sont pas prêts à attendre une autre période de même durée.

Les revendications des marins sont appuyées par divers

Voir MARINS en page 6

Préparatifs de grève chez les marins

Les membres du Syndicat international des marins du Canada se préparent à voter en faveur d'une grève qui ne serait toutefois pas déclenchée avant le 17 août. C'est la première fois depuis l'institution d'une tutelle gouvernementale sur les syndicats de marins du Canada que la navigation sur les Grands Lacs et dans le St-Laurent sera paralysée. Cette grève ne touchera aucunement le transport international. On voit ici le président du syndicat, M. Leonard McLaughlin, entouré de quelques-uns des autres dirigeants.

photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Rien ne peut arrêter un match de football... mais les spectateurs !

Rien ne peut arrêter un match de football. Dès le début du match disputé hier soir entre les Alouettes et les Argonauts, une pluie diluvienne forçait des centaines de spectateurs à chercher refuge sous les estrades. On a pu se rendre compte que les partisans du football étaient endurcis aux caprices du temps. Au moins 14,000 des 15,000 spectateurs sont demeurés stoïquement à leur siège, encourageant les joueurs et s'amusant aux dépens des athlètes qui disparaissaient dans l'eau et la boue. Ces quelques spectateurs que l'on voit ici ont tout simplement quitté précipitamment le stade McGill.

Le vice-président de la CECM démissionne

par Yves LECLERC

Trois mois à peine après le départ de M. Marc Jarry, c'est au tour de M. Jean-Paul Lavallée, juge en chef de la Cour de Bien-être social, de remettre sa démission comme membre de la Commission des écoles catholiques de Montréal, dont il était le vice-président depuis 1961.

Le juge Lavallée n'a donné aucune raison précise pour expliquer sa décision. Dans une lettre annonçant sa démission au ministre de l'Education, M. Jean-Jacques Bertrand, il s'est borné à mentionner que, "les choses étant ce qu'elles sont", il était préférable pour lui de se retirer.

Plus tard, dans une brève entrevue, il nous a cependant précisé que, comme juge, il ne pouvait accepter d'être le sujet de débats publics et de démêlés politiques comme ceux qui se sont déroulés récemment à Québec à l'Assemblée législative, dans le cadre du débat sur le bill 67.

"Il y a un temps pour s'en aller"

"Pour chaque homme, a-t-il noté, il y a un temps pour s'en aller. Je considère que ce temps est arrivé pour moi : je veux laisser une situation claire et nette particulièrement dans la perspective du bill 67. Il ne faudrait pas que l'on puisse dire qu'il aura fallu un projet de loi pour me mettre à la porte."

Dans la déclaration qu'il a faite à ses collègues de la CECM en annonçant son départ, il a cependant fait une allusion indirecte à un autre facteur : la politique, en citant une phrase de Montesquieu : "Il est inutile d'attaquer directement la politique en faisant voir combien elle répugne à certains égards. Ces discours convainquent tout le monde et ne touchent personne. La politique subsistera toujours pendant qu'il y aura des passions indépendantes du joug des lois."

M. Lavallée a par ailleurs insisté sur la joie qu'il a eue à travailler au sein de la CECM à la grande cause de l'Education. Il a rendu hommage aux deux derniers présidents de l'organisme, MM. Marc Jarry et André Gagnon, et au travail effectué par les commissaires depuis 6 ans à Montréal.

Les droits des enfants

Dans sa lettre à M. Jean-Jacques Bertrand, le vice-président de la CECM faisait remarquer que déjà, à plusieurs reprises, il avait offert de démissionner comme commissaire après sa nomination comme

Voir DEMISSION en page 6

Le juge **Jean-Paul Lavallée,** *vice-président de la CECM*

Un bref mais violent orage cause une panne d'électricité

Des milliers de personnes se sont subitement trouvés devant des téléviseurs sans image, des récepteurs de radio sans musique, ou même dans l'obscurité complète, peu avant 8 h. hier soir, à la suite d'une panne d'électricité imputable à un bref mais violent orage qui s'est abattu sur la région métropolitaine, rinçant les visiteurs de l'Expo et les passants dans les rues.

Tout a débuté à la sous-station de l'Hydro-Québec, située à l'intersection des rues St-Jacques et Guy, dans l'ouest de Montréal, où l'orage a provoqué un léger incendie et, subséquemment, la rupture d'un bon nombre de circuits alimentant le secteur en électricité.

Si les flammes furent maitrisées avant même qu'arrivent les pompiers sur les lieux du début d'incendie, il n'en fut pas de même pour l'interruption de courant qui avait notamment touché les bâtiments de Radio-Canada, dont les canaux de télévision 2 et 6, ainsi que les émissions radiophoniques, n'ont pu se poursuivre durant une trentaine de minutes.

La panne a aussi paralysé diverses manufactures, des signaux lumineux du boulevard Dorchester et de la rue Ste-Catherine. De nombreux commerces des alentours ont été plongés dans l'obscurité, de même qu'une partie de la grande salle de la gare Centrale, où des calculatrices électroniques ont arrêté de fonctionner et des consommateurs ont cherché leurs assiettes sur les tables d'un casse-croûte.

Un porte-parole des Chemins de fer nationaux a toutefois déclaré que l'incident n'avait nullement perturbé la circulation.

Graduellement, les techniciens de l'Hydro-Québec sont parvenus à rétablir les circuits endommagés et, à 9 h. hier soir, selon un porte-parole de l'Hydro, tout était rentré dans l'ordre.

L'orage a aussi causé d'autres pannes mineures à LaSalle et dans les quartiers de Pont-Viau et Duvernay, à Laval.

Selon la police, la pluie qui s'est abattue a entraîné l'habituelle augmentation du nombre des accidents sans gravité.

A l'Expo, on n'a rien signalé de fâcheux.

La CECM apprend qu'elle a $18 millions en caisse... mais qu'il n'en restera plus rien à la fin de l'année !

(par Y.L.) — La Commission des écoles catholiques de Montréal a eu hier l'agréable surprise d'apprendre qu'elle avait plus de $18 millions en caisse, grâce à des surplus d'exploitation accumulés depuis trois ans.

La CECM, qui avait il y a quelques semaines présenté des prévisions budgétaires déficitaires pour l'année scolaire qui vient, pourra donc faire face assez aisément à ses obligations.

Elle s'était déjà "aperçue" il y a quelque temps qu'elle disposait de près de $7 millions en réserves statutaires accumulées au cours des trois derniers exercices financiers ; mais ce n'est qu'à l'adoption des états financiers de 1964-65 et 1965-66 hier qu'elle a pris connaissance de toute l'étendue de son avoir.

Son trésorier, M. Gilles Léveillée, a cependant ajouté une note plus sombre à cette bonne nouvelle en soulignant que les états financiers de 1966-67, qui seront déposés d'ici peu, montreront un déficit de l'ordre de $5 millions, ce qui, évidemment, réduira d'autant les réserves.

De plus, comme le budget de l'année en cours prévoit un déficit de plus de $8 millions et qu'il faudra, en mars prochain, rembourser une émission d'o-

Voir CECM en page 6

Un "Hovercraft" heurte un pilier du pont de la Concorde : quatre blessés

L'un des deux aéroglisseurs "Hovercraft" de l'Expo a heurté hier soir un pilier du pont de la Concorde. Trois des huit occupants ont dû être conduits à une clinique médicale de l'Expo et un quatrième a été transporté à l'hôpital Queen Elizabeth pour y subir un examen aux rayons-x. La radiographie a révélé qu'il n'a aucune fracture.

L'aéroglisseur, qui revenait de la Ronde, a subi de lourds dommages, mais il s'est toutefois maintenu à la surface. L'embarcation, qui peut normalement transporter 36 personnes, a heurté un pilier du côté sud du pont de la Concorde. L'accident s'est produit peut avant 8 h. hier soir.

M. Pierre Rolland, et sa fille Josette, de Loretteville, ainsi que Mme Paul Lapalme, de St-Michel, ont subi un choc nerveux. M. E. R. Murray, de Montréal, est le blessé qui a été transporté à l'hôpital pour une radiographie.

Quatre cagoulards volent $5,000 et des bijoux à Sainte-Agathe

Quatre cagoulards ont fait irruption la nuit dernière dans la résidence de M. Israel Kugrel, à Sainte-Agathe.

Sous la menace de leurs armes, ils ont tenu en respect le maitre de la maison et sa famille, et ont ligoté tout le monde.

Puis ils ont pillé cassettes et tiroirs, empochant plus de $5,000 en billets de banque et une grande quantité de bijoux.

Ils ont quitté les lieux sans autrement molester leurs victimes.

Le sergent d'état-major Alphonse Duchesneau, chef adjoint de l'escouade des hold-up à la PP, a dépêché plusieurs limiers sur les lieux pour enquête.

Une cinquantaine de marcheurs de la paix immobilisés à la frontière

par Lucien RIVARD

BLACKPOOL — Les marcheurs de la paix, une cinquantaine, ont subi des examens individuels ce matin, dans les bureaux canadiens des Douanes et de l'Immigration à Blackpool près de Champlain, N.Y.

Chacun devait remplir une longue formule de demande d'entrée au Canada. Après l'étude de ces formules les représentants du gouvernement canadien devaient prendre la décision soit d'empêcher le groupe de poursuivre sa route vers Montréal ou le laisser continuer sa marche de la paix.

Les marcheurs ont été immobilisés hier après-midi près de la frontière canado-américaine où un représentant de l'Immigration canadienne a expliqué au porte-parole du groupe les modalités à suivre pour entrer au Canada.

Durant ces discussions, quelques marcheurs ont cueilli des fleurs sauvages et ont offert des bouquets aux douaniers.

Quelques compatriotes canadiens se sont rendus à Blackpool pour accueillir les marcheurs avec des saucisses et de la salade aux pommes de terre.

Les marcheurs de la paix, 23 jeunes gens et 22 jeunes filles se sont rendus à Champlain en voiture et projettent de se rendre à Montréal pour samedi.

Les marcheurs, membres du Comité d'action non violente et du Cercle de non violence de New York, s'étaient rassemblés au début de l'après-midi d'hier, à l'angle des rues Church et Main, en face de l'hôtel de ville de Champlain.

Les membres du groupe sont originaires de plusieurs grandes villes américaines. On en compte un bon nombre de la région de New York et de Philadelphie. Un Noir est parti d'aussi loin qu'Atlanta, en Georgie, pour se joindre aux marcheurs.

Cette marche de quelque 42 milles se fait sous le thème : "Jeunesse, Joie et Paix". Les manifestants doivent se rassembler à l'Expo, dimanche, pour la Journée de la Jeunesse, qui marque également le 22e anniversaire d'Hiroshima.

Immobilisés

Toutefois, la marche qui devait s'arrêter à Napierville hier soir, a soudainement été interrompue à l'arrivée à la frontière, vers 3 h. hier après-midi.

Pendant que le leader du groupe parlementait dans les bureaux de l'Immigration canadienne, les marcheurs prenaient un repos dans un champ voisin.

Les autorités de l'Immigration ont fait savoir que rien ne s'opposait à ce que le groupe pénètre en territoire canadien et que chaque membre du groupe serait traité sur le même pied qu'un visiteur.

Pour sa part, la Sûreté provinciale a fait savoir que le groupe avait obtenu l'autorisation de marcher sur la route no 9, voie qui est normalement interdite aux piétons. "Ils devront toutefois aller face à la circulation en marchant sur l'accotement, à la file indienne", nous a communiqué un sergent d'état-major de la SPQ.

La RCMP aurait également donné son accord à cette marche. Toutefois, et le leader du groupe nous l'a révélé, les marcheurs ont été prévenus qu'aucune manifestation ne sera tolérée sur l'emplacement de l'Expo 67. D'ailleurs, le programme de la marche ne prévoit pas de manifestation à cet endroit.

Le programme prévoit une visite au YMCA, où une somme d'argent doit être versée à des Canadiens dans le but de faire parvenir des médicaments aux victimes de la guerre du Vietnam.

Une manifestation doit également se dérouler au square Dominion, au cours de l'après-midi de samedi. On prévoit pour cette occasion que les membres montréalais du Comité pour la paix et l'autodétermination au Vietnam se joindra au groupe des marcheurs de la paix.

Tout le long de leur marche, les manifestatants distribuent un feuillet, rédigé en français et en anglais, et qui constitue un appel à la paix.

"Allons proclamer la paix.

Voir MARCHEURS en page 6

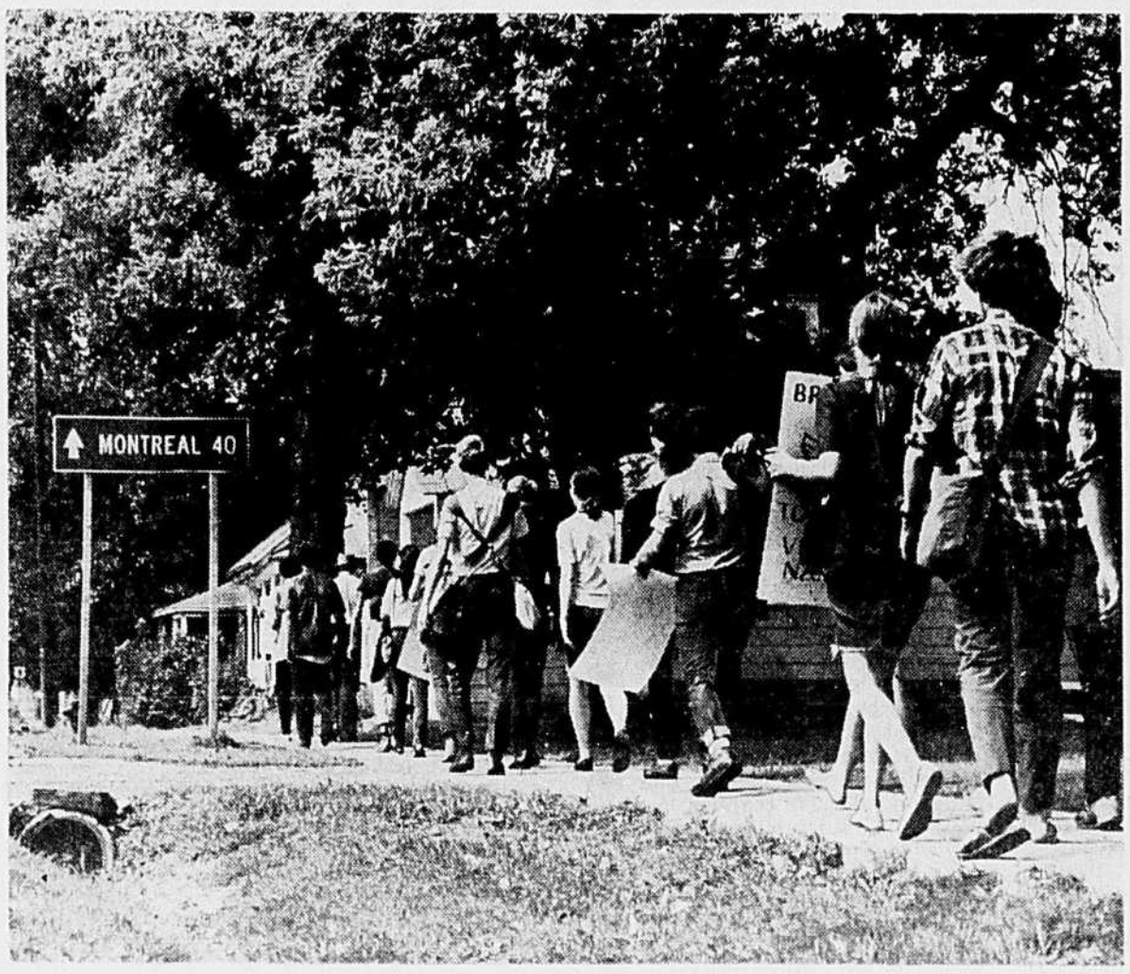

photo Robert Nadon, LA PRESSE

A 40 milles de leur objectif

Quelques minutes après le départ et à 40 milles de leur objectif, les marcheurs de la paix allaient d'un pied alerte. La marche devait toutefois s'arrêter 2 milles plus loin, du côté américain de la frontière. Les autorités de l'Immigration n'ont pas encore fait connaitre leur décision.

Montréal est la ville la plus généreuse à l'égard des locataires expropriés

— Lucien Saulnier

par Claire DUTRISAC

"Montréal a la procédure d'indemnisation la plus expéditive et la plus généreuse de toute l'Amérique du Nord. Aucune autre ville ne fait ce que nous faisons pour les locataires occupant des immeubles expropriés." Cette déclaration a été faite, avec force, par M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de la ville de Montréal, au cours d'une conversation téléphonique.

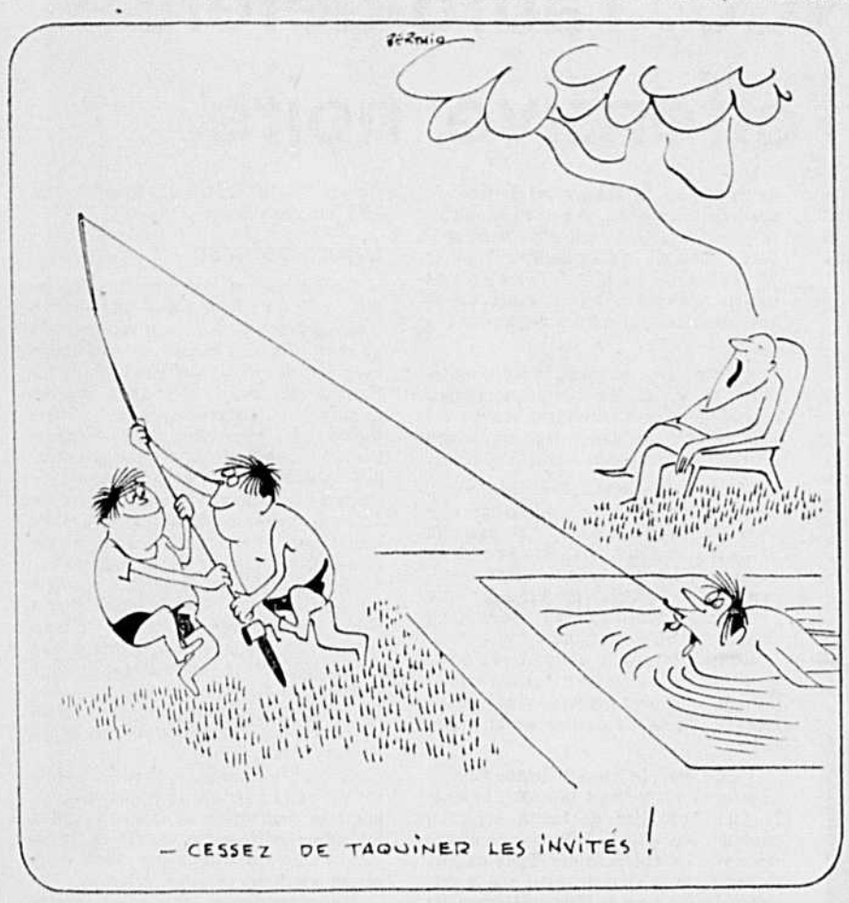

Depuis plusieurs jours, des locataires évincés se plaignent et vivent dans l'inquiétude de devoir faire face aux dépenses supplémentaires qu'occasionne un déménagement. M. Saulnier a expliqué que tout exproprié qui a un bail signé avant le décret d'expropriation a le droit de faire des réclamations pour les dommages qu'il encourt du fait de l'expropriation devant le Bureau des expropriations qui est un organisme provincial. Le Bureau évalue ces dommages et rend une décision. Le locataire possède encore un droit d'appel de cette décision devant la Régie des services publics. "Mais, a déclaré M. Saulnier, ce droit est rarement invoqué."

Montréal fait davantage !

Le président du comité a rappelé que c'est la ville de Montréal elle-même qui a fait modifier la loi, en avril dernier, afin de permettre aux expropriés de réclamer des dommages, non seulement lorsque le locataire n'avait pas un bail enregistré (comme l'exigeait la loi précédemment) mais même dans le cas où il n'a pas de bail ou qu'il a un bail par simple reconduction.

"Autrefois, a dit M. Saulnier, jamais un locataire ne se hasardait à occuper un logement sans signer un bail. Depuis une vingtaine d'années, il y a eu une grande évolution. Nombreux sont les propriétaires qui ne veulent pas consentir à signer de bail. D'autres locataires ont des baux antérieurs à la Régie des loyers." Quoi qu'il en soit, c'est grâce à l'initiative de la ville si la loi contient des dispositions permettant d'indemniser des locataires qui n'ont pas de bail. "Mais la loi n'est pas encore rodée; elle date du mois d'avril et nous sommes au début d'août. Nous avons commencé à faire l'inventaire des familles qui, depuis le 1er avril, peuvent profiter des nouvelles dispositions de la loi."

Cependant, dans le cas des locataires sans bail, l'indemnité est limitée à $1,000." De plus, ajoute M. Saulnier, comme nous savons que les familles n'ont pas toujours les économies leur permettant de faire face aux dépenses immédiates qu'occasionne un déménagement, nous consentons à faire une avance de $200. Strictement parlant, la loi ne nous oblige pas à consentir ces avances. Je ne suis même pas sûr que nous ayons le droit de le faire. C'est par humanité que nous le faisons."

Afin de rendre les procédures plus expéditives, la ville a mis sur pied un service qui, après l'avance de $200, évalue les dépenses causées par l'éviction. "La division des immeubles du service des finances", examine les réclamations et établit, avec le Contentieux, leur bien-fondé. S'il y a entente entre le locataire et la Division des immeubles, l'entente est présentée au Bureau provincial des expropriations qui la ratifie. C'est le cas de la grande majorité des réclamations. Si le locataire n'est pas satisfait, il peut toujours s'adresser au Bureau des expropriations.

La radio française de Toronto sera de la fête à l'Expo

La station radiophonique torontoise de langue française CJBC, de Radio-Canada, participera, demain et les jours suivants, à la journée de l'Ontario à l'Expo et aux fêtes qui suivront cette journée.

Cette participation manifestera la présence française en Ontario et se fera au pavillon de l'Ontario, au pavillon de la Jeunesse et dans les studios de Radio-Canada.

Une équipe de six personnes est arrivée à Montréal à cette fin.

Le poste CJBC a vu le jour le 8 octobre 1864. Il dessert environ 200,000 Canadiens français du sud-Ontario et un nombre sans cesse grandissant d'Anglo-canadiens qui s'intéressent à des émissions de langue française.

CJBC avait été, durant près de 25 ans, la grande station anglaise du défunt réseau Dominion qui fut dissolu à la suite d'une recommandation, en 1957, de la commission Fowler sur la radiodiffusion.

Dès 1958, les émissions en langue française commencèrent à être diffusées, augmentant graduellement leur horaire. Mais c'est en 1964 que CJBC devenait la station française de Radio-Canada à Toronto.

Pour les auditeurs de CJBC, la voix française de Radio-Canada à Toronto, c'est surtout Louise Delisle, Jacques Gauthier et Claude Miguet, les trois animateurs et annonceurs qui se font tour à tour entendre 17 heures par jour.

Suspects détenus en rapport avec des vols d'autos

Deux hommes ont été arrêtés et plusieurs autres sont actuellement recherchés par la Sûreté provinciale à la suite de la découverte d'un réseau de voleurs d'autos qui aurait son quartier général dans la cour d'un marchand de ferraille de Lac-Mégantic, en bordure de la frontière de l'Etat du Maine.

Le sergent Albert Brien, de la SPQ, a précisé hier à Montréal que les enquêteurs ont déjà découvert cinq automobiles dont le vol avait été signalé à la police et qu'ils doivent encore examiner des centaines de pièces d'autos dispersées dans la cour du marchand de ferraille suspect.

Une fillette se noie dans la piscine d'un motel

Une Américaine de 8 ans, Rosalyn Willoughly, de Philadelphie, Pennsylvanie, s'est noyée hier vers 17 h. 30 en tombant dans la piscine du motel Rafaël, au 7455, boulevard Montréal-Toronto, dans l'ouest de Montréal. Des policiers ont vainement tenté de ramener l'enfant à la vie en pratiquant la respiration artificielle.

Deux Montagnais victimes de l'onde

ALMA — Deux Indiens de la tribu des Montagnais, MM. Lauréat Dominique, 35 ans, et Joseph Benjamin, 55 ans, se sont noyés, vers 7 h. 30 hier soir, quand le canot dans lequel ils participaient à une course organisée sur la rivière Petite-Décharge, près d'Alma, dans la région du Lac-St-Jean, a chaviré. Les corps des victimes ont été repêchés peu de temps après la tragédie.

Un cambrioleur voulait un petit peu d'air frais

Des malfaiteurs qui voulaient se payer une pinte d'air frais, ont volé le système de climatisation de la guérite du quai Bickerdike, à la Cité du Havre.

Un touriste américain, M. Lysal Ovelton, de Bayside, N.Y., s'est fait voler un sac en cuir contenant ses appareils de photographie, le tout évalué à $500 alors qu'il se trouvait dans l'île Notre-Dame.

Des rôdeurs sont entrés avec effraction dans le magasin National Cable, 90 ouest, rue Beaubien et ont volé huit téléviseurs évalués à $1,600; dans le magasin de chaussures situé au no 674, Jarry est, ils ont raflé 1,000 paires de souliers d'une valeur globale de $4,000.

Un concessionnaire de l'Expo, la compagnie Amusopex Inc., a reçu la visite des cambrioleurs dans deux de ses kiosques, dans la Ronde.

Au centre droit, GS3, on a raflé 121 montres de peu de valeur et $20 en argent; au GS9, on a fait main basse sur six oursons.

Vols à main armée

Deux escarpes dont l'un brandissait un marteau ont forcé hier soir l'employé du restaurant Pauline, 8186, Berri, à leur remettre les $40 de la caisse et plusieurs paquets de cigarettes.

Cinq ans de pénitencier à un vrai récidiviste !

TROIS-RIVIERES (J. G.) — Un individu de Trois-Rivières, Paul-Emile Gamache, 51 ans, qui a comparu 126 fois en justice depuis 1930, a été condamné à cinq ans de pénitencier pour un vol avec effraction commis le 29 juillet chez le Dr Massicotte, à Trois-Rivières. Il avait admis sa culpabilité.

Avant de prononcer la sentence, le juge Léon Girard, de la Cour des Sessions de la paix de Trois-Rivières, a tenu à demander à Gamache s'il croyait pouvoir se réhabiliter. "Non !" a répondu le récidiviste, qui était sorti de prison un mois avant que des policiers lui remettent la main au collet pour le cambriolage perpétré chez le médecin.

Trois bandits armés de revolvers ont sommé hier soir le commis du Motel Cadillac, 5800 est, rue Sherbrooke, à leur donner plusieurs centaines de dollars empilés dans la caisse.

Un enfant se noie dans la rivière Rouge, à Labelle

LABELLE — Un garçonnet de 9 ans, Michel Lecompte, fils de M. et Mme Paul-Emile Lecompte, du 11, rue Notre-Dame, à Labelle, route no 11, à environ 95 milles au nord-ouest de Montréal, s'est noyé hier vers 13 h. 30 dans le rapide des Iroquois, dans la rivière Rouge, près de Labelle.

Vol à main armée de $3,000 à Ste-Julie

STE-JULIE — Quatre bandits, dont l'un était armé d'un revolver, ont pris la fuite en automobile avec une somme de $3,000 après avoir perpétré un hold-up, vers 2 h. 30 hier après-midi, à la Caisse populaire Ste-Julie, à Ste-Julie, comté de Verchères. Personne n'a été blessé au cours de l'incident.

Vandalisme

Des vandales, apparemment de jeunes voyous, ont fracassé les pare-brise d'une trentaine de camions de la Ville immobilisés sur le terrain de stationnement situé à l'intersection de des Carrières et de Chambord. Ils ont également volé plusieurs pneus.

MARCHEURS

SUITE DE LA PAGE 3

Faisons la paix avec beaucoup plus d'énergie que les Etats font la guerre. Allons saisir cette perte massive de billions en argent et de milliards de nos frères dédiés à la destruction; allons les utiliser dans les efforts et les espoirs de création."

Tel est en substance le message des marcheurs, qui proclament également: "Les Américains, les Asiatiques, les Africains, les Européens, les Blancs, les Jaunes, les Noirs, les Peaux-rouges, les communistes, les non communistes, les flics et les généraux, les politiciens et les amiraux, nous vous aimons tous".

Appel au quatre Grands

Avant d'entreprendre cette marche de la paix, le coordonnateur de la manifestation, M. Allan Solomonow, a fait parvenir une lettre aux commissaires des pavillons britannique, français, soviétique et américain, les priant de demander à leur gouvernement de renoncer aux armes nucléaires.

"Un mouvement audacieux en faveur de la paix venant des possesseurs de cette horrible puissance prendrait une signification énorme dans le monde actuel," écrit M. Solomonow.

Les marcheurs de la paix demandent également à ce qu'une rencontre ait lieu entre des membres de leur délégation et les commissaires des pavillons des quatre grandes puissances "afin de discuter des moyens permettant d'assurer la coopération de votre pays et de diriger nos efforts pour aider tous les pays à convertir leurs armes en des outils d'épanouissement de l'humanité".

CECM

SUITE DE LA PAGE 3

bligations de $5 millions (consolidation du déficit au 30 juin 1964). Il semble qu'à la fin de la présente année financière, il ne restera plus grand-chose des surplus accumulés, qui au 30 juin 1966 s'établissaient à $18,845,000.

Les autorités de la CECM ont par ailleurs expliqué que le retard dans la présentation des états financiers des dernières années était dû à un changement dans les méthodes de comptabilité.

Il faut boire l'eau de la rivière où l'on navigue.

Proverbe russe

Le plus puissant est celui qui a la puissance sur soi-même.

Sénèque

MARINS

SUITE DE LA PAGE 3

autres syndicats qui représentent plusieurs milliers de travailleurs maritimes du St-Laurent: débardeurs, rouliers, ingénieurs maritimes et officiers de pont. Ces travailleurs ont promis de ne pas franchir les lignes de piquets qui pourraient être établies par le SIMC.

DEMISSION

SUITE DE LA PAGE 3

juge à la Cour de Bien-être social, et cela, "avant et après le 6 juin 1966" (date de la prise du pouvoir par l'Union nationale). On lui avait alors demandé de rester en fonction.

Il rappelait aussi au ministre, en termes fort polis, qu'en Education, ce sont les enfants qui comptent d'abord, avant même les processus de démocratisation: ceux-ci doivent être subordonnés au bien des élèves, et si nécessaire, se réaliser seulement par étapes.

"L'enfant, dit-il en citant la Charte des droits de l'enfant des Nations unies, est un sujet de droit et non un objet de droit", c'est-à-dire que les autorités familiales ou scolaires qui s'exercent sur l'enfant doivent le faire pour son bien et non pour le leur propre.

"J'ai pensé, a-t-il ajouté plus tard, qu'il pouvait être utile de rappeler cela . . ."

Le juge Lavallée a aussi rappelé le travail de coopération et de collaboration qui s'est fait depuis quelques années, en partie grâce à ses doubles fonctions de juge et de commissaire, entre la CECM et la Cour de Bien-être social. Il a souhaité que ce travail se poursuive après son départ pour le plus grand bien des jeunes.

Chacun de ses collègues, le président André Gagnon en tête, a tenu à exprimer ses regrets du départ de M. Lavallée. L'annonce de sa démission par le président avait d'ailleurs causé autant d'émotion que de surprise chez les commissaires.

L'un des commissaires, M. Paul-Henri Lavoie, a tenu à profiter de cette occasion pour rétablir certains faits mentionnés de façon incorrecte ou incomplète au cours du débat parlementaire sur le bill 67 à Québec. "Ceci n'a peut-être pas de rapport immédiat avec la démission du juge Lavallée, a-t-il noté, mais il y a certainement un lien indirect quand on songe aux allusions et aux accusations qui ont été lancées contre la CECM et ses dirigeants."

Il a rappelé particulièrement l'établissement à la commission scolaire d'un service d'éducation des adultes et la façon dont le directeur de ce service a été choisi: la façon dont s'est décidée et effectuée la succession de M. Jarry à la présidence; l'attitude du gouvernement et de la CECM au sujet du bill 67; et enfin l'existence d'un système de soumissions pour tous les travaux et achats effectués par la Commission.

Disparue

Renée Pelletier, 15 ans, du 2151 boulevard Des-Forges, à Trois-Rivières, est disparue depuis le 24 juillet. Elle mesure 5 pieds 3 pouces, pèse 115 livres, a les cheveux châtains, les yeux bruns, et elle porte presque continuellement des verres fumés. Quant on l'a vue pour la dernière fois, l'adolescente portait une chemise brune, un pantalon de toile bleu et des sandales brunes. Toute personne pouvant aider à localiser la jeune disparue est priée de communiquer avec le lieutenant Grefford, du Bureau des personnes disparues, en composant : 872-5687, à Montréal, ou avec le lieutenant-détective J.-M. Hubert, en composant : 374-3535, à Trois-Rivières.

Une voiture d'occasion Goodwill est une voiture d'occasion très spéciale. Vous ne pouvez vous la procurer que chez un concessionnaire Pontiac-Buick.

Vous êtes sûr d'acheter une excellente voiture d'occasion, car seules les voitures d'occasion de qualité exceptionnelle sont admises à porter l'étiquette Goodwill.

Vous pouvez être sûr que votre voiture d'occasion Goodwill a été inspectée et remise en état. Elle est propre, pimpante, prête à prendre la route.

Les voitures Goodwill sont toutes accompagnées d'une garantie écrite. Vous pouvez avoir confiance en une voiture Goodwill et cette garantie prouve aussi la confiance du concessionnaire Goodwill dans la voiture qu'il vend.

Les voitures Goodwill ne sont vendues que par les concessionnaires Pontiac-Buick. Ils ont des intérêts en jeu dans leur localité et possèdent un service d'entretien qui leur permet de prendre soin de votre voiture.

Les concessionnaires Goodwill offrent des voitures toujours populaires comme les Pontiac et Buick, c'est pourquoi vous trouverez toujours le plus vaste choix de bonnes voitures d'occasion sur leur terrain.

Et n'oubliez pas les camions usagés Goodwill — Ils sont aussi ce qu'il y a de mieux.

VOITURES ET CAMIONS D'OCCASION GOODWILL

Voyez votre concessionnaire Goodwill-Pontiac-Buick-Beaumont-Acadian-Vauxhall-GMC

GW-267AF

Concessionnaires GOODWILL — PONTIAC — BUICK — BEAUMONT — ACADIAN — VAUXHALL — CAMIONS GMC dans le Grand Montréal :

OMER BARRE VERDUN LIMITEE
5987, Ave Verdun, Verdun — 768-2551

GOHIER AUTOMOBILES LTEE
3333 est, rue Jarry, Ville St-Michel — 376-8465

MONTREAL BUICK LTD.
4026 ouest, rue Ste-Catherine — 937-6342

SANGUINET AUTOMOBILE LTEE
1965 rue Lafontaine — 524-3761

HARLAND AUTOMOBILE LTEE
955, boul. Montréal-Toronto,
Rond-Point de Dorval — 631-2051

VAILLANCOURT PONTIAC BUICK LTEE
375, boul. Labelle, Chomedey — 681-2533

BOULEVARD PONTIAC BUICK LTEE
7085 boul. St-Laurent — 279-7321

PARKWAY PONTIAC LTD.
3500 ouest, rue Jean-Talon — 739-2291

WILHELMY AUTOMOBILES LTEE
4833 boul. St-Laurent — 288-0186

JARRY AUTOMOBILE INC.
1068, boul. des Laurentides, Ville de Laval, 669-2681

ABIAS PEPIN AUTOMOBILES LTEE
155 ouest, rue St-Charles, Longueuil — 674-4924

MID-TOWN MOTORS LIMITED
1395 ouest, boul. Dorchester — 866-9961

ROCHELEAU AUTOMOBILE LTEE
11251 est, rue Notre-Dame — 645-1651

GARAGE BERTRAND LIMITEE
15538 ouest, boul. Gouin,
Ste-Geneviève-de-Pierrefonds — 626-3981

GMC TRUCK RETAIL BRANCH
5825, Ch. Côte-de-Liesse — 747-5541

CAHIER No 2 / PAGES 11-24 LA PRESSE EXPO / VIE FEMININE / VIE MONDAINE / THEATRE

MONTREAL, VENDREDI 4 AOUT 1967 — 83e ANNEE — No 179

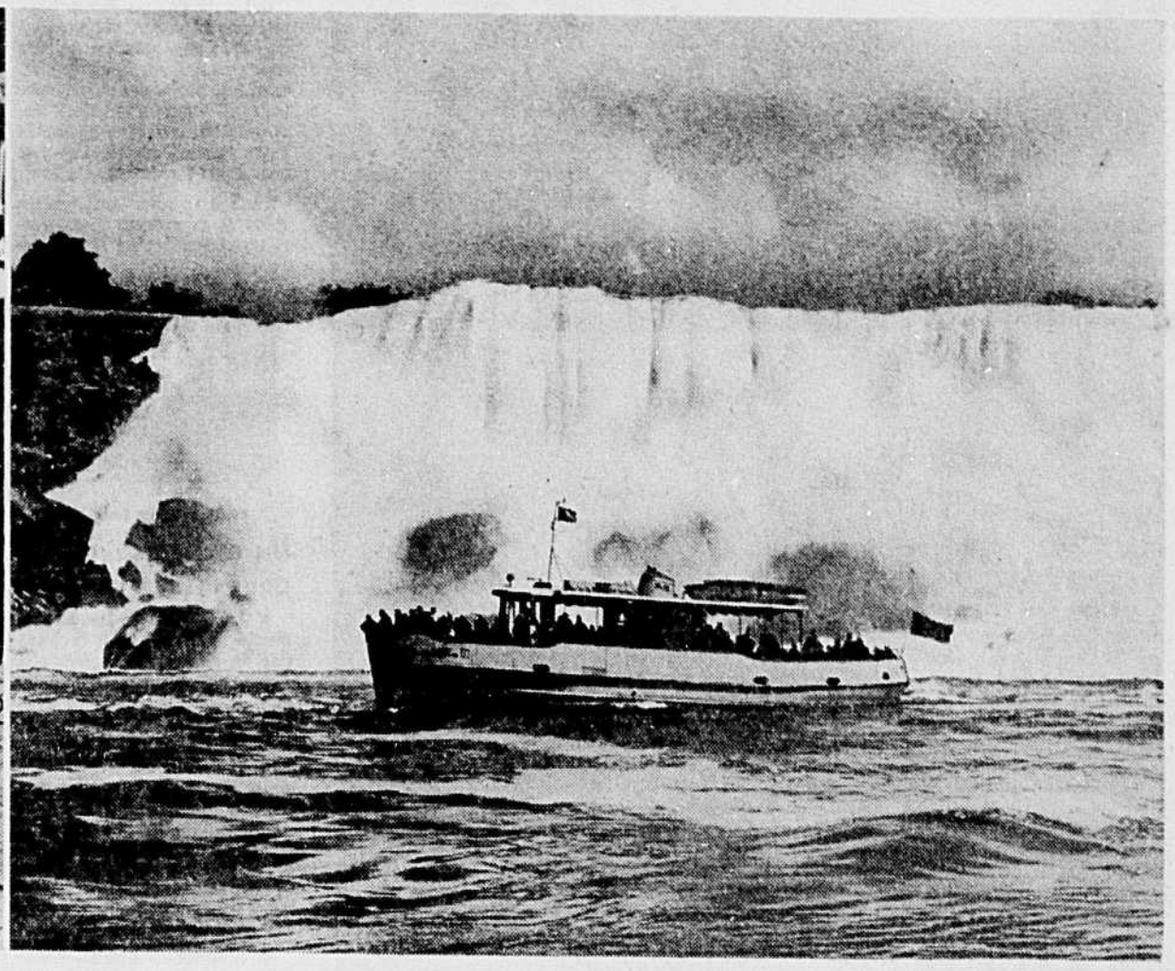

L'Ontario nouvelle vague, c'est Yorkville et ses terrasses, mais la tradition persiste quand même puissante comme les chutes Niagara.

Demain, journée de l'Ontario à l'Expo

L'Ontario, la province 'Westmount' du Canada

par Luc Beauregard

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — C'est demain à l'Expo la journée de la seule province du Canada dont on n'entend jamais de lamentations : l'Ontario.

Et on sait pourquoi : si, comme a dit le général de Gaulle, le Québec est le coeur du Canada, l'Ontario en est la tête ; le gouvernement fédéral est avant tout la chose de l'Ontario.

Cause ou effet de sa richesse, c'est la province la plus influente du pays.

Dans l'actuel ministère, par exemple, les portefeuilles les plus importants appartiennent à des politiciens de l'Ontario. La capitale fédérale étant située à l'intérieur de ses frontières, la vaste machine de la fonction publique fédérale est elle aussi la chose de l'Ontario. En 1964, sur 332,660 fonctionnaires, 127,678 étaient des ressortissants de cette province.

Enfin, Toronto est à Ottawa ce que Montréal est à Québec : peu d'hommes politiques se risquent à prendre une décision sans consulter la presse torontoise. Bien sûr, on va toujours en pèlerinage rue Notre-Dame faire la courbette, mais cela n'est qu'un rite. En définitive, on ne lira la presse québécoise que s'il s'agit de se faire rassurer au moment de certains soubresauts de ce nationalisme si étrange et si agaçant.

La presse torontoise, elle, est la bible quotidienne des fédéraux. Beaucoup de députés québécois, même, lisent davantage de quotidiens torontois que de quotidiens québécois.

Quant à la radio et à la télévision francophones, on n'en parle pas. Les commentateurs-vedettes de la radio-télévision anglophone auront ici bien souvent plus d'influence que les députés. La télévision française, des zigotos n'y feront allusion que lorsque dans leur esprit les reporters auront accordé trop d'importance au séparatisme.

La province la plus riche

Cause ou effet de son influence, l'Ontario est aussi la province la plus riche.

Presque à chaque fois que le Bureau fédéral de la statistique publie un communiqué, l'Ontario vient en tête de liste. Qu'il s'agisse d'agriculture ou d'industrie, elle est championne. Province la plus populeuse du Canada (6.5 millions d'habitants), elle est aussi parmi les championnes récipiendaires de subventions.

Cette richesse indicible, vantée jusqu'à écoeurement par le ministre Jean Chrétien, elle est bien réelle. Loin de vouloir contribuer à la psychose de la comparaison, nous donnons ici quelques indications permettant aux Québécois de mesurer cette richesse.

Dans le domaine de l'agriculture, par exemple, son capital et ses recettes sont deux fois plus considérables qu'au Québec.

En 1964, sa production minérale était d'environ 33 pour cent plus élevée que celle du Québec; la valeur de l'activité manufacturière en Ontario doublait celle du Québec; ses investissements et ses dépenses d'entretien étaient de 33 pour cent plus considérables.

Et pourtant, les accidents sont plus nombreux au Québec

En 1964, le Québec émettait pour $788 millions de permis de construction, l'Ontario en délivrait pour $1,434 millions.

On compte en Ontario deux fois plus de voies ferrées et environ un tiers de plus de routes carrossables (pourtant le Québec dépense $69 millions par an pour l'entretien de ses 54,000 milles de routes et l'Ontario $60 millions). Il y a en Ontario presque deux fois plus de voitures de promenade (pourtant les accidents sont plus nombreux au Québec).

On compte en Ontario 40 postes téléphoniques par 100 habitants en comparaison de 32 au Québec. Il y a en Ontario 50 journaux quotidiens, contre 13 au Québec.

En 1963, le revenu personnel par habitant était de $2,000 en Ontario et de $1,500 au Québec. Enfin, l'espérance de vie en Ontario est d'un an de plus qu'au Québec pour les hommes et de deux ans de plus pour les femmes.

Une population naturellement conservatrice

Influente et riche, la population ontarienne est donc tout naturellement conservatrice, attachée aux traditions britanniques (elle adopta le "Red Ensign" comme son drapeau provincial après que l'unifolié fut devenu le drapeau national du Canada), jalouse de ses droits et de ses privilèges.

Elle est conservatrice au niveau de sa politique puisque le gouvernement conservateur est au pouvoir depuis trente ans. Elle l'est aussi dans son comportement : l'Ontario, c'est en fait la province-Westmount du Canada.

Les villes sont tout à fait tranquilles : les populations désertent les rues au coucher du soleil tandis que les patrouilles de police commencent leurs rondes; chacun soigne ses fleurs et a quelque part dans sa maison un portrait de la Reine. On conduit sa voiture à la manière anglo-saxonne, c'est-à-dire en respectant à ce point scrupuleusement les règlements de la circulation que cela devient dangereux.

Dans toute cette quiétude, cependant, une exception commence à se faire jour. Depuis l'érection de son nouvel hôtel de ville, Toronto a commencé à bouger et c'est maintenant presque une ville qui a une âme. On compte plusieurs restaurants pouvant rivaliser avec ceux de Montréal.

Comme l'a dit son premier ministre, M. John Robarts, l'Ontario est la province-soeur du Québec. C'est même la grande soeur des provinces canadiennes. Etant donné sa richesse, étant donné son influence, étant donné son nouveau dynamisme que lui inspire Toronto, ceux qui veulent rebâtir le Canada ne le feront pas sans son concours.

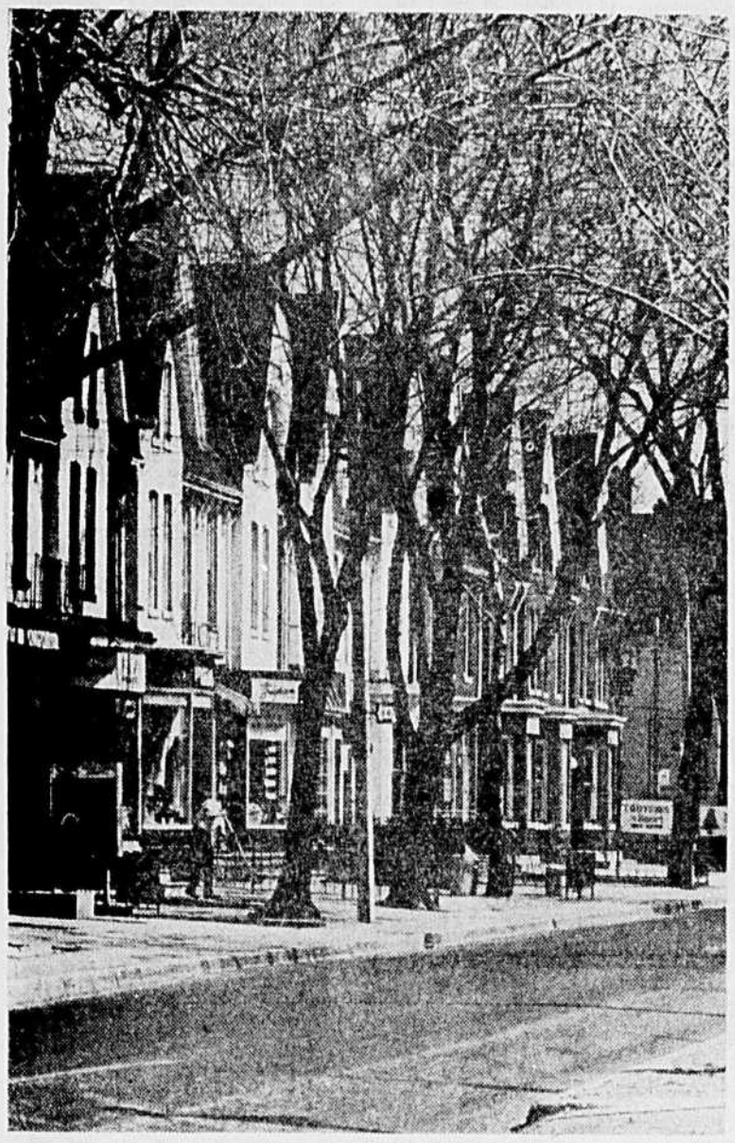

Une rue bien tranquille

Artistes du Markham Village de Toronto

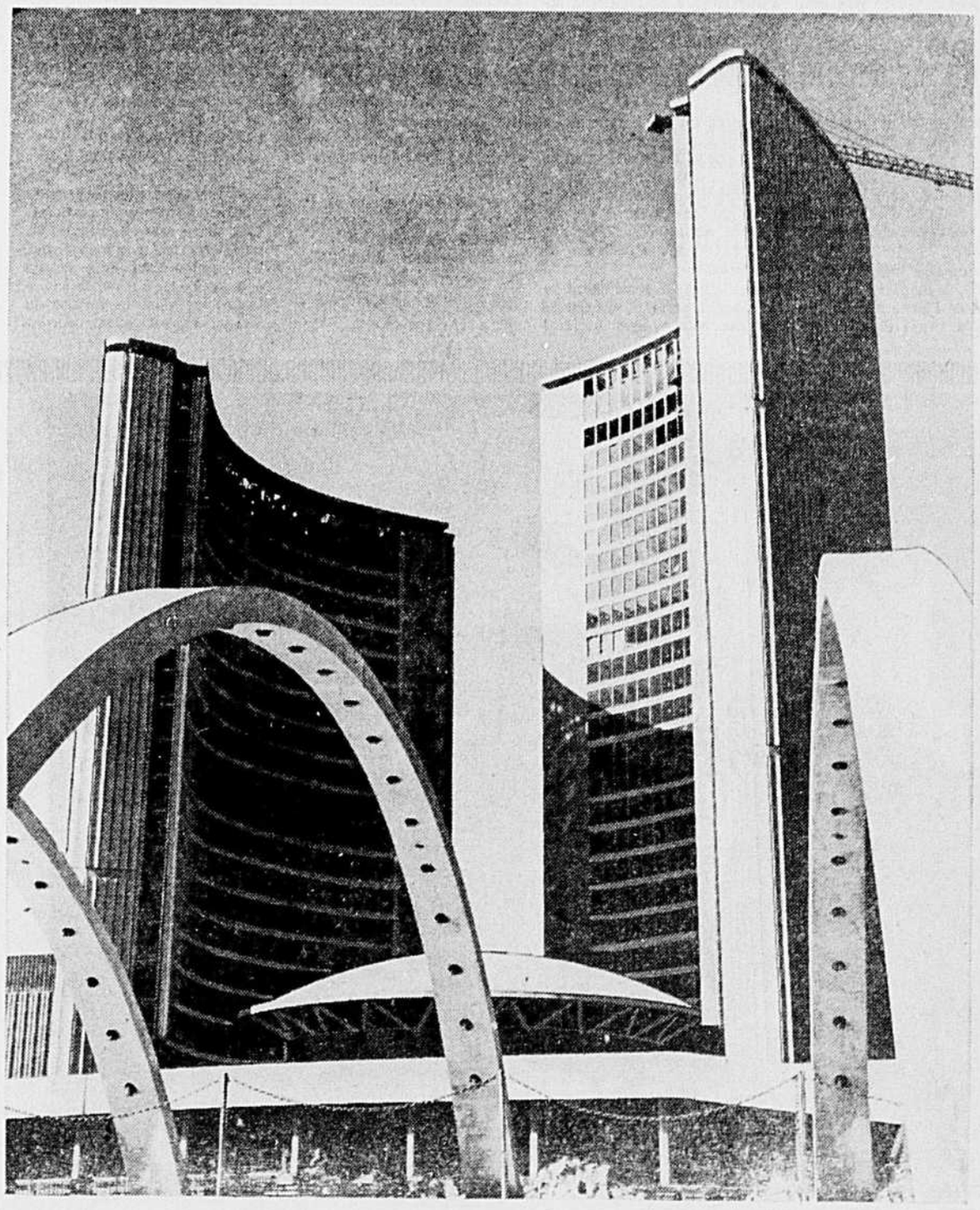

Les croissants de Toronto, l'hôtel de ville

votre médecin vous parle

Rédigé sous les auspices du Collège des médecins de la province de Québec

Qu'est-ce qui vous fatigue?

par le Dr L. Gendron

C'est une question que nous posons très souvent en consultation. Pourquoi ? Car la réponse est en général un éclaircissement précieux sur la condition réelle du malade. Par exemple, une expression comme celle-ci : "Je ne me sens pas la force de faire face à de nouvelles responsabilité", indique un état psychique ébranlé.

D'autres expressions significatives : "Je ne peux plus tolérer mon patron. Il me tombe sur les nerfs. Je suis fatiguée de faire constamment des efforts pour plaire à mon mari. J'en ai assez de vivre à ses côtés. Je suis dégoûtée de la vie et de ses exigences." Toutes ces réponses à la question : Qu'est-ce qui vous fatigue ?, établissent une relation intime entre l'état psychique et physique. Elles orientent vers un traitement adéquat.

La fatigue est-elle d'origine névrotique (nerveuse) ou somatique (physique) ? Evidemment ce n'est pas toujours facile d'en faire le diagnostic précis à la première entrevue. L'histoire de cas dépiste généralement le patient souffrant d'un malaise fonctionnel. Le diagnostic de fatigue est posé. Depuis combien d'années dure-t-elle ? Le traitement est certes plus long après 10 ans de maladie qu'après 5 ans. Quelle est l'intensité de cette fatigue ? Peut-on la mesurer ? Non, pas précisément. On peut l'évaluer cliniquement. A-t-elle présenté des fluctuations au cours des mois précédents ou des années passées ? A-t-elle augmenté progressivement ou est-elle apparue soudainement ? A-t-elle été déclenchée par une maladie physique ou par un choc émotif ? Le malade attache-t-il une signification importante à ses symptômes ? Autant de questions favorisant la compréhension de la maladie en cause !

S'agit-il vraiment d'une fatigue névrotique ou d'un état dépressif grave ? Un certain degré de dépression accompagne en général cette forme de fatigue et d'épuisement. Toutefois, il n'est pas toujours facile de distinguer cette entité clinique d'une réaction dépressive sévère. Car l'anorexie, l'insomnie, la céphalée, le pessimisme, le manque de concentration, l'apathie, la sensation d'incapacité et le perte de confiance en soi sont des symptômes communs à ces deux conditions malsaines. La réaction dépressive entrant dans sa phase aiguë est habituellement imprégnée par l'auto-punition et le masochisme (le besoin morbide de souffrir).

Ces deux facteurs ne sont pas aussi actifs dans l'état de fatigue. Dans un bon nombre de cas, ils sont absents du tableau clinique. De plus, l'individu sévèrement déprimé reste insensible à l'influence de l'existence et de l'entourage. Au contraire, celui qui souffre de la fatigue névrotique manifeste des réactions très prononcées et mêmes excessives.

4 août 1658

Première Iroquoise baptisée à Montréal

Les manuels d'histoire rapportent qu'après la fondation de Ville-Marie les Iroquois semblèrent ignorer pendant quelque temps l'existence du nouveau poste, mais qu'ils se mirent bientôt à rôder autour du fort, guettant l'occasion de lever des chevelures. On ne saurait douter du fait que les premiers colons vivaient sous la constante menace d'incursions. Ceux qui séjournèrent dans l'établissement pendant les quelque vingt ans qui suivirent sa fondation rapportent de nombreux massacres.

Il ne faudrait pas croire pour cela que les Français évitaient tous les contacts avec ces Indiens, au contraire, car ils y voyaient l'occasion de les habituer progressivement à la civilisation et d'en faire des chrétiens. Ainsi, au cours de l'été de 1658 le sieur de Maisonneuve acceptait le cadeau qu'une Iroquoise lui faisait de sa fille, âgée de neuf à dix mois. Nous le savons grâce aux registres précieusement conservés dans les archives de Notre-Dame de Montréal; nous y trouvons en effet la note suivante:

"Le dimanche 4me août 1658. A été baptisée Marie, fille de Totinataghé Agnosoron, ce qui signifie les deux villages, et de Tsonnhetharay, qui veut dire il y a des pins, les père et mère, laquelle mère étant venue en ce lieu au retour de sa chasse avec d'autres sauvages de son village a donné volontairement sa fille âgée d'environ dix mois à M. de Maisonneuve gouverneur de ce lieu, pour en disposer comme de sa propre fille, lequel l'a acceptée en cette qualité, et ladite mere ayant 4 jours après ladite donation et acceptation confirmée promettant de ne la redemander jamais je la fis baptiser et en a été le parrain. Et la marraine demoiselle Elizabeth Moyen, femme du sieur Lambert Closse, sergent major de la garnison."

Il convient de noter que la marraine était elle-même devenue orpheline par suite de l'assassinat de ses parents par les Iroquois. La famille Moyen habitait l'île aux Oies lorsque des Indiens de cette tribu y débarquèrent et tuèrent le père et la mère, Jean-Baptiste Moyen et Elizabeth Le Bret emmenant leurs deux fillettes Elizabeth et Marie, en captivité. C'est Lambert Closse qui délivra les jeunes filles et il épousa l'aînée en 1657. C'est l'année suivante, donc, que celle-ci devint la marraine de la petite Marie.

Selon Jacques Viger, premier maire de Montréal et chercheur chevronné, ce fut la première Iroquoise baptisée à Montréal. On la désigna par la suite sous le nom de "Marie des Neiges" et elle fut confiée à Marguerite Bourgeoys. Elle ne vécut pas longtemps. "Le 11 du mois d'août (1663), rapporte Dollier de Casson, une petite sauvagesse nommée Marie des Neiges et qui promettait beaucoup est morte à la Congrégation chez la soeur Bourgeoys, laquelle l'avait élevée depuis l'âge de dix mois avec des soins et des peines bien considérables dont elle a été payée par la satisfaction que l'enfant lui donnait: à cause de l'amitié qu'on portait à cette enfant, on a voulu ressusciter son nom par une autre petite sauvagesse qu'on a eue en ce lieu, à laquelle on a donné le même nom, dans le baptême; cette deuxième étant aussi décédée, on a pris une troisième petite sauvagesse vers laquelle on s'est comporté de la même façon et à laquelle on a donné le même nom; si celle-ci ne meurt pas plus criminelle que les autres, après avoir demeuré toutes trois ici-bas dans la Congrégation du Montréal, elles auront l'honneur d'être (comme j'espère) toutes trois au ciel pour toute l'éternité, dans cette congrégation qui suit l'Agneau immaculé avec des prérogatives toutes spéciales."

Le simple fait pour Dollier de Casson de mentionner que Marie des Neiges avait été élevée depuis l'âge de dix mois par Marguerite Bourgeoys laisse deviner qu'il s'agissait de la petite Indienne recueillie par le sieur de Maisonneuve. On en trouve la confirmation à la lecture de son acte de décès, consigné dans les registres de Notre-Dame: "Le 11 août. A été enterrée Marie surnommée des Neiges âgée de 4 ans et dix mois prise à la Congrégation. Elle était Agniesonone et donnée pour fille à M. de Maisonneuve par sa mère à l'âge de dix mois."

Le calendrier des pionniers

Pénurie de puces pour les cirques

HAMBOURG (AFP) — La puce se fait de plus en plus rare, en raison de l'emploi abusif des insecticides. A telle enseigne qu'un directeur de "Cirque de puces" — métier qui se perd de plus en plus — a dû se résigner à passer une annonce dans la presse de Hambourg, la ville où tous les cirques du monde trouvent les fauves, girafes ou éléphants dont ils ont besoin.

Interrogé sur ses difficultés, le directeur a précisé que non seulement il était difficile de se procurer des insectes capables de s'adapter à la vie du cirque, mais qu'il fallait aussi que ce soit des puces femelles. "Les mâles, a-t-il dit, sont trop paresseux, et surtout trop peu résistants.

UN JOUR SEULEMENT ! SAMEDI

JOUR DOLLAR

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON
BON MARCHÉ
Magasin Centre-ville au niveau du Métro

Emplettes sur place seulement. Pas de commandes postales, ni téléphoniques, ni payables sur livraison

Vêtements sport pour dames

Aubaines sensationnelles sur vêtements sport d'été : shorts, shorts Jamaica, fuseaux et corsages de coton. Variété de coloris ensoleillés : blanc, jaune rose et bleu. Tailles 8 à 16. *Vente* $1

VETEMENTS SPORT POUR DAMES — RAYON 944

Bas micro-maille

15 denier, 400 aiguilles, de qualité supérieure. Sans couture, haut ordinaire. Choix de couleurs estivales. 8½ à 11. 3/$1

BAS — RAYON 931

Culottes courtes pour dames

En rayonne pour dames, taille et tour de jambes élastiques. Tons pastels. Légères imperfections n'affectant par le durée . . . Tailles P.M.G. 4/$1

LINGERIE — RAYON 936

Chaussettes nylon pour hommes

Extensible, longueur cheville, pointe et talon renforcés. Grand assortiment de couleurs en tons unis ou à motifs. Une seule grandeur pour pointures 10 à 13. Légères imperfections. 2/$1

VETEMENTS POUR HOMMES — RAYON 956

POUR DAMES

Jupons Arnel/nylon*, légères imperfections. Taille élastique. Longueurs mode, parure dentelle. Choix de couleurs. P. M. et G. $1

Vêtements de nuit en coton, modèles divers. Faciles d'entretien. Imprimé fleuri en rose ou bleu. P. M. ou G. $1

Soutien-gorge étroit en coton facile d'entretien. Blanc seulement. Bonnet : 32 à 36 A ; 32 à 38 B. 2/$1

*Gaine-culotte en Lycra**, choix de modèles et de couleurs. P. M. G. $2

Peignoirs en coton matelassé de Kodel* lavable, léger. Imprimé rose ou bleu. P. et M. seulement. $7

LINGERIE — RAYON 936

Robes de style "tente" au rabais. Coton imprimé aux coloris variés. P.M.G. *Ord. 6.95* $4

ROBES POUR DAMES — RAYON 941

Mi-claques en caoutchouc pour dames, s'ajustent à tous les talons. Noir seulement. Etui plastique. P.M.G. EG. Ord. 2.77 $1

Souliers lacés pour dames, tige plantaire intégrée. Empeigne écossais rouge. Pointures : 4 à 10. Ord. 1.57 $1

Souliers sport, empeigne paille tressée extensible, style norvégien sans bout ni talon, talon compensé. Noir seulement. 4 à 9. Ord. 1.99 $1

SOULIERS POUR DAMES — RAYON 921

Bas de soutien de marques fameuses. Légères imperfections. Beige. Moyenne, 8½ à 11, long. 9½ à 12. Ord. 85. et 86. Paire $2

Sacs à main genre réticules "go go", nouveaux, jeunes. Noir, beige, blanc, marine, orange ou vert. $1

Sacs à main en vinyle, grand assortiment de modèles. Noir, brun ou beige. $3

Gais carrés de soie, écharpes de voile de tons unis ou en acétate imprimé. 4/$1

Bas au genou, coloris d'été . . . Pointures 9 à 11. 2/$1

Chapeaux d'été dans un grand assortiment de modèles et de couleurs. $3

Chapeaux fantaisie, filet léger aux parures diverses. Choix de modèles et de couleurs. 2/$1

ACCESSOIRES MODE — RAYON 931

POUR HOMMES

Chemises sport à manches longues ou courtes, popeline de coton Sanforized, inaltérable, col à pointes boutonnées ou ordinaires. Vaste assortiment de couleurs en tons unis ou quadrillés. P. M. G. $2

Chemises habillées à manches longues, col à pointes boutonnées ou ordinaires, manchettes mousquetaire. Popeline de coton Sanforized. Blanc, bleu, jaune ou beige dans le lot. Du 14 au 17. $2

Cravates en tissu synthétique soyeux, confection canadienne. La plupart doublées. Motifs sobres, cachemire, rayures ou motifs surimprimés. 2/$1

Mouchoirs de coton blanc, grandeur géante, bord ajouré. En paquet de 6/$1

Shorts à taille élastique en popeline de coton Sanforized lavable, siège ample, braguette. Imprimés divers sur fond blanc. P. M. G. 3/$2

Caleçon et gilet athlétique, tricot de coton cotelé, doux, prérétréci, coutures renforcées, siège double. P.M.G. 2/$1

T-shirts pur coton peigné prérétréci, coutures plates à points croisés, col roulé renforcé. Blanc seulement. P. M.G. 3/$2

VETEMENTS POUR HOMMES — RAYON 956

Pantoufles de voyage, empeigne similicuir, semelle de cuir. Noir, brun ou havane. Avec étui. P. M. G. EG. Ord. 1.95 $1

Tendeurs de souliers en plastique robuste. Noir seulement. P.M.G. *Ord. 2.87* $1

Souliers lacés en toile robuste, semelles coussinées. Blanc seulement. 6 à 11. Ord. 2.27 $2

SOULIERS POUR HOMMES — RAYON 926

POUR GARÇONS

T-Shirts en tricot de coton, col roulé, coupe ample. Encolure et emmanchures renforcées. Prérétrécis. Blanc seulement. 8 à 16. 2/$1

Chaussettes en tissu mixte coton/laine/nylon, lavable, prérétréci. Vaste assortiment de couleurs et de motifs. Extensibles, 8 à 10½. 3/$1

Jeans à taille mi-élastique, denim bleu 9 oz., très durables. Coutures renforcée aux points de tension, jambières fuselées. 6 à 12. $2

Pullovers Orlon encolure en V*, confection canadienne. Marine, gris ou beige. P. M. G. $3

Pantalons habillés en viscose et rayonne lavable à la machine. Jambières fuselées. Gris moyen ou fusain. Modèle junior, tailles 6 à 12. $2

Modèle avec pattes réglables à la taille, 8 à 16. 2/$5

Chemises habillées, sans repassage, lavables, séchage rapide. Tissu mixte 65% polyester* et 35% coton. Blanc ou bleu. Du 11½ au 14½. 2/$5

VETEMENTS POUR GARÇONS — RAYON 951

POUR ENFANTS

Tee-shirts pour bambins. En coton, manches longues, col roulé. Choix de rayures. Tailles 2 à 6x. $1

Tee-shirts pour bambines. En coton, manches longues, col roulé. Tons unis : marine, aqua, rouge, blanc ; imprimés : rouge, aqua ou or. Lavables à la machine. Tailles 4 à 6x. $1

Blouses pour bambines. Modèle à manches à monter en coton et Polyester,* sans repassage. Tons unis et imprimés, en blanc, rose ou bleu. Tailles 4 à 6x. $1

Pyjamas calicot pour fillettes. Choix de trois modèles. Bleu, jaune ou rose. Tailles 8 à 14. $2

Tee-shirts de coton pour fillettes. Deux styles, texture fine ou rugueuse, manches longues et col roulé. Marine, turquoise, orange, cerise ou vert. Tailles : 7 à 14. $1

Fuseaux en velours côtelé pour fillettes. Modèle "tube" avec ceinture. Lavables à la machine. Choix de couleurs. Tailles 8 à 14. $4

Tenues robes et couche pour bébés. En coton de diverses couleurs et lavables à la machine. Modèles pour bambins et bambines. Tailles 12, 18 et 24 mois. $1

VETEMENTS POUR ENFANTS — RAYON 961

POUR LE FOYER

Oreillers de plume . . . super-souples, revêtement coutil rayé à fleurs en rose ou bleu. 17" sur 25". La paire $3

Couvertures de finette . . . poids moyen, belle qualité, tissure serrée. Rose ou bleu. 70" sur 90". La paire $5

Couvertures Gold Bond en Viscose de ton uni, bordures de satin 5". Rose, turquoise, or, bleu, vert ou sable. 72" sur 84". $4

Serviettes de cuisine en tissu éponge très absorbant, choix d'imprimés et de couleurs. Légèrement imparfaites. 2/$1

Linges de vaisselle en toile, rayures et décors-coton. Grande taille 20" sur 30". 3/$1

Essuie-mains . . . vaste assortiment de motifs et couleurs, légères imperfections. 2/$1

Débarbouillettes . . . choix de couleurs et motifs. Légères imperfections. 6/$1

TOILES ET LINGE DE MAISON — RAYON 970

*Marque déposée

Caleçon et veste pour garçons

Modèle athlétique en coton, coupe ample. Confection canadienne . . . Blanc. P. (6 à 8), M. (10-12), G. (14-16). 3/$1

VETEMENTS POUR GARÇONS — RAYON 951

Fuseaux en velours côtelé pour bambins et bambines

Velours côtelé inaltérable, lavable à la machine. Tailles mi-élastique . . . Modèle à braguettes pour garçons. Bleu ou marine. Choix d'imprimés pour bambines. Tailles 4 à 6x. *Ord. 2.97* $2

VETEMENTS POUR ENFANTS — RAYON 961

Taies d'oreillers

En épais coton blanc d'usage courant . . . Bords festonnés en blanc, rose, vert ou jaune. La paire $1

LINGE DE MAISON — RAYON 970

Le BON MARCHÉ Morgan, le magasin aux mini-prix!

Pas de livraison, pas de commandes postales, téléphoniques ni payables sur livraison

Comment vous rendre au Bon Marché :
- Utilisez les nouveaux escalators du rez-de-chaussée Morgan
- Entrée directe à la station McGill du métro
- Entrée directe du Parkade Morgan

Roy Emerson favori au club Monkland

Plus de 150 aspirants tenteront de s'assurer les honneurs du simple pour hommes aux championnats de tennis du Canada dont les rondes préliminaires débuteront aujourd'hui. L'Australien Roy Emerson, champion d'Australie et de France, sera le favori, parmi une pléiade de joueurs tels que Manuel Santana, d'Espagne, Ramanathan Krisnan et Jaidit Makerjea, de l'Inde; Nicola Pilic, de Yougoslavie; Cliff Drysdale, d'Afrique du Sud, en plus de Herb Fitzgibbon, des Etats-Unis gagnant d'une médaille d'argent aux Panaméricains.

Chez les autres Américains, on y verra Bill Lenoir, de Tucson, Ariz.; George Taylor, de Houston; Bill Hoggs, de Berkeley Calif.; Les Sack, de Clarksdale Miss., et Gene Catton de Seattle.

Le Canada sera représenté par un grand nombre de joueurs ayant à leur tête Mike Belkin, Robert Bédard, John Sharpe, François Godbout; Keith et Mike Carpenter; Bob Puddicombe, Louise Brown, Vicki Berner, Faye Urban, André Martin, Eleanor Dodge-Constable, Brenda Nunns, Trudy Less, Dennis Hunnius et autre.

Voici le programme des rondes, Dennis Hunniu set autres éliminatoires au club Monkland.

Le directeur du tournoi, M. John Hunnius, a déclaré que les neuf courts du Monkland seront utilisés jusqu'au dernier stage des rondes préliminaires alors que la construction de gradins éliminera deux courts pour créer un court central pour les championnats.

Les estrades pourront accommoder 2500 spectateurs. Grâce à la coopération de la cité de Montréal, une estrade sera érigée sur l'avenue Royal.

A partir du 8 août, les deux née seront présentés à 3 hres et 6 hres. Cette politique sera meilleurs matches de la jour- en vigueur chaque jour jusqu'aux demi-finales.

Pour ajouter de la couleur au tournoi, des hôtesses des différents pavillons nationaux de l'Expo seront en devoir durant la durée du tournoi.

AUJOURD'HUI

4 h. p.m.

B. Bastien (Mtl) vs A. DeHarven (Mtl); Cyril Morgan (St-Jean) vs J.-L. Lamoureux (Mtl); C. Gelinas (Mtl) vs Burf Ploughman (St-Jean); Reg. Rodricks (Mtl) vs J. Comeau (Mtl).

P. Lamarche (Mtl) vs E. Rothfleisch (Mtl); J. N. King (N.-Zélande) vs J. Barz (Mtl); Ray Callagher (St-Jean) vs Pat Hicky (Mtl); Greg Harris (Calgary) vs Jacques Leclair (Mtl); Geoff Harris (Calgary) vs Dave McVey (Mtl).

Canadiennes invaincues

HAMILTON (PC) — Le Canada est demeuré invincible en "match play" contre l'Australie hier et a ainsi pris les devants dans le 3e tournoi de golf féminin du Commonwealth.

Les Canadiennes ont accumulé six points après les deux premières rondes, soit deux de plus que la Grande-Bretagne, championne actuelle, quatre de plus que la Nouvelle-Zélande et six de plus que l'Australie.

A la suite de sa victoire dans les premiers 18 trous en quatuors, le Canada a ajouté quatre victoires en simples quand Hélène Gagnon, d'Arvida, a vaincu Barbara Coulson avec deux trous à jouer; Marlene Stewart-Streit a battu Diana Thomas par 3 et 2; Gail Harvey-Moore a triomphé de Marea Hickey avec un trou à jouer; et Gail Hitchens a écrasé Carol Blair par 5 et 4.

5 h. p.m.

John Davis (Mtl) vs Ross Harvey (Mtl); Colin McDougal (Mtl) vs André Côté (Mtl); T. Bell (Mtl) vs R. Scott McRae (Mtl); D. Moreau (Mtl) vs C. Letendre (Mtl).

V. Harit (Mtl) vs J. Damant (Mtl); T. C. Wilson (Mtl) vs Max Vadori (Mtl); G. Tibbits (Mtl) vs P. Walsh (Mtl); R. Brodeur (Mtl) vs Ray Cass (Mtl); G. Anderson (Mtl) vs L. Fattall (Mtl).

6 h. p.m.

S. Vézina (Mtl) vs P. Marshall (Mtl); F. Paul (Mtl) vs J. P. Menoff (Mtl); D. Almon (Mtl) vs Phil Perrier (Valois); N. Busque (St-Jean) vs J. Patenaude (Mtl).

Yves Laberge (Mtl) vs Armen Gunjian (Mtl); Michel Labelle (Mtl) vs Andy Lumsden (Mtl); P.-H. Bouffard (Sher.) vs J.-G. Mongeau (Mtl); Louis Frank (Mtl) vs Allard Côté (Mtl); A. Daoust (Mtl) vs C. Doyon (Mtl).

7 h. p.m.

D. Robertson (Mtl) vs P. Scally (Mtl); Gary Naves (Mtl) vs Dr Maurice Slanak (Mtl); D. Scipio (Mtl) R. Ferguson (Mtl); George Shaw (Mtl) vs R. Alexandre (Mtl).

M. Aexandre (St-Jean) vs J. Bohm (Mtl). E. R. Simple (Mtl) vs Jan Nordstrom (Mtl); E. Smith (Mtl) vs G. Pilon (Mtl); D. Evans (Mtl) vs L. Wright (Mtl).

DEMAIN

1 h. p.m.

R. Auger (Mtl) vs M. Blondeau (Qué.); Louis Giguère (Mtl) vs W. A. Kempffer (Tor.); S. G. Molnar (Mtl) vs M. Dufour (Qué.); J. Messier (Mtl) vs Terry Leach (Ott.).

H. Simpson (Ott.) vs M.-A. Soucy (Sher.); B. Patterson (Mtl) vs Max Ward (Tor.); J. Stanfiled (Mtl) vs Marinus Wins (Ott.).

2 h. p.m.

J. Dyer (Winn.) vs R. Armata (Tor.); J. Thalhammer (Hawaii) vs G. Carter (Mtl); M. Zimmerman (Tor.) vs J. Herisset (Qué.); T. Bardsley (Van.) vs F. Pechet (Mtl).

P. Burwash (Tor.) vs E. Schaenkelberg (Mtl); John Shipton (Mtl) vs E. Montano (Mexique); Harry Jakjovich (Mtl) vs Dave Brown (Tor.); Lucien Miron (Val.) vs Cris Burr (Tor.); D. Young (Tor.) vs D. S. Wright (Mtl).

6 h. p.m.

Patricia M. Travies (Mtl) vs Micheline Huard (Mtl); Carol Stadelman (Mtl) vs Louise Black (Mtl); Liz Court (Mtl) vs Nicole Boucher (Mtl).

DIMANCHE

MIDI

Iris Dickson (Mtl) vs Joyce Godfrey (Mtl); Margaret Hitchens (St-Jean) vs Gagnant (Mark - Wafson); Rosemarie Fletcher (Ott.) vs Ella Arusoo (Mtl).

B. Doherty (Mtl) vs Sally Johnson (Mtl); Evelyn Carpenter (Mtl) vs Gagnant (De Tilly - Mac Cubbin).

Mont-Royal bat Le Manoir, 4-0

Tois équipes ont blanchi leurs adversaires et sont passées en tête de l'interclub senior de la P.Q.L.T.A. Le club Mont-Royal a alors défait le club Le Manoir par 4-0.

Voici les résultats :

SIMPLES

Jan Nordstrom, Mt-Royal bat Jos. Poplukar 6-2 6-1
Walter Klinkhoff, Mt-Royal, bat Jean Robert 6-2 7-5

DOUBLES

L. Szemenyei-E. Pallavicini, M.-R. battent J. Lecompte-P. Bédard 2-6 6-3 6-4
N. Carpenter-A. Trapp, Mt-Royal, battent Jos. Charbonneau-N. Goulet . 6-1 6-3

YMHA 4, Monkland 0

SIMPLES

George Barta, YMHA, bat Hyman Waxman 62 6-1
Morris Chad, YMHA, bat Harold Childs 6-1 6-1

DOUBLES

J. Richman-C. Berger, YMHA, battent R. Banville-W. Hodgson 3-7 7-5 6-4
L. Frank - B. Ostrow, YMHA, battent L. Barre — A. Prud'homme 6-3 3-6 6-1

CLASSEMENT

	G.	P.	Pts
VALOIS	4	0	4
MONT-ROYAL	4	0	4
YMHA	4	0	4
LE MANOIR	0	4	0
MONKLAND	0	8	0

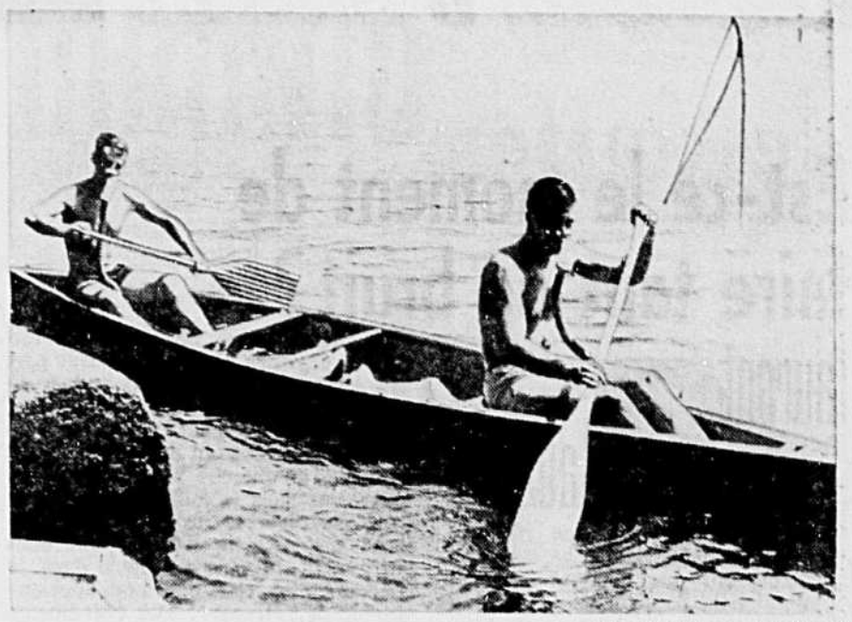

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Expérience sur l'alimentation des canotiers

Deux étudiants du Springfield College, Luc Robillard et Craig Warren, complètent les tests nécessaires à la thèse que Robillard veut soutenir sur l'importance de l'alimentation des canotiers. Les expériences ont été faites sur la rivière des Mille-Iles.

La recherche scientifique au service du canotage

par André Trudelle

La recherche scientifique dans le domaine du sport n'est pas nouvelle à travers le monde. La plupart des grandes manifestations sportives, celle des Jeux Olympiques en particulier, ont toujours donné lieu à des congrès scientifiques principalement de médecine.

Au Québec, plusieurs éducateurs physiques, depuis quelques années surtout, oeuvrent en ce sens.

Luc Robillard, qui vient d'accepter un poste de directeur d'éducation physique à la Régionale de Mont-Laurier, est l'un de ceux-là. Il travaille présentement à compléter une thèse qu'il compte soutenir au Springfield College prochainement et qui s'intitule : "Les effets des différentes méthodes d'alimentation sur la glycémie des canotiers." La glycémie, pour ceux qui ne sauraient pas, est la présence de glucose dans le sang. Il existe un taux normal de glycémie chez les humains et on comprendra facilement l'importance pour les athlètes de conserver le plus possible la moyenne de glucose dans leur sang devant l'effort constant qu'ils ont à fournir.

L'article qui suit n'est ni une vulgarisation du travail de Luc Robillard ni un condensé scientifique. C'est un reportage qui souligne que l'activité des éducateurs physiques ne se limite pas à l'enseignement.

Luc est né dans l'Est de la métropole. Il a étudié à l'Externat Ste-Croix.

Le jour venu de choisir les études qu'il poursuivrait, il s'est laissé guider par son amour de la nature, sa soif d'espace et de grand air. Il a songé au génie forestier, puis, entrevoyant les possibilités de recherches en éducation physique, il s'est dirigé en ce sens. Il a étudié pendant deux ans à l'Université de Montréal, puis a terminé son cours au Springfield College.

Fils d'un médecin, le docteur Rosario Robillard, Luc n'en avait pas moins à travailler l'été pour participer à défrayer ses études, et son entretien. Il avait appris plus jeune le saxophone, il s'est fait musicien et c'est à Mont-Laurier que le goût du canot lui est venu.

Aujourd'hui, il est l'un des rares professionnels du canot de Montréal. Les courses se font surtout dans la région de Shawinigan, de La Tuque et de Mont-Laurier. L'an dernier, il a participé à l'épreuve Montréal-New-York sur le Richelieu et le Lac Champlain.

Très attaché au canot, voulant donner un peu de publicité à ce sport magnifique, intéressé comme participant au résultat, il a choisi comme sujet de thèse les effets de l'alimentation chez les canotiers.

Ses premières recherches lui ont permis de retracer différentes expériences faites par des scientistes sur des coureurs de marathon. Une de ces expériences remonte à 1924.

Le test avait démontré qu'un coureur de marathon qui ne prenait absolument rien pendant l'épreuve voyait son pourcentage de glycémie réduit à un chiffre de 60, alors que la moyenne normale serait de 85 à 110 disons.

Par contre, un coureur qui absorbait du thé et du sucre terminait l'épreuve à une moyenne de 80 et beaucoup moins épuisé que celui qui n'avait rien pris.

Luc Robillard a répété l'expérience avec des canotiers de ses amis. Cinq d'entre eux et Luc lui-même se sont soumis aux tests. Ils ont d'abord avironné pendant 4 heures sans rien prendre. Puis Luc, aidé de son père et de son frère étudiant en médecine, a prélevé des échantillons de sang des six cobayes.

Quelques jours plus tard, la même experience a été faite, mais les avironneurs se sont arrêtés quelques instants à toutes les demi-heures. Ils ont ingurgité un liquide à base de glucose. Puis le test a été fait à toutes les heures, toujours pendant quatre heures. L'expérience a été faite sur les eaux de la rivière des Mille-Iles, à Bois-des-Filion.

Luc reconnait que la présence de son père et l'aide du docteur Denis, de l'Université de Montréal, lui ont été précieuses. Le résultat n'est pas encore définitif, mais déjà, Luc peut croire que l'absorption de glucose par le canotier aide la glycémie à se maintenir à un plus haut niveau et qu'elle apporte une hause d'oxygène qui favorise un meilleur métabolisme.

Robillard croit que l'alimentation des athlètes représente un vaste sujet de recherches et qu'il y a beaucoup à faire en ce domaine "Tout est laissé à l'expérience personnelle de chacun", dit-il.

Il est heureux d'apporter sa propre collaboration à la recherche de la solution, surtout si elle peut aider les jeunes qui, demain, seront confiés à ses soins.

Une mode créée expressément pour vous

TAILLES
14½ à 32½ et 18 à 52

Pennington's

Là où l'élégance ne se limite PAS à la taille

PLACE VILLE-MARIE
CENTRE D'ACHATS DORVAL

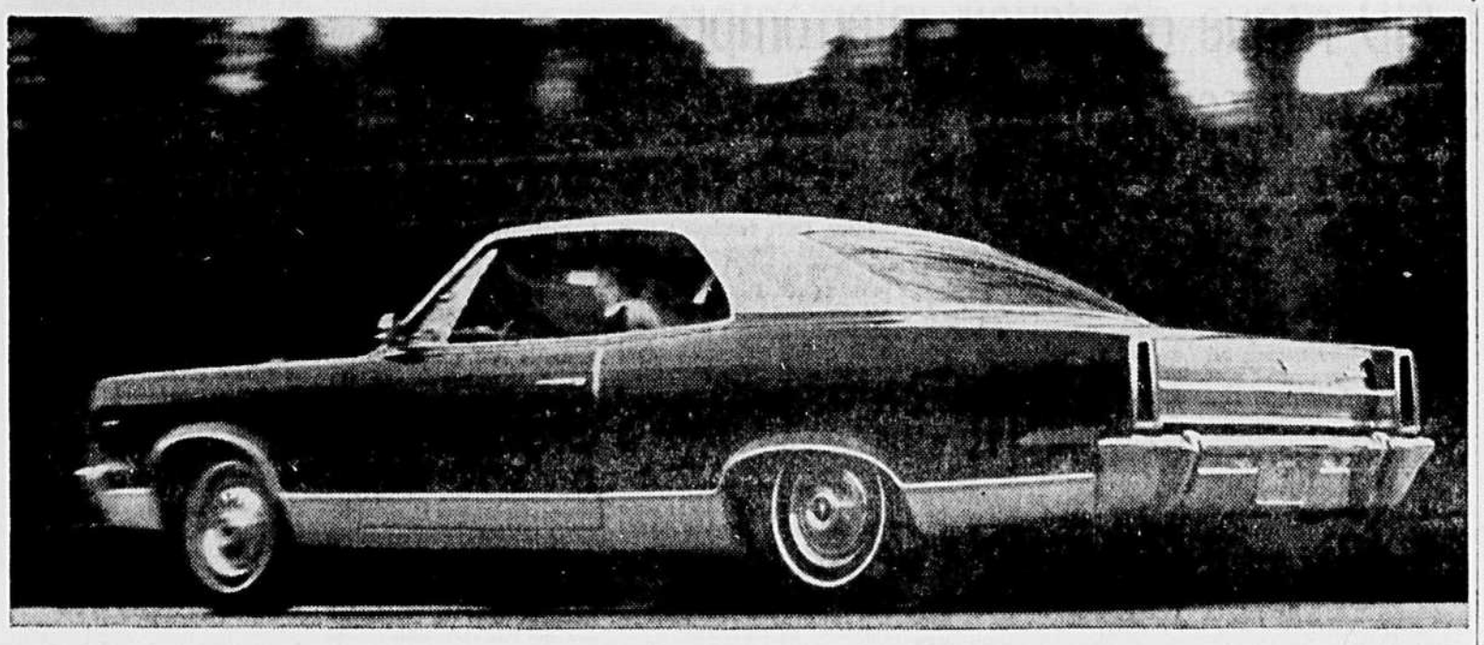

AOÛT, C'EST LE MOIS DES GROSSES RÉDUCTIONS!

Nous venons d'offrir aux concessionnaires American Motors/Rambler, de grosses réductions sur nos modèles de fin d'année pour leur permettre d'écouler leurs Ambassador '67. C'est le vrai bon temps d'acheter! Le mois prochain, l'espace sera requis pour les modèles '68. Il existe encore un choix avantageux de modèles hardtop, station-wagon, décapotable et sedan—tous disponibles pour livraison immédiate... avec de grosses réductions de prix!

Voyez le concessionnaire American Motors/Rambler aujourd'hui-même.

AM 1967 AMERICAN MOTORS

AMERICAN MOTORS (CANADA) LIMITED

UNE DIFFÉRENCE RÉELLE, UNE VOITURE SUPÉRIEURE.

MODEL AUTO SALES INC. — 6995 boul. St-Laurent — 272-5761
MONTREAL WEST AUTOMOBILE LTD. — 11, avenue Westminster sud — 489-5391
ARBOUR AUTOMOBILES LTEE — 10300 boul. Pie-IX — 323-4330
CHALET MOTORS LTD. — 2110, boul. Décarie au sud de Sherbrooke — 481-0161
MOUSSETTE AUTOMOBILES LTEE — 4747 est, Jean-Talon — 729-5287
MASSE AUTOMOBILE ENRG. — 2303 de La Salle — 254-4524
MAURICE HEROUX AUTOMOBILE LIMITEE — 3995, avenue Bannantyne, Verdun — 766-4122
ANDRE LAPIERRE AUTOMOBILE LTEE — 855, rue Notre-Dame, RR. No 2, Repentigny — 581-5783
A MA BAIE AUTOMOBILE INC. — 9490, boul. Lalande, Pierrefonds — 684-4400
LEROUX AUTOMOBILE INC. — 16 Rabastalière, St-Bruno — 653-2500 - 653-2464
LAKESHORE MOTORS LTD. — 660 Lakeshore Drive, Dorval — 631-9891
LAVAL AUTO INC. — 4650, boul. Dagenais, Ville de Laval — 627-2748 et 627-2933
ST-LAMBERT AUTOMOBILE LTD. — 860, boul. Taschereau (coin de Towers) Greenfield Park — 676-7901

23

Chasseurs à l'orignal favorisés

Voici la huitième tranche de la liste des chasseurs à l'orignal qui ont été favorisés par Dame Chance lors du tirage, à Québec.

Une autre liste sera publiée demain. Voici la date de séjour, le parc, le nom et l'adresse des heureux gagnants :

PARC DES LAURENTIDES

5 OCTOBRE

COTE, EDGAR
2260 Bellerose, J.-Cartier, Chambly, Qué.
JUTRAS, REJEAN
2088 St-Hélène, J.-Cartier, Chambly, Qué.
GRENIER, ALBERT
Carter, Sainte-Marie Beauce
DULAC, REAL
St-Cyrille, Sainte-Marie, Beauce
GAUTHIER, PIERRE
17 Dupré, Sorel, Richelieu
HEMAIRE, GILLES
2930 Laplume, Tracy, Richelieu
MALTAIS, J.-Guy,
St-Joseph, St-Coeur-Marie, L. St-Jean
TREMBLAY, J.-PAUL
St-Joseph, St-Coeur-Marie, L. St-Jean
PARADIS, ROGER
St-Augustin, Portneuf
DESSUREAULT, RAYNALD
St-Augustin, Portneuf

6 OCTOBRE

MALTAIS, JEREMIE
400 St-Jacques, Jonquière, Lapointe
BELLEY, Valère,
89 Ducap, Jonquière, Lapointe
PARADIS, ARMAND
Juvénat, Dolveau, Roberval
SIMARD, ARMAND
Presbytère, St-Prime, Roberval
AUCLAIR, ODILON
475 Avenue Notre-Dame, N.-D.-Laurentides, Qué.
DEMERS, ROMUALD
475 Avenue Notre-Dame, N.-D.-Laurentides, Qué
DALLAIRE, CAMIL
45 rue Gagné, Alma, Lac St-Jean
LAROUCHE, PAUL-HENRIE
St-Aimé-des-Lacs, Charlevoix
CLOUTIER, GERARD
30 Avenue Laurier, appt 4, Québec, P.Q.
CLOUTIER, ROCK
3450 Ch. St-Louis, appt 306, Ste-Foy, Québec 10, P.Q

7 OCTOBRE

CLOUTIER, GERARD
30 Avenue Laurier, appt 4, Québec, P.Q.
CLOUTIER, ROCK
3450 Ch. St-Louis, appt 306, Ste-Foy, Québec 10, P.Q.
AUCLAIR, PIERRE
361 Avenue Ste-Brigitte, Laval, Montmorency
BRINDAMOUR, J. P.
4 La Patinoire, Laval, Montmorency
FRONGILLO, Carmen,
éêà st-Joseph, Lauzon, Lévis
O'NEIL, PAUL
215 Vienne, J.-Cartier, Chambly
PFAB, JOSEF
Aurora Avenue, appt 12, Pointe-Claire, Mtl.
SCHMID, HANS
Delmar 502, appt 1, Pointe-Claire, Mtl
OCH, J.
5822 avenue Hudson, Montréal 29
LEINBERGER, H.
7045 Fielding Avenue, appt 20, Montréal

8 OCTOBRE

LETELLIER, R.
1240 Albert Lozeau, Sillery 6, Québec
GARNEAU, J. Lt col.
Base Forces Canadiennes, Camp Valcartier
COTE, LUCIEN
1220 St-Thomas, J.-Cartier, Chambly, Qué
LAFORTUNE, RAYMOND
11234 Jean-Meunier, Montréal-Nord, Qué.
MICHEL, J. P
3054 Gravelbourg, Ste-Foy, Québec
BUSSIERES, ARTHUR
218 Perreault, Victoriaville, Arthabaska
TREMBLAY, CLAUDE
19 rue Tremblay, St-Brigitte, Laval, Mcy
CLAVET, LEANDRE
Delphis, St-Brigitte, Laval, Mcy
TREMBLAY, MAURICE
411 Monaco, Québec 8, P.Q.
GRIMARD, abbé GILBERT
Presbytère Ste-Thérèse, Dolbeau, Roberval

9 OCTOBRE

TREMBLAY, ROGER
655 Boul. St-Judes, Alma Lac St-Jean, P.Q.
LEBLANC, DENIS
541 boul. St-Jude, Alma, Lac St-Jean, P.Q.
MARTEL, JOACHIM
762 boul. Auger Est, Alma, Lac St-Jean
TREMBLAY, LAVAL
5 Des Rapides, Alma, Lac St-Jean
LETELLIER, ROBERT
852 Noyan, J.-Cartier, Taillon
CANTIN, GERARD
2855 Montée St-Hubert, St-Hubert, Taillon
CORNEILLIER, JEAN-PAUL
153-2ième Avenue, N.-D.-Prairies, Joliette
LUCAS, HENRI
370 Manseau, Joliette, Joliette
TREMBLAY, MICHEL
282 Boul. Valcartier, Château, D'eau, Lorette
TREMBLAY, YVON
282 Boul. Valcartier, Château, D'eau, Lorette

10 OCTOBRE

LAPOINTE, GERARD
163 Goyer, Alma, Lac St-Jean
COLLISTER, J.
17 Mill Road, Alma, Lac St-Jean
NORMANDIN, LEO
139 Des Chênes, Drummondville, Drummondville
BERTRAND, AIME
2990 Larochelle, Ste-Foy, Qué.
MOISAN, HERVE
207 Kernan, Donnacona, C.P P.Q.
MOISAN, ALEXANDRE
207 Kernan, Donnaconna, C.P. P.Q.
POULIN, ROCH
Carter 253, Ste-Marie, Beauce
FRENETTE, GASTON
Chasse, 253, Ste-Marie, Beauce
SCHOENBERG, HENRY
Mtée Ste-Julie, Ste-Julie, Verchères
SCHOENBER, Peter
montée Ste-Julie, Verchères

11 OCTOBRE

COLLIN, LUCIEN
197 Rive Boisée, Pierrefonds, J.-Cartier
LANGLOIS, J.-L.
15373 Oak Wood, Pierrefonds, J.-Cartier.
MARTINEAU, GREGOIRE
372 rue Principale, St-Augustin, Portneuf
DROLET, JULES
622 Petit Village, St-Augustin, Portneuf
FORTIN, JOSEPH
R.R. 2, Delisle, Alma, Lac St-Jean
LAPOINTE, LEONCE
R.R. 2, Delisle, Alma, Lac St-Jean, P.Q.
BOIVIN, MAURICE
630 Gegin, Alma, Lac St-Jean
SIMARD, REMI
591 Martel, Alma, Lac St-Jean
GUERIN, REMI
93 rue St-Laurent, St-Siméon, Charlevoix
GUERIN, YVON
St-Laurent, St-Siméon, Charlevoix

12 OCTOBRE

LEFRANCOIS, NOEL
7105 avenue Royale, Châteu Richer, Mcy
LABERGE, JOACHIM
6523 avenue Royale, Ange-Gardien, Mcy
JOHANN, LEN
Melbourne, Richmond
JOHANN, GEORGE
Coaticook, Stanstead
CLEMENT, ANDRE
1585 de l'Eglise, Ste-Foy, Québec
BUREAU, GERARD
1583 Mon Repos, Ste-Foy, Qué.
BRETON, PAUL-EUGENE
361 Boul. Vachon Ste-Marie, Beauce
BRETON, BERNARD
St-Narcisse, Lotbinière
PLAMONDON, YVAN
286 Jacques-Cartier, Donnacona, Port, C.P. 445
PERRON, MAURICE
284 Jacques-Cartier, Donnacona, Port, CP 445

13 OCTOBRE

POULIN, ROMEO
St-Méthode, C.P. 134, Frontenac
POULIN, LAURENT
St-Méthode, C.P. 134, Frontenac
COURTOIS, RAYMOND
865 de Bienville, Québec 6, Québec
COURTOIS, BETSY
865 de Bienville, Québec 6, Québec
DES ROBERTS, GUY
403 Jeanne-Mance, Trois-Rivières O. Trois-Rivières
MARCHAND, GEORGES-E.
906 Cinq Mars, T.-Rivières, T.-Rivières
CHARRON, JEAN
1717 Vermont, Sherbrooke, Sherbrooke
FERLAND, PHILIPPE
1111 Desrochers, Sherbrooke, Sherbrooke
SAMPSON, C.
2250 Plaza, appt 608, Sillery
BEAUMONT, J. P.
2754 Bridgewater, Ste-Foy

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	—	9⅞	9½	—
Algoma	—	25½	25½	—
Alliance	—	20	18	—
Alcan	600	31⅛	31⅛	31⅛
Alcan 4¼	—	38	37¾	—
Asbestos	—	22⅞	22½	—
Atl Sug	—	10¼	10	—
Bq CN	—	11⅝	11½	—
Bq d'Epargne	—	12½	12½	—
Bq Imp-C	—	70	69½	—
Bq Mont	—	12¾	12⅝	—
Bq N-E	—	15¼	15	—
Bq PC	—	9¾	9⅝	—
Bq Roy	—	17¼	16½	—
Bq Tor-D	—	14	13⅞	—
Bell Phone	—	48⅛	47⅝	—
Brazil	—	11¾	11½	—
BA Oil	—	29¼	28¾	—
BC Phone	—	67½	67½	—
Brinco	—	400	390	—
Bruck B	—	5¾	5¾	—
CAE	—	12⅛	11⅞	—
Cal Pow	—	24¾	24½	—
Cal P	—	38	37¾	—
CD Sugar	—	22½	22½	—
Can Iron	—	21	21	—
C Safe 4.40 Pr	—	90¼	90¼	—
C S L	—	32	32	—
C Brew	—	8	7¾	—
C Brew (A)	—	39⅞	39⅞	—
C Brew (B)	—	46¼	46¼	—
CBAL (B) w	—	100	100	—
C Hydroc	—	20½	20½	—
C I L	—	20	20	—
Cl Pow	—	37	36¼	—
Cl Pow 5.2 p.c.	—	17	17	—
C Marconi	—	5⅞	5⅞	—
CPR	—	73¼	72	—
CPR 4 p.c. Pr	—	9¾	9⅝	—
C Ptina	—	14¾	14½	—
C Vickers	—	10½	10½	—
Central Del	—	20¼	19	—
Chemcell	—	10⅞	10¼	—
Chem 1.75 Pr	—	31	31	—
Col Cell Pr	—	17	17	—
Cominco	—	30⅛	29⅞	—
Cons Paper	—	36¼	36	—
C Paper Pr	—	25	24⅞	—
C Paper Wts	—	640	640	—
Consu Glass	—	13	13	—
Couvrette "A"	—	5½	5½	—
Crush Int	—	11¾	11¾	—
Denison	—	75	74¼	—
Dist Seag	—	39⅛	38¾	—
Dome Pete	—	59⅛	58½	—
D Bridge	—	19⅛	18½	—
Do Fasco	—	24¾	24⅛	—
D Glass	—	10½	10¼	—
D Stores	—	18	17½	—
Domtar	—	14¾	14⅝	—
D Text	—	21¾	21	—
Donohue	—	7⅛	7⅛	—
Du Pont	—	29½	29½	—
Falcon	—	94	92¾	—
Fam Play	—	36⅛	35⅞	—
F Collection	—	8	8	—
Fraser	—	22	22	—
Fr Pete	—	530	525	—
Fulcrum Inv	—	400	390	—
Fulcrum Pr	—	10¼	10¼	—
Glengair	—	205	200	—
GB Can	—	39½	39½	—
GL Paper	—	23¼	23¼	—
Hdy Andy	—	390	390	—
Home (A(	—	20¾	20⅝	—
Horne Pf	—	360	350	—
Hud Bay M	—	62¼	62	—
HBC	—	20	20	—
Husky Oil	—	18¼	17⅞	—
Husky (B)	—	50¾	50¾	—
Husky (C)	—	62	62	—
Husky D w	—	950	940	—
Imp Oil	—	66⅛	64½	—
Imp Tob	—	14½	14½	—
Ind Accep	—	23⅝	23¼	—
Inglis	503	10⅛	10⅛	10⅛
Int Nickel	—	114¼	113¼	—
Int Pap	—	[illegible]	31⅝	—
Int Util	—	36⅞	36⅝	—
Int Util Pr	—	36⅞	36½	—
Inter PL	—	23⅞	23	—
Invest Gr "A"	—	10¼	9⅞	—
Island Tel	—	19	19	—
Jamaica PS	—	15⅛	15⅛	—
Lamontagne A	—	15	15	—
Laur Fin	—	480	480	—
Loblaw (A)	—	7½	7½	—
Loblaw (B)	—	7¾	7½	—
MacMillan	—	29	28⅞	—
Marit Tel	—	21⅞	21½	—
Massey F	—	22⅛	21⅝	—
Melchers	—	25	24	—
McAllister	—	8	7⅞	—
Miron ¾ p.c.	—	5⅛	5⅛	—
Molson (A)	—	22	22	—
Molson (B)	—	23	23	—
Mtl Trust	—	15½	15½	—
Moore Corp	—	31¾	31¼	—
MorseR A	—	25	24	—
Nat Contain	—	8⅛	8⅛	—
Nat Sea	—	7¾	7¾	—
NB Tel	—	15⅝	15½	—
NFLD Light	—	10¼	10	—
Noranda	200	55½	55½	55½
North C Gas	—	11¾	11⅝	—
NS LP	—	9¾	9¾	—
Ogilvie	—	13¼	13⅛	—
Oshawa (A)	—	45	45	—
Pac Pete	—	17¼	17¼	—
Phillips C	—	54	54	—
Placer	—	35	35	—
Pow Corp	—	10⅞	10	—
Pow Corp	—	10⅞	10	—
Price	—	12⅛	11¾	—
QN Gas	—	10⅛	10	—
Que Phone	—	17½	17½	—
Rio Algom	—	35½	35	—
Rolland (A)	—	10¼	10	—
Rolland (B)	—	13	13	—
Ronalds F	—	15	15	—
Rothmans	—	27¼	27⅜	—
Salada F	200	10¾	10¾	10¾
Scott LaS	—	22¼	22⅛	—
Shaw	—	8¾	8¾	—
Shell Can	—	29⅞	29¼	—
Shell I w	—	11¼	11¼	—
Shop Save	—	13⅞	13⅞	—
Simpsons	—	30	29¾	—
Simp Sears	—	19	19	—
Soc GF	—	8	7⅞	—
Sogemines	—	14⅛	14⅛	—
Southam	—	44¾	44¾	—
Simp S drts	—	61	61	—
Steel Can	—	24	23¾	—
Steinbg (A)	—	19¼	19	—
Texaco Can	—	28¾	28¾	—
T Grp	—	8¾	8¾	—
Tr-C Corp	—	8¼	8	—
Tr-C PL	—	31¼	31	—
Tr Mt Pl	—	21¼	21	—
Un Auto	—	16	16	—
Union Oil	—	41½	41½	—
Wajax	—	15	15	—
Walk GW	—	35⅞	34⅞	—
WCoast Tr	—	29¼	29¼	—
W Pac Pd	—	6⅞	6⅞	—
Weston (A)	—	18¼	18⅛	—
Zeller's	—	29½	29⅜	—
Cr MG A	—	24½	23	—
Crownbridge	—	11	11	—
Delta Elect	200	340	340	340
Devil's E	—	33	31	—
Dolsan	—	16½	16½	—
Dom Ex	—	15½	15½	—
Dumont	—	14	14	—
Eagle Gold	—	144	140	—
East Sull	—	540	540	—
East Vent	1600	12	12	12
Fab Met	—	8	8	—
Fleet Mfg	—	1	—	—
Flit Rock	—	13	13	—
Fontana	—	3	3	—
FT Reliance	—	40	35	—
Futurity	—	35	35	—
Garney	—	52	41	—
Ghisicu	—	6	6	—
Glen Lake	—	231	229	—
Grt W Min	—	60	60	—
Greenberg	—	7¾	7¾	—
Grissol	—	330	315	—
Guardian Mines	500	55	55	55
Inspirtn pr	—	180	175	—
Int Cerem	—	4	4	—
James Bay	—	55	48	—
Kenting Av	—	12	12	—
Kodiac Pet	—	65	61	—
Kontiki	—	6	6	—
Laduboro	—	57	54	—
Lemieux0Coop	—	33	32½	—
Louanna G.	—	22	21½	—
Matachewan	—	185	182	—
Midepsa	—	250	240	—
Mistango	—	14	14	—
Moly Hill	—	7	7	—
Mt Costigan	—	20	20	—
NAut Vend	—	180	180	—
N Glacier	—	45	40	—
NA Asbestos	—	8	8	—
NA Rare M	500	24	24	24
NorthEx	—	24	24	—
Opem Ex	—	11	10	—
Orchan	—	216	216	—
Pat Silver	500	38	38	38
Peace Riv	—	925	900	—
Pennbec	—	10½	10½	—
Peso S	—	145	145	—
Pine Rodge	—	28	25	—
Q Indst	—	10	9	—
Rancheria	—	16	16	—
Rouyn E	1000	15	15	15
St-L Div Lds	—	65	65	—
Sapawe	—	6½	6	—
Shaw Mng	—	55	46	—
Silver Reg	—	18	17	—
Silver Sum	—	15	13½	—
Silver T	—	51	48	—
S Dufault	1000	24½	24½	24½
Spartan Air	—	85	84	—
Std Gold	—	15	14	—
Subeo	700	158	158	158
Sullivan	—	390	385	—
Suriaga	—	91	91	—
Tache	—	9½	9½	—
Terrex Mng	—	32½	32	—
Tib Expl	—	3½	3½	—
U Asbestos	—	490	485	—
Un Obalski	—	35	35	—
Un Kestburne	—	5⅞	5⅝	—
Sapawe	—		6½	
Upton Copp	—	19	19	—
V Der Hout	—	305	305	—
Waite Dufault	—	14	13	—
W Cdn Min	—	150	150	—
Westairs	—	8	8	—
West Hill	—	28	28	—
West Tin	—	13	12	—

Bourse Canadienne

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Ajax	—	13	13	—
Alscope	—	250	205	—
Alsof	—	5	5	—
Ameranium	—	3	3	—
Arno	—	4½	4½	—
Band-Ore	—	16	15½	—
Barvallee	—	4	4	—
Beauce Pl	3500	19	18	19
Black River	—	7	7	—
Blue Bon	—	290	290	—
Bruce-Presto	—	12	11	—
Bruneau	—	12	12	—
Burnt Hill	—	58	57	—
Cannon Mines	—	22	22	—
Carbec	—	330	325	—
Cartier-Que	—	6½	6½	—
Cassidy's	—	5⅛	5	—
Chemalloy	—	375	360	—
Chib Copper	—	6	6	—
Chipman	—	15	14½	—
Coastal M	—	5	5	—
Commodore	—	135	125	—
D Text	—	21¾	21	—
C Mogador	—	13	13	—
CQ Smelt	—	144	144	—
C Virginia	—	48	46½	—

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. pub.	Banq.	Comb.	Pap.
Changement	—0.58	—0.24	+1.93	—0.28	+0.03
Clôture 3 août	172.31	148.64	132.71	163.89	110.34
Haut — 1967	172.89	149.99	136.26	164.17	123.96
Bas — 1967	148.99	128.83	109.48	141.48	104.93

du parquet de la bourse

Peu de changements marqués ce matin sur les parquets de **Montréal** à l'ouverture. Des hausses de ⅛ sont rapportées pour Alcan, Banque de Montréal, Chemcell et Walker-Gooderham, à 31⅛, 12⅞, 10⅜ et 35¾ respectivement.

Parmi les perdants Domtar glisse d'¼ à 14½.

A la Bourse canadienne, Subeo prend 5 cents à $1.60 et Alscope 4 cents à $2.23.

* * *

Légère tendance à la hausse ce matin à l'ouverture de la Bourse de **Toronto.** Le volume est faible, les transactions peu nombreuses.

Chez les industrielles, Bell Telephone, Massey-Ferguson et Simpsons montent chacun d'⅛ à 48¼, 22 et 30 respectivement.

Dans les pétrolières Hudson's Bay perd ½ à 36.

Roman Corp., dans les métaux vils gagne ⅜ à 22⅜, et Grandroy, dans les spéculatives grimpe de 5 cents à $1.08.

* * *

WALL STREET — Les gains débordent les pertes dans la proportion de presque 2 pour un, ce matin à l'ouverture à New York, et les transactions sont nombreuses.

Boeing commence en hausse de ¾ à 109, Goodyear de ½ a 50⅛, General Telephone and Electronics de ¼ à 47, Standard Kollsman de ¼ également à 35.

American Shipbuilding se hausse de ⅜ à 26 et Occidental Petroleum de ¾ à 60.

Kerr-McGee Oil perd ⅛ à 144⅜.

A la Bourse américaine la tendance est également à la hausse.

* * *

PARIS. — Pour la première fois depuis plusieurs semaines, les valeurs françaises enregistrent pour la plupart une légère progression. Dans la conjoncture actuelle, on constate que le sentiment est meilleur mais ne permet pas de conclure que la bourse repart. Les écarts restent généralement peu importants et quelques points de baisse subsistent. De plus, l'activité du marché est toujours aussi réduite. Les professionnels estiment généralement que les "gendarmes" (caisse des dépôts, banques nationalisées) sont intervenus après l'effondrement des cours enregistré hier après-midi.

Légère progression des rentes d'Etat et repli de la Caisse Nationale de l'Energie aux obligations indexées. Les banques sont pour la plupart en léger progrès à l'exception de la banque de l'Indochine (moins 3), et du crédit foncier (moins 5).

NEWYORK

par la PRESSE CANADIENNE

CLOTURE DU 3 AOUT 1967

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Cgn Net
ACF Ind	3500	54	52¾	53¾	—⅛
Address	12500	59⅛	57¾	58⅛	—1¼
Admiral	20300	24½	23⅛	23¾	
Alcan Al	14800	29	28½	28⅞	—⅛
Alleg Cp	3500	11½	11¼	11⅜	—⅛
Alli sChal	223700	30⅞	27⅞	30⅞	+1¼
Amerada	9500	83⅞	81¼	83¾	+¾
Am Can	12500	58¼	57⅝	58	—⅛
Am Cyan	54600	33¾	32⅝	33⅛	—⅛
Am Mot	89600	15	14¼	14⅞	—⅛
Am Smelt	12600	74	73	73½	—½
Am Std	24000	27⅝	26⅝	27¼	—⅛
Am T Tel	120900	52⅛	51½	51⅞	—⅛
Am Tob	30600	35⅞	34⅞	35⅛	—¾
Ampex Cp	26700	39⅝	37⅝	39	+⅛
Amsted	2800	52¾	52	52	—½
Anaconda	51700	52¼	50⅝	51½	+⅝
Armco Stl	25400	58½	56⅞	57	—1⅛
Armst Ck	5800	56¾	55⅛	55¼	—1⅛
Avco Corp	18200	60¼	57¼	59½	—⅛
Babcock W	12100	55⅞	54⅛	54⅝	—⅝
Beech Airc	3800	49⅝	48½	49⅛	—½
Bell How	12000	81¼	79	91⅛	+⅛
Benef Fin	20800	33⅛	32½	33⅛	—¼
Beth Stl	23700	36⅞	36⅛	36¼	—¼
Boeing	52800	110½	106½	108¼	—2
Borden	15400	38½	37¾	38⅛	+⅛
Borg Warn	7200	47⅞	6½	47⅛	+⅛
Bos Edis	2400	39¼	39⅛	39⅛	—⅜
Brunswk	37800	13¼	12⅞	12⅞	—⅛
Bucy Erie	6000	33⅝	32¼	33½	—¼
Burl Ind	14200	36¾	35⅝	36½	+⅜
Burrghs	13100	146½	142¼	146½	+3
Calum H	4800	34⅞	33¼	33¼	—⅜
Camp RL	2700	21⅝	21	21⅝	+¼
Camp Soup	9800	28⅝	28	28	+¼
Can Dry	8900	32½	32	32½	+⅛
Cdn Brew	1900	7¼	7	7¼	
Cdn Pac	1100	73½	72⅝	72⅝	—½
Case JI	9200	22⅞	21⅝	22⅛	+⅛
Cater Tr	12600	48⅞	47⅞	48⅛	+⅜
Celanese	8700	64	62⅝	63½	
Ches Oh	2200	70⅞	70¼	70½	—⅛
Chrysler	102000	50⅛	47¾	50	—¼
Cities Sv	46800	55⅝	54⅛	55½	+1
Clark Eq	7400	32⅞	32	32½	
Clevite	16100	51⅞	49¼	51⅝	+2⅜
Coca Cola	2500	127	126	126¾	+¾
CBS	62900	65	63½	64	—⅝
Coml Solv	9300	44¼	43	43⅞	—¼
Com Sat	24800	67¼	65	66½	—¾
Con Edis	11400	34¾	34	34½	+⅜
Container	10400	32¾	31⅝	32½	—⅛
Cont Can	3700	60½	59½	59⅝	—⅛
Cont Oil	28900	69¾	67½	68¾	—1
Cntr Data	61900	118⅞	113⅝	117¼	—⅜
Copw Stl	3600	30	29¼	29½	—⅛
Corn Pd	8900	45⅞	43¾	43¾	—1¾
Crane Co	5800	52½	51⅝	52⅛	+⅛
Cr Zell	7800	49½	49	49	
Cruc Stl	2200	26⅛	25¼	25⅜	—⅞
Curtiss Wr	19400	27⅞	27	27¾	—⅜
Deere	9700	62¼	60½	62⅛	+2¼
Det Stl Cp	8500	17¼	16⅞	17⅛	—⅛
Dome M	4200	51¾	50½	51½	—½
Dow Chem	8100	82⅛	80½	81	—1¼
Du Pont	15500	156⅛	152¼	156	+4½
East Kod	27800	129	127⅛	128	
Eaton Yt	7100	33⅞	32¼	33⅛	—½
EG G Inc	15000	90¼	87⅛	89⅞	+⅜
El Paso	9300	20¼	20	20¼	
ESB	1900	59⅞	58	59	—¼
Essex Wr	30900	55	52⅝	54¾	+⅛
Evershrp	8100	26⅛	25	25⅞	—⅜
Firestn	8500	51⅝	50¾	51⅛	—⅛
Ford Mt	40000	53⅞	52	53¾	—½
Frueh Cp	11100	34⅞	33⅝	34¼	
Gen Dyn	28500	72⅞	69⅞	70⅛	—1
Gen Elec	37900	107¾	106¼	107	—1
Gen Fds	5200	79⅞	78⅝	78⅝	—⅞
Gen Inst	31800	75	72	73¾	—¾
Gen Mills	2400	74⅞	73¾	73¾	—1⅝
GMC	58000	86⅞	84⅞	86⅞	—1
G P Cem	9200	14¾	14⅛	14½	—⅛
Gen Prec	8700	75	73½	74⅝	—⅛
G Tel El	36200	47¼	46	46¾	+⅛
Gen Tire	14400	30½	29¾	30¼	—¼
Ga Pac Cp	16000	60	58⅞	60	+1½
Glidden	11700	26⅛	25⅜	25⅝	
Goodrich	8400	66⅞	62¾	64⅞	—¾
Goodyear	9000	50⅛	49¼	49⅝	—1⅛
Granby M	2300	35	34½	34⅞	—⅛
Grand Un	7900	19⅝	19⅛	19⅜	+⅛
Gt AP	7600	32⅞	32⅜	32⅛	—⅜
Gt No Ry	7400	67½	67	67½	+¼
Gulf Oil	13200	71¾	71¼	71⅝	+⅛
Heinz	6200	44¾	44	44½	—⅛
High Vlt E	17100	29⅞	28⅝	29	—¾
Homestk	10000	49⅝	47	49	+2⅛
Honeywel	14500	84½	81	83⅞	
House Fin	3500	28⅞	27½	27½	—1⅛
Hud B M xd	900	64½	64¼	64¼	—⅛
Ill Ct In	2700	69⅞	68⅞	69½	—½
Ing Rand	6000	46⅞	46	46⅞	
Ins N Am	13500	63⅞	62¼	63⅛	—⅞
Interlk Stl	2300	31¼	30⅞	31¼	—⅛
IBM	6000	509	507	508	—1½
Int Harv	8800	40⅛	39½	39¾	—⅜
Int Nick	11600	106⅞	104½	106¼	+½
Int Pap	29400	29½	28¾	29⅛	—¼
Int Tel T	9600	108¾	107¼	108	—1
Johns M	15200	64¾	63⅛	64½	—¼
Kays Roth	15400	27⅝	26⅞	27¼	+⅞
Kellog	1900	39¼	38½	38½	—¼
Kennecot	14600	51⅝	50	50¼	—1
Kresge	3400	67¼	66¾	67¼	+1¼
Lib McNL	3600	13⅞	13⅛	13¼	—⅛
Litton In	21100	105	102½	104	—⅛
Lock Air	20200	70⅞	69⅞	70	+¼
Loews Th	3700	82¾	80	81¼	—1
Mad S Gar	12600	11⅛	10½	11	—⅛
Magvox	45000	46¾	45⅛	46⅛	—⅝
Mallory	2700	55⅞	54	54¼	—1¾
Marath O	2100	77½	75¾	77	—⅜
Marine M	3200	31⅛	30½	30¾	—⅜
Marq Cm	2800	15¼	15	15⅛	
Marsh Fld	3700	57⅞	56¾	57¼	—¾
Martin M	45900	24¾	24¼	24¼	+⅛
Mass-F	15500	24¼	23¾	24⅛	+¼
McDon.D A	63800	54⅛	52½	53⅞	+¼
McGr Hill	7300	47¾	46½	47	—⅝
McIntyre	500	88	87½	88	+½
McKee	4600	38⅛	36⅞	37¾	—⅝
Merck	5600	91¼	90	90¾	—⅛
MGM	6000	57⅞	55¼	56½	—⅜
Min MM	14500	87¼	85⅛	86	—1⅜
Mohasco	8000	19½	18¾	19¼	—⅜
Mnsnto	360000	47	045⅝	47	+⅛
Mont Wd	51300	25½	24½	25⅜	+1⅛
Motorola	42400	129⅞	121¼	129½	+6½
N Csh R	12300	109½	106	109½	+1¾
Nat Dairy	74000	39⅛	38¾	39⅛	
Nat Dist	7100	47¾	46½	46¾	—¼
Nat Gyps	12300	42⅞	41½	42⅞	+⅜
NY Cnt	6000	83¾	82¼	83¾	+¼
Nor Pac	4500	63⅞	63¼	63½	
Northrop	12900	43½	42¼	43	+¼
Outb Mar	64500	23	21⅝	23	+⅜
Pac Pete	41000	16¼	15⅞	16⅛	+¼
Pan Am	82900	30⅛	29⅞	29⅞	
Parke Da	31400	30⅛	28⅞	29⅞	
PepsiCo	10200	44	43¼	43¾	+⅛
Pa RR	11400	70½	68¾	69⅞	—½
Perkin El	7000	66¼	64¾	65	—1½
Pfizer	11300	89¾	88¼	88¼	—1⅝
Phips D	4200	76⅞	76¼	76½	—⅜
Phil Mr	7400	52¾	51⅝	52	—1
Pit Bow	12700	69⅜	67½	67½	—2
Pit PL	6200	65¾	63¼	65¼	+¾
Polaroid	28500	204¾	201	202⅛	—2⅝
Proc G	11100	99½	96¼	96½	—3
Pullman	4000	53¼	52	52⅞	—⅜
RCA	61400	55⅞	53⅛	54¼	—½
Ralst Pur	2000	27¼	27	27¼	—¼
Repub St	9900	48⅝	46¾	48½	—½
Rexall	19700	40⅛	38⅜	40	—¼
Rey Tob	24100	43	42⅞	42⅞	—¼
Rich Mrl	1800	89½	88¼	89½	+½
Royal D	30000	37⅞	36⅞	37¼	—⅛
Rubbermd	400	32¼	32	32	—¼
Schenley	53500	57⅞	55½	57	—⅜
SCM	26800	58½	56	57⅝	+¼
Scott Pap	82600	27⅞	27⅛	27⅞	—⅛
Sears R	22400	59¾	58¾	59¼	+½
Shell Oil	2200	74⅛	73⅞	73¾	
Sheraton	36100	21	19¾	20⅞	
Sinclair	8400	80½	78¾	79⅞	—⅝
Sou Pac	13500	34⅛	33⅛	33⅞	—¼
Sperry R	146000	38⅞	37½	38⅞	+½
Std Br	3500	37⅝	36⅞	37½	
Std Col	28300	59⅛	58⅞	59¼	—⅛
Std Ind	7800	64⅛	63⅜	63⅞	
Std NJ	58300	65¼	64⅛	64⅛	+¼
Studebkr	120300	70⅛	65½	70	+4¼
Sun Oil	2400	69¾	67⅜	67⅜	—2
Swift	11900	29⅛	28¼	28¼	—⅝
Teledyne	33400	113½	105¼	111½	+¼
Tenneco	19400	26¾	26⅜	26½	—⅛
Texaco	25500	74⅞	73⅝	74¾	+¾
Tex G Sl	38000	149⅛	144⅝	148⅞	+1⅞
Tex Ins	14800	125	120⅛	125	+3
Textron	6700	82⅞	80¾	81¼	—⅞
Thiokol	20500	23¾	23	23⅞	
Tidewt	2100	91	89¾	90⅛	—1⅝
Time	8000	104¾	102½	104¾	+2¾
Timk RB	10400	43⅞	42⅞	43	—½
Trnsitrn	26900	17	16¼	16⅞	—⅛
Twnt C	12300	55¾	53⅝	55⅞	—⅜
Un Carb	32900	53⅞	52½	53⅞	+⅛
Un Tk C	9400	69¾	68½	69	+¼
Unit Air	13100	97⅞	94¾	97	+1
Utd Cp	3000	11½	11¼	11½	+⅛
Unit Fruit	35800	51½	48¾	51	—⅝
US Frt	3900	84⅞	83¼	84⅞	—1⅛
US Gyps	8000	77⅞	75¾	77¼	+¾
US Steel	37000	47⅞	46	47¼	—¾
Vanad	5000	39⅞	39	39⅞	+¼
Varian As	10500	38⅛	37⅞	37⅞	—⅛
Walkers	700	32⅞	32½	32⅞	+¼
Warn Lm	9600	46⅞	46	46⅞	+⅞
Woolwth	41600	32¼	31	32¼	+⅜
Xerox Cp	60200	261⅞	256	260⅞	+4¾
Zenith R	18400	67½	64½	67⅜	—⅛

Total des ventes : 13,440,000.

TORONTO

par la PRESSE ASSOCIEE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Cgn Net
Abitibi	510	$9⅞	9⅞	9⅞	
Acklands	100	$11½	11½	11½	
Alta Gas T	150	$37½	37½	37½	—¼
Algoma St	424	$25½	25½	25½	+⅛
Alcan	1680	$31¼	30⅞	31¼	+¼
Alcan pr	160	$38	38	38	
Anglo-cn	260	$9¼	8⅞	8⅞	
Anthes A	465	$31¼	31	31¼	+¼
Argus C pr	225	$10⅛	10⅛	10⅛	
Asbestos	125	$22	22	22	—¾
Atl Sugar	1250	$10¼	10⅛	10¼	+⅛
Auto Elec	150	$7¼	7¼	7¼	—¼
BACM Ind	850	$9½	9⅛	9½	—½
Bank Mtl	471	$12⅞	12¾	12⅞	
Bank N S	220	$15⅝	15⅜	15⅝	+⅛
Bartaco	400	400	400	400	—25
Becker B p	100	$8¾	8¾	8¾	—¼
Bell Phne	2936	$48¾	48⅛	48¼	+⅛
Bow Vly w	100	800	800	800	
Bramal w	800	590	570	590	+40
Brazilian	250	$11¾	11¾	11¾	
BA Oil	47	$38⅞	38¾	38⅞	+¼
BC Frest p	50	$52¼	52¼	52¼	
BC Sugar	100	$36	36	36	
BC Phone	35	$67	67	67	—½
Burns Fds	200	$15	15	15	
CAE Ind	1215	$12⅛	12	12⅛	+⅛
Calgary P	340	$24¾	24½	24½	—¼
Can Cem	75	$38	38	38	+⅛
Can Iron	1162	$21	21	21	—⅛
Can Malt	650	$23½	23	23	—½
Can Perm	1000	$11	11	11	
Cdn Brew	2877	$7⅞	7⅞	7⅞	—⅛
C Curtiss	600	76	76	76	+1
CGE pr	200	$41½	41	41½	+1
C Imp Bnk	210	$69⅞	69½	69¾	+¼
C Ind Gas	500	$11⅝	11⅝	11⅝	
CIL	250	$20¼	20¼	20¼	
C Marconi	200	$6	6	6	
CPR	800	$72	71½	71½	—½
CPR pr	254	$9⅞	9¾	9¾	
C Petrofin	26	$14⅞	14⅞	14⅞	
Cdn Tire	25	$26	26	26	
Cdn Tire A	1050	$24	24	24	
C Utilities	150	$40½	40½	40½	—1
C Westing	500	$17½	17½	17½	—¼
Chemcell	575	$10⅜	10¼	10⅜	
Clairton	300	$9½	9½	9½	
Columbia	300	465	465	465	—15
Cominco	355	$30⅛	30⅛	30⅛	
Conduits	100	$5	5	5	+25
Con Paper	151	$36½	36⅜	36½	
Con Papr	425	$25	24⅞	24⅞	—⅛
Cons Gas	585	$20	19⅞	20	
Corontn p	100	$11	11	11	—⅛
Corontn 2p	150	250	250	250	—50
Cosmos	100	$12	12	12	
Crain R L	210	$53½	53½	53½	
Crestbrk	100	$7⅜	7⅜	7⅜	
Crwn Trst	25	$48	48	48	+2
Cygnus A	220	360	360	360	
Cygnus B	220	$7¼	7¼	7¼	+¼
Distl Seag	124	$38¾	38¾	38¾	+⅛
Dome Pete	575	$60	60	60	+⅜
D Bridge	225	$18½	18½	18½	
Dofasco	640	$24⅜	24⅜	24⅜	
Dom Store	250	$17¾	17¾	17¾	
Domtar	1380	$14⅞	14½	14½	—⅛
D Textile	2605	$22⅛	21¾	22⅛	+⅜
Eddy Mtch	150	$33	32	32	—¼
Emco	100	$16⅜	16⅜	16⅜	—⅛
Falcon	280	$92⅞	92	92¾	
Fed Grain	100	$6	6	6	+⅛
Fleet Mfg	500	185	180	180	+5
Ford Cnda	75	$180	178	180	
G Develop	100	$13¾	13¼	13¾	+¼
GMC	2139	$91¾	91¼	91¼	
G Mckay B	100	$7¾	7¾	7¾	+⅜
GL Paper	200	$24¼	24	24	+¼
GL Power	250	$21¾	21¾	21¾	
Gt W Life	25	$58	58	58	
Greyhnd	1717	$14⅞	14⅝	14⅝	—⅛
Hawker S	100	375	375	375	—5
Home A	110	$20½	20½	20½	
Home B	256	$23¼	22⅞	22⅞	
Horne Pit	800	355	355	355	+5
HB Oil Gas	211	$36	36	36	—½
Husky Oil	100	$18⅛	18¼	18¼	+¼
Husky B pr	210	$50⅜	50⅜	50⅜	
Husky C pr	50	$62¼	62	62¼	+1¼
Husky D w	150	935	935	935	—5
Imp Oil	861	$64⅞	64⅞	64½	
Imp Tob	970	$14½	14½	14½	
Ind Accept	600	$23½	23⅜	23½	—⅛
Ind Minerl	340	$14⅞	14⅞	14⅞	
Ind Wire	450	$6	6	6	+⅛
Ingersoll	500	$26	25¾	26	—½
Inglis	1000	$10⅛	10	10	—½
Inland Gas	200	$11½	11⅜	11½	+¼
Inter-City	100	$16	16	16	+¼
IBM	11	$550	550	550	
IMC	210	$40	40	40	
Int Nickel	701	$114¼	113¾	114¼	+⅛
Int Util	250	$36¾	36¾	36¾	+⅛
Int Util pr	525	$36¾	36¾	36¾	
Intpr Pipe	575	$23¼	23¼	23¼	
Int Pl e w	525	$10½	10⅜	10½	
Inv Grp A	800	$10⅛	10⅛	10⅛	
ITL Ind	210	$36½	36½	36½	
James Stl	240	425	425	425	+25
Jefferson	2686	$50	47	50	+2½
Jeffersn w	5715	$40	39	40	+1¼
Jockey C	1100	310	310	310	
Jockey 2 p	300	$7½	7½	7½	
Kelly D A	225	$5⅝	5⅝	5⅝	
Kelsey H	200	$16	16	16	
Labatt	150	$29	29	29	—¼
Laforge	600	$15⅞	15½	15⅞	+⅜
LOnt Cem	525	435	435	435	—5
Levy	1000	$26¼	26	26¼	+⅜
Levy A pr	100	$11	11	11	
Levy B pr	125	$23⅜	23⅜	23⅜	+⅜
Livingsto	100	$12½	12½	12½	
Lob Co A	200	$7½	7½	7½	—⅛
Lob Co B	400	$7¾	7¾	7¾	+⅛
Lob Co pr	50	$44½	44½	44½	
Lob Inc	200	$7	7	7	
Loeb M	250	$12½	12½	12½	
MB Ltd	240	$28¾	28¾	28¾	+⅛
Magna El	125	$18⅛	18⅛	18⅛	+⅛
Manoir In	200	360	360	360	
Mass-Fer	532	$22¼	22	22¼	+⅜
McCabe	100	$6¾	6¾	6¾	+⅛
Met Stores	2515	$27¼	26¾	27	—¼
Molson A	240	$22⅞	22⅞	22⅞	+⅞
Mon Food	325	$10⅛	10⅛	10⅛	+⅛
Moore	1055	$31⅞	31¾	31⅞	+⅛
Morse A	110	$24½	24½	24½	+½
Morse pr	210	$60	60	60	
Morse B pr	125	$57½	57	57½	+2½
Nabrs Dlg	100	450	450	450	—5
Nt Contain	3800	$9¼	8½	9¼	+1
Nt Contn w	100	450	450	450	+25
Noranda	658	$55⅞	55¾	55¾	+⅜
Nor Ctl G	2315	$11¾	11⅝	11¾	+⅛
Ogilvie	200	$13¼	13¼	13¼	—⅛
Ont Steel	215	$25¼	25¼	25¼	
Oshawa A	125	$45	45	45	+¼
Pac Pete	800	$17½	17¼	17½	+⅛
Pembina	450	$15	14⅞	15	+⅛
Pow Corp	215	$10⅜	10⅜	10⅜	
Price Com	355	$12⅛	12⅛	12⅛	+⅛
QN Gas	211	$10	10	10	—¼
QN Gs 66w	220	200	200	200	
Rank Org	9700	$6⅞	6⅝	6¾	+⅛
Rapid Gr A	100	$8⅝	8⅝	8⅝	
Reichhold	50	$31½	31½	31½	
Revenue	8505	$14⅝	14⅜	14⅝	+⅛
Revenue p	100	$29¼	29¼	29¼	+1¼
Ronald Fd	101	$14¾	14¾	14¾	—¼
Rothman	355	$27½	27½	27½	
Royal Bnk	1640	$17	16⅞	17	
Salada	150	$10¾	10¾	10¾	
Selkirk A	150	$15⅜	15⅜	15⅜	+⅛
Shaw LE A	100	$8½	8½	8½	—¼
Shell Inv p	100	$32	32	32	
Shell Inv w	675	$11	11	11	—⅛
Shell Can	275	$29¼	29	29	—¼
Shop Save	135	$13⅞	13⅞	13⅞	—⅛
Shop er Ct	100	350	350	350	—15
Shully's	200	200	200	200	
Silverwd B	225	$15¼	14	14	
Simpsons	837	$30	30	30	+⅛
Simp Srs rt	284	66	66	66	
SKD Mfg	200	$6⅛	6⅛	6⅛	+⅛
Slater Stl	1550	$11½	11⅜	11⅜	
Slater A wt	600	425	410	425	+25
Southam	220	$45	45	45	
ST Radio	125	$34¼	34¼	34¼	+½
Steel Can	600	$23⅞	23¾	23⅞	—⅛
Suptest od	175	$26⅜	26¼	26¼	
Tamblyn	100	$24	24	24	
Texaco	700	$28½	28½	28½	—¼
Thom N P	80	$30¼	30¼	30¼	
Tor Dm Bk	635	$14	13⅞	13⅞	—⅛
Towers	100	20	20	20	—3
Traders A	175	$8½	8½	8½	—¼
Trader A p	200	$23	23	23	
Trader 65 w	225	120	120	120	
Tr Can PL	551	$31⅛	31	31⅛	+⅛
Tr Can P w	235	930	930	930	
Trans Mt	1050	$21	20⅞	21	
Un Carbid	265	$20¼	20⅛	20⅛	
Un Gas	830	$15	14⅞	14⅞	
U orp B	375	$13	13	13	+¼
U Sections	100	$7¾	7¾	7¾	—⅛
Versafd	200	$8¾	8¾	8¾	+⅛
Versatile	50	$39¾	39¾	39¾	+¼
Vic G Tr	220	$14	14	14	
Wajax	140	$15	15	15	
Walk GW	3225	$35⅞	35½	35⅞	+⅜
Weldwod	100	$9⅞	9⅞	9⅞	—⅛
Westc'st	165	$28⅞	28⅞	28⅞	+⅝
Westeel	250	$25	25	25	
W Brdcast	250	$17⅞	17⅞	17⅞	
W Pacific	600	$6⅞	6¾	6¾	—⅛
Weston A	450	$18¼	18¼	18¼	
Woodwd A	552	$15¼	15¼	15¼	—⅛
Zellers	220	$30	30	30	
Zenith	675	240	235	240	

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Cgn Net
Acad Uran	3000	4	4	4	
Accra	1000	10	10	10	—½
Acme Gas	2000	18	18	18	
Ang U Dev	1000	78	78	78	+1
Area	250	400	400	400	
Armore	2400	21	19	19	
Atl C Cop	500	65	65	65	+1
Aunor	200	245	240	240	—1
BL Hawk	1000	30	30	30	
Bralorne	1200	155	152	155	
Broul Reef	500	30	30	30	
Brunswk	500	585	585	585	+5
Bunker H	2000	20	20	20	
C Mines	57237	108	99	100	
C Dyno	600	180	170	180	
C Lencourt	1000	16	16	16	+1
Cdn Nisto	2000	30	30	30	
Candore	1000	14	14	14	
Cantri	1000	16	16	16	+½
Captain	5500	22	21	21	—1½
Cassiar	100	$16½	16½	16½	
Chestrvile	7500	31½	30	31½	+1½
Chib M	1575	60	59	59	
Chimo	600	75	75	75	
Coch Will	500	93	93	93	+3
Coin Lake	5000	17	16	17	+1
Comb Met	2000	18	17½	17½	+½
Coniagas	3500	60	59	59	—1
Conigo	24200	50	47	50	+2½
Con-Key	3000	10½	10	10½	
C Call	11500	13	12½	13	
Con Fardy	2000	290	290	290	
C Morisn	1000	475	470	475	+5
C Neg	14000	74	71	73	
C Rambler	200	122	122	122	—1
C Red P	30600	50	49	50	+½
Cop-M	11000	30	30	30	
Daerg	15000	11	10	11	+½
D'Aragon	3000	17	16½	17	
D'Eldo	36370	235	226	234	+1
Denison	235	$74⅞	74	74⅞	
Dome	500	$55	54½	54½	
Donal	11000	20	19	20	—½
Dunraine	2000	47	47	47	
East Sull	400	525	525	525	—10
Endako	1000	$11⅜	11⅛	11⅛	—¼
F Orenada	1700	34	33	33	—3
Glenn Exp	5000	25	25	25	+1
Gldry	16000	90	81	90	+5
Goldrm	18000	62	59	61	+2
Gortdrm	1300	290	285	290	—5
Grdroy	16600	108	102	104	+1
Granduc	600	520	515	520	+5
Green Pnt	6700	65	63	65	+2
Gulch	2000	33	32	33	+1
Gunnar	200	232	224	232	+12
Heath	1000	9	9	9	—½
Hollinger	250	$26¾	25⅞	25⅞	
Huds Bay	240	$63	61½	63	
Hu-Pam	3000	10	10	10	
Joliet	8800	53	49	49	+½
Jonsmith	4500	17	17	17	
Kerr Add	1430	$15⅞	15½	15⅝	—⅜
Kelly Ds d	1000	25	25	25	—2
K Anacon	2133	65	65	65	
Kid Coper	1000	70	69	70	
Kirk Min	500	8½	8½	8½	
Lab Min	210	$31⅜	31⅜	31⅜	
L Dufault	500	$10½	10½	10½	+¼
La Luz	100	$12¼	12¼	12¼	
Leitch	500	605	605	605	+5
LL Lac	100	166	166	166	—7
Macassa	500	141	140	140	—8
Malartic	500	60	60	60	
Man Bar	6500	24	24	24	+1
Marchant	300	135	135	135	
Martin	2000	21	21	21	+1
Mc Adam	500	43	43	43	+1
Mc Intyre	125	$84	84	84	
McWat	1500	47	46	46	—1
Midri	12800	147	140	145	
Min.Ore	2000	11	11	11	
Multi-Mi	700	157	156	157	+1
Nat Expl	1500	10	10	10	
New Bid	1500	4	4	4	
Newconx	400	625	625	625	+5
N Harri	3500	21½	20½	21	—1
N Hosco	100	190	190	190	
N Imperal	500	350	350	350	
N Mylamo	3000	19	18½	18½	
Newnor	2000	9	9	9	+½
NQ Ragl	12100	525	525	525	
N Senator	2000	34	34	34	
Nor Acme	1000	9½	9	9	—1
Norbaska	1400	85	85	85	
Norlex	3000	15	14½	14½	
Norpax	6000	10	10	10	—½
N Cold	24000	92	87	92	+7
Northgat	3200	715	705	710	+15
N Rank	3000	32	32	32	+1½
N Rock	1000	37	37	37	—1
North Can	1500	151	151	151	—9
Opemska	650	$10	10	10	+5
Orchan	1000	222	222	222	+2
Osisko	1000	58	56	56	
Pamour	600	219	219	219	
Patino	100	970	970	970	+20
Pax Int	5400	15	13	15	+1½
Pce Exp	22150	204	195	195	—5
Peerless	500	10½	10½	10½	
Pine Point	25	$50¾	50¾	50¾	
Pow Rou	2000	60	60	60	+1
Preston	500	$20½	20½	20½	
Pyramid	500	340	340	340	—5
Q Mattgmi	462	138	138	138	—3
Quemont	350	740	730	740	+5
Radior	33200	66	64	65	+3
Rayrock	1300	128	125	127	+1
Rio Algom	436	$35½	35½	35½	+½
Rio Alg c w	865	$19	18⅝	18¾	+⅛
Roman	1140	$22⅜	22⅜	22½	+½
Satellite	5125	41½	40	40	
Sherritt	800	430	430	430	+5
Sigma	400	450	450	450	—50
Sil Miller	2500	15½	15	15½	+½
Siscoe	103	465	465	465	
Stanrck	675	530	525	530	+10
Steep R	1870	665	660	660	
Sud Cont	3100	28	28	28	+1
Sullivan	3475	395	395	395	
Texmont	2000	100	98	98	—2
Texore	2250	20	20	20	
Towag	15500	44	41½	41½	—2½
Trin C	35100	19	17½	18½	+1
U Asbestos	300	485	485	485	+5
Un Keno	250	510	500	500	
Vespar	3300	43	43	43	+1½
West Mine	800	240	235	240	+6
White Star	3500	32	30	32	+2½
Wilco	13500	58	55	55	—2
Willroy	500	75	75	75	+1
Win Eld	52000	21	19½	20	
Wr Harg	400	140	140	140	+5
Yk Bear	1000	268	267	268	+1
Yukon C	300	108	108	108	

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Cgn Net
Alminex	600	525	525	525	—10
A Led	10000	17	17	17	
Anchor	2000	12	12	12	
Banff	300	$17	17	17	
CS Pete	200	238	238	238	—2
C Ex Gas	1280	505	500	505	
Cent Del	7130	$19¾	19½	19⅝	+¼
Chieftan D	200	775	775	775	+25
Dynamic	4125	142	139	141	—2
Fargo	300	465	460	465	+15
French Pt	900	540	530	530	
Gr Plains	100	$15⅛	15⅛	15⅛	—⅜
Gt COllsds	100	$16¼	16¼	16¼	+⅛
Int Helium	1333	270	266	270	+4
Mill City	300	148	148	148	—2
N Cont	1150	44	44	44	+1
NC Oils	220	505	505	505	—5
Numac	4650	400	395	400	
Numac wt	1000	86	86	86	+1
Okalta	2100	17	17	17	
Place G	700	265	263	265	+4
Ranger	6000	330	325	330	+15
Scurry Rn	300	$47½	47½	47½	
Spoon	37100	96	91	92	—2
Triad Oil	700	220	218	219	—1
U Canso	See list below.				
U Canso w	200	193	193	193	+3
W Decalta	1650	298	298	298	

Total des ventes : 1,368,000.

titres au comptoir

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	10	11
Africana	35	45
Advance RL	6	8
Aconic	2	4
Albatros	35	40
Amal Mng	5	—
Americ	—	25
Amer Chib	4	6
Arnora	—	2
Beauchemin	—	40
Bald Mt.	3	5
Bio Nell	6	8
Boma Chib	35	40
Beauport Holding	10	15
Bracemac	16	19
Burrex	15	20
Chibtown	85	90
Clearwater	15	25
Columbia River	70	80
Can Javelin	11¼	11¾
Credo	20	25
Cuvier	5	3
Dasson	14	17
Doral Mng	15	25
De Lesseps	65	70
Dubuisson	2	4
Ducros	40	45
Elmac	1	3
En-O-La Ex	8	15
Gando Silver	15	18
Gaspe Copper	44	46
Gaspex	35	45
Gibson	5	8
Golstar	6	9
Grts Lakes Nickel	2 50	2 75
Hucamp	45	55
Independant	4	6
Iroquois	5	10
Imperial Minera's	—	25
Jac Waite	2	4
Jubilee	65	75
Juma	7	10
Kewagama	4	—
Kukatush	6¼	6¾
Lake Beaver	16	19
Leeds Metals	17	23
Little Tex	—	10
Lun Echo	27	32
Madex	19	24
Main Oka	8	12
Mariner	27	30
Martin Bird	½	1½
Mattagami Ex	—	10
Milcdo	—	10
Moiybia	25	28
Naganta	12	—
Nat. Malartic	73	77
New Baska	20	30
New Miller	7	10
Nemroa	3	6
New Assac Dev	3	6
New Pacalis	22	27
New Insco	10	13
New Lorie	7	10
Nipiron	15	25
Norque	5	7
Nouvelle	40	50
Oklend	1	—
Olymp s	—	50
Que Expl	15	20
Quejo	5	7
Ran Lux	—	25
Rand Mat	4	6
St. Helens Mng	5	10
Seaway	9	2
Scandia Mng	—	25
Scott Chip	—	2
Snowdon	30	35
Starlight	½	1½
Sullico	4 50	5 50
Thunder Bay	0 85	1 10
Timrod	12	—
Wacp Pete	11	14
Watson Lake	1	3
Westville	13	17
Young Dave	15	17

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Kippen and Co.

	Achat	Vente
Bq d'Economie Que	6	7
Bank West	11¼	12
Chartered Credit	2¾	3½
Corpex w.	—	0 50
Cons Theatre	6½	—
Credico	1 00	2 00
Credit St. L. "B"	15½	17
Crown Life	28	29
East C Sav	5	6
Fed Saving	3½	7
Grenache	—	2 65
Income	5½	6½
Ind Life	20	22
Jenkins	17	19
La Prev	16	17
Les Prevoy	—	70
Lincoln Trust	3	4
Loebs wts	13½	20
London Life	45	47
Monarch Life	83	88
NS Trust	47	49
[illegible] 5 p.	47	49
NS LP 4 p.c. *	69	73
id 4½ ppr.	75	80
NW Life	8	9½
Pac Gas	14	15
Paco	1 50	1 70
Permator	28	29
Ply Dom	0 15	0 30
Seaboard	11½	12½
Simard wts	1 00	2 00
Soc d'Am et Fid	26½	28
Steadman	11 25	11 75
Supersoi	3	4
Stabilite	4 25	5 25
Trizec	1 00	—
Un Armus	—	24
Un Armus B	—	23
Velcro	72	73
Velcro Bank	71	72
Wind Life	9	10
York Tr	[illegible]	[illegible]
Zodiac	1 00	1 50

Cours du dollar

NEW YORK — (PC) — Le dollar canadien était en baisse de 1/64 à $0.92⅞ par rapport à la devise américaine. La livre sterling était en hausse de 1/64 à $2.78 17/32.

MONTREAL — (PC) — Le dollar américain était en hausse de 1/16 à $1.07 21/32 par rapport à la devise canadienne. La livre sterling était en hausse de ¼ à $2.99 15/16.

cote des grains

WINNIPEG

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Lin :				
Oct.	3.53	3.63	3.52½	3.60¾
Déc.	3.51	3.60⅝	3.50½	3.58
Mai	3.58	3.66½	3.57¼	3.64¾
Graine de colza :				
Nov.	2.65½	2.66⅛	2.65⅛	2.66¼
Jan.	2.63⅝	2.65⅛	2.63⅝	2.64
Mars	2.63¾	2.65	2.63¼	2.63⅝
Avoine :				
Oct.	95¾	96	95¾	96
Déc.	—	—	—	94¾
Mai	95¼	95¾	95¼	95⅝
Orge :				
Oct.	1.34½	1.34¾	1.34½	1.34⅝
Déc.	1.33½	—	—	1.33½
Mai	—	—	—	1.35⅜
Seigle :				
Oct.	1.40⅛	1.42⅛	1.39¾	1.41⅛
Déc.	1.39⅞	1.42	1.38¾	1.40⅝
Mai	1.46	1.46⅛	1.46	1.46

Marché au comptant :

Avoine : 2 cw 93⅛ ; ex 3 cw, 3 cw et ex 1 fourragère 92 ; 1 fourragère 91¼ ; 2 fourragère 88⅛ ; 3 fourragère 85¼ ; fourragère mélangée 51.

Orge : 1 et 2 cw 6-rang et 1 cw 2-rang 1.31⅝ ; 2 cw 2-rang et 3 cw 6-rang 1.29⅝ ; 3 cw 2-rang et 1 fourragère 1.29⅛ ; 2 fourragère 1.27⅜ ; 3 fourragère 1.24⅜.

Seigle : 1 et 2 cw 1.41¼ ; 3 cw 1.33½ ; 4 cw 1.22¼ ; ergoté 1.13¼ ; sur voie 1.38¾.

Lin : 1 cw 3.55½ ; 2 cw 3.50½ ; 3 cw 3.27¼ ; sur voie 3.55¾.

Graine de colza : No 1 Cdn 2.63¼ ; no 2 Cdn 2.48¼.

Marché du lin : prix comptant : $3.34.

CHICAGO

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Blé :				
Sep.	1.54¼	1.56	1.54	1.55⅛
Déc.	1.60⅝	1.62⅛	1.60½	1.61¾
Mars	1.65½	1.67¼	1.65½	1.66½
Mai	1.67⅝	1.69	1.67¼	1.68¼
Juil.	1.64½	1.66⅛	1.64½	1.65½
Maïs :				
Sep.	1.21⅛	1.23⅜	1.21⅛	1.22
Déc.	1.20¼	1.21⅞	1.20	1.20¼
Mars	1.24½	1.25⅛	1.24⅞	1.24¾
Mai	1.27¼	1.28⅝	1.27¼	1.27⅝
Juil.	1.29½	1.30⅝	1.29½	1.29⅞
Avoine :				
Sep.	72	74	71¾	73½
Déc.	71⅞	72¾	71⅞	72¼
Mars	73⅞	74⅜	73⅞	73¾
Mai	74½	74⅝	74	72
Seigle :				
Sep.	1.26¼	1.27½	1.26¼	1.27⅛
Déc.	1.31	1.32½	1.31	1.31⅝
Mars	1.34¼	1.36¼	1.34¼	1.35⅜
Mai	1.37	1.38	1.37	1.37¾
Fèves soya :				
Août	2.76⅝	2.77⅛	2.76½	2.76¾
Sep.	2.69⅝	2.72⅛	2.69⅝	2.70⅛
Nov.	2.67⅜	2.69⅝	2.67⅜	2.68⅛
Jan.	2.71½	2.73¼	2.71¼	2.71⅞
Mars	2.74⅛	2.76¼	2.74¼	2.74⅞
Mai	2.76⅝	2.78¾	2.76¾	2.77½
Juil.	2.78⅛	2.79½	2.78	2.79

Devises étrangères

Afrique du Sud	Rand	1.50
Allemagne	Mark	.2689
Angleterre	Livre	2.9979
Argentine	Peso	.0031
Australie	Dollar	1.20
Autriche	Schilling	.0417
Belgique	Franc	.2196
Bresil	Cruzeiro	.4000
Chili	Escudo	.1925
Danemark	Couronne	.1550
Espagne	Peseta	.0180
France	Franc	.2197
Hollande	Florin	.2990
Italie	Lire	.001726
Japon	Yen	.002973
Mexique	Peso	.0861
Etats-Unis	Dollar	1.07⅝
Norvège	Couronne	.1505
N.-Zélande	Dollar	1.49
Pérou	Sol	.0403
Suède	Couronne	.2089
Suisse	Franc	.2485
Tchécoslovaquie	Couronne	.1497
Venezuela	Bolivar	.2395

Cote de l'or

LONDRES (PC) — Prix de l'once d'or fin en devises américaines sur le marché européen de l'or: $35.18 à l'achat et $35.20 à la vente. Prix de l'once d'or traité sur le marché londonien des lingots: 252 shillings 7¼ pence, soit $35.18 77/100.

PARIS (Reuter) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 50.90 sur le marché libre de l'or français. L'aigle, pièce d'or américaine de $20, valait 132.60.

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Adanac	2.56	2.80
Andreae Equity	3.63	3.97
All Cdn Com	8.04	8.79
All Cdn Div	10.01	10.94
All Cdn Ven	7.53	8.23
American Growth	7.02	7.67
Associate Investors	5.37	5.42
Beaubran	40.40	43.87
Canada Growth	7.13	7.84
Canada Security	4.79	5.26
Cdn Gas Energy	12.26	13.44
Cdn Investment Fund	4.21	4.62
Cdn Scudder Fund	17.83	17.83
Cdn Sec Growth	7.34	8.04
Cdn Trusteed	4.68	5.11
Canafund	57.24	60.10
Champion Mutual	7.41	8.05
Collective Mutual	6.81	7.40
Commonwealth Intl	11.09	12.15
Commonwealth Intl Lev	11.54	12.65
Corporate Investors	6.10	6.66
Diversified Income A	1.52	1.67
Diversified Income B	5.19	5.70
xDividend Shares	3.84	4.22
Dominion Compound	4.44	4.83
Dominion Equity	6.27	6.53
xDreyfus	15.59	17.02
Entarea Investment	5.32	5.37
European Growth	6.58	7.19
Executive Fund of Cda	7.77	8.15
Federated Financial	5.43	5.93
Federated Growth	7.90	8.63
xFidelity Trend	33.55	36.47
Fonds Collectif A	7.19	7.81
Fonds Collectif B	5.13	5.29
Fonds Collectif C	9.92	9.81
Fonds Desjardins A	4.91	—
Fonds Desjardins B	4.63	—
Fraser	12.88	12.94
Gis Compound	9.22	10.08
Gis Income	4.22	4.62
Growth Equity	6.22	6.80
Growth Oil and Gas	18.29	—
Guardian Growth	7.44	8.14
Harvard	10.13	11.07
Investors Growth	10.57	11.49
Investors Intl Mutual	7.60	8.27
Investors Mutual	5.42	5.89
Keystone Canada	9.15	10.05
xKeystone Cust S-1	23.37	25.50
xKeystone Cust S-4	7.16	7.82
xKeystone Cust K-2	8.00	8.73
Le Fonds P.E.P.	4.26	4.63
xLexington Research	17.76	19.41
Molson M Fund	4.07	4.17
Mutual Accumulating	5.60	6.12
Mutual Bond	8.58	8.96
Mutual Growth	6.22	6.80
Mutual Income	6.40	7.00
Natrusco	12.50	13.00
Natural Resources	6.95	7.60
xOne William Street	17.40	17.40
Pension Mutual	11.69	17.78
Pret et Rev.	7.65	8.36
Provident Mutual	6.78	7.37
xPutnam Growth	14.27	15.60
Radisson	4.54	4.99
Regent Fund	9.81	9.81
Royfund	5.35	5.52
Spec	10.44	11.48
xTV Electronics	11.25	12.26
Timed Investment Fund	6.57	6.60
United Accumulative	11.08	12.11
Universal Savings Equity	5.70	6.23
Western Growth	5.28	5.77
York Fund of Canada	3.91	4.25

x—Fonds americains.

Marché des bestiaux

MONTREAL (PC) — Les prix payés, cette semaine, pour toutes les catégories de bestiaux sur les marchés aux bestiaux de Montréal restaient, dans l'ensemble, inchangés avec ceux de la semaine dernière. La demande quoique limitée est demeurée ferme et le marché était de lent à actif.

Les arrivages comptaient 1,336 bêtes à cornes, 1,385 veaux, 297 porcs et 166 agneaux et moutons.

Les bouvillons de choix se sont vendus de $28 à $30, les bons de $26 à $28.25, les moyens de $23.50 à $26.75, les communs de $17.73 à $25.50.

Les bonnes taures valaient de $22 à $24, les moyennes de $29 à $23.75, les communes de $16 à $21.73.

Les bonnes vaches se vendaient de $19 à $21.50, les moyennes de $17.50 à $20.25, les communes de $16 à $18.25, celles destinées à la charcuterie et à la mise en conserve de $10.50 à $17.

Les bons taureaux ont rapporté de $22 à $21.50, les moyens de $19.75 à $22.50, les communs de $16 à $18.25.

Les bons veaux ont été chercher de $34 à $37.50, les moyens de $28.25 à $33.75, les communs de $15 à $29.75.

Les porcs de catégorie A valaient de $28.50 à $29.25, les truies $18.

Les agneaux se sont vendus de $23.50 à $30.50.

fruits et LEGUMES

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division du ministère de l'Agriculture.

Pommes : de fantaisie, McIntosh $3.50. Russet $4.50 à $5. Délicieuses $5 la boîte à verger, catégorie C $2.25 à $2.75. McIntosh C $2 à $2.25. Transparentes $4 à $4.50; C $4.50. Closes $4.

Asperges : 7 à $7.50 les 24 livres.

Blé d'inde : .35 à .40 la doz.

Betteraves : .50 le paquet de 12, $2 à $2.25 pour 50 livres.

Bleuets : $4 à $4.25 les 11 pintes.

Brocoli : $2.50 à $2.75 la doz.

Concombres : no 1 $2 à $2.25 pour e boisseau de 6 doz., no 2 $1.50 le boisseau de 6 doz.

Carottes : .60 à .70 la doz. de paquets, $3.50 à $4 le minot; $4.50 le cello.

Ciboulette : .70 la doz. de paquets

Choux fleurs : no 1, $2.50 à $2.75 pour 12, no 2,($2.

Choux verts : no 1 $1 pour 16, Savoy $2.50 à $2.75 pour 12.

Choux chinois : no 1 $2.75 pour 12.

Epinards : $2 les 12 cellos de 10 onz. et $2 le boisseau.

Chicorée-escarole : $1.50 pour 16.

Choux rouges : $2 pour 12.

Céleri : no 1 $3.50 le paquet de 2 douz., no 2 $1.75 la douz.

Fèves vertes et jaunes : $1.10 à $1.25 pour 20 livres.

Framboises : no 1 $2.75 à $3.25 la douz. de chopines, no 2 $2 la douz. de chopines.

Fèves jaunes : $2 à $2.75 les 20 livres.

Laitue : frisée $1.50 la boîte de 18, Boston $1 à $1.25 le cageot de 16, Iceberg no 1 $1.50 le cageot de 18, Romaine $1 le cageot de 18.

Oignons gros : en paquets .90 à $1 la douz.

Oignonets : .40 à .50 la douz. de paquets.

Echalotes : .40 à .50 la douz. de paquets.

Pois verts : $3.25 pour 20 livres.

Pommes de terre : nouvelles No 1, $1 à $1.25 les 50 livres, No 2, .75 les 50 livres, les petites $1.25, lavées $1.75 le minot.

Persil : .50 à .60 la doz.

Piment : $3.50 les 12 livres.

Poireaux : .75 à .90 la doz.

Rutabaga : nouveau $1.50 pour 50 livres, No 1, $2.50 les 50 livres, petits $2.50 les 50 livres, $5.50 le boisseau, .35 pour six.

Radis : .60 la doz. de paquets, $2 à $2.35 les 30 cellos de 6 onces.

Rhubarbe : petite .50 la doz. de paquets, grosse .50 la doz. de paquets.

Savoy : $3 pour 12.

Grenailles : $1 pour 50 livres.

Tomates : rouges No 1, $3.50 à $4 pour 20 livres, No 2, $3, Roses No 1, $5 ; No 2, $4.

Marreau : $1.50 la doz.

Zicchunu : $1.50 pour 20 livres.

Impôts sur le tabac

En juin la taxe d'accise sur le tabac a produit les recettes suivantes : cigares canadiens, $270,000 ; cigares importés, $12,000 ; cigarettes canadiennes, $14,219,000 ; cigarettes importées, $129,000 ; tabac canadien, $1,096,000 ; et tabac importé, $96,000.

dividendes

	Taux	Paiement		Enrg.
British American Oil	$0.275	2-10-67	tr	1-9-67
Nova Scotia Light & P.:				
— priv 4%	1.00	1-9-67	—	7-8-67
— priv 4½%	1.13	1-9-67	—	7-8-67
— priv 5%	0.63	1-9-67	—	7-8-67
Shop & Save	0.10	31-8-67	tr	15-8-67

Tous les travailleurs seront protégés par la loi des accidents de travail en 1972

— Bellemare

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre du Travail du Québec, M. Maurice Bellemare, a annoncé, hier, à l'Assemblée législative, que la protection accordée par la Loi des accidents de travail couvrira tous les travailleurs de la province d'ici 1972.

M. Bellemare a fait état de cette nouvelle peu après que le député libéral d'Ahuntsic, M. Jean-Paul Lefebvre, eut fait remarquer que plusieurs milliers de travailleurs ne sont pas encore protégés par cette loi.

L'Assemblée législative étudiait alors le bill 79 apportant certaines modifications à cette loi.

Le projet de loi, qui a subi sa troisième lecture, porte de $5,000 à $6,000 le salaire dont il sera tenu compte pour établir la compensation payable à une victime d'accident. Il augmente également les rentes mensuelles payables pour la veuve et les enfants des victimes d'accidents et il revalorise toutes les rentes accordées en raison d'accidents survenus avant la fin de 1965.

En ce qui a trait aux travailleurs qui ne sont pas couverts par la Loi des accidents de travail, le ministre du Travail a précisé que des mesures seront prises à compter d'octobre prochain pour faire en sorte que d'ici 1972, 437,953 employés de 81,113 industries soient couverts par la loi.

Ainsi, dès le 1er octobre, tous les employés d'hôtels, de restaurants, de cantines, de tavernes, d'exploitation de gares, soit 62,772 employés de 16,322 établissements seront couverts par la loi.

A chaque année, jusqu'en 1972, la Commission des accidents de travail prendra ensuite sous sa protection les employés des autres industries non assujetties à la loi.

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

(4 août à midi)

GOUVERNEMENT DU CANADA		Achat	Vente
4¼ 1er oct.	1967	99¾	100
2¾ 15 juin	1968	98	98¼
5 1er oct.	1968	99¼	99¾
5¾ 1er oct.	1969	100¼	100¾
5 1er juin	1971	96½	97½
5 1er juillet	1970	98½	99
4¼ 1er sept.	1972	92	92¾
5 1er oct.	1973	94¼	95
5½ 1er oct.	1975	96¼	97
3¾ 1er juin	1976	80½	81½
5½ 1er août	1980	95½	96½
4½ 1er sept.	1983	84½	85½
5 1er mai	1990	92½	93½
5¾ 1er sept.	1992	98½	99½
5½ 1er oct.	1969	98¾	99¼
C N R 5½ 15 déc	1971	98	99
CNR 2⅞ 15 sept.	1969	94¼	95¼
CNR 4 1er fév	1981	80	81
CNR 5¾ 1er jau	1985	97	98
CNR 5 1er oct.	1987	88	89
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
BC E 5½ avril	1991	88	89
Man H 6¼ 1er oct.	1996	96	97
N.B. 5½ 15 nov.	1988	92	93
Ont. H 6 15 juil.	1988	96	97
Ont 5¾ 1er mars	1986	93½	94½
Que 6½ 1er oct.	1978	97¾	98¾
Que 6½ 1er oct.	1991	95	96
Que Hy 6 15 nov.	1979	92½	94½
Q Hy 6 15 juil.	1990	89½	90½
Terren 6¼ 1er juin	1991	91½	92½
Sask 6¼ 1er oct	1916	96	97
MUNICIPALITES			
Mont 1er juin	1982	98	100
Van 5½ 15 déc.	1980	89½	91
Tor Met 6½	1986	95½	96½
CONVERTIBLES			
Cdn Utilities 5¾	1977	130	—
Cdn Petrofina ½	1972	86	—
Inland NG 5½	1977	90	—
Lob Lease Pro 5½	1973	99½	130
Ang Can Tel 6	1983	94	—
Pac Pete 5	1977	88	90
Simpsons 5½	1979	119	—
TC Pipe Lines 5	1989	97	99
W Coast x-c'pon 5½	1988	98	101
INDUSTRIES			
Abitibi 6¾	1977	95½	97½
Alum of Can 4½	1973	89	91
Alg Steel 5¼	1978	88	90
BA Oil 5⅛	1977	86	88
Brazilian 4½	1971	92	—
Can Cement 3¾	975	81	83
CB Alum 5¾	1980	90	92
C.P.R.5	1983	83	85
CR Foncier 5¾	1985	84	86
Dom Stores 5½	1976	90	92
Dom Steel 6	1985	83	85
Domtar 6¼	1987	96½	97½
Eaton Acc 5¾	1985	86½	88½
Imp Oil 6¾	1987	100	101
Ind. Accpt 6¾	1984	99½	101½
Roy T Mort 6	1975	91	93
Roynat 6¼	1981	93	95
Shell Oil 5⅞	1977	93	95
St Law Corp 5	1978	86	88
Simpson's 4¾	1973	91	93
Triad 4¾	1971	92	—
Weston Geo 6¾	1987	98	100
Woodward 5¾	1985	91½	93½
SERVICES PUBLICS			
Alta Gas Tr 5¾	1985	86	88
Ang Can Tel 6	1983	90	92
Bell Tel 6¼	1978	97	98
Bell Tel 5½	1982	88	90
Bell Tel 5¾	1984	90½	91½
Bell Tel 3¾	1979	76	77
Bell Tel 6¼	1988	95½	96
PB Tanker 6¾	1985	93	95
Brazilian 1-26	1970	94	—
Bowater Pow 7⅛6	1980	74	76
BC Teleph 6⅞	1991	94½	95½
Calgary Pow 5¾	1982	90⅞	—
Cdn Elect 4	1968	97	98
Cdn West NG 5¾	1982	90	92
Consumer Gas 5	1984	89	91
Cont Gas 5	1978	86½	87½
Gr Lakes Pow 5¾	1977	90	—
Lakeland NG 6	1982	86	88
Marit Elect 5¾	1983	89½	—
NFLD Lt et P 5½	1978	89	—
Nor Ont Ng 5¾	1982	84	—
Northwn Ut 5¾	1988	87	90
Northern Tel 5¾	1983	88⅛	—
Que Ng 7⅛	1990	96	98
Que NG 6	1988	84	86
Que Tel 7	1989	99	—
Tc Pipeline 5 85	1987	87	89
Union Gas 5½	1977	90	91
IMMEUBLES			
Eaton's Realty 3½	1968	97¾	98½
Eaton's Realty 5	1978	85	86½
Steinberg Prop 6	1984	90	92½

amériCAINE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Cgn Net
Amco Ind	100	5⅛	5⅛	5⅛	
Asamera	1000	4 5-16	4 5-16	4 5-16	—1
Brazil	4200	10⅛	10½	10½	
Bk Ramo	2500	14½	14¼	14¼	—¼
Campb Ch	2400	9	9	9	
CS Pete	6700	2⅛	2 1-16	2⅛	
Cdn Javelin	2300	9⅞	9⅝	9¾	—⅛
Cdn Marc	500	5⅞	5¾	5⅞	
Creole	1100	37	36⅞	36⅞	—⅛
Dome Pet	800	56	56	56	+⅜
Dosco	100	8⅜	8⅜	8⅜	
Ford Can	100	168	168	168	+¼
Giant Yel	800	9¼	9¼	9¼	+1-16
Goldfield	4000	7½	7⅜	7½	+⅛
Hollinger	200	25¼	25¼	25¼	—⅜
Jupiter	200	6⅛	6⅛	6⅛	
L Shore	4500	5	4¾	5	
Merrill	400	1 3-16	1 3-16	1 3-16	+1
Molyb C	9200	1 5-16	1¼	1 5-16	+1-16
Molybd	600	50⅞	49⅞	50⅞	+⅜
Nat Pet	2900	3¼	11-16	3 11-16	
N C Oils	1100	4⅞	4⅞	4⅞	+1
Pac Pete W	200	5¼	5¼	5¼	+⅛
Preston	1900	22⅜	22¼	22⅜	+⅜
Rio Algom	300	39½	39¼	39¼	—⅜
Scurry R	1700	44	43¾	43¾	—½
Syntex	8700	90	89⅛	90	+1¼
Techncir	3500	31⅞	31⅛	31⅞	+⅞
Trns Lux	100	28⅝	28⅝	28⅝	+⅛
Tr Cont wt	100	50	50	50	+½
Unit Asb	5300	4 11-16	4⅜	4 11-16	+3-16
Utah IdS	100	14½	14½	14½	
Wr Har	2700	1⅜	1⅜	1⅜	

denrées AGRICOLES

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par la Commission Canadienne du lait.

Beurre : arrivages courants, 92 points 62, 93 points 63. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole : .63.

Fromage : livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québecois blanc en gros 45, coloré 45¼.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation, no 1 en sacs : 19½ à 22 ; procédé par rouleau, no 1 en sacs, 18½ à 19¼, autre catégorie pour nourrissage .14 à .14½.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage .13½ à .14 ; poudre de lait 4 à 4¼ cents.

Pommes de terre : prix de gros : Québec, nouvelles, $1 à $1.25 les 50 livres, N.-B. $1.45 à $1.50 les 50 livres, .35 à .37 les 10 livres.

Oeufs : prix moyen en carton d'une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants : A-extra-gros 55.1, A-gros 51.8, A-moyens 40.5, A-petits 29.4.

CAHIER No 4 / PAGES 35-48 LA PRESSE BANDES DESSINEES / LOISIRS / ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, VENDREDI 4 AOUT 1967 — 83e ANNEE — No 179

Selon Svetlana, Beria vouait à Staline une amitié tyrannique

LONDRES — (AP, UPI, AFP) — Dans ses mémoires que vient de publier un éditeur anglais, la fille de Staline révèle l'influence exercée sur son père par le chef de la police secrète soviétique, Lavrenty P. Beria, et le rôle dominant qu'il a joué au cours des vingt dernières années de la vie de l'ancien maître du Kremlin.

Le livre intitulé "Vingt lettres à un ami" a été lancé jeudi par l'éditeur anglais de madame Svetlana Alliluyeva, Hutchinson & Co. Il ne paraît qu'en russe et l'édition en langue anglaise doit être mise sur le marché en octobre. Le texte a été revu par Olga Franklin, spécialiste en langue russe des journaux "The Daily Mail" et "Evening News" et par John Cruesemann du "Daily Express". Au dire de Mme Franklin il s'agit d'un chef-d'oeuvre digne de l'oeuvre de Tolstoï.

La fille de Staline raconte que Beria, le chef de la police secrète, a commencé à influencer son père lorsqu'en 1932 la femme du chef d'Etat s'est suicidée. Staline avait été bouleversé par ce malheur, et le rôle de Beria restera marquant jusqu'à la mort de Staline en 1953. Selon l'auteur, Beria qui était repoussant, "couva" Staline jusqu'à son lit de mort, s'imposant comme son ami le plus fidèle et le plus loyal.

"Après la mort de mon père, écrit Svetlana, Beria exila des domestiques et des membres du personnel. Toutefois, il ne put le faire avant que plusieurs d'entre eux se suicident dans l'hystérie collective qui s'empara d'eux lorsqu'ils apprirent son décès." Les successeurs de Staline accusèrent Beria de trahison, l'emprisonnèrent et le condamnèrent à mort neuf mois plus tard. Lors d'un récent programme télévisé intitulé "Khrouchtchev en exil", Nikita Khrouchtchev a, lui aussi, blâmé l'ancien chef de police pour les erreurs commises par Staline.

Le récit de Svetlana esquive habilement les questions politiques et traite surtout des relations entre son père et elle-même. Elle dit que son père était convaincu que les médecins complotaient contre lui et il ne voulut admettre aucun d'eux à son chevet au cours des mois qui ont précédé sa mort.

Les premières phrases du livre se lisent ainsi : "Toutes les familles malheureuses se ressemblent. Chacune d'elles est malheureuse à sa façon." Le début est biographique. Elle souligne certains traits particuliers à son père : il n'aimait pas s'asseoir au soleil, il aimait une table bien garnie même s'il mangeait peu, il était indulgent pour sa famille, très bon pour ses quelques amis mais cruel envers les autres. La femme de Staline s'est suicidée alors que Svetlana avait six ans. Elle était sévère et n'avait pas peur de défier le dictateur. Un jour, par exemple, au cours d'un banquet, Staline lui ordonna de boire en lui disant: "Allez, bois". Elle refusa et se retira de table devant tous les invités.

Quant à l'affection qu'elle avait pour son père, Svetlana écrit : "Je croyais que j'étais une fille bonne à rien qui n'avait aucunement aidé cette âme solitaire, ce vieil homme malade rejeté de tous." Elle poursuit : "Aujourd'hui quand je lis quelque part que mon père se considérait comme un dieu, cela me surprend. Je ne puis croire que des gens qui ont vécu près de lui aient pu penser de telles choses. Il n'était pas tellement démocratique mais il ne se croyait pas dieu. Il n'aimait pas les foules et me disait qu'il lui répugnait de sortir parce qu'il appréhendait d'être entouré de gens et d'être applaudi. "Ils sont là, bouches ouvertes, l'air stupide" disait-il. Il n'aimait pas le parfum et se plaignait de ne pouvoir respirer lorsque j'en avais sur moi."

Staline

De son côté, le magazine "Stern" annonce qu'il vient d'obtenir de Moscou un manuscrit et de nombreuse photos de famille de Staline. Le manuscrit serait, dit-on, la version originale russe des mémoires de la fille du dictateur. Le magazine signale qu'aucune de ces photos n'a paru en Occident et qu'il publiera des citations de ce manuscrit dans des numéros subséquents.

"Stern" estime que le gouvernement soviétique compte liquider l'affaire une fois pour toutes avant le 50e anniversaire de la révolution d'octobre car c'est à cette date que les mémoires de Svetlana doivent paraître. Il croit que le gouvernement a décidé de rendre publics dès maintenant les manuscrits de la fille de Staline parce que le texte paru à Londres serait absolument "sans danger".

Beria

Des combats sanglants font rage d'un bout à l'autre de la Chine

HONG-KONG (UPI) — De violents combats font rage en Chine actuellement à partir de la frontière de la Mandchourie, au nord, jusqu'à celles de Tchoung-king au sud-ouest, annoncent aujourd'hui des dépêches en provenance de la Chine continentale. On précise même que les hôpitaux de la ville de Wou-ha débordent de blessés.

Une émission captée à Hong-kong et provenant de la station radiophonique provinciale de Kwei-yang révèle que des rebelles antimaoïstes se sont attaqués aux troupes gouvernementales et ont bombardé leur barraquements dans la province de Kwei-chow, une des quatre où l'on avait précédemment annoncé que la popularité de Mao-Tsé-toung était très grande.

L'émission radiophonique annonce également qu'une révolte larvée a éclaté à l'Institut de technologie de Kwei-chow. Par ailleurs, Radio-Pékin révèle, pour la première fois aujourd'hui, que le sang a coulé dans les rues de Wou-han où tout le district militaire de la ville est en révolte contre Mao.

Radio-Pékin ajoute que les gardes rouges ont rendu visite aux blessés à l'hôpital. On croit comprendre que près de 20,000 hommes sont impliqués dans l'engagement armé.

De son côté, l'agence officielle tchécoslovaque CTK annonce dans une dépêche en provenance de Pékin que des bandes de voyous se sont jetés sur des gardes rouges et les ont roués de coups à Shanghai, la plus grande ville de Chine. L'agence qualifie de "luttes de classes" ces troubles caractéristiques. Elle dit que la fusillade gronde depuis plusieurs jours à Tchoung-king, ville qui servit de capitale durant la guerre, et qui se trouve au nord de Wou-han, sur le Yang Tsé-kiang. On précise que les troubles se généralisent à partir de Wou-han jusqu'à Ankiang, une ville de 150,000 habitants, dans la province de Anhwei.

Enfin, s'il faut en croire des rapports à Hong-kong, la province de Kirin, au coeur de la riche région industrielle de la Mandchourie, "est dans le chaos".

Comme pour ajouter à ces troubles (que des journaux soviétiques qualifient de "guerre civile"), une dépêche de Reuter, en provennace de Tokyo, dit que l'armée chinoise vient d'être purgée de près du tiers de ses officiers supérieurs. La dépêche est signée par un correspondant japonais qui cite des rapports qui circulent présentement à Pékin.

Parmi les militaires limogés on souligne le nom de Li Chin-chouan, un membre du "politburo" chinois, et le premier secrétaire de l'aile sud-ouest du parti communiste. On souligne également le nom de Liu Lan-tao, premier secrétaire du comité central de l'aile nord-ouest du parti.

Le correspondant japonais ajoute que la purge touche cinq dirigeants des dix plus grands districts militaires du pays, et neuf dirigeants de 27 districts d'importance plus modeste.

Par ailleurs, le gachis à Wou-han semble avoir entraîné l'arrestation du commandant militaire de la ville qu'on accuse d'avoir été de mèche avec les adversaires de Mao.

Le beau-père de Duvalier mort en prison, 18 Haïtiens ont été fusillés

SAINT-DOMINGUE (AFP) — Le beau-père du dictateur François Duvalier est mort mercredi soir dans une prison de Port-au-Prince, dans des circonstances mystérieuses, d'après des informations confidentielles parvenues hier à Saint-Domingue.

D'autre part, selon des nouvelles qui ont filtré à travers la frontière, dix-huit Haïtiens auraient été fusillés mercredi par un peloton militaire dans la cour de la forteresse de Port-au-Prince. Ils étaient accusés de conspirer contre le régime et de ne pas respecter le couvre-feu imposé samedi dans la capitale.

Nouveau record de l'aviation militaire américaine au Vietnam

SAIGON — (UPI-AFP) — Les autorités militaires américaines annoncent qu'un nouveau record vient d'être établi par leur aviation : 197 raids de bombardement contre le Nord-Vietnam en un seul jour. Il s'agit de missions menées dans la partie sud du Nord-Vietnam, entre Dong Hoï et la zone démilitarisée, et visant à détruire le plus grand nombre possible de voies et moyens de communication. Entre huit et neuf cents bombardiers ont été utilisés et seul un appareil "Thunderchief" F-105 a été abattu.

Selon Hanoï, le pilote a été capturé par l'armée nord-vietnamienne. Il s'agirait du 7e pilote américain porté disparu en l'espace de quatre jours alors que dans le même laps de temps six appareils ont été abattus. Au cours du raid d'hier, les bombardiers ont déversé quelque 3,000 livres de bombes sur le pont ferroviaire et routier Bac Giang, artère principale du trafic entre Hanoï et le port d'Haïphong.

Candidats de la paix

Pendant ce temps, à Saigon, deux civils ont formé équipe dans la campagne électorale présidentielle, et leur programme présenté hier, fait état de négociations de paix avec les communistes à tous les niveaux, y compris le Front national de libération (Vietcong).

Cette prise de position surprise marque le début de la campagne électorale à l'occasion des élections qui auront lieu le 3 septembre.

"Les conditions de vie et non les agitateurs provoquent la révolte"

— Rap Brown

NEW YORK (AFP) — M. Rap Brown, président du Comité de coordination des étudiants non-violents (SNICK) a rejeté hier les accusations formulées contre lui au Congrès selon lesquelles il était à l'origine des émeutes raciales dans le pays, et a affirmé que le président Johnson avait provoqué "l'étincelle" de la révolte noire.

"Johnson, a-t-il dit, en est responsable en raison de l'impossibilité dans laquelle il se trouve de satisfaire les demandes des Noirs. Ce ne sont pas les agitateurs mais les conditions de vie qui font la révolte. Et le Congrès ne fera que provoquer une nouvelle étincelle s'il se montre incapable de légiférer pour modifier les conditions qui sont à l'origine de la révolte".

Dans une interview, le leader de l'organisation nationaliste noire la plus connue des Etats-Unis — 23 ans — a indiqué que la révolte noire pourrait être préjudiciable à la puissance économique des Etats-Unis. "Les actes de rébellion seront de mieux en mieux préparés et iront en s'aggravant", a-t-il dit sans donner d'autres détails.

Selon M. Brown, les organisations extrémistes de droite comme la "John Birch Society" et les "Minutemen" lanceront, "avec l'accord tacite du gouvernement", une campagne de terrorisme pour tenter d'intimider les Noirs. C'est pourquoi ces derniers pensent à s'armer. "Nous les avons prévenus, a-t-il dit, si les Etats-Unis veulent recourir au nazisme nous n'envisageons pas du tout de montrer la docilité des Juifs".

Le jeune leader noir, qui est en liberté sous caution de 10,000 dollars pour incitation à la révolte, a déclaré qu'il avait appris que les autorités américaines envisageaient d'arrêter cet été mille activistes noirs dont lui-même et M. Stokely Carmichael, avocat du "Pouvoir noir". "Ils ont rouvert treize camps de concentration dont certains avaient abrité des Américains d'origine japonaise au cours de la deuxième guerre mondiale" a affirmé M. Brown. "Nous savons à qui ils sont destinés".

M. Brown a indiqué que de nombreux soldats noirs de retour du Vietnam avaient rallié son mouvement. "Ces garçons sont mauvais, mauvais, savez-vous, ils ont eu des émeutes raciales au Vietnam l'an dernier mais la presse n'en a pas soufflé mot. Les soldats sont revenus fous et leur folie s'est aggravée quant ils ont vu ce qui se passait avec leur congénères ici. Ils savent tirer, les Américains ont fait l'erreur de leur apprendre à tirer et ils vont à présent se servir de leurs connaissances pour leurs frères de race".

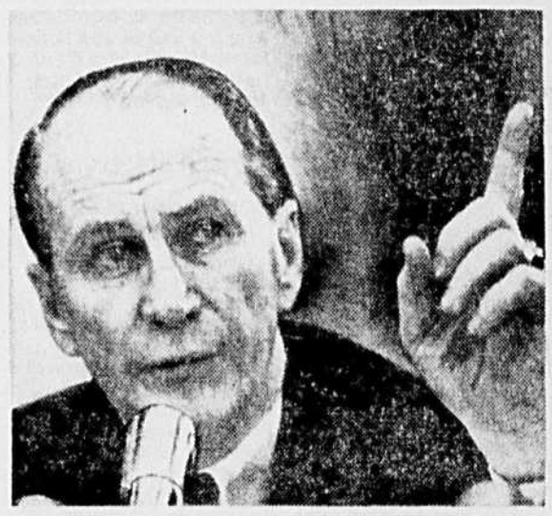

Gavin refuse son appui à Johnson

Le général à la retraite James M. Gavin, anciennement ambassadeur des Etats-Unis en France, a démissionné d'une commission chargée de conseiller le parti démocrate du Massachusetts parce que, a-t-il expliqué : "Je m'oppose fortement à notre engagement au Vietnam, et je ne peux pas accorder mon appui au président Johnson aux élections de 1968."

Les propos anti-américains de Carmichael sont censurés par la presse soviétique

(D'après AFP) — Les média d'information de l'Union soviétique ont jusqu'ici passé sous silence le rôle joué par Stokely Carmichael à la réunion de l'Organisation latino-américaine de solidarité (OLAS). En effet, le nom de Carmichael n'est pas apparu une seule fois dans la presse, n'a été mentionné ni à la radio ni à la télévision. Aucune des diatribes anti-américaines prononcées à La Havane par Carmichael n'a été analysée.

D'ailleurs, une grande réserve, tant dans les conversations privées que dans la presse, entoure à Moscou les travaux de la conférence de La Havane. Les journaux reprennent de l'agence Tass des dépêches courtes, d'où toute allusion à des divergences de vues est exclue, et que n'éclaire aucun commentaire.

A La Havane

A la conférence, le guérillero vénézuélien Francisco Prada a fait éclater une "bombe" hier en attaquant durement le parti communiste vénézuélien, hostile à la lutte armée.

Ce parti, qui a abandonné la lutte armée pour se lancer dans la politique légale et participer aux prochaines élections, n'est pas représenté à la conférence.

Du côté des modérés, M. Rodney Arismendi, secrétaire du parti communiste uruguayen, a tenté de concilier l'appel cubain à la lutte armée et les autres formes de lutte que son parti légal poursuit. La lutte armée, a-t-il dit, est la forme supérieure de la libération, mais il en existe d'autres pour les partis légaux.

Les exposés publics étant terminés, les travaux en commissions commencent aujourd'hui, à huis clos. Ces travaux, qui se poursuivront jusqu'à dimanche, permettront de déterminer si l'OLAS sera, comme certains le souhaitent, un vague forum international, ou une organisation de solidarité effective qui, selon les paroles de "Che" Guevara, pourra créer "un, deux ou trois Vietnam en Amérique latine" et porter la révolution du Rio Bravo à la Terre de Feu. La conférence se réunira lundi en séance plénière pour adopter les résolutions finales.

Le "détachement" soviétique

Quant au "détachement" des média d'information soviétiques vis-à-vis la conférence de La Havare, les spécialistes occidentaux à Moscou proposent deux explications à cette réserve qui, après les entretiens Kossyguine-Castro dans la capitale cubaine à la fin juin, ne peut être imputée à une absence d'informations réciproques :

1— Une raison idéologique: L'URSS est opposée à l'exportation de la révolution. Ses théoriciens semblent considérer, avec les chefs communistes d'une majeure partie des pays sud-américains, que la prise du pouvoir peut s'effectuer pacifiquement et par des voies légales, en tenant compte des conditions de chaque parti.

2— Une raison économique : C'est l'Europe communiste, et d'abord l'URSS, qui aide les mouvements ou les guerres révolutionnaires. Et cette aide n'est pas sans limites.

L'extension, bénéfique en soi, du front actif anti-impérialiste, se traduit automatiquement par une extension des obligations d'aide de l'URSS.

Toute nouvelle révolution ou guerre lancée par un pays socialiste ou progressiste du tiers-monde a jusqu'à présent obligé l'URSS et ses alliés est-européens à porter ensuite à bout de bras l'économie de ce pays. Ce fut, ou c'est le cas, pour Cuba, le Nord-Vietnam, les pays arabes.

Le programme anti-pauvreté au Tennessee sert à enseigner la haine des Blancs aux Noirs

WASHINGTON (PA, UPI) — Le capitaine de police John Sorace a dit à une commission sénatoriale d'enquête hier, que le programme fédéral destiné à combattre la pauvreté contribue à financer une école noire estivale à Nashville, Tennessee, où l'on "enseigne la haine de la race blanche".

L'officier de police, ainsi que plusieurs de ses homologues témoignent devant cette commission au sujet des émeutes raciales qui se sont produites dans leurs villes cet été. Sorace a précisé que le résultat de ces émeutes est la recrudescence du Ku Klux Klan. A ce propos, il a dit que le Comité de coordination des étudiants non-violents, accusé d'avoir fomenté ces émeutes, n'est plus maintenant qu'un Ku Klux Klan noir.

D'autre part, parlant à Détroit, le vice-président des Etats-Unis, M. Hubert Humphrey a suggéré la création d'un "Plan Marshall" dans les endroits pauvres des Etats-Unis pour pallier aux émeutes raciales.

Il a aussi proposé la formation de conseils pour la paix dans les villes.

Cependant, il n'a pas fourni plus de détails sur ce qu'il entendait par "Plan Marshall".

"La nation traverse des heures difficiles, a-t-il dit. Nous devons d'abord rétablir l'ordre par les lois".

Les conseils de pacification, selon lui, pourraient être un lien entre les localités "pour prévenir les actes de violence et pour donner la chance de se faire entendre à ceux qui n'ont pas pu le faire jusqu'ici".

Il a ajouté que ces conseils pourraient détecter d'avance les endroits stratégiques et ainsi prévenir les émeutes.

Par ailleurs, à Milwaukee, Wisconsin, les autorités encouragées par la diminution sensible des actes de terrorisme, incendies, pillage et fusillades, ont rogné une autre heure du couvre-feu. Toutefois, quelque 6,000 gardes nationaux ainsi que les policiers demeurent prêts à toute éventualité dans les 850 pâtés de maisons où habitent 95,000 Noirs.

Au cours des quelques actes de violence qui se sont produits mercredi soir à Milwaukee, après quatre jours d'émeutes, un étudiant noir âgé de 18 ans, Clifford McKissick, dont le père l'avait supplié de ne pas sortir, a été tué par la police, qui a dit l'avoir vu s'enfuir d'un magasin où un incendie venait d'éclater.

Une vedette de PLAYBOY accusée de prostitution

HOLLYWOOD (UPI) — Une aguichante "pin-up" à la chevelure d'argent, et qui eut les honneurs d'une photo en pied dans le "Playboy" de juin, sera traduite en justice le 23 août sous une accusation de prostitution.

La présumée respectueuse aux yeux bleus, Miss Joey Gibson, est âgée de 21 ans. Elle a été appréhendée le 12 juillet dernier dans son appartement de Hollywood, en même temps qu'une autre femme et un homme. Miss Gibson n'a pu entrer en contact avec les journalistes, mais on sait qu'elle a énergiquement protesté de son innocence auprès de la police.

Miss Gibson, qui n'avait rien à cacher en juin dernier, a eu sa photo dans le "Playboy", à qui elle déclarait être une diplômée en psychologie du collège de Santa Monica, et elle ajoutait qu'elle avait également fait des études en criminologie. Le texte qui accompagnait son nu chatoyant de la page hors texte révélait qu'elle adore folâtrer sur les plages, qu'elle aime jouer au tennis, cependant qu'en musique ses préférences vont au jazz hindoustan et aux chanteurs "Rolling Stones".

Elle n'a qu'un but dans la vie, dit encore "Playboy": "faire la quête de plaisirs intelligents". "Je suis ma propre femme de chambre, ajoutait-elle; je mène ma vie comme je l'entends; je ne me soucie guère de ce que sera demain, ayant tellement de plaisir à vivre aujourd'hui."

Un porte-parole de "Playboy" s'est dit indigné d'apprendre qu'on avait arrêté Miss Gibson. "C'est la première fois qu'une chose pareille arrive à une de nos clientes", a-t-il dit.

A Chicago, Helmut Lorsch, l'agent de publicité du célèbre magazine a, lui aussi, avoué que la chose le surprenait, mais, a-t-il ajouté, "je demeure absolument convaincu que ce contretemps ne portera pas atteinte à la bonne opinion qu'on a de nos girls. D'ailleurs, a-t-il précisé, nous ne sommes pas responsables de leur conduite."

M. Lorsch dit que Miss Gibson n'est pas au service de "Playboy" et ne travaille pas pour le magazine. Certaines des "Playmates" sont engagées par l'entreprise, d'autres ne le sont pas.

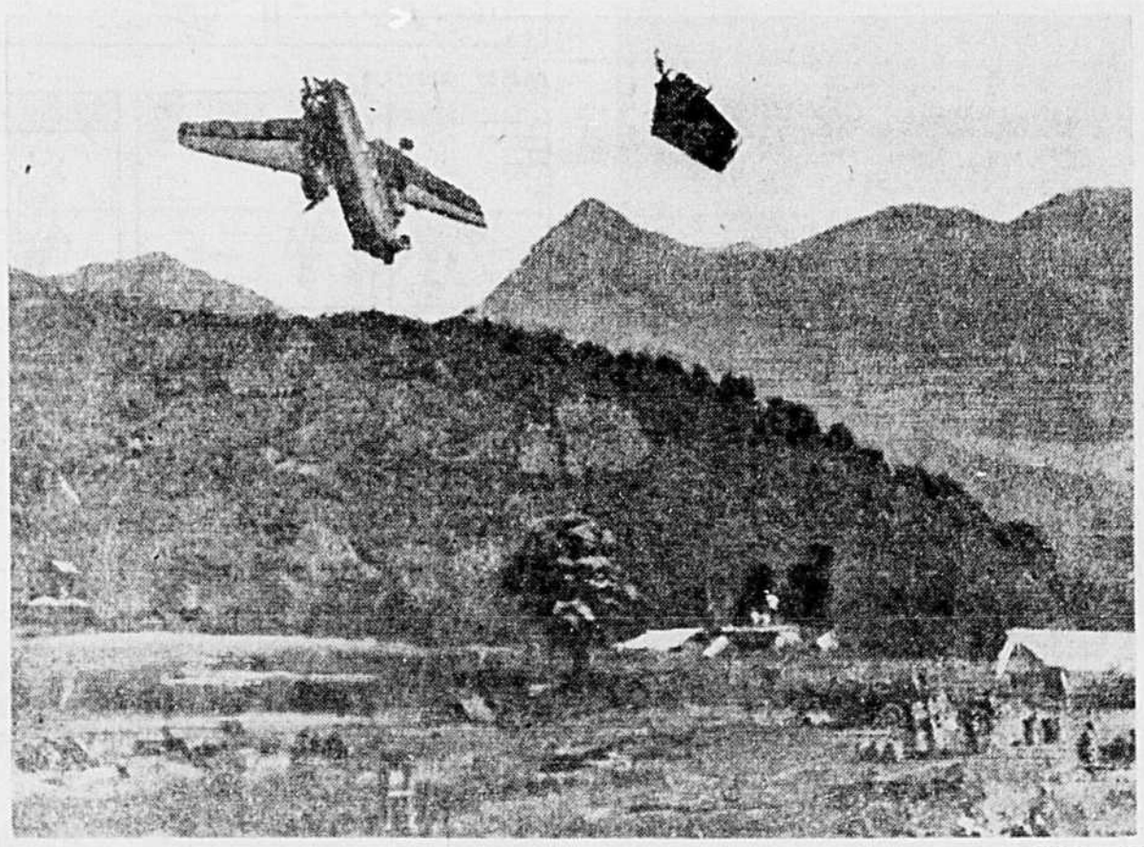

Téléphoto UPI

Les Américains abattent par erreur un de leurs avions

Quelques secondes à peine après que l'artillerie américaine eut abattu par erreur un avion "Caribou", un photographe réussit à prendre cette photo. On y voit la carlingue mutilée de l'avion plonger vers la terre à Ha Phan, à 45 milles au nord de Duc Pho. Les trois membres de l'équipage ont été tués.

La minijupe cause une émeute en Cisjordanie

TEL AVIV (AFP) — La radio israélienne, à la veille du week-end durant lequel des dizaines de milliers de touristes visitent la Cisjordanie et le territoire de Gaza, demande aux Israéliennes de ne pas porter durant ces visites des minijupes ou des pantalons collants et de ne pas se baigner sur les plages de Gaza.

Les minijupes de deux jeunes touristes israéliennes ont provoqué, hier soir, à Toulkarem un violent incident au cours duquel une cinquantaine de Juifs et d'Arabes se sont battus à coups de poing et de pierres.

Peu au courant de la mode, les Arabes de la Cisjordanie considèrent en effet toute jeune femme ainsi habillée comme étant de moeurs légères et agissent envers elles en conséquence, ce qui ne manque pas de susciter de violentes réactions de la part des Israéliens tant civils que soldats.

LE JONGLEUR DU VEAU D'OR

LA VIE DANS LES PARCS

DOLLARD MORIN

Jeunes en vedette

Une jeune artiste de la région outaouaise vient de remporter un éclatant succès dans le monde de la chanson. Il s'agit de Monique Brunet qui a mérité le 1er prix pour une oeuvre inédite, au Grand Prix international de la chanson française à Spa, en Belgique.

Mlle Brunet a alors interprété l'une de ses compositions : "En parlant de lui". Elle a reçu sa récompense des mains de la princesse Paola et les chaleureuses félicitations du jury, présidé par le réputé chef d'orchestre Frank Pourcel.

On sait que Monique avait déjà conquis la palme du concours 28 jours de "Jeunesse oblige", en 1965, à Radio-Canada, l'emportant sur 52 concurrents et concurrentes. C'est pourquoi lors de l'émission du "Club des Jnobs", le lundi 7 août, à 6 h. du soir, l'animateur Guy Boucher aura avec Monique Brunet une conversation téléphonique filmée.

Monique Brunet

A ce même programme, les autres invités seront : Geneviève Bujold, Claude Gauthier, Donald Lautrec (en partance pour Sopot), le chanteur-guitariste Jean-Luc Giguère, des hôtesses des pavillons du Maroc et du Ruanda.

Au centre culturel de la Cité des Jeunes de Vaudreuil, la boite à chansons **"Le Suplice"** reçoit, cette semaine, Georges Dor et les Schmouffs. Les spectacles auront lieu demain soir, l'un à 9 h. et l'autre à 11 h.

Il est intéressant de noter que les Schmouffs groupent de jeunes chansonniers de la région de Vaudreuil. Ce sont : Catherine Maufette, Robert Léonard, Hélène Prévost et Luce Beaudet, dont la réputation se répand de plus en plus. Pour renseignements : 234-3313 ou 453-3470.

Par ailleurs, on annonce que Tony Roman tiendra la vedette à la boîte à chansons du théâtre de verdure du parc **Lafontaine,** le lundi 7 août, à 9 h. du soir. On y entendra aussi Marie-France et Jacques Lévesque.

En outre, au spectacle de chansonniers du mardi 8 août, au même endroit et à la même heure, on applaudira Claude Gauthier, ainsi que Liliane et Jean-Luc Giguère.

Terrain de camping pour adolescentes

Une expérience se déroule présentement au lac Bleu, à une vingtaine de milles de Québec. C'est là, en effet, que se tient le camp de "la Cordée", un terrain de camping réservé aux jeunes filles de 15 à 18 ans. Une institutrice, Mlle Hélène Boisvert, en est la directrice-fondatrice. Elle a lancé cette initiative avec la collaboration de la Fédération des Loisirs de Québec et du club Rotary.

Ce camp peut recevoir une vingtaine d'adolescentes à la fois. Un premier groupe, du lundi au jeudi, est réservé à celles qui ne travaillent pas et un second, en fin de semaine, pour celles qui occupent un emploi. Il s'agit d'un service gratuit, mais les jeunes filles doivent apporter leur nourriture. Jeux, bricolage et autres activités de loisirs s'y déroulent dans un climat de détente, de liberté et de fraternité.

Des quilles à l'Age d'or

Il y a du nouveau au club de loisirs de l'Age d'or, au centre Henri-Julien, 9300, rue St-Denis, angle Chabanel. C'est que chaque dimanche soir, dès 7 h., les personnes âgées peuvent y jouer aux quilles sur le tapis ! Ce sport se pratique à l'intérieur du centre et connaitra sûrement une grande popularité.

En outre, les personnes âgées peuvent s'y adonner aux jeux de cartes, de dames, d'échecs, au chant et à la musique, et passer une agréable soirée dans une athmosphère de franche amitié. L'entrée est libre. Pour renseignements : 872-4083 ou 324-2737.

LA ROULOTTE

Spectacle de Barbe-Bleue", ce soir, à 8 h., au parc Duquesne, angle Boyce et Duquesne, dans le secteur est (pour tous, admission libre).

POUR SE RÉCRÉER...

CE SOIR : à 8 h. 30, à la Place **Ville-Marie,** boul. Dorchester, soirée de danses folkloriques internationales, avec animateur (pour tous, admission libre).

— A 8 h. 30, au théâtre de verdure du parc **Lafontaine,** concert gratuit par la fanfare des "Young Tulsans".

— A **Boucherville :** à 8 h., au Centre municipal, danse avec orchestre pour les jeunes.

Championnat provincial de la course à Rouyn

Un grand événement sportif se déroulera demain à Rouyn, dans le Nord-ouest québécois ; il est organisé par le service de la Récréation de cette ville, sous la direction de M. Michel Dupuis. Il comporte trois compétitions : le championnat provincial de la course de 10 milles, le championnat junior de la course de 3 milles et le championnat féminin du mille et demi.

Ces épreuves sont sanctionnées par l'Union athlétique amateur du Canada. Plus de 20 coureurs sont attendus pour l'épreuve du 10 milles. La région de Montréal y sera bien représentée par Roland Michaud, Dave Lach et Régis Forel, tandis que Shawinigan a inscrit Marcel Jobin et Donald Royer. Royer.

Pour représenter le Nord-ouest du Québec, le club athlétique de Rouyn aura une forte délégation de juniors et d'athlètes féminins. Le signal du départ sera donné à 3 h. de l'après-midi ; les coureurs emprunteront un circuit fermé, dans les rues de Rouyn, et l'on y prévoit une grande affluence de spectateurs.

Il importe de souligner le fait que c'est la 2e compétition provinciale organisée cette année à Rouyn. Le 15 avril dernier, pas moins de 250 athlètes y participaient aux épreuves du championnat junior de piste et pelouse, et deux records canadiens furent alors dépassés dans le saut en longueur.

Festival de La Presse

8 août 1967
AU PARC SAINT-ANDRE-APOTRE
(angle Esplanade et Henri-Bourassa, à Ahuntsic)

Nom .....

Adresse .....

.....

(Ce coupon servira au concours des "Enveloppes mystérieuses" et au tirage des prix de présence)

Le maire Ryan répond à la réplique du maire Petit

La petite guerre intermunicipale se poursuit entre les maires de Montréal-Nord et St-Léonard, MM. Yves Ryan et Paul-Emile Petit. Hier soir, une déclaration émanant du cabinet du maire de Montréal-Nord est venue répliquer . . . à la réplique que le maire de St-Léonard lui avait servie lundi dernier au cours d'une conférence de presse.

La construction d'un tunnel qui permettrait de joindre le boulevard Lacordaire à la limite des villes de St-Léonard et de Montréal-Nord est à l'origine de cette petite guerre de bon aloi . . . Les deux premiers magistrats s'entendent sur la nécessité de parachever le boulevard Lacordaire... mais le projet initial, qui devait coûter un demi-million, sera plutôt de l'ordre de $1,100,000. C'est ini que les choses se gâtent

Hier, M. Ryan a voulu répondre à M. Petit qui l'avait accusé d'avoir "menti" en laissant croire que les Chemins de fer nationaux paieraient une partie du projet.

"Jamais je n'ai affirmé une telle chose car je sais trop bien que nos deux villes ont porté la décision de la Commission des Transports du Canada en appel parce que précisément elle ne décrétait pas une telle participation des Chemins de fer nationaux", d'affirmer M. Ryan.

Ce dernier poursuit en se disant convaincu que l'administration de St-Léonard veut retarder ce projet et "y suppléer par un pis-aller que le maire Petit a lui-même formulé... (soit) prolonger les rues Langelier et Pascal-Gagnon".

Selon le maire Ryan, prolonger la rue Langelier ne ferait qu'aboutir à une autre question de viaduc et cette artère n'est pas prête, selon lui, à en recevoir. Quant à une prolongation de la rue Pascal-Gagnon, cela ne représenterait que certains avantages immédiats pour la zone industrielle de St-Léonard puisque, à chacune de ses extrémités nord et sud, c'est une rue "qui aboutirait littéralement dans le champ".

Le maire de Montréal-Nord affirme qu'il est clair qu'un règlement d'emprunt de quelque sorte est nécessaire afin d'exécuter le projet et que, tout naturellement, il devra être soumis à l'approbation des contribuables des deux villes.

"Pour connaître cependant le coût du projet que nous avons déjà en mains avec les plans préparés par le CNR, il serait simplement logique de demander des soumissions publiques", a-t-il ajouté avant de souligner que le maire de St-Léonard s'y objectait.

La prolongation du boulevard Lacordaire implique la construction d'un passage à niveau et c'est pourquoi les deux villes voudraient voir les Chemins de fer nationaux contribuer financièrement au projet.

Pour le maire Ryan, "l'ouverture du boulevard Lacordaire demeure une priorité et appelle une action immédiate de la part des conseils municipaux de St-Léonard et Montréal-Nord".

Une innovation à Verdun

A Verdun, les parents et leurs enfants peuvent jouer ensemble à la balle, dans les mêmes équipes et dans une même ligue. De fait, on y a récemment créé la Ligue "Lob-Ball Peanut" qui groupe 4 clubs composés de papas, de mamans et de leurs enfants, garçons et filles. Ces équipes disputent leurs joutes régulières chaque dimanche soir, dès 7 h., au parc Melrose, sous les réflecteurs (comme les grands clubs). On y emploie la formule de la "balle lente", de sorte que chaque joueur a la chance de venir au bâton. Cette heureuse innovation, qui se révèle de plus en plus populaire, a été lancée par M. Clifford Duquette et ses deux filles, Gail et Janet, avec l'appui de la Récréation municipale. Pour fournir l'équipement nécessaire aux clubs actuels, quatre jeunes Verdunoises ont même effectué récemment un marathon de marche, allant de Rouse's Point, N.Y., jusqu'aux îles de l'Expo, en sollicitant des dons de la part des touristes. Le maire de Verdun a également tenu à les encourager en leur faisant cadeau de bâtons et de balles. On voit, ci-haut, ces quatre intrépides marcheuses : (de g. à dr.) Mlle Carol Blackhurst, M. Jacques Normandin, directeur de la Récréation, Mlle Sandra Blackhurst qui exprime sa gratitude à M. le maire J.-Albert Gariépy, et les deux soeurs, Mlles Gail et Janet Duquette.

TARZAN

PHILOMÈNE

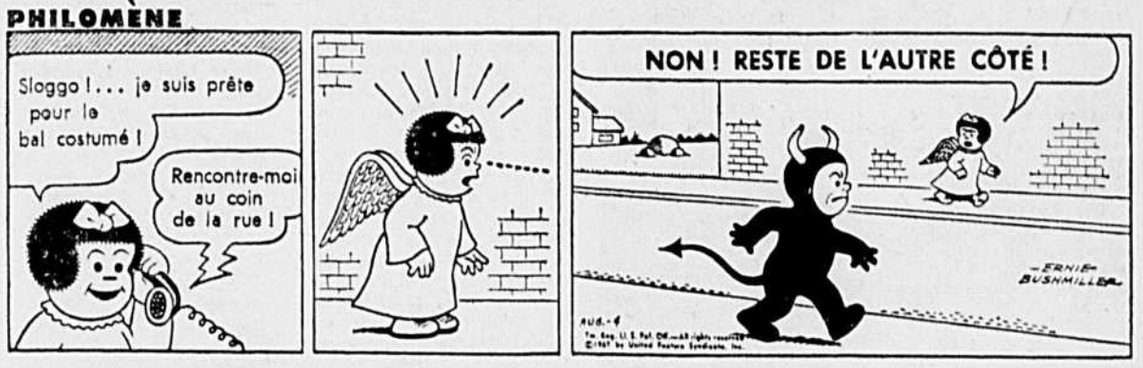

PILOTE TEMPÊTE

BOZO

LARRY BRANNON

LE PAPA DE LILI

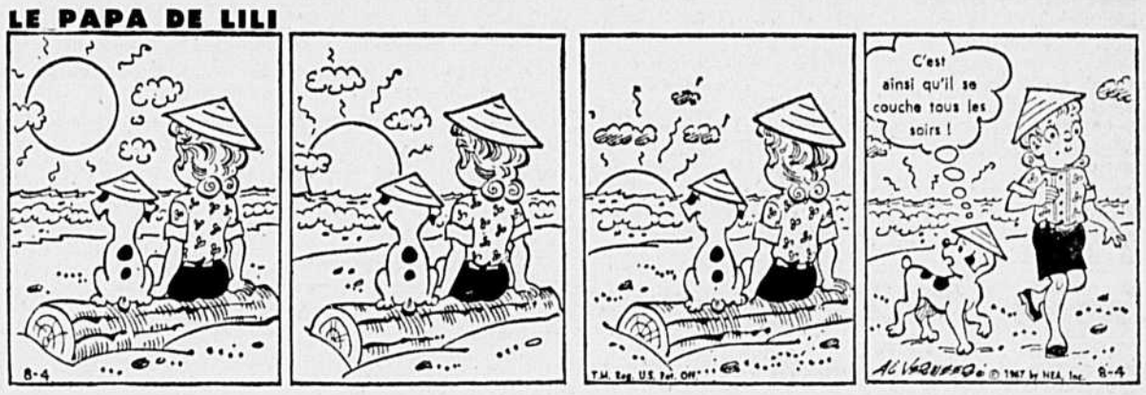

MON ONCLE

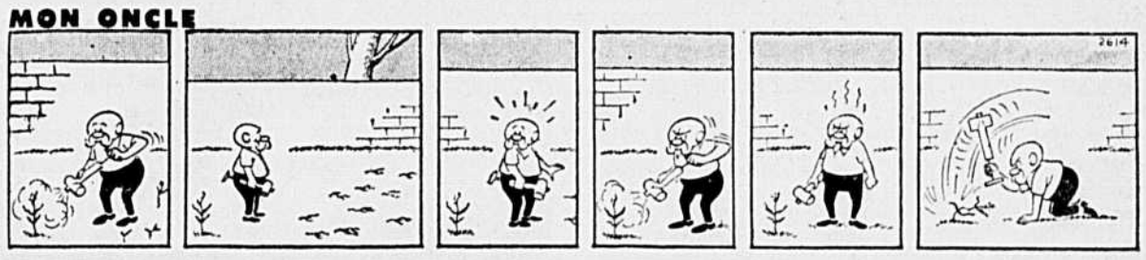

PEANUTS

BATMAN et ROBIN

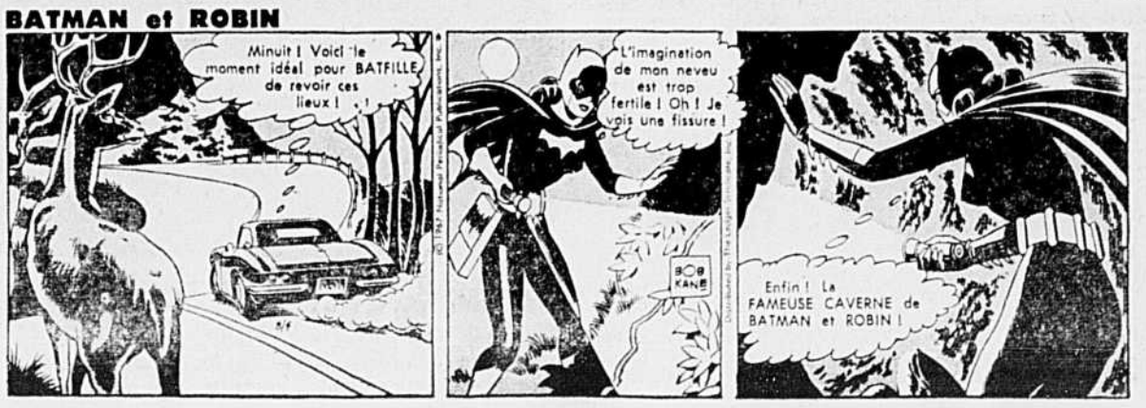

De Gaulle a compris l'aspiration du Québec

— La SSJB de Montréal

Le président de la République française, dans sa volonté de prendre intimement contact avec le Canada français et le Québec, et "d'aller au fond des choses", a très bien compris et exprimé, dans des termes analogues à ceux qu'emploient les Sociétés St-Jean-Baptiste, la grande aspiration du peuple québécois de se constituer une patrie, d'accéder à la maîtrise la plus complète possible de ses destinées dans tous les domaines et de se développer normalement au Québec, Etat national du Canada français, comme une nation fière et libre.

Tel est l'essentiel du message que vient de communiquer le président de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, le notaire Yvon Groulx, qui fait en outre remarquer qu'à l'instar de la Fédération des SSJB son organisme se réjouit à plusieurs titres de la visite désormais historique du général de Gaulle au Québec.

"D'autre part, souligne Me Groulx, l'accueil chaleureux, spontané et enthousiaste que la population québécoise a réservé au chef de la nation française, alors que ce dernier l'incitait à disposer d'elle-même et lui promettait l'aide de la France dans son émancipation, ne fait que confirmer les prises de positions réitérées de la SSJB de Montréal."

Le président de la SSJB se dit par ailleurs d'accord quand le général de Gaulle affirme que les Canadiens français ne sont pas satisfaits de leur sort au sein du régime politique actuel qui, selon les termes mêmes du président de la France, "ne leur a pas assuré, dans leur propre pays la liberté, l'égalité et la fraternité".

"La réaction de l'opinion publique anglo-canadienne aux déclarations du général de Gaulle et à l'accueil qu'il a reçu, de poursuivre Me Groulx, démontre une fois de plus qu'elle tente d'ignorer les sentiments profonds du Canada français et qu'elle s'était endormie dans l'euphorie du centenaire de la Confédération.

"Nous félicitons le gouvernement du Québec d'avoir invité le président de la France et de lui avoir assuré une réception vraiment triomphale. Il a, en cette circonstance, agi en véritable gouvernement du Canada français."

Me Groulx termine en affirmant que la visite du général de Gaulle passera à l'histoire comme le plébiscite le plus révélateur des aspirations du peuple québécois. Cette visite, selon lui, a posé à la face de l'univers le problème du Canada français et mis définitivement le Québec sur la carte du monde.

La presse anglophone a raté une chance inouïe

— Mike Cutwillig

par Gilles RACINE

Le Canada anglais, par le médium de la presse écrite et parlée anglophone, a raté une chance inouïe de prouver au général de Gaulle et au monde entier que la dualité linguistique au pays est réelle et pas seulement fictive.

M. Mike Gutwillig, éditeur de la revue "En Ville" et auteur du livre "From the Hearth", a commenté en ces termes le rôle joué par la presse anglophone lors de la visite du président de la République française au Québec.

Parlant du réseau anglais de Radio-Canada, l'orateur, qui s'adressait hier aux membres du Lions Club de Montréal, s'est contenté de citer un extrait du "Montreal Star", édition du samedi, où on disait qu'"un Canadien vivant n'importe où à l'extérieur de la province aurait été davantage informé de la visite de de Gaulle à Montréal (et de son fameux discours !) qu'il n'a pu l'être par une cinquantaine de panels..

"Qu'a fait le réseau anglais de télévision ? Il a ignoré la visite du général. Quand enfin il a informé les gens, il semble qu'il y avait toujours quelque commentateur agissant comme interprète entre le spetcateur et l'événement."

Ce qui amène M. Gutwillig à dire que "nous n'avons pas eu véritablement de l'information, mais du "réchauffé". "L'interprétation simultanée est excessivement dangereuse, a-t-il pourusivi, dans n'importe quel médium d'information important. Surtout dans ce pays où il y a deux langues importantes, mais où le bilinguisme n'existe pas."

M. Gutwillig, qui est d'origine juive, estime d'autre part que la presse n'est pas ce qu'elle devrait être. C'est-à-dire un miroir de la société. Trop souvent, a-t-il poursuivi, "il y a des cellules marxistes dans les principaux médiums d'information qui drainent la nouvelle et introduisent quotidiennement dans les journaux des éléments de subversion".

Mais d'après l'orateur, le fond du problème vient de "notre ambition personnelle, notre orgueil et notre désir de prouver qu'on est important — plus important que mon frère et ma soeur. Je le vois tous les jours — sur les pages frontispices de nos journaux. Naturellement, les communistes et les autres savent profiter de ces faiblesses humaines et se jouer de nous comme si nous étions des jouets".

Il est attristant de voir, toujours selon M. Gutwillig, combien les journaux titrent sur les crimes et attentats de toutes sortes.

Selon lui, le rôle véritable que devrait jouer la presse serait d'inculquer aux jeunes des qualités de coeur et d'esprit qui en feront, demain, des adultes responsables capables de concilier tous les groupes minoritaires du Canada. C'est en présentant l'histoire de grands hommes, comme le général Vanier, que la presse réussirait à remplir adéquatement ce rôle.

La deuxième moitié du vingtième siècle est celle des idées, selon M. Gutwillig. Persuadé qu'aucune des idéologies jusqu'ici mises en évidence ne peut assurer le respect et l'évolution de la nature humaine — le fascisme, le communisme, le capitalisme —, il est d'opinion que seule l'idéologie du Canada est valable.

Selon lui, cette idéologie serait "let God rule sea to sea", ou que "Dieu soit notre maître d'une mer à l'autre".

L'ACELF se penchera sur le Canada français à son congrès d'Ottawa

QUEBEC (PC) — C'est à l'enseigne d'une prise de conscience nationale que l'Association canadienne des éducateurs de langue française veut marquer ses 20e assises annuelles.

S'inscrivant tout aussi bien dans le cadre des manifestations du centenaire de la Confédération du Canada, le congrès de l'ACELF réunira à Ottawa, du 21 au 25 août, plusieurs centaines de participants qui seront appelés à faire le point sur une réalité quotidienne, à savoir : "le Canada français en marche".

Au cours de cette rencontre, on scrutera à la fois la situation présente et les perspectives d'avenir du Canada français, et tout particulièrement dans les domaines scolaire, culturel et économique, sans oublier où se situe l'actualité dans chaque région.

Sachant comment le Canada français est en quelque sorte constitué d'un certain nombre de noyaux nettement distincts et différents les uns des autres, l'ACELF consacrera successivement des séances aux quatre grandes régions du pays, soit les provinces de l'Atlantique, le Québec, l'Ontario et les provinces de l'Ouest.

Voulant aborder véritablement les problèmes pertinents à chaque groupe et désirant plus qu'un sondage sommaire, l'ACELF compte ainsi favoriser une mise en commun de renseignements, de faits et d'expériences vécues à l'échelle régionale tout d'abord, puis d'une nation toute entière.

Notons que chaque grande région canadienne fera l'objet aussi bien de séances plénières que de commission d'études. Tous les congressistes, d'où qu'ils viennent, prendront part aux échanges de vues sur la situation actuelle des Canadiens français de chacune des régions.

Hommage à Mlle Eveline Leblanc

La conférence inaugurale, le lundi soir 21 août, portera sur "les conditions de survie et d'épanouissement d'un groupe ethnique". Elle a été confiée à Me Louis Sabourin, doyen de la faculté des Sciences sociales de l'Université d'Ottawa, et directeur du Centre de coopération internationale de l'Université d'Ottawa.

Dernier hommage rendu à M. Louis Martellino

Récemment ont eu lieu, en l'église Notre-Dame-de-la-Défense, les funérailles de M. Louis Martellino, époux de Madeleine Spiropoulus, décédé le 18 juin dernier, à l'âge de 51 ans.

Il s'établit dans le commerce du nettoyage en 1951, sous le nom social de Savoy Nettoyeur, situé au 1130 est, rue Bélanger coin Christophe-Colomb. Il était un grand sportif dans le domaine de la balle molle dont il fonda particulièrement l'équipe Savoy.

Lui survivent : outre son épouse, ses filles, Cynthia et Barbara ; son petit-fils Perry ; son père, M. Joseph Martellino ; ses frères et belles-soeurs, M. et Mme Carmine Martellino, M. Laurent Martellino et MM. et Mmes Antoine et Joseph (Jr) Martellino ; ses soeurs et beaux-frères, MM. et Mmes Louis Tomeo (Monique), Carmine Delle Donne (Marie), John Willisch (Italia), Laurent Foy (Malfalda), Joseph Giurini (Thérèse) et André Marra (Jeannine), ainsi que plusieurs autres parents.

Mme Louis Martellino et la famille remercient tous les amis qui ont été présents avec eux dans la grande épreuve.

Naissances — Décès — Remerciements — In memoriam

ARCAND (Adrien) — A Montréal, le 1er août 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Adrien Arcand, époux de Yvonne Giguère, demeurant 329, rue Aqueduc, Lanoraie, comté Berthier. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses fils Yves, Pierre, ses brus Mme Yves Arcand (Lise), Mme veuve Jean-Louis Arcand (Berthe), Mme Pierre Arcand (Gaétane), ses petits-enfants Michel, Sylvie, André, Claude. M. Arcand était chef national du parti de l'Unité Nationale au Canada. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
518, rue Rachel est
à 10 h. 30, pour se rendre à l'église de Lanoraie, comté Berthier, où le service sera célébré à midi, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARCHAMBAULT (Alice) — A Montréal, le 3 août 1967, est décédée Mlle Alice Archambault, fille de feu Adélard Archambault, et de feu Emélie Doré, demeurant 6511, 27e avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu lundi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée.
4419, rue Beaubien est,
pour se rendre à l'église Saint-Jean-Marie-Vianney où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BACON (Jules) — Accidentellement à Montréal, le 1er août 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Jules Bacon, époux de Marie-Ange Côté. Les funérailles auront lieu vendredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Langlois,
8628, rue Hochelaga,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Bernard, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARBERIS (Madeleine) — A Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 51 ans est décédée Mlle Madeleine Barberis, fille de feu Antoine Barberis, et de feu Thérèse Guastella, soeur de Françoise (Mme Pollara), Charles, Delphine (Mme S. Trifiro). Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359, 11e Avenue, Rosemont
à 7 hrs 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDOIN (Serge) — Accidentellement à Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 20 ans, est décédé M. Serge Beaudoin, fils de Christian Beaudoin et de Prudentienne Hallé, demeurant 7475 boul. L'Acadie, frère de Mme Donald Beyor (Ginette), Mlle Christiane Beaudoin. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
17, rue Laurier est
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Roch, où le service sera célébré à 9 h., et delà au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDET (Yvonne) — A Montréal, le 3 août 1967, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Séraphin Beaudet, née Yvonne Hamel, demeurant 6026 Dumas, mère de Gabrielle (Mme Daniel Legros), Réjeanne (Mme Jean-Paul Bénard), Gérard, décédé, frère Claude, F.E.C. directeur à l'école St-Henri, Roger, ing., frère Gilles, F.E.C., professeur au Mont-St-Louis, une bru Jacqueline Hébert. Les funérailles auront lieu lundi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.,
6259, boul. Monk,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELISLE (Lucien) — A Montréal, le 3 août 1967, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Lucien Bélisle, époux de Laure Colpron, demeurant 5367 avenue Coolbrook. Les funérailles auront lieu lundi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle boul. Décarie et avenue
Notre-Dame-de-Grâce
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Antonin, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BISSONNETTE-BOUVIER (Almina) — A Verchères, le 2 août 1967, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Adolphe Bissonnette, née Almina Bouvier. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gérard Jodoin,
4 rue St-André, Verchères,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIN (Gérard) — A New Castle, N.-B., le 1er août 1967, à l'âge de 39 ans, est décédé Gérard Blain, célibataire, fils de Jeovah Blain, et d'Euphrasie St-Georges, demeurant 33 boul. Richelieu, St-Basile-le-Grand. Les funérailles auront lieu lundi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers,
881, rue Mgr-Laval, Beloeil,
pour se rendre à l'église St-Mathieu, de Beloeil, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

M. Denis Blanchette

Récemment ont eu lieu en l'église St-Edouard, les funérailles de M. Denis Blanchette, décédé accidentellement le 27 juin dernier à l'âge de 27 ans, époux d'Huguette Hébert et fils de Mme Yvette Blanchette.

Mme Denis Blanchette, Mme Yvette Blanchette, M. et Mme André Blanchette, M. et Mme Raymond Bilodeau (Lise), remercient tous les amis qui ont partagé leur grande épreuve, tout spécialement la direction et le personnel de la Compagnie d'assurance-vie La Sauvegarde et la Maison des Arts, ainsi que la direction et les membres du Club de Réforme de Montréal, soit par offrande de messe, bouquet spirituel, télégramme, visite ou assistance aux funérailles.

FEU J. E. PEPIN

Subitement à Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 74 ans, est décédé Monsieur J. E. Pepin, époux en 1ères noces de feu Aurise Vien, et en 2èmes noces d'Alice Latulipe, demeurant à 1935, rue Des Erables, ex-épicier-boucher de la rue Lafontaine.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses filles et gendres, M. et Mme Léon Conant (Jeannette), M. et Mme Charles Chaillot (Yvette), M. et Mme Jacques Laurin (Lucille), M. et Mme Marcel Ladouceur (Réjeanne), M. et Mme Philippe Dupont (Madeleine), ainsi que Soeur Florentienne, missionnaire d'Afrique. M. et Mme Claude Turcotte et M. et Mme Pierre Latulipe.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire J. H. Benoit, 2102 rue Fullum. Les funérailles auront lieu à 9 h. a.m., lundi le 7 août 1957, à l'église St-Eusèbe-de-Verceil et de là au cimetière de Côte-des-Neiges.

BOUDRAU (Adéline) — A Verdun, le 3 août 1967, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Placide Boudrau, née Adéline Leblanc, demeurant 4531 boul. LaSalle. La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512 de l'Eglise, Verdun,
jusqu'à vendredi à 19 heures, et de là transportée à Chetichamp, Nouvelle-Ecosse, où le service aura lieu lundi.

BURELLE (Louis) — A l'hôpital Charles-Lemoyne, le 2 août 1967, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Louis Burelle, époux en 1ères noces de feu Marie-Rose Gemme, et en 2èmes noces de Béatrice Boulet, autrefois de Ste-Julie de Verchères, demeurant 1667 St-Gérald, Ville Lemoyne. Il laisse dans le deuil 6 garçons, 4 filles. Les funérailles auront lieu lundi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers,
rue Principale, Ste-Julie,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAMPEAU (Albert) — Subitement à Ste-Marthe, comté Vaudreuil, le 3 août 1967, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Albert Campeau, époux d'Anna Chartrand, demeurant au village Ste-Marthe. Les funérailles auront lieu lundi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roussin et Felx
Ste-Marthe,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHRETIEN (Gilles) — Accidentellement, à St-André-Avelin, Québec, le 30 juillet 1967, à l'âge de 35 ans, est décédé Gilles Chrétien, époux de Marcelle Robichaud, fils de M. et Mme Napoléon Chrétien, de St-Charles-de-Caplan, comté Bonaventure, Gaspé. Il laisse plusieurs frères et soeurs. Les funérailles auront lieu samedi le 5 août. Le convoi funèbre partira des salons
Moshonas et Ouimet
4898, avenue du Parc
pour se rendre à l'église St-Eugène de Rosemont où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COMOLLI (Lucy) — A Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 58 ans est décédée Mme veuve Lionel Comolli, née Lucy Hall, demeurant 9903 Clark, mère d'Elissa. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
400, boul. Henri-Bourassa est
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Rita, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUTURIER (Germaine) — Décédée à l'hôpital Notre-Dame de Lourdes, le 28 juillet 1967. Inhumée, lundi le 31, au cimetière de l'Est. Elle laisse dans le deuil 1 frère Paul, 1 soeur Jacqueline, 2 nièces Louise (Mme Claude Boudreault) et Claudette Vanier.

DECARY (Georges) — A Montréal, le 4 août 1967, à l'âge de 67 ans 11 mois, est décédé Georges Décary, frère de Roger. La dépouille mortelle est exposée aux salons
J. R. Deslauriers Ltée
5650 Chemin Côte-des-Neiges
Avis des funérailles plus tard.

DESJARDINS (Alexandre) — A Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 68 ans, est décédé Docteur Alexandre Desjardins, époux de Berthe Doré, père du R.P. Jean Desjardins, S.J., de Maître Bruno Desjardins, Mme Jacques Hébert (Thérèse). Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
5650, chemin Côte-des-Neiges,
pour se rendre à l'église St-Germain, d'Outremont, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Beloeil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DION (Georges) — A Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 44 ans, est décédé Georges Dion, époux d'Anita Lelièvre, demeurant 1623 Maisonneuve. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Gauthier Enrg.,
2521, rue Ste-Catherine est,
à 7 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Brigide, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBUC (Ephrem) — A Jacques-Cartier, le 3 août 1967, à l'âge de 51 ans 5 mois, est décédé M. Ephrem Dubuc, époux de Cécile Duchesnes ; il laisse 2 filles : Denise et Céline ; demeurant à 130 Lafrance, Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu lundi le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Ed. Darche & Fils Inc.,
86, rue Longueuil,
via St-Charles, Longueuil,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Fatima, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFOUR (Arthur H.) — A Pike River, le 2 août 1967, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Arthur H. Dufour, époux de Reina Michaud, demeurant à Pike River. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503, rue Papineau
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORGUE (Fortunat) — A Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Fortunat Forgue, époux de Régina Renaud, demeurant 1486 Galt. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.,
1735, rue de l'Eglise,
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIN (Azilda) — A Chomedey (Ville de Laval), le 2 août 1967, à l'âge de 88 ans, est décédée Azilda Dagenais, épouse de feu Amédée Fortin, autrefois de Rivière-des-Prairies, demeurant chez son gendre M. Ernest Sauriol, 1903 boul. St-Elzéar ouest, Chomedey. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr,
3345, boul. St-Martin,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Martin, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Rivières-des-Prairies, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

M. GILLES CHRETIEN

A Montréal, est décédé M. Gilles Chrétien à l'âge de 35 ans. Il laisse dans le deuil outre son épouse (Marcelle Robichaud), ses parents M. et Mme Napoleon Chrétien, ses frères et soeurs, Mme J. Ouimet (Raymonde), Mme S. Poirier (Alice), Jean-Marie, Gérald, Victorien, Mari-Paule (Mme J. Robichaud), Huguette (Mme G. Garant), Claudette (Mme André Cloutier), Réjeanne, Denis, Helen, Lilianne. Le service aura lieu samedi le 5 août, à 10 hres a.m. à la paroisse St-Eugène de Rosemont. Parents et amis sont priés d'y assister sans autres invitations.

FORGUES (Adolphe) — A Montréal, le 4 août 1967, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Adolphe Forgues, époux d'Alma Paradis, père de Roger. Les funérailles auront lieu lundi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.
5359, 11e Ave Rosemont,
à 8 hres 45 pour se rendre à l'église St-Esprit, de Rosemont, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRANK (Eva) — A Montréal, le 3 août 1967, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Eva Frank, épouse de Louis Frank, mère de Sylvia (Mme D. Holtschneider), Sonia (Mme E. Bergevin), Bernard. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
620, rue Provost, Lachine,
à 2 h. 40, pour se rendre à l'église St-Pierre-aux-Liens, où le service sera célébré à 3 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Michel) — Accidentellement à Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 20 ans, est décédé Michel Gagné, fils de M. Ernest Gagné et de Jeannine Larochelle, frère de Pierre. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359-11e avenue, Rosemont
à 8 h. 40, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière du Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNER (Gilles) — Accidentellement à Atlantic City, le 30 juillet 1967, à l'âge de 11 ans, est décédé Gilles Gagner, fils de Marcel Gagner et de Gemma Thibodeau, demeurant 931 St-Philippe. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
4505, rue Notre-Dame ouest
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUCHET (Léon) — A Montréal, le 2 août 1967, est décédé M. l'abbé Léon Gauchet, ordonné Père du St-Esprit en août 1926. Il fut économe du collège St-Alexandre de 1940 à 1946, et dans le clergé séculier de 1946 à 1951. Aumônier des écoles de Verdun, retiré depuis 10 ans, après une longue maladie, résident 4059, St-Hubert. Il laisse dans le deuil sa soeur Inez Gauchet. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons de
l'Institution des Sourdes-Muettes,
pour la translation des restes à l'église St-Louis-de-France, vendredi soir. Le service sera célébré à 10 h. Inhumation à Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Napoléon) — A Montréal, le 1er août 1967, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Napoléon Gauthier, ancien facteur de la section Hochelaga, époux en 1ères noces de feu Jeanne Duplantie, et en 2èmes noces de feu Elodia Rose et en 3èmes noces de feu Adrienne Jourdain, demeurant 2300 Fletcher. Les funérailles auront lieu lundi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Langlois,
8628, rue Hochelaga
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GELINAS (Blanche) — A Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme veuve Paul-Emile Gélinas, née Blanche Parent, demeurant à 8648 St-Denis, mère de Marcel, Gérald et Mme Pierre-Paul Dunberry (Lucille). Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, boulevard Crémazie est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUEVIN (Aurore) — A Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme veuve Napoléon Guévin, née Aurore Beaupré, demeurant rue Ontario est. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte
3635, rue Hochelaga
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré, à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HUDON (Evelyne) — A Montréal, le 3 août 1967, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Paul Hudon, née Evelyne Lefaivre, mère de Pierre, Guy, Françoise, Yves. Les funérailles auront lieu lundi le 7 courant. Le convoi fnèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
avenue Notre-Dame-de-Grâce,
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Antonin, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE (Jeanne) — A Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 78 ans est décédée Mlle Jeanne Labelle, fille de feu Joseph Labelle et de feu Maggy Smith; demeurant à 4593, Garnier. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coop. de Frais Funéraires,
4848, rue Papineau
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABRE (René) — A Pointe-St-Charles, le 3 août 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé M. René Labre, époux de Jeannette Magnan ; demeurant à 2463 St-Charles. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
1270, rue Laprairie,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Marie-Louise) — A Lachine, le 2 août 1967, à l'âge de 78 ans est décédée Mme veuve Alexandre Lalonde, née Marie-Louise Dubois, mère de Joseph, René, Henri, Paul, Jean-Louis, Adrien, Gérard, André et Jeannette. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345, rue Notre-Dame, Lachine
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église des Sts-Anges, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPIERRE (Lucienne) — A Montréal, le 1er août 1967, à l'âge de 45 ans, est décédée Mme veuve Jacques Lapierre, née Lucienne Leblanc. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATOUR (Hildège) — A Montréal, le 3 août 1967, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Hildège Latour, époux de Laurence Joannette, demeurant 588 Emile-Journault, père de Paul, Jacques, et de Mme Jean-Paul Franck (Marguerite). Les funérailles auront lieu lundi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVALLEE (Aline) — A Ville St-Michel, le 1er août 1967, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Oscar Lavallée, née Aline Bétournay, demeurant 9270-13e avenue, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
8880, boul. St-Michel,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Lucie, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Lucille) — A Ste-Dorothée, le 3 août 1967, à l'âge de 31 ans, est décédée Lucille Lavoie, épouse de Jean-Louis Lavoie. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
790, boul. Ste-Croix
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Ste-Dorothée, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

LECLERC (Bruno) — A Québec, le 31 juillet 1967, à l'âge de 28 ans, est décédé M. Bruno Leclerc, époux de Francine Vivier, employé à la Domtar Packaging Ltée. Les funérailles auront lieu samedi le 5 août. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
185, rue De Castelnau est
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Gilberte) — A Montréal, le 3 août 1967, à l'âge de 71 ans, est décédée Gilberte Lefebvre, fille de Benjamin Lefebvre, et d'Alexandrine Bergevin. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922, boul. Rosemont,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Gemma, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Ste-Martine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Elevina) — A L'Orignal, Ontario, le 3 août 1967, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Joseph Legault, née Elevina Fournier, demeurant à L'Orignal, Ontario. Outre son époux, elle laisse 8 fils, Emile de Ste-Anne de Bellevue, Louis, de L'Orignal, Ontario, Gaston de St-Gabriel de Brandon, Henri et Jules de Val d'Or, René d'Amos, Léonard d'Ottawa, Jean de Vaudreuil, 2 soeurs Mme Alphonse Lefebvre de St-Eugène, Mme A. Lalonde de Montréal. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Noël Ltée,
416, rue McGill, Hawkesbury,
à 10 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, de L'Orignal, où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière de St-Hermas, Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Serge) — Accidentellement à Pointe-Claire, le 3 août 1967, à l'âge de 17 ans, est décédé Serge Legault, fils de M. et Mme Jacques Legault (Marthe Aquin), et frère de Manon, Jean-Marc, Lily, Martine et Maryse. Les funérailles auront lieu lundi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
281, rue Bord-du-Lac,
Pointe-Claire,
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Joachim, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMAY (Victoria) — A Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Roméo Lemay, née Victoria Pepin, demeurant 1431 Fullum. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Gauthier Enrg.
2521, rue Ste-Catherine est
à 10 h., pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, de Montréal, où le service sera célébré à 10 h. 15, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LUCIER (Orpha) — A Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Orpha Lucier, époux en 1res noces de feu Emilienne Côté, et en 2èmes noces de Fabiola Dupré, père de Bruno, Germain, Jean et Fernand. Les funérailles auront lieu lundi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400, rue Henri-Bourassa est,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de St-Jacques le Mineur, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAJOR (Raoul) — A Montréal, le 1er août 1967, à l'âge de 79 ans, est décédé Raoul Major, époux de Rosa Levac, père d'Edmond, Mme veuve U. Leroux (Simone), Mme R. Payette (Lucienne), Lionel, Fernand, Lucien, Mme J. Belleau (Jeannette), René, Gisèle et Mme J. Raferty (Lise), frère du Père René Major, O.M.I., Eugène et Daniel. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
130, boul. Henri-Bourassa est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine Sophie, où le service sera célébré a 9 h., et de là au cimetière de Rivière Beaudette où un libera sera chanté à 11 h. 30, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

MENARD (Maurice) — A Montréal, le 3 août 1967, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Maurice Ménard, époux de Marguerite Larivée, père de Michelle (Mme Maurice Leroux), Mireille (Mme Gary Tredway), Manon (Mme René Adam), de Brucefield, et 4 petits-enfants. Lui survivent 2 frères Gérard de Longueuil, et Jean d'Ottawa, 1 soeur Thérèse, épouse du docteur Henri Bergeron de Rouyn Noranda, sa belle-mère Mme Aurore Roy, ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée et
Société Coopérative de Frais Funéraires
7384, rue St-Denis
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Hull, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MICHEL (Louise) — A Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Louise Rocheleau-Bélisle, épouse de feu Horace Michel, mère de Mme Joseph Patriarco (Juliette), et de Ronald. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
11813, rue Notre-Dame est
pour se rendre à l'église St-Octave où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SERVICE ANNIVERSAIRE

M. ROMUALD BLAIS
(comptable licencié)

A Montréal, le 5 août à 8.30 heures, à l'église Saint-Pierre-Claver, coin Delorimier et boulevard Saint-Joseph, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Romuald Blais, c.l. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOUSSETTE (Cyrille) — A Laprairie, le 1er août 1967, à l'âge de 82 ans 11 mois, est décédé M. Cyrille Moussette, époux de feu Rosa Beaulieu, demeurant 224 Salaberry, père d'Osias et son épouse Laurette Bouffart, Maurice et son épouse Alice Hoy, et Hector, et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
223, rue St-Jacques, Laprairie,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église du Christ-Roi de Laprairie, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NADON (Alberta) — A Montréal-Nord, le 3 août 1967, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Armand Nadon, née Alberta Prévost. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
11,130, boul. Pie IX,
pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 2 hres, et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUELLETTE (Ernest) — A St-Zotique, le 1er août 1967, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Ernest Ouellette, employé à l'Hydro-Québec, district Dorion, époux d'Irène Pilon, demeurant rue Fournier, St-Zotique. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. E. Ménard et Fils,
Coteau-Landing,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Zotique, où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAUZE-FESRONIE (Madame) dite Paule Fébronie, artiste lyrique et pianiste, est décédée à Montréal, le 28 juillet. Le convoi funèbre est parti de la
Société Coopérative de
Frais Funéraires,
7384, St-Denis,
pour se rendre à l'église St-Roch, où fut célébré le service de requiem à 9 hres. Inhumation dans le terrain familial au cimetière de Côte-des-Neiges.

PEPIN (J.-E.) — Subitement à Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 74 ans, est décédé M. J.-E. Pépin, ex-épicier-boucher, de la rue Lafontaine, époux en 1ères noces d'Aurise Vien et en 2es noces d'Alice Latulippe, demeurant à 1953 des Erables, Père de Jeannette, Yvette, Lucille, Réjeanne, Madeleine. Les funérailles auront lieu lundi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-H. Benoit,
2102, rue Fullum
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POTVIN (Oliva) — A St-Jérôme, le 3 août 1967, à l'âge de 54 ans, est décédée Mme Rodrigue Potvin, née Oliva Rochon, demeurant 121 rue Villeneuve, St-Jérôme. Les funérailles auront lieu lundi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Pilon, Therrien et Desrosiers,
470, rue Labelle,
pour se rendre à l'église St-Lucien, de St-Jérôme, où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RAINVILLE (Liberta) — Au lac Echo de Lesage, le 3 avril 1967, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Raymond Rainville, née Liberta Porta. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel et Fils,
400, rue Labelle, St-Jérôme,
pour se rendre à l'église Unie de Shawbridge, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMILLARD (Armand) — A St-Jacques Le Mineur, le 2 août 1967, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Armand Rémillard, époux en 1ères noces de feu Irène Lanciault, et en 2èmes noces de Georgianna Dupuis, père des Drs Benoit et Paul-Emile Rémillard, de Florent et Josette. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Fortin,
435, rue St-Jacques, Napierville,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Jacques-le-Mineur, où le service sera célébré à 2 hrs 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBERT (Amédée) — A Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Amédée Robert, époux en 1res noces de Délia Aubin, et en 2èmes noces de Louisa Bergevin, décédées. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922, boul. Rosemont,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Sherrington, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBERT (Raymond) — A Verdun, le 3 août 1967, à l'âge de 35 ans, est décédé M. Raymond Robert, époux de Claire Bériault ; demeurant à 1005 boul. Desmarchais. Les funérailles auront lieu lundi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
5551, rue Wellington,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROGER (Armand) — A Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Armand Roger, époux de Jeannette Demers, demeurant 665 boul. Desmarchais, père de Sylvio et Jeannine. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAVARIA (EMERYSE) — A Montréal, le 4 août 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Emeryse Savaria, époux de Germaine Lévesque, demeurant 1725 Fullum. Les funérailles auront lieu lundi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Gauthier Enrg.,
2521, rue Ste-Catherine est
pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Messe anniversaire

DU SABLON (Jean-Louis) — Le 5 août aux églises St-Denis et St-Casimir seront chantées des messes anniversaires pour le repos de l'âme de Jean-Louis Du Sablon, décédé le 5 août 1965. Ton épouse et tes enfants.

SEGUIN (Julie) — A Verdun, le 2 août 1967, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Albert Séguin, née Julie Gamelin, mère de Robert, Jean-Paul, Mme Marcel Bienvenue (Madeleine), Ghislaine, demeurant 855, 2e Avenue, Verdun. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault, Inc.,
512, rue de l'Eglise, Verdun
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, où le service sera célébré à 8 hrs 30, et de là au cimetière de St-Polycarpe, où un libera sera chanté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

STATHAM (Antoinette) — A Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme veuve Francis G. Statham, née Antoinette Langlois. Les funérailles auront lieu vendredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée.
1120, rue Jean-Talon est.
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Grégoire-le-Grand, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VAILLANCOURT — A Ville St-Michel, le 3 août 1967, à l'âge de 97 ans, est décédée Mme veuve Isaïe Vaillancourt, née Elisabeth Lamer, demeurant à 8312, boulevard St-Michel. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
8880, boulevard St-Michel
à 9 h. 40, pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VAILLANCOURT (Marcelle) — A St-Eustache, le 3 août 1967, à l'âge de 37 ans, est décédée Mme Gérard H. Vaillancourt, née Marcelle Labelle, demeurant 455 Rivière-Nord, St-Eustache. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin et Fils,
105, rue St-Eustache,
à 2 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3 hres, et de là au cimetière de St-Joseph du Lac, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VINCELLI (Domenico) — A Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 90 ans est décédé Domenico Vincelli, époux d'Emanuela Melfi, père d'Onofrio, Mme Pasquale Maiorano (Angelina), Giuseppe, et beau-père de Teresa Melfi, Rachel Marcogliese. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292, rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata, où le service sera célébré à 1 hr 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES

A l'hôpital Hôtel-Dieu, le 2 août 1967, est décédé M. l'abbé Léon Gauchet, ordonné Père du Saint-Esprit en août 1926, il fut économe du collège St-Alexandre de 1940 à 1946 et dans le clergé séculier de 1946 à 1951, aumônier des écoles de Verdun. Retiré depuis 10 ans après une longue maladie. Il laisse dans le deuil sa soeur Inez Gauchet. L'abbé Gauchet demeurait au numéro 4950, rue St-Hubert. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira de l'Institution des Sourdes-Muettes vendredi soir le 4 courant pour la translation des restes en l'église St-Louis-de-France. Le service sera célébré à 10.00 le lendemain matin et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

M. MICHEL GAGNE

A Montréal, le 2 août est décédé M. Michel Gagné, des suites d'un accident de motocyclette. Il laisse dans le deuil ses parents M. et Mme Ernest Gagné, ainsi que son frère Pierre. La dépouille mortelle est exposée aux Salons Guilbault, 11e Avenue et Masson. Le service sera chanté samedi le 5 août à l'église St-Jean-Baptiste à 9 hres a.m.

Marcel Brière
SPECIALISTE-GRAVEUR
Travail machine garanti
Bas prix.
Pas d'intermédiaire.
11707 Pelletier
Montréal-Nord,
324-2186

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara inc.
526-5955
3033 e. SHERBROOKE

MONUMENTS DIFFERENTS ET EXCLUSIFS !
• PAMPHLET GRATUIT.
• ALLONS VOUS CHERCHER.
(SANS OBLIGATION DE VOTRE PART).
• PRIX LES PLUS BAS.
• GRANITS CANADIENS, AMERICAINS, EUROPEENS.

Demandez notre pamphlet gratuit
SEBASTIANO Aiello
Terrains des monuments : 6811 est, Sherbrooke
Artiste-sculpteur
Bureau : 6776 est, Sherbrooke 259-6917
(près du cimetière de l'Est)
Ouvert tous les soirs jusqu'à 8 h.; samedi et dimanche jusqu'à 5 h.

La société Edifab fait faillite: $1 million

expo67
Pages 11 à 13

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

1867 1967

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ | Montréal, vendredi 4 août 1967 / saint Dominique / 83e année, No 179 / 4 cahiers / 48 pages / La météo : Nuageux avec averses, se dégageant en soirée / Min. 60 / Max. 75

par Claude MASSON

La société Edifab Inc., qui gérait 220 unités de motels temporaires connus sous le nom de "Motel Celular" et situés à Brossard, est en faillite.

Au cours d'une assemblée des créanciers, hier, à la cour des faillites, ceux-ci ont refusé une proposition de la compagnie qui leur offrait de payer 45 p. 100 des montants dus.

La faillite de la société se chiffre par environ $1 million. Plus de 115 créanciers sont touchés par celle-ci. Les principales entreprises touchées sont G.O. Paris Inc., de Longueuil, $217,000 ; le notaire Gérard Southière, de Granby, $105,300 ; J.-P. Desroches Inc., $79,045 et Fournier et frère Ltée, $78,723.

Deux des six principaux directeurs avaient aussi investi d'importantes sommes. Il s'agit du Dr Jean-Paul Gaudette pour une somme de $50,000 et de M. Rolland Prud'homme pour un montant de $31,000.

Deux raisons sont invoquées pour expliquer la faillite de cette compagnie : le contrat de la construction des unités accordé à Trifab Inc. dont le coût s'est révélé supérieur à ce qui avait été prévu et l'importante baisse dans les prédictions relativement à la location d'unités.

Dans le cas de Trifab, une enquête policière est en vours sur les transactions de cette entreprise et de ses administrateurs.

Le conseil d'administration de Edifab Inc. est composé de MM. Charles Rodier, président ; Jean-Marie Cossette, vice-président ; Jean-Paul Gaudette, secrétaire-trésorier ; André Breault, Roland Prud'homme et Guy St-Onge, directeurs.

Le motel ne fermerait pas

Le syndic Armand Gagnon, nommé pour protéger les intérêts des créanciers, administre

Voir FAILLITE en page 2

- *Le promoteur de l'hôtel-motel La Rêverie restera-t-il libre ?*

— Page 9

Médecine spécialisée : Québec ne remboursera pas les assistés sociaux • Page 25

L'Hydro évacuera peut-être Manic

de notre bureau de Québec

QUEBEC — L'Hydro-Québec sera peut-être forcée d'évacuer les chantiers de la Manicouagan et des Outardes à compter de demain si la menace d'une grève formulée par les employés des Comptoirs forestiers et de la compagnie Cortner Hubert & Bond se concrétise.

C'est ce qu'a fait savoir ce matin le président de l'Hydro, M. Jean-Claude Lessard, devant le comité parlementaire des régies gouvernementales. M. Lessard a précisé que les 477 employés des deux compagnies qui sont en négociation depuis deux mois déclencheront possiblement une grève demain matin à 7 h.

La grève toucherait les 6,000 employés de l'Hydro aux chantiers de Manic et des Outardes.

La société des Comptoirs forestiers et la compagnie Certner Hubert & Bond ont la responsabilité de nourrir et de fournir le gite aux employés de l'Hydro sur la côte nord du Saint-Laurent.

M. Lessard a dit qu'une dernière séance de négociation a eu lieu hier soir et que les deux parties se sont laissées sans qu'aucune entente n'intervienne.

Il a ajouté qu'advenant la grève il sera impossible à l'Hydro de nourrir au moins 5,000 de ses employés. Ces 5,000 employés devraient donc être évacués. Mais M. Lessard n'a pas précisé à quel moment.

Quant aux 1,000 autres employés, dont une partie demeure dans des roulottes au lac Louise, M. Lessard a dit qu'il serait possible de transporter de la nourriture pour les nourrir.

De son côté le ministre du Travail, M. Maurice Bellemarre, a fait savoir à la Chambre que son sous-ministre, M. Réal

Voir MANIC en page 2

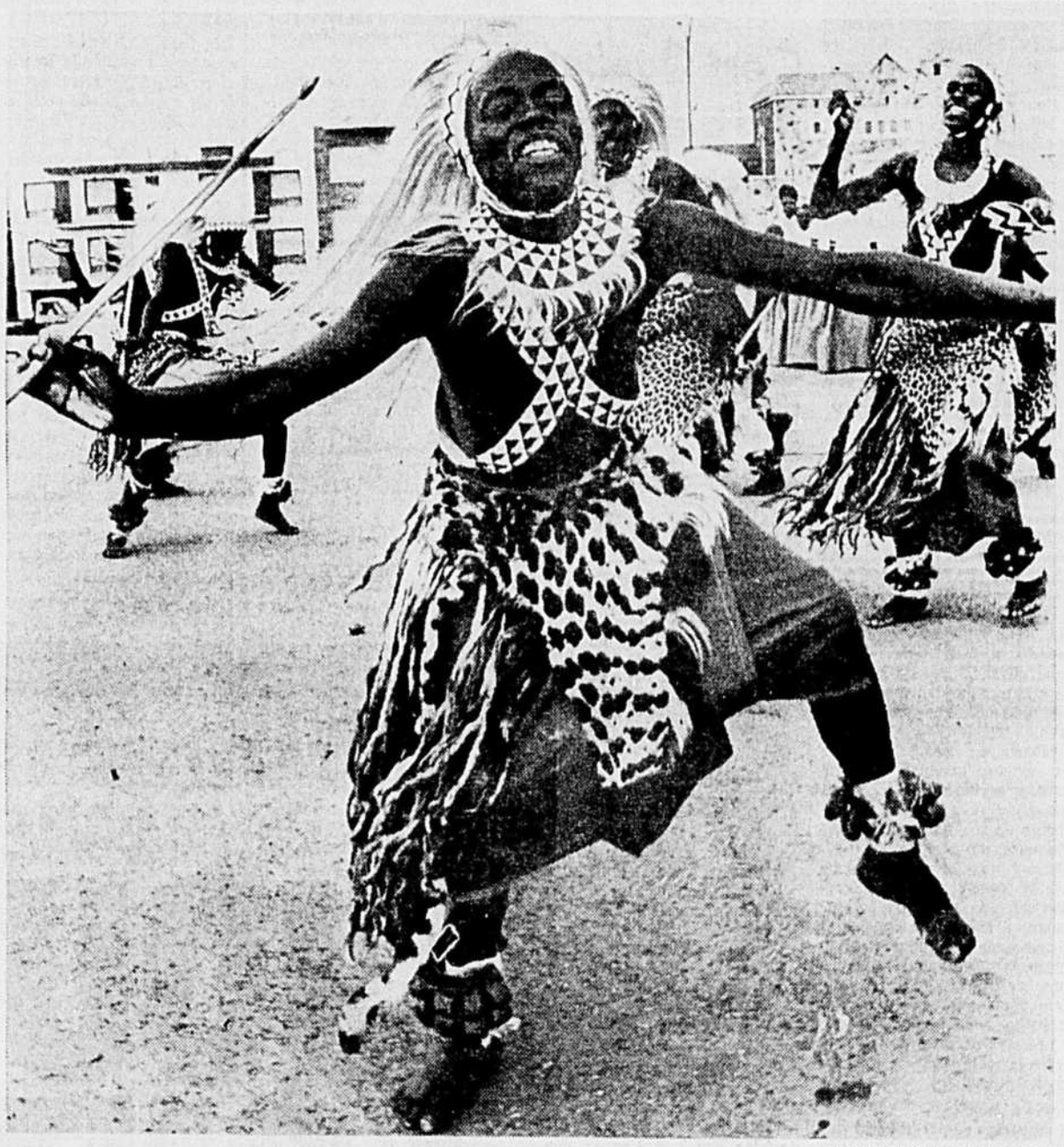

photo Real St-Jean, LA PRESSE

Danses guerrières en plein coeur de Montréal

Un spectacle inusité a eu lieu hier en plein coeur de Montréal. Quelque cinquante Rwandais ont dansé, les uns des danses tribales de guerre, les autres des danses imitant l'envol des oiseaux. Une troupe composée de danseuses, danseurs et tambourineurs venant du Rwanda ont donné un bref aperçu aux journalistes, photographes et caméramen, réunis au centre sportif Paul-Sauvé, du spectacle qu'ils vont prochainement présenter à l'Expo, puis à ce centre sportif.

Poste de télévision français de Radio-Canada à Vancouver

GENEVA PARK, Ont. (PC) — Un dirigeant de Radio-Canada a déclaré, hier, que la Société inaugurera sous peu une station de télévision de langue française à Vancouver. Il a ajouté que Radio-Canada entretient de semblables projets pour Saskatoon et pour les Maritimes.

M. James Gilmore, vice-président aux projets, parlait à la conférence annuelle de Couchiching, événement organisé sous les auspices de Radio-Canada et de l'Institut canadien des affaires publiques.

"Au cours des sept prochaines années, a-t-il dit, nous espérons compléter les réseaux français et anglais à travers tout le Canada. Après quoi nous entreprendrons la deuxième phase de nos projets qui est de réaliser des émissions régionales en couleurs."

Dans le domaine international, M. Gilmore a déclaré qu'une conférence devrait bientôt réunir tous les pays de l'hémisphère occidental pour traiter de l'allocation des fréquences de satellites.

Le mécontentement des Québécois est l'un des symptômes de l'inefficacité fédérale

— le premier ministre de l'Alberta

EDMONTON (PC) — Dans un livre qu'il vient d'écrire sur la politique canadienne, le premier ministre de l'Alberta, M. E. C. Manning, déclare que le mécontentement du Québec vis-à-vis d'Ottawa est un des symptômes de l'inefficacité de la politique fédérale.

"C'est un phénomène social connu, dit-il, que lorsque les gens aspirent à des idéaux et des principes et qu'ils se voient refuser le droit de s'identifier et de s'exprimer dans les institutions politiques d'une société, ils se départissent vite de leurs illusions.

"Plus encore, ils se sentent aliénés par ces institutions et sont très souvent enclins à se tourner vers d'autres institutions ou encore vers les formations de groupes minoritaires où leurs idéaux et leurs aspirations seront reconnus et appréciés.

"C'est ce qui se passe actuellement au Canada. Par exemple, la faillite de nos partis politiques canadiens pour apprécier et répondre à l'idéal et aux aspirations des Canadiens français a renforcé et intensifié les sentiments d'aliénation de plusieurs d'entre eux dans leurs relations avec la politique fédérale. En conséquence, la vigueur de l'expression politique des Canadiens français n'a pu que se limiter à la révolution tranquille dans le Québec."

La solution : le parti conservateur

Par ailleurs, M. Manning invite le parti progressiste conservateur à conduire le pays dans une renaissance politique, soulignant que le parti créditiste, sur la scène canadienne, ne peut à lui seul effectuer un renouveau politique, en dépit de sa forte position en Alberta et en Colombie britannique. La meilleure solution, toujours selon M. Manning, serait de reconstruire le parti conservateur.

Le chef albertain précise cependant très clairement qu'il n'endosse en aucune façon le parti conservateur dans sa forme actuelle.

Il souhaite que le parti conservateur épouse comme structure fondamentale une politique "sociale-conservatrice", laquelle, selon lui, aurait pour effet de lui attirer la plupart des créditistes, la majorité des pro-

Voir MANNING en page 2

Le coût de la vie a grimpé de 1.4 point

OTTAWA — (PC) — Le coût de la vie a grimpé de 1.4 point pour atteindre 150.2, au début de juillet. Le Bureau fédéral de la statistique précise que cette augmentation est due principalement à la hausse des prix de l'alimentation et des logements.

L'an dernier, à pareille date, l'indice était de 144.3. Le présent indice est basé sur les prix de 1949 qui avaient été fixés à 100.

C'est la première fois que le coût de la vie atteint et dépasse 150, ce qui veut dire qu'actuellement les prix sont de 50 pour 100 supérieurs à ceux de 1949.

La hausse des prix des aliments est à la source de 70 pour 100 de l'augmentation générale et celle des lo-

Voir COUT en page 2

Johnson a agi en chef d'État durant la visite de de Gaulle

— François Aquin

par Claude TURCOTTE
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Après avoir connu l'occupation du conquérant, la tutelle de l'étranger et les trahisons de l'intérieur, le peuple québécois considère maintenant l'Etat du Québec comme l'instrument unique de son progrès. A cet Etat québécois, manque l'affirmation internationale.

C'est pour travailler en vue de donner au Québec cette nouvelle dimension et la totalité des pouvoirs essentiels à transformer radicalement sa situation économique, sociale et culturelle, que M. François Aquin, député de Dorion, a quitté le parti libéral.

Hier d'ailleurs, il a exprimé de façon très nette qu'il préférait l'attitude du premier ministre Johnson à celle de l'équipe Lesage en ce qui concerne les déclarations qui ont été faites vendredi dernier. "Le premier ministre a véritablement agi comme un chef d'Etat", a-t-il dit.

Vive le Québec libre !

Sur une question de privilège, à la reprise des travaux de l'Assemblée législative hier après-midi, M. Aquin, qui avait peine à cacher son émotion, a exposé les motifs de sa démission, pendant que dans les galeries remplies à pleine capacité les gens se levaient pour le voir.

Les députés des deux côtés de la Chambre ont écouté dans le plus grand respect le discours de M. Aquin, qui s'est terminé par le premier "vive le Québec libre" que l'on ait entendu en cette auguste assemblée.

Un seul député, M. Denis

François Aquin

Bousquet, de Sainte-Hyacinthe, a applaudi M. Aquin lorsque celui-ci s'est levé. Tous les députés de l'Union nationale ont offert des applaudissements mesurés, lorsqu'il eut terminé son exposé.

Libéraux absents

Dans le camp libéral, on a noté plusieurs absences au moment où le député de Dorion a parlé. MM. Lesage, Gérin-Lajoie et Courcy, a-t-on rapporté n'ont pu revenir à temps de la Gaspésie pour assister à l'ouverture de la séance. MM. René Lévesque et Yves Michaud étaient également absents ; le député de Laurier, cependant, est arrivé à l'Assemblée législative peut de temps après le discours de M. Aquin.

Enfin, M. Pierre Bourgault, chef du RIN, était bien assis dans les galeries pour entendre le nouveau député indépendant. M. Bourgault a d'ailleurs commenté qu'il était tout à fait d'accord avec le discours de M. Aquin sauf sur un point.

"Il y a plus d'un chemin vers la liberté. Mais si l'incompréhension des communautés avec lesquelles nous sommes prêts à négocier d'égal à égal ne nous laissait d'autre option, demain il nous faudra choisir l'indépendance" dit M.

Voir ETAT en page 2

- *Johnson devient aphone et Lesage est retenu par la brume*
- *Toute entente avec l'Union nationale n'est pas impossible, dit Pierre Bourgault*

— Page 25

Roblin annonce sa candidature

WINNIPEG (PC) — Le premier ministre du Manitoba, M. Duff Roblin, a annoncé hier qu'il allait démissionner et, du même coup, a laissé savoir — comme plusieurs s'y attendaient — qu'il serait candidat à la direction du parti progressiste-conservateur.

Neuvième à rendre publique son intention de tenter de succéder à M. Diefenbaker, M. Roblin, qui était premier ministre du Manitoba depuis 9 ans, a précisé qu'il quitterait ses fonctions de chef du gouvernement manitobain "quel que soit l'issue de la convention nationale des progressistes-conservateurs".

Aux journalistes qu'il avait convoqués pour l'occasion, M. Roblin a lu, en anglais et en français, une déclaration qui avait été préparée à l'avance et dont son cabinet avait été saisi.

"Il est à prévoir, a ajouté M. Roblin que je continuerai à occuper les fonctions de premier ministre jusqu'à la fin de la convention.

"Au moment approprié, après le congrès, toutefois, je céderai ma place de chef du gouvernement et du parti con-

Voir ROBLIN en page 2

Duff Roblin

Une firme remplace des tubes de TV

Des préposés à la réparation des appareils de télévision ont discrètement remplacé certains tubes dangereux dans des appareils projetant en couleurs, a déclaré aujourd'hui, à Toronto, un représentant officiel de Canadian General Electric Co.

M. Jack Pollock, du centre électronique de Canadian General Electric à Toronto, a dit que les employés avaient reçu comme instruction de remplacer les tubes originaux "sans frais" pour le client. Selon des tests faits par le gouvernement américain, ces tubes peuvent émettre des radiations avec une intensité représentant possiblement certains risques pour la santé."

Environ 2,000 appareils munis de ces tubes dangereux ont été importés des Etats-Unis et vendus principalement dans l'Ontario et le Québec. "Ils ont tous été localisés et réparés", a affirmé M. Pollock.

Les gens n'ont pas été avisés de la raison de ce remplacement. "A quoi cela aurait-il servi?" a dit le représentant de CGE.

Aux Etats-Unis, la compagnie General Electric a déclaré à un membre du sous-comité de la Chambre des représentants qu'aucun avis public n'avait

Voir TUBES en page 2

Québec transigera bientôt sur le marché financier européen

— Le ministre Paul Dozois

par Claude Turcotte
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le Québec pourra très bientôt effectuer des transactions financières avec des institutions européennes.

C'est ce qu'a déclaré ce matin à l'Assemblée législative le ministre des Finances du Québec, M. Paul Dozois, qui revient d'un séjour en Europe.

Aux journalistes, il a mentionné que la visite du général de Gaulle au Québec a eu pour effet d'accroitre les chances de relations financières entre la France et le Québec, puisque les deux Etats ont manifesté leur intention de resserrer leurs liens économiques, sociaux et culturels.

C'est le député de Mercier, M. Robert Bourassa, qui a demandé à M. Dozois si son voyage en Europe avait permis de mettre au point certains projets d'emprunt.

Après avoir précisé que ce voyage avait un caractère privé et personnel, le ministre des Finances a avoué qu'au cours d'un bref séjour à Paris, certaines personnes avaient quand même tenu à entrer en communication avec lui.

Ces derniers entretiens, selon

Voir QUEBEC en page 2

Pas de grève de marins avant le 17

La grève des 5,400 marins à l'emploi des compagnies de navigation des Grands Lacs et des Côtes de l'Atlantique sera suspendue et n'aura vraisemblement pas lieu avant le 17 août.

— Page 3

AUJOURD'HUI

La société de "nymphophilie"

Des Américains viennent de faire une découverte sensationnelle ! Il existe sur terre un deuxième sexe, de genre féminin, comportant des particularismes physiques qui, bien que différents de ceux du sexe masculin, ne sont pas de nature à lui déplaire. Et pour permettre à l'humanité mâle de bénéficier de cette découverte, ils ont fondé l'"American Society of Girl Watchers" que l'on peut traduire par "Société américaine de nymphophilie".

— Page 17

Autre médaille d'or pour le Canada

Le judoka Doug Rogers de Vancouver a remporté pour le Canada la 9e médaille d'or au Jeux panaméricains. Au début des Jeux, Rogers avait gagné une médaille d'argent.

— Page 26

Demain, dans

le magazine de LA PRESSE

Centenaire du Canada et Centenaire du Québec

•

Un mariage d'époque à l'Assomption

Les visiteurs à L'EXPO

hier
292,405
on en prévoyait
189,364
aujourd'hui (prévisions)
227,437
depuis l'ouverture
27,291,126

SOMMAIRE

Annonces classées / 37 à 46
Bandes dessinées / 36
Calendrier des pionniers / 24
Courrier "Que faire ?" / 16
Décès, naissances, etc. / 47
Editorial / 4
Finance / 30 à 32
Horoscope / 23
Mots croisés / 38
Nouvelles internationales / 35
Nouvelles nationales / 25
Radio et télévision / 8
Spectacles et concerts / 20 à 23
Sports / 26 à 29
Tribunaux / 9
Vie dans les parcs / 36
Vie féminine / 14 et 16
Vie mondaine / 15
Votre médecin / 24

CKAC 73

Eric Kierans: Lesage n'avait pas à consulter la Fédération libérale

La démission de Me François Aquin était prévisible depuis un certain temps. Le chef du parti libéral a le droit de parler au nom du caucus des députés. Les libéraux fédéraux n'exercent aucune influence sur le parti libéral québecois.

Telles sont les trois principales déclarations faites hier soir par l'ancien ministre libéral et président de la Fédération libérale du Québec, M. Eric Kierans, au cours de l'émission "Aujourd'hui" de Radio-Canada.

Démission du président des jeunes libéraux

Entre-temps, Me Pierre Germain, président de l'Association des jeunes libéraux du Québec, qui a quitté hier les rangs du parti, a annoncé qu'il militerait désormais dans les rangs du Rassemblement pour l'indépendance nationale.

Cependant, le Dr Roch Banville, président régional de la FLQ pour le nord-ouest de la province, a fait savoir qu'il ne démissionnerait pas de son poste même s'il a critiqué la déclaration de M. Jean Lesage sur la récente visite du président de Gaulle.

Des déclarations antérieures . . .

En affirmant que la démission du député de Dorion était prévisible en raison de certaines de ses affirmations antérieures devant un certain nombre de députés libéraux, M. Kierans contredisait Me Aquin qui soutenait quelques minutes plus tôt, au cours de la même émission, que la seule et unique raison qui l'avait incité à se dissocier de son parti avait été la déclaration de M. Jean Lesage concernant la visite du général de Gaulle, déclaration à laquelle il ne pouvait souscrire à cause de ses convictions personnelles.

Au sujet de la déclaration tant discutée, M. Kierans a expliqué qu'elle avait été faite par M. Lesage en sa qualité de chef du parti "qui a droit de parler au nom du caucus" et que conséquemment il n'était tenu de consulter la commission politique du parti.

Si le communiqué avait été émis par la Fédération, a dit M. Kierans, M. Lesage aurait été obligé de prendre l'avis du conseil supérieur. Mais tel n'était pas le cas.

Pas d'influence des "fédéraux"

M. Kierans s'est par ailleurs élevé contre l'affirmation de certaines personnes qui ont affirmé que les incidents qui ont entouré la déclaration de M. Lesage ne viennent que confirmer l'influence qu'exercent les libéraux fédéraux sur le parti libéral du Québec.

L'ancien ministre a vigoureusement affirmé qu'une "telle accusation est absolument fausse".

Les raisons de Me Germain

Le président des jeunes libéraux, Me Germain, a expliqué son geste, en donnant deux raisons. La première, c'est que la déclaration de M. Lesage, chef du parti libéral québécois, a été émise sans consultation préalable avec les dirigeants de la Fédération libérale du Québec.

La seaconde, selon Me Germain, c'est que cette déclaration "nuit aux intérêts du Québec dans son évolution actuelle".

Par ailleurs, le président du RIN, auquel vient d'adhérer Me Germain, a déclaré hier que le plus grand nombre de nouveaux membres jamais inscrits au RIN avant la visite du général de Gaulle, au cours d'une journée, n'avait jamais dépassé 60.

Après la visite du président français, selon M. Pierre Bourgault, au cours d'une seule assemblée à Montréal, 100 personnes se sont inscrites au parti alors que normalement une telle assemblée ne recrute que cinq ou six nouveaux partisans.

M. Banville ne démissionne pas

Alors que quelques membres de la FLQ remettaient plus tôt cette semaine leur démission au parti, M. Banville s'est contenté de critiquer la position prise par M. Lesage.

Dans sa déclaration, le Dr Banville soulignait "la lucidité et la clairvoyance" du président de Gaulle et "son sens de l'histoire" en ajoutant que la déclaration du chef du parti libéral ne lui semblait pas adéquate parce que sa teneur ne couvrait pas l'optique même du vrai problème, en l'occurrence le Québec de demain.

Dès mercredi, dans un communiqué remis à la presse, le député libéral du comté de Duplessis, M. Henri Coiteux, réclamait la démission du Dr Banville précisant que ce dernier devrait plutôt prendre la place de M. Pierre Bourgault comme candidat du RIN dans ce comté.

Quant aux déclarations que le général de Gaulle a faites au Québec, le député Coiteux les a qualifiées de "lubies de veillard".

Pour sa part, le Dr Banville a indiqué que "l'importance et l'ampleur du problème ne doivent pas mener à des mesquineries de petites personnalités," en ajoutant qu'il n'avait pas d'autres commentaires à faire.

ROBLIN

SUITE DE LA PAGE 1

servateur provincial", a-t-il affirmé.

Ce successeur sera nommé à l'automne en accord avec les désirs du caucus de son parti. Il n'a pas indiqué quel homme il favoriserait.

Les libéraux réclament une élection au Manitoba

Le leader libéral du Manitoba, M. Gil Molgat, a réclamé une élection provinciale dès que sera connu le successeur de M. Roblin.

"Il fallait s'attendre à la décision de M. Roblin", a commenté le leader du Nouveau Parti démocratique, M. A. Paulley, qui soutient que le premier ministre avait perdu de son agressivité au cours de la dernière session parlementaire. Les élections provinciales au Manitoba ont eu lieu l'année dernière.

L'unité nationale

C'est particulièrement préoccupé par la question de "l'unité nationale" que le premier ministre du Manitoba veut sauter dans l'arène politique fédérale.

"Ce n'est pas un nouveau problème ; c'en est un qui existe depuis bien avant la Confédération et je crois que le parti progressiste-conservateur peut contribuer à le résoudre. Je veux y faire ma part", a dit M. Roblin.

"Je vais à la politique fédérale, a-t-il souligné, dans l'espoir de me joindre à des conservateurs de toutes les parties du Canada pour faire de notre parti le meilleur instrument possible pour servir la nation et augmenter le bien-être de notre peuple".

M. Roblin, qui entreprendra une tournée de cinq semaines à travers le pays, compte s'assurer "un appui satisfaisant" des conservateurs du Québec et de l'Ontario.

Le premier ministre du Manitoba, qui est né à Winnipeg, a été élu pour la première fois à l'Assemblée législative du Manitoba en 1949. Cinq ans plus tard il devenait chef du parti conservateur manitobain. M. Roblin est âgé de 50 ans.

A son avis, le rythme de notre époque et des événements démontrent qu'on a besoin d'hommes nouveaux et de politiques nouvelles dans les affaires nationales du Canada.

Neuf candidats . . .

M. Diefenbaker n'ayant toujours pas annoncé s'il était de nouveau candidat, M. Roblin est néanmoins assuré à faire face à huit autres adversaires. Ce sont M. Robert Stanfield, premier ministre de la Nouvelle-Ecosse (qui n'a pas annoncé sa démission comme premier ministre de la Nouvelle-Ecosse), six anciens membres du cabinet Diefenbaker : MM. Davie Fulton, George Hees, Donald Fleming, Wallace McCutcheon, Michael Starr et Alvin Hamilton, et enfin, M. John Maclean, de Brockville, en Ontario.

Apprenant que M. Roblin posait sa candidature à la direction du parti que dirige actuellement M. John Diefenbaker, M. Robert Stanfield, qui deviendra son adversaire, a déclaré hier que l'entrée en scène du premier ministre du Manitoba "n'affecterait pas beaucoup ses chances de gagner".

Un autre candidat, M. Davie Fulton, a abondé dans le même sens et a souligné qu'il avait prévu la candidature de M. Roblin en organisant sa campagne.

Enfin, le sénateur Wallace McCutcheon, qui veut lui aussi succéder à M. Diefenbaker, s'est dit "réjoui de voir le premier ministre du Manitoba" dans la lutte pour la direction du parti progressiste-conservateur.

"Si sa déclaration implique qu'il tentera de s'assurer un siège aux Communes, M. Roblin renforcera énormément le parti", a affirmé le sénateur.

COUT

SUITE DE LA PAGE 1

gements, de 20 pour 100.

M. Russell Honey, président du caucus libéral, a annoncé qu'une conférence extraordinaire des députés et des sénateurs libéraux se tiendra à Ottawa, les 23 et 24 septembre, pour étudier les répercussions de la hausse continuelle du coût de la vie au Canada.

La question du coût de la vie sera le sujet le plus important abordé par les représentants libéraux du parlement canadien au cours de cette conférence. L'agriculture, les relations fédérales-provinciales, la main-d'oeuvre, le contrôle de l'économie canadienne, les relations canadiennes avec l'étranger et la défense seront les autres sujets étudiés par les politiciens libéraux.

FAILLITE

SUITE DE LA PAGE 1

actuellement le Motel Celular, de Brossard, jusqu'à ce que les inspecteurs, délégués par les créanciers, prennent une décision, à savoir si le projet cessera immédiatement ses activités ou non.

Le syndic, M. Gagnon, a déclaré qu'il croit fortement que le motel continuera d'être exploité jusqu'à la fin de l'Expo afin de ne pas décevoir ceux qui ont déjà des réservations et surtout pour permettre aux créanciers de récupérer une partie de leur investissement, si possible.

MANNING

SUITE DE LA PAGE 1

gressistes conservateurs et plusieurs libéraux avides d'un renouveau politique.

M. Manning définit son "conservatisme social" comme une synthèse des "préoccupations humanitaires de ceux qui sont éveillés aux problèmes sociaux et la persuasion économique de ceux qui ont une conviction profonde dans les valeurs de la liberté de l'activité économique et de la libre entreprise".

Manning n'est pas candidat

Le leader créditiste se dit convaincu que la libre entreprise est encore, en Amérique du Nord, le système le plus efficace pour acquérir les moyens et les ressources financières pour supporter les programmes sociaux. "Ces programmes sociaux, précise-t-il, viseraient non pas à créer une grande société, mais une société de grands citoyens".

M. Manning ajoute qu'il n'a nullement l'intention de se porter candidat à la direction du parti conservateur, mais il émet l'opinion que si le parti conservateur n'adopte pas le "conservatisme social", plusieurs Canadiens envisageront alors l'hypothèse de former un nouveau parti qui adoptera cette philosophie. Mais il ne croit pas à ce moment-ci qu'une nouvelle formation politique soit opportune alors que le pays fait face à des problèmes politiques très urgents.

Du Nouveau parti démocratique, M. Manning reconnait que celui-ci est le plus apte à profiter du mécontentement à l'égard de la politique fédérale actuelle.

ETAT

SUITE DE LA PAGE 1

Aquin. La seule différence, c'est que M. Bourgault veut l'indépendance tout de suite.

"Pourquoi refuser la main tendue ?"

On sait que c'est à la suite de la visite du général de Gaulle et de la prise de position du parti libéral que M. Aquin a décidé de remettre sa démission. Il a donc parlé hier du général de Gaulle.

"Le général de Gaulle n'est pas venu ici nous dire quoi penser ni quoi faire. Il est venu offrir l'appui de la France à la marche de notre évolution nationale. Pourquoi refuser la main tendue ?"

"Pourquoi brandir le mythe du Québec abandonné par la France, mythe qui a été fabriqué pour masquer la francophobie de nos notables et pour absoudre un conquérant qui, pendant un siècle, a empêché par la force toute communication avec la mère patrie? Pourquoi chercher refuge dans le juridisme classique de l'ingérence diplomatique ? Pourquoi s'effrayer de la réaction des forces qui veulent garder le Québec en servitude ?"

"Je suis de ceux qui ont accepté la main tendue", a déclaré M. Aquin.

Bravo à Johnson et reproches au parti libéral

Après avoir soutenu que le peuple québécois n'a pas craint ni les remous, ni les ressacs et a répondu "avec enthousiasme au message de décolonisation" du général, M. Aquin a fait quelques commentaires sur le comportement des deux grands partis politiques du Québec, à la suite du passage de de Gaulle.

Du premier ministre Daniel Johnson, M. Aquin a dit qu'il a été égal à la situation dramatique que nous vivons : "Il a véritablement agi comme un chef d'Etat". Ce témoignage a évidemment déclenché les applaudissements des ministériels.

En revanche, l'ex-député libéral a condamné l'attitude de l'équipe Lesage : "Reproches voilés mais directs au président de la République française, attaques partisanes contre le chef de l'Etat du Québec, surenchère électorale : la déclaration dont je me suis dissocié avait de plus l'effet de cautionner le geste du gouvernement fédéral et de rassurer par le gel antidémocratique des options constitutionnelles du parti, la réaction américaine et canadienne".

A la fin de son discours, M. Aquin a demandé et obtenu du président de la Chambre le privilège d'occuper un autre siège à l'Assemblée législative. Il a en fait changé de place avec M. Jean-Paul Lefebvre, qui était jusqu'à maintenant tout près de l'entrée de la Chambre.

QUEBEC

SUITE DE LA PAGE 1

M. Dozois, "permettent d'espérer que très bientôt nous pourrons effectuer des transactions financières avec des institutions européennes".

MANIC

SUITE DE LA PAGE 1

Mireault, tentait d'organiser une rencontre entre les deux parties demain à Québec.

M. Bellemarre a déclaré par ailleurs que le conflit était plus grave à la compagnie Cortner Hubert and Bond qu'aux Comptoirs forestiers. Il a dit qu'à cette dernière compagnie, les deux parties s'entendaient sur une hausse de $10 par semaine la première année. Il a ajouté cependant qu'en ce qui a trait à la seconde année, il y avait mésente.

Le syndicat exigerait une hausse de $8, tandis que la compagnie serait disposée à accorder $3. Pour ce qui est de la troisième année, les Comptoirs forestiers offriraient $3.50, tandis que l'union exigerait $6 par semaine.

M. Bellemarre a dit qu'il avait espoir que les deux parties puissent s'entendre sur ces deux derniers points aujourdhui ou d'ici quelques jours.

En ce qui a trait au nombre d'heures de travail, il a dit qu'il n'y avait pas de problème.

Au sujet des négociations avec les employés de la compagnie Cortner Hubert & Bond, le ministre a dit que la compagnie est prête à signer un contrat de trois ans mais que l'union désire un contrat de deux ans.

La compagnie est prête par ailleurs à payer une augmentation de $6 par semaine et de $3 les deux années subséquentes, soit $12 en tout.

La demande de l'union est de $20 pour la première année, de $9 pour les premiers six mois de la seconde année, de $3 pour les six derniers mois, soit une augmentation de $32 par semaine pour un contrat de deux ans.

M. Bellemarre a ajouté que son ministère a délégué ce matin un conciliateur pour tenter de rapprocher les parties, lesquelles, selon lui, sont assez éloignées et que c'est un conflit qui prend des proportions difficiles dans la médiation et la conciliation.

C'est Québec qui a exigé le renvoi de M. Foucart

par Florian BERNARD

Aussi invraisemblable que cela puisse paraitre, c'est à la demande expresse du gouvernement provincial que Bernard Foucart, responsable du camping à Logexpo, a été congédié.

Deux jours plus tard, il était embauché par le gouvernement du Québec au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche !

Cette nouvelle ahurissante que LA PRESSE a apprise de source autorisée, à Québec, a été confirmée hier soir par l'un des dirigeants de Logexpo. Ce dernier a déclaré que le gouvernement avait lui-même demandé de transférer M. Foucart à un autre service que celui du camping et que, s'il refusait, d'utiliser ce prétexte pour le congédier.

Or, M. Foucart à qui on avait d'abord proposé un autre service a refusé effectivement, le transfert. C'est alors qu'il a été congédié.

Le porte-parole officiel de Logexpo qui a confirmé cette nouvelle, hier, a accusé le gouvernement provincial d'utiliser tous les moyens qui lui semblent bons pour enquêter sur les employés de l'Expo. "Nous n'aurions jamais pensé, a-t-il dit, qu'on irait jusque-là."

Car, dans l'esprit de ce haut fonctionnaire de Logexpo, cette tactique du gouvernement provincial n'a qu'un but, celui de faire dire à M. Foucart que des employés de Logexpo ont pris part à des opérations illégales. "Cette façon de procéder est tout simplement dégoûtante", a-t-il conclu.

Hier soir, sur les ondes de Radio-Canada, le ministre du Tourisme, M. Gabriel Loubier a confirmé que son ministère avait offert un poste à M. Foucart et que ce dernier l'avait accepté. Il a ajouté, en parlant de l'enquête sur Logexpo : "Les rapports que nous avons sont extrêmement révélateurs et nous poserons des gestes assez rigoureux d'ici quelques jours".

Il a qualifié Logexpo d'une "mer incompréhensible". Questionné à savoir si le gouvernement du Québec se servirait à l'avenir de Bernard Foucart afin de connaître certaines choses sur Logexpo, le ministre a, de façon très habile, détourné la question . . .

TUBES

SUITE DE LA PAGE 1

été publié parce que la compagnie n'aurait pas eu en main les pièces de rechange pour faire face à la demande; on a aussi donné comme raison qu'une telle annonce aurait effrayé beaucoup de gens.

Les tests effectués par le secrétariat de la Santé publique aux Etats-Unis ont indiqué que ces tubes de 25 pouces émettaient des radiations avec une intensité 100,000 fois plus élevée que le permettent les règlements.

D'autre part, un représentant de la Canadian General Electric à Montréal, a expliqué que le danger de nuire à la santé était minime. Pour sentir une légère sensation de brûlure, il faudrait que la peau soit exposée directement aux rayons qui sont dirigés, sous

LA MÉTÉO

MINIMUM : 65

MAXIMUM : 80

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC)

Régions de Montréal, Ottawa, des Laurentides et de la Mauricie : nébulosité variable et averses ou orages dispersés. Chaud et humide. Vents légers avec bourrasques durant les orages. Minimum et maximum à Montréal et Ottawa : 65 et 80; à Ste-Agathe et La Tuque : 60 et 75.

Des "tuyaux" à Wall Street ?

NEW YORK (AFP) — Le quotidien new-yorkais "Daily News" fait état dans son édition d'aujourd'hui de rumeurs selon lesquelles la publication prématurée du discours prononcé hier par le président Johnson aurait provoqué à la Bourse de Wall Street des spéculations portant sur plusieurs millions de dollars.

Le "Daily News" révèle ainsi que l'augmentation de 10 pour cent des impôts sur le revenu et le chiffre d'affaires a été connue par au moins trois grandes maisons de change vers 11 h. 00 locales, alors que le discours du président Johnson n'était publiable qu'à 12 h. 00 locales.

Le journal indique par ailleurs que la Bourse des valeurs a promis d'ouvrir une enquête si ces bruits se révélaient fondés. Selon le "Daily News", 2,800,000 titres auraient été traités de 11 heures à midi.

Répression par hélicoptères à Honk-kong

HONG-KONG — (AFP) — La police de Hong-kong et des troupes britanniques ont procédé aujourd'hui à une grande "opération-surprise" contre plusieurs caches communistes de Honk-kong.

Pour la première fois dans l'histoire de la lutte anti-communiste à Hong-kong, trois hélicoptères chargés de policiers et de soldats ont participé à l'opération, atterrissant sur des terrasses de grands immeubles de la colonie britannique.

Le député de Rouyn: "Je me suis fait naïvement embarquer dans l'histoire de 1,000 Motels"

par Florian BERNARD

Le député de Rouyn à l'Assemblée législative de Québec, M. Antonio Flamand a déclaré hier à LA PRESSE qu'il a été mêlé un peu contre son gré à l'affaire de "1000 Motels", sur la rive sud. "Je me suis fait naïvement embarquer, a-t-il déclaré, par des gens qui étaient mes amis et pour qui j'avais beaucoup d'estime."

M. Flamand, député UN, qui a été intimement lié à cette histoire, regrette amèrement aujourd'hui de s'être laissé convaincre par les promoteurs du motel en question. Il affirme que, malgré le rôle qu'il a joué dans cette histoire, n'avoir jamais reçu un sou ni aucun titre. On lui avait promis, au début, un certain nombre d'actions dans l'entreprise de même qu'un profit intéressant. Mais, selon M. Flamand, il n'en fut rien. Bien au contraire. L'aventure lui a coûté de son propre argent qu'il n'a jamais récupéré.

L'origine du projet

Au début du projet de "1000 Motels", il y avait trois personnes directement intéressées dans l'affaire, à savoir MM. David Richard, Gérard Flamand (oncle de M. Antonio Flamand) et le Dr Lemay de Rouyn qui venait d'investir une certaine somme dans l'entreprise.

Ces trois associés n'arrivaient pas à obtenir la location du terrain. C'est alors que M. Gérard Flamand, oncle du député, incita ce dernier à louer le terrain pour ensuite le "refiler" aux trois associés. Pour ses services, le député Flamand devait recevoir un certain nombre d'actions dans l'entreprise.

Le député de Rouyn loua donc le terrain, tel qu'il avait été entendu, puis le reloua aux trois associés. Il accepta également, sur les instances de son oncle, d'agir comme conseiller auprès de la nouvelle entrepise. Contrairement à ce qui a été dit, M. Antonio Flamand ne reçut jamais le titre de président de la compagnie. Ce titre fut porté apparemment par le Dr Lemay, d'une part, puis par M. Gérard Flamand, oncle du député, un peu plus tard.

Les affaires se gâtent

L'histoire de "1000 Motels" est connue. L'entreprise venait à peine de naître qu'elle éprouvait de sérieuses difficultés financières. L'entrepreneur de New Westminster, B.C., M. Peter Friesen avait reçu au total un chèque de $50,000 pour la construction de mille unités . . . Il refusait de poursuivre les travaux. Des unités préfabriquées dormaient dans le port de Montréal . . . Il fallait de nouveaux crédits, sans quoi l'entrepreneur ne marchait plus.

Puis, il y eut les trois mémorables rencontres avec les promoteurs du projet et certains hauts-fonctionnaires de ce qui devait plus tard s'appeler Logexpo. M. Antonio Flamand affirme n'avoir assisté qu'à une seule de ces rencontres. Mais, déjà, selon lui, il avait décidé de se retirer de toute l'affaire, sentant que des choses ne tournaient pas rond.

"J'ai, dit-il, réussi à annuler mon bail pour le terrain et j'ai alors définitivement quittté le groupe de "1000 Motels" . . . sans avoir touché un sou".

Puis, le député Flamand précise que c'est à tort que "certaines personnes" veulent lui attribuer le titre de président de l'entreprise. "Je n'ai jamais fait partie du conseil d'administration de 1000 Motels" affirme-t-il.

Des clients . . . journalistes

Pendant l'impasse financière de "1000 Motels" (impasse qui devait se terminer par une faillite), il y eut rencontre entre les dirigeants de l'entreprise et deux hommes influents de l'Expo, dont l'un est actuellement à l'emploi du gouvernement provincial et l'autre à Logexpo. Il y eut, au cours de ces rencontres, diverses promesses. D'une part, les autorités de l'Expo proposaient, selon l'entrepreneur Friesen, une garantie d'argent. L'homme d'affaire de Vancouver affirme qu'il s'agissait d'une garantie de $1 million.

D'autre part, le haut-fonctionnaire de Logexpo promettait d'envoyer de nombreux clients, des journalistes plus particulièrement !

Ce haut-fonctionnaire de Logexpo, maintenant à l'emploi du gouvernement provincial, avait "encouragé" les promoteurs de 1000 Motels en leur disant qu'on devrait, durant l'Expo, loger de nombreux journalistes étrangers, des milliers. Des arrangements pouvaient donc être conclus pour envoyer ces journalistes au "1000 Motels".

Cet "encouragement" de la part des autorités de Logexpo a été fait de vive voix aux promoteurs de "1000 Motels" en présence de nombreux témoins, dont l'entrepreneur Peter Friesen, d'une part, et de M. Antonio Flamand, d'autre part, part.

Le député de Rouyn affirme qu'il a été mêlé à toute cette histoire de façon malencontreuse, bien malgré lui, à cause de son oncle à qui il voulait simplement rendre service. "Je n'ai toujours été qu'un simple conseiller dans l'entreprise et je n'y ai détenu aucun poste".

Puis, il déclare que s'il avait le moindrement soupçonné la tournure qu'allait prendre cette histoire, il n'y "aurait jamais mis les pieds". Enfin, M. Flamand croit que les accusations portées par l'entrepreneur Friesen, bien qu'elles soient "vagues", sont sûrement exagérées. Il ne croit pas que Logexpo ait promis une "garantie d'argent" dans les termes utilisés par M. Friesen. Il se serait tout simplement agi d'une "sorte d'encouragement" selon M. Flamand, car il précise qu'à l'époque les dirigeants de l'Expo croyaient sincèrement qu'on allait manquer de chambres pour les visiteurs.

Motel dévalisé

Trois individus armés d'un revolver ont fait irruption dans le bureau de réception du motel Cadillac, situé au 5800 est, rue Sherbrooke, à Montréal, vers 11 h. 50 hier soir, et ils ont obligé un employé à leur remettre le contenu de la caisse avant de s'enfuir à pied. L'employé n'a pas été molesté par ses agresseurs. Le montant du vol, qui serait minime, n'a pas été déterminé.

MOBILIER COMPLET
A PRIX REDUIT
AUX FUTURS MARIES :
notre spécialité
SOCIETE D'ESCOMPTE ENR.
8299, ST-DENIS, 384-0621
près Métro Jarry

LE GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO VOUS INVITE
À CÉLÉBRER LE
JOUR DE L'ONTARIO
À L'EXPO
SAMEDI LE 5 AOÛT
PLACE DES NATIONS
DEUX SPECTACLES A 2 P.M. ET 6:30 P.M.
1200 ARTISTES
DE L'ONTARIO

SPECTACLE DE DEUX HEURES · GARDE DU FORT HENRY ET CARROUSEL MILITAIRE · RÉGIMENT DE BROCKVILLE COMITÉ DES ARTS FOLKLORIQUES · GRAND SPECTACLE INTERNATIONAL · CHINOIS · HOLLANDAIS · ANGLAIS ESTONIEN · FRANÇAIS · PHILIPPIN · ALLEMAND · GREC HONGROIS · INDIEN · IRLANDAIS · ITALIEN · JAPONAIS LITHUANIEN · LETTONIEN · POLONAIS · PORTUGAIS RUSSE · ÉCOSSAIS · SLOVAQUE · ESPAGNOL · UKRAINIEN SLOVENE

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, VENDREDI 4 AOUT 1967 — 83e ANNEE — No 179

Les marins ne se mettraient pas en grève avant le 17 août

par Pierre-J. PERRAULT

Les 5,400 marins à l'emploi des compagnies de navigation des Grands Lacs et des côtes de l'Atlantique ne se mettraient pas en grève avant le 17 août. Prévue pour le début de la semaine prochaine, elle sera suspendue en raison principalement de certaines dispositions de la constitution du Syndicat international des marins du Canada (SIMC).

Un porté-parole du SIMC a expliqué hier soir à LA PRESSE que le vote de grève qui a débuté hier matin parmi les membres du syndicat se poursuivra pendant quelques jours encore afin de permettre à tous les adhérents de se prononcer sur les mesures à prendre devant le refus d'une commission fédérale de conciliation de leur accorder immédiatement la semaine de travail de 40 heures.

Ce premier délai a été rendu nécessaire par le fait que certains marins qui se trouvent encore sur les navires auxquels ils sont attachés ne pourront participer au scrutin que lorsqu'ils seront parvenus au port de leur destination.

Un autre facteur qui retardera l'annonce des résultats définitifs est attribuable au fait que le vote a lieu dans six villes différentes de l'est du Canada disséminées entre Halifax et Fort William.

Par ailleurs, la constitution du SIMC prévoit que les boîtes qui ont servi au scrutin secret ne peuvent être dépouillées que lors d'une assemblée régulière du syndicat local. Donc autre retard. De telle sorte que les dirigeants prévoient que le tout ne sera complété que le 16 août.

Vote favorable à la grève prévu

Entre-temps, les leaders du SIMC ont annoncé hier que 2,000 de leurs membres ont eu l'occasion de manifester leur volonté lors de la première journée du scrutin. Selon eux, il est d'ores et déjà assuré que le vote sera favorable à un arrêt de travail.

Les marins tentent actuellement de forcer leurs employeurs à se conformer aux dispositions du code fédéral du travail qui prévoient la semaine de 40 heures de travail pour les travailleurs soumis à sa juridiction.

Refus des marins

Dans son rapport majoritaire, le représentant syndical étant dissident, la Commission de conciliation créée pour étudier la question et certains autres différends qui opposent les compagnies de navigation aux marins avait recommandé aux membres du SIMC d'accepter une proposition patronale visant à retarder l'application de ce principe au 1er avril 1969.

Les marins auraient carrément refusé une telle suggestion en soutenant qu'ils se battent depuis deux ans déjà pour obtenir cette concession et qu'ils ne sont pas prêts à attendre une autre période de même durée.

Les revendications des marins sont appuyées par divers

Voir MARINS en page 6

Préparatifs de grève chez les marins

Les membres du Syndicat international des marins du Canada se préparent à voter en faveur d'une grève qui ne serait toutefois pas déclenchée avant le 17 août. C'est la première fois depuis l'institution d'une tutelle gouvernementale sur les syndicats de marins du Canada que la navigation sur les Grands Lacs et dans le St-Laurent sera paralysée. Cette grève ne touchera aucunement le transport international. On voit ici le président du syndicat, M. Leonard McLaughlin, entouré de quelques-uns des autres dirigeants.

photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Rien ne peut arrêter un match de football... mais les spectateurs !

Rien ne peut arrêter un match de football. Dès le début du match disputé hier soir entre les Alouettes et les Argonauts, une pluie diluvienne forçait des centaines de spectateurs à chercher refuge sous les estrades. On a pu se rendre compte que les partisans du football étaient endurcis aux caprices du temps. Au moins 14,000 des 15,000 spectateurs sont demeurés stoïquement à leur siège, encourageant les joueurs et s'amusant aux dépens des athlètes qui disparaissaient dans l'eau et la boue. Ces quelques spectateurs que l'on voit ici ont tout simplement quitté précipitamment le stade McGill.

Le vice-président de la CECM démissionne

par Yves LECLERC

Trois mois à peine après le départ de M. Marc Jarry, c'est au tour de M. Jean-Paul Lavallée, juge en chef de la Cour de Bien-être social, de remettre sa démission comme membre de la Commission des écoles catholiques de Montréal, dont il était le vice-président depuis 1961.

Le juge Lavallée n'a donné aucune raison précise pour expliquer sa décision. Dans une lettre annonçant sa démission au ministre de l'Education, M. Jean-Jacques Bertrand, il s'est borné à mentionner que, "les choses étant ce qu'elles sont", il était préférable pour lui de se retirer.

Plus tard, dans une brève entrevue, il nous a cependant précisé que, comme juge, il ne pouvait accepter d'être le sujet de débats publics et de démêlés politiques comme ceux qui se sont déroulés récemment à Québec à l'Assemblée législative, dans le cadre du débat sur le bill 67.

"Il y a un temps pour s'en aller"

"Pour chaque homme, a-t-il noté, il y a un temps pour s'en aller. Je considère que ce temps est arrivé pour moi : je veux laisser une situation claire et nette particulièrement dans la perspective du bill 67. Il ne faudrait pas que l'on puisse dire qu'il aura fallu un projet de loi pour me mettre à la porte."

Dans la déclaration qu'il a faite à ses collègues de la CECM en annonçant son départ, il a cependant fait une allusion indirecte à un autre facteur : la politique, en citant une phrase de Montesquieu : "Il est inutile d'attaquer directement la politique en faisant voir combien elle répugne à certains égards. Ces discours convainquent tout le monde et ne touchent personne. La politique

Voir DEMISSION en page 6

Deux fois plus d'écoliers ont réussi leurs examens cette année

Malgré une crise scolaire et une grève de professeurs de six semaines, deux fois plus d'écoliers montréalais ont réussi leurs examens de 11e et 12e année cette année que l'an dernier.

La Commission des écoles catholiques de Montréal a annoncé ce matin que, sur 7,930 candidats aux examens du ministère, 5,817, soit 73.36 p. 100, ont obtenu leur certificat de fin d'études secondaires. L'an dernier, seulement 37.8 p. 100 des quelque 7,700 candidats avaient réussi à la session de juin.

Cette proportion de succès, cette année, est même nettement plus élevée que la moyenne provinciale, qui est de 61.26 p. 100; elle est plus forte, semble-t-il, que celle de nombreuses régions où l'année scolaire s'est poursuivie sans interruptions de septembre à juin.

Il faut cependant souligner que le nombre élevé de succès, à Montréal comme par toute la Province, est dû en partie à un assouplissement des normes de correction décrété en juin par le ministère de l'Education.

Tous les étudiants montréalais qui ont échoué en juin ont droit à la reprise d'août, à la condition de s'y inscrire au plus tard demain.

Un bref mais violent orage cause une panne d'électricité

Des milliers de personnes se sont subitement trouvés devant des téléviseurs sans image, des récepteurs de radio sans musique, ou même dans l'obscurité complète, peu avant 8 h. hier soir, à la suite d'une panne d'électricité imputable à un bref mais violent orage qui s'est abattu sur la région métropolitaine, rinçant les visiteurs de l'Expo et les passants dans les rues.

Tout a débuté à la sous-station de l'Hydro-Québec, située à l'intersection des rues St-Jacques et Guy, dans l'ouest de Montréal, où l'orage a provoqué un léger incendie et, subséquemment, la rupture d'un bon nombre de circuits alimentant le secteur en électricité.

Si les flammes furent maîtrisées avant même qu'arrivent les pompiers sur les lieux du début d'incendie, il n'en fut pas de même pour l'interruption de courant qui avait notamment touché les bâtiments de Radio-Canada, dont les canaux de télévision 2 et 6, ainsi que les émissions radiophoniques, n'ont pu se poursuivre durant une trentaine de minutes.

La panne a aussi paralysé diverses manufactures, des signaux lumineux du boulevard Dorchester et de la rue Ste-Catherine. De nombreux commerces des alentours ont été plongés dans l'obscurité, de même qu'une partie de la grande salle de la gare Centrale, où des calculatrices électroniques ont arrêté de fonctionner et des consommateurs ont cherché leurs assiettes sur les tables d'un casse-croûte.

Un porte-parole des Chemins de fer nationaux a toutefois déclaré que l'incident n'avait nullement perturbé la circulation.

Graduellement, les techniciens de l'Hydro-Québec sont parvenus à rétablir les circuits endommagés et, à 9 h. hier soir, selon un porte-parole de l'Hydro, tout était rentré dans l'ordre.

L'orage a aussi causé d'autres pannes mineures à LaSalle et dans les quartiers de Pont-Viau et Duvernay, à Laval.

Selon la police, la pluie qui s'est abattue a entraîné l'habituelle augmentation du nombre des accidents sans gravité.

A l'Expo, on n'a rien signalé de fâcheux.

La CECM apprend qu'elle a $18 millions en caisse... mais qu'il n'en restera plus rien à la fin de l'année !

(par Y.L.) — La Commission des écoles catholiques de Montréal a eu hier l'agréable surprise d'apprendre qu'elle avait plus de $18 millions en caisse, grâce à des surplus d'exploitation accumulés depuis trois ans.

La CECM, qui avait il y a quelques semaines présenté des prévisions budgétaires déficitaires pour l'année scolaire qui vient, pourra donc faire face assez aisément à ses obligations.

Elle s'était déjà "aperçue" il y a quelque temps qu'elle disposait de près de $7 millions en réserves statutaires accumulées au cours des trois derniers exercices financiers ; mais ce n'est qu'à l'adoption des états financiers de 1964-65 et 1965-66 hier qu'elle a pris connaissance de toute l'étendue de son avoir.

Son trésorier, M. Gilles Léveillée, a cependant ajouté une note plus sombre à cette bonne nouvelle en soulignant que les états financiers de 1966-67, qui seront déposés d'ici peu, montreront un déficit de l'ordre de $5 millions, ce qui, évidemment, réduira d'autant les réserves.

De plus, comme le budget de l'année en cours prévoit un déficit de plus de $8 millions et qu'il faudra, en mars prochain, rembourser une émission d'o-

Voir CECM en page 6

Un "Hovercraft" heurte un pilier du pont de la Concorde : quatre blessés

L'un des deux aéroglisseurs "Hovercraft" de l'Expo a heurté hier soir un pilier du pont de la Concorde. Trois des huit occupants ont dû être conduits à une clinique médicale de l'Expo et un quatrième a été transporté à l'hôpital Queen Elizabeth pour y subir un examen aux rayons-x. La radiographie a révélé qu'il n'a aucune fracture.

L'aéroglisseur, qui revenait de la Ronde, a subi de lourds dommages, mais il s'est toutefois maintenu à la surface. L'embarcation, qui peut normalement transporter 36 personnes, a heurté un pilier du côté sud du pont de la Concorde. L'accident s'est produit peut avant 8 h. hier soir.

M. Pierre Rolland, et sa fille Josette, de Loretteville, ainsi que Mme Paul Lapalme, de St-Michel, ont subi un choc nerveux. M. E. R. Murray, de Montréal, est le blessé qui a été transporté à l'hôpital pour une radiographie.

Une cinquantaine de marcheurs de la paix immobilisés à la frontière

par Lucien RIVARD

Un représentant de l'Immigration canadienne à Montréal, M. Maurice Landry, a révélé au début de l'après-midi que le groupe des marcheurs de la paix, immobilisée au poste frontière de Blackpool, depuis 3 h. hier après-midi, pourraient entrer au Canada, s'ils pouvaient justifier leur admissibilité individuellement.

Les marcheurs, qui étaient au nombre de 47 au départ de Champlain, à 2 h. 30 hier après-midi, étaient encore 45, après 24 heures d'attente au poste frontière.

Les manifestants, membres du Comité d'action non violente de New York, étaient venus en automobile de plusieurs grandes villes américaines, notamment de New York et de Philadelphie, pour se rassembler devant l'hôtel de ville de Champlain, d'où ils ont pris le départ pour se rendre à la Terre des Hommes.

Le groupe ne pourra atteindre la métropole ce soir, comme le prévoyait le programme qui avait préalablement été tracé.

Un représentant du poste de l'Immigration nous a révélé, vers 2 h. cet après-midi, que l'on avait entrepris l'examen des membres du groupe mais que personne n'avait encore franchi les postes douaniers. Il a signalé qu'il faudrait compter entre une heure et demi et deux heures avant que les formalités ne soient remplies. Ce qui permet de prévoir que le groupe aura repris sa marche vers 3 h. ou 3 h. 30 cet après-midi.

Pendant que se poursuivaient les discussions quelques marcheurs ont cueilli des fleurs sauvages et ont offert des bouquets aux douaniers.

Par ailleurs, quelques compatriotes canadiens, venus à Blackpool pour accueillir le groupe, leur ont apporté des saucisses et de la salade de pommes de terre afin de les aider à reprendre des forces pour poursuivre leur route.

Cette marche de quelque 42 milles se fait sous le thème : "Jeunesse, Joie et Paix". Les manifestants doivent se rassembler à l'Expo, dimanche, pour la Journée de la Jeunesse, qui marque également le 22e anniversaire d'Hiroshima.

Immobilisés

Toutefois, la marche qui devait s'arrêter à Napierville hier soir, a soudainement été interrompue à l'arrivée à la frontière, vers 3 h. hier après-midi.

Pendant que le leader du groupe parlementait dans les bureaux de l'Immigration canadienne, les marcheurs prenaient un repos dans un champ voisin.

Les autorités de l'Immigration ont fait savoir que rien ne s'opposait à ce que le groupe pénètre en territoire canadien et que chaque membre du groupe serait traité sur le même pied qu'un visiteur.

Pour sa part, la Sûreté provinciale a fait savoir que le groupe avait obtenu l'autorisation de marcher sur la route no 9, voie qui est normalement interdite aux piétons. "Ils devront toutefois aller face à la circulation en marchant sur l'accotement, à la file indienne", nous a communiqué un sergent d'état-major de la SPQ.

La RCMP aurait également donné son accord à cette marche. Toutefois, et le leader du groupe nous l'a révélé, les marcheurs ont été prévenus qu'aucune manifestation ne sera tolérée sur l'emplacement de l'Expo 67. D'ailleurs, le programme de la marche ne prévoit pas de manifestation à cet endroit.

subsistera toujours pendant qu'il y aura des passions indépendantes du joug des lois."

Le programme prévoit une visite au YMCA, où une somme d'argent doit être versée à des Canadiens dans le but de faire parvenir des médicaments aux victimes de la guerre du Vietnam.

Une manifestation doit également se dérouler au square Dominion, au cours de l'après-midi de samedi. On prévoit pour cette occasion que les membres montréalais du Comité pour la paix et l'autodétermination au Vietnam se joindra au groupe des marcheurs de la paix.

Tout le long de leur marche, les manifestatants distribuent un feuillet, rédigé en français et en anglais et qui constitue un appel à la paix.

"Allons proclamer la paix.

Voir MARCHEURS en page 6

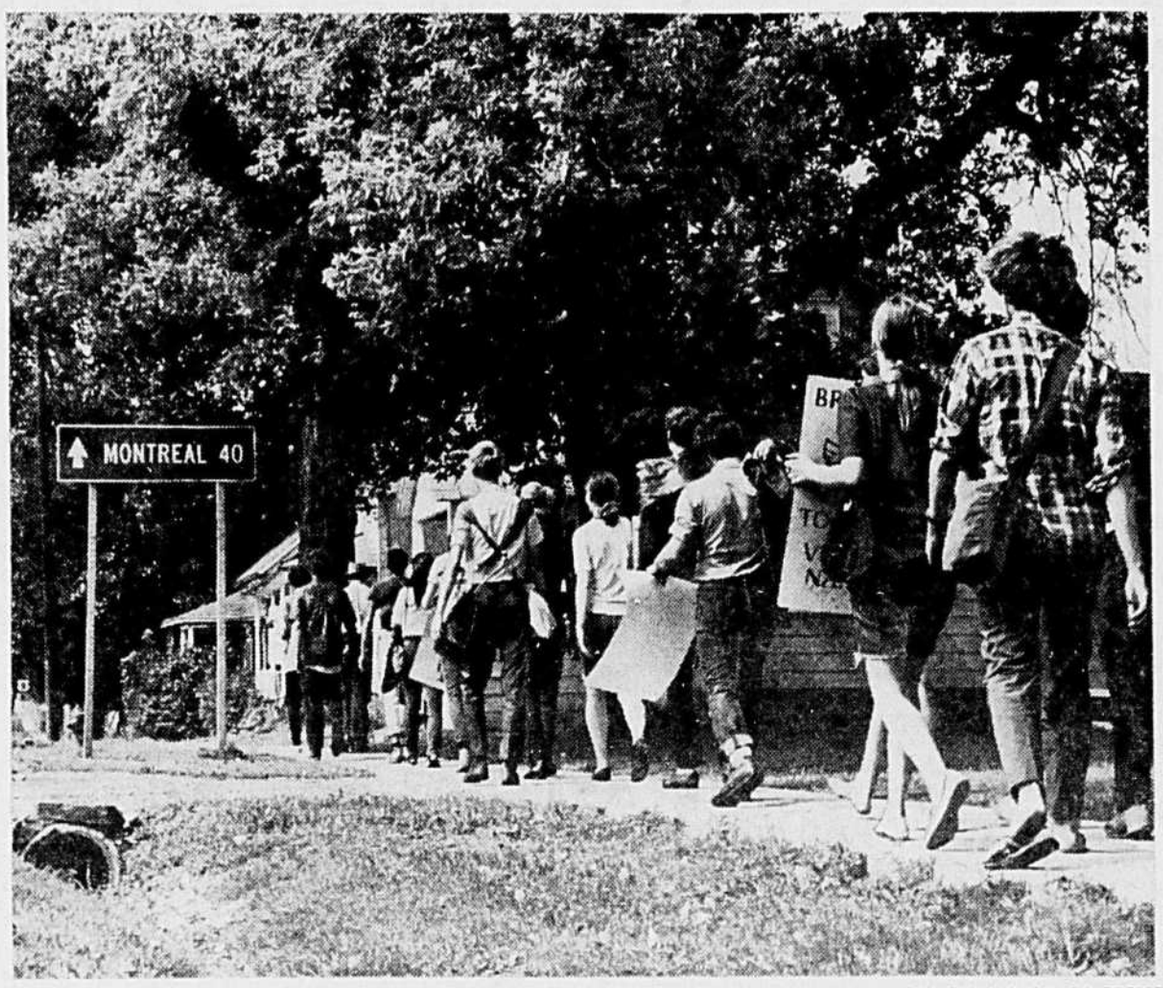

photo Robert Nadon, LA PRESSE

A 40 milles de leur objectif

Quelques minutes après le départ et à 40 milles de leur objectif, les marcheurs de la paix allaient d'un pied alerte. La marche devait toutefois s'arrêter 2 milles plus loin, du côté américain de la frontière. Les autorités de l'Immigration n'ont pas encore fait connaître leur décision.

Quatre cagoulards volent $5,000 et des bijoux à Sainte-Agathe

Quatre cagoulards ont fait irruption la nuit dernière dans la résidence de M. Israel Kugrel, à Sainte-Agathe.

Sous la menace de leurs armes, ils ont tenu en respect le maître de la maison et sa famille, et ont ligoté tout le monde.

Puis ils ont pillé cassettes et tiroirs, empochant plus de $5,000 en billets de banque et une grande quantité de bijoux.

Ils ont quitté les lieux sans autrement molester leurs victimes.

Le sergent d'état-major Alphonse Duchesneau, chef adjoint de l'escouade des hold-up à la PP, a dépêché plusieurs limiers sur les lieux pour enquête.

CHASSEZ CES "PETITS" DÉMONS

Soulagez ces tiraillements et ces picotements, grâce à OPTREX, le bain d'yeux qui calme vite l'irritation des yeux, l'inflammation des paupières, les sensations de brûlures et de picotement, tout en rendant à vos yeux leur fraîcheur et leur éclat naturels.

OPTREX

"le confort des yeux"

SPECIAL DE CETTE SEMAINE

BROWNIES AU CHOCOLAT

Rég. 60¢ douz. 6 pour 25¢

En vente à la pâtisserie RBI Richstone de votre voisinage

Nouvelle attaque d'un gang composé de deux hommes et d'une femme

Un trio de cagoulards, (deux hommes et une femme) qui serait l'auteur de plusieurs vols de banque au cours des dernières semaines, a récidivé de nouveau, vers 11 h. 15 ce matin, en dévalisant la Caisse populaire Marie Reine des Coeurs, au 5945, rue Jumonville, dans l'est de la métropole.

Armés de mitraillettes et la tête recouverte d'une cagoule noire, avec des cernes rouges autour des yeux, les deux hommes et la femme ont tenu en joue le personnel et les clients de l'établissement pendant qu'ils faisaient le vide dans les tiroirs-caisses de l'établissement.

Les cagoulards ont pris la fuite dans une automobile qui devait être retrouvée à l'intersection des rues Letourneux et Ontario quelques minutes après le hold-up. Le montant emporté par les malfaiteurs n'a pas encore été déterminé.

Le sergent-détective Gilles Jean, du Bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté de Montréal, a été chargé de l'enquête.

Par ailleurs, vers 11 h. 30 ce matin, quatre cagoulards armés de mitraillettes ont pillé la succursale de la banque Toronto-Dominion sise au 95 ouest, rue Chabanel, dans le nord de la ville.

Après s'être emparés du contenu des caisses, les malfaiteurs ont pris la fuite dans une automobile que la police n'a pas encore retracée.

Le montant du vol est également indéterminé dans ce hold-up.

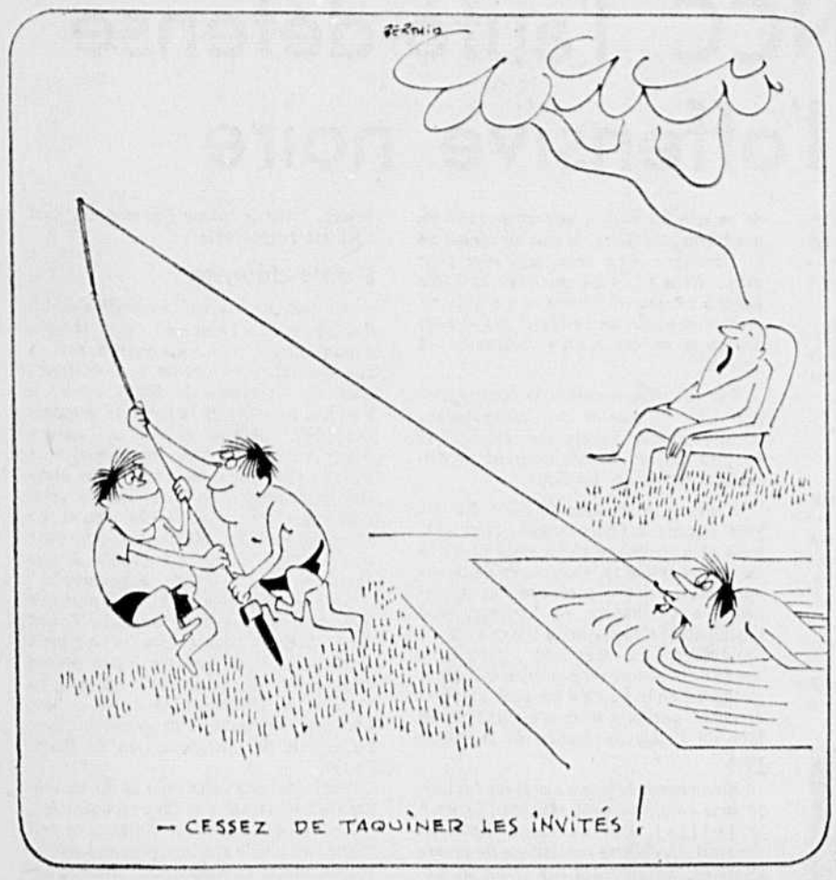

Un jeune homme de LaSalle est tenu responsable d'un accident funeste

SAULT-STE-MARIE, Ont. — (PC) — Un jury de la cour du coroner a tenu Alexis Jacques, âgé de 22 ans, de LaSalle, responsable d'un accident survenu le 18 juin sur la route no 17, près de Sault-Ste-Marie, et qui avait coûté la vie à Mme Edyth Stone, âgée de 58 ans, de Sault-Ste-Marie.

Jacques conduisait un autobus qui remorquait un autre véhicule semblable. Il est entré sur le terrain d'une station de service mais comme il n'y avait pas assez de place, l'arrière du véhicule qu'il remorquait obstruait la gauche de la route.

L'automobile, dans laquelle voyageait la victime et qui était conduite par son époux, a heurté l'arrière de l'autobus.

Le jury a décrété que la tragédie était imputable au chauffeur de l'autobus parce que le véhicule qu'il remorquait était inadéquatement éclairé.

Les deux autobus faisaient partie d'un convoi de 34 autobus qui se dirigeaient vers l'Alberta.

Accusé d'avoir poignardé un adolescent

OTTAWA (PC) — John Schofield, âgé de 18 ans, domicilié à Lachine, a comparu en cour ce matin, à Ottawa, pour répondre à l'accusation d'avoir poignardé un adolescent d'Ottawa, le 29 juillet dernier.

Schofield, qui avait été arrêté par la police de Montréal, mercredi dernier, avait été renvoyé à Ottawa pour être accusé d'avoir blessé, à l'aide d'un couteau, Emilio Panetta, 18 ans, d'Ottawa.

L'attentat avait été commis à la gare ferroviaire d'Ottawa-Ouest, au cours d'une altercation entre quatre adolescents.

La victime repose présentement dans un état satisfaisant, dans un hôpital d'Ottawa, souffrant de blessures à la poitrine, à un bras et à une jambe.

Suspects appréhendés

DUBERGER (PCf) — Dix minutes après un vol à main armée commis ce matin à la Caisse populaire de Duberger, en banlieue de Québec, la police appréhendait trois jeunes gens et récupérait tout l'argent disparu.

La radio française de Toronto sera de la fête à l'Expo

La station radiophonique torontoise de langue française CJBC de Radio-Canada, participera, demain et les jours suivants, à la journée de l'Ontario à l'Expo et aux fêtes qui suivront cette journée.

Cette participation manifestera la présence française en Ontario et se fera au pavillon de l'Ontario, au pavillon de la Jeunesse et dans les studios de Radio-Canada.

Une équipe de six personnes est arrivée à Montréal à cette fin.

Le poste CJBC a vu le jour le 8 octobre 1864. Il dessert environ 200,000 Canadiens français du sud-Ontario et un nombre sans cesse grandissant d'Anglo-canadiens qui s'intéressent à des émissions de langue française.

CJBC avait été, durant près de 25 ans, la grande station anglaise du défunt réseau Dominion qui fut dissolu à la suite des recommandations, en 1957, de la commission Fowler sur la radiodiffusion.

Dès 1958, les émissions en langue française commencèrent à être diffusées, augmentant graduellement leur horaire. Mais c'est en 1964 que CJBC devenait la station française de Radio-Canada à Toronto.

Pour les auditeurs de CJBC, la voix française de Radio-Canada à Toronto, c'est surtout Louise Deliske, Jacques Gauthier et Claude Miguet, les trois animateurs et annonceurs qui se font tour à tour entendre 17 heures par jour.

Faits divers

Suspects détenus en rapport avec des vols d'autos

Deux hommes ont été arrêtés et plusieurs autres sont actuellement recherchés par la Sûreté provinciale à la suite de la découverte d'un réseau de voleurs d'autos qui aurait son quartier général dans la cour d'un marchand de ferraille de Lac-Mégantic, en bordure de la frontière de l'Etat du Maine.

Le sergent Albert Brien, de la SPQ, a précisé hier à Montréal que les enquêteurs ont déjà découvert cinq automobiles dont le vol avait été signalé à la police et qu'ils doivent encore examiner des centaines de pièces d'autos dispersées dans la cour du marchand de ferraille suspect.

Une fillette se noie dans la piscine d'un motel

Une Américaine de 8 ans, Rosalyn Willoughly, de Philadelphie, Pennsylvanie, s'est noyée hier vers 17 h. 30 en tombant dans la piscine du motel Rafaël, au 7455, boulevard Montréal-Toronto, dans l'ouest de Montréal. Des policiers ont vainement tenté de ramener l'enfant à la vie en pratiquant la respiration artificielle.

Deux Montagnais victimes de l'onde

ALMA — Deux Indiens de la tribu des Montagnais, MM. Lauréat Dominique, 35 ans, et Joseph Benjamin, 55 ans, se sont noyés, vers 7 h. 30 hier soir, quand le canot dans lequel ils participaient à une course organisée sur la rivière Petite-Décharge, près d'Alma, dans la région du Lac-St-Jean, a chaviré. Les corps des victimes ont été repêchés peu de temps après la tragédie.

Un cambrioleur voulait un petit peu d'air frais

Des malfaiteurs qui voulaient se payer une pinte d'air frais, ont volé le système de climatisation de la guérite du quai Bickerdike, à la Cité du Havre.

Un touriste américain, M. Lysal Ovelton, de Bayside, N.Y., s'est fait voler un sac en cuir contenant ses appareils de photographie, le tout évalué à $500 alors qu'il se trouvait dans l'île Notre-Dame.

Des rôdeurs sont entrés avec effraction dans le magasin National Cable, 90 ouest, rue Beaubien et ont volé huit téléviseurs évalués à $1,600; dans le magasin de chaussures situé au no 674, Jarry est, ils ont raflé 1,000 paires de souliers d'une valeur globale de $4,000.

Un concessionnaire de l'Expo, la compagnie Amusopex Inc., a reçu la visite des cambrioleurs dans deux de ses kiosques, dans la Ronde.

Au centre droit, GS3, on a raflé 121 montres de peu de valeur et $20 en argent; au GS9, on a fait main basse sur six oursons.

Vols à main armée

Deux escarpes dont l'un brandissait un marteau ont forcé hier soir l'employé du restaurant Pauline, 8186, Berri, à leur remettre les $40 de la caisse et plusieurs paquets de cigarettes.

Cinq ans de pénitencier à un vrai récidiviste !

TROIS-RIVIERES (J. G.) — Un individu de Trois-Rivières, Paul-Emile Gamache, 51 ans, qui a comparu 126 fois en justice depuis 1930, a été condamné à cinq ans de pénitencier pour un vol avec effraction commis le 29 juillet chez le Dr Massicotte, à Trois-Rivières. Il avait admis sa culpabilité.

Avant de prononcer la sentence, le juge Léon Girard, de la Cour des Sessions de la paix de Trois-Rivières, a tenu à demander à Gamache s'il croyait pouvoir se réhabiliter. "Non !" a répondu le récidiviste, qui était sorti de prison un mois avant que des policiers lui remettent la main au collet pour le cambriolage perpétré chez le médecin.

Trois bandits armés de revolvers ont sommé hier soir le commis du Motel Cadillac, 5800 est, rue Sherbrooke, à leur donner plusieurs centaines de dollars empilés dans la caisse.

Un enfant se noie dans la rivière Rouge, à Labelle

LABELLE — Un garçonnet de 9 ans, Michel Lecompte, fils de M. et Mme Paul-Emile Lecompte, du 11, rue Notre-Dame, à Labelle, route no 11, à environ 95 milles au nord-ouest de Montréal, s'est noyé hier vers 18 h. 30 dans le rapide des Iroquois, dans la rivière Rouge, près de Labelle.

Vol à main armée de $3,000 à Ste-Julie

STE-JULIE — Quatre bandits, dont l'un était armé d'un revolver, ont pris la fuite en automobile avec une somme de $3,000 après avoir perpétré un hold-up, vers 2 h. 30 hier après-midi, à la Caisse populaire Ste-Julie, à Ste-Julie, comté de Verchères. Personne n'a été blessé au cours de l'incident.

MARCHEURS

SUITE DE LA PAGE 3

Faisons la paix avec beaucoup plus d'énergie que les Etats font la guerre. Allons saisir cette perte massive de billions en argent et de milliards de nos frères dédiés à la destruction; allons les utiliser dans les efforts et les espoirs de création."

Tel est en substance le message des marcheurs, qui proclament également: "Les Américains, les Asiatiques, les Africains, les Européens, les Blancs, les Jaunes, les Noirs, les Peaux-rouges, les communistes, les non communistes, les flics et les généraux, les politiciens et les amiraux, nous vous aimons tous".

Appel au quatre Grands

Avant d'entreprendre cette marche de la paix, le coordonnateur de la manifestation, M. Allan Solomonow, a fait parvenir une lettre aux commissaires des pavillons britannique, français, soviétique et américain, les priant de demander à leur gouvernement de renoncer aux armes nucléaires.

"Un mouvement audacieux en faveur de la paix venant des possesseurs de cette horrible puissance prendrait une signification énorme dans le monde actuel," écrit M. Solomonow.

Les marcheurs de la paix demandent également à ce qu'une rencontre ait lieu entre des membres de leur délégation et les commissaires des pavillons des quatre grandes puissances "afin de discuter des moyens permettant d'assurer la coopération de votre pays et de diriger nos efforts pour aider tous les pays à couvertir leurs armes en des outils d'épanouissement de l'humanité".

CECM

SUITE DE LA PAGE 3

bligations de $5 millions (consolidation du déficit au 30 juin 1964). Il semble qu'à la fin de la présente année financière, il ne restera plus grand-chose des surplus accumulés, qui au 30 juin 1966 s'établissaient à $18,845,000.

Les autorités de la CECM ont par ailleurs expliqué que le retard dans la présentation des états financiers des dernières années était dû à un changement dans les méthodes de comptabilité.

MARINS

SUITE DE LA PAGE 3

autres syndicats qui représentent plusieurs milliers de travailleurs maritimes du St-Laurent: débardeurs, rouliers, ingénieurs maritimes et officiers de pont. Ces travailleurs ont promis de ne pas franchir les lignes de piquets qui pourraient être établies par le SIMC.

DEMISSION

SUITE DE LA PAGE 3

M. Lavallée a par ailleurs insisté sur la joie qu'il a eue à travailler au sein de la CECM à la grande cause de l'Education.

Il a rendu hommage aux deux derniers présidents de l'organisme, MM. Marc Jarry et André Gagnon, et au travail effectué par les commissaires depuis 6 ans à Montréal.

Les droits des enfants

Dans sa lettre à M. Jean-Jacques Bertrand, le vice-président de la CECM faisait remarquer que déjà, à plusieurs reprises, il avait offert de démissionner comme commissaire après sa nomination comme juge à la Cour de Bien-être social, et cela, "avant et après le 6 juin 1966" (date de la prise du pouvoir par l'Union nationale). On lui avait alors demandé de rester en fonction.

Il rappelait aussi au ministre, en termes fort polis, qu'en Education, ce sont les enfants qui comptent d'abord, avant même les processus de démocratisation: ceux-ci doivent être subordonnés au bien des élèves, et si nécessaire, se réaliser seulement par étapes.

"L'enfant, dit-il en citant la Charte des droits de l'enfant des Nations unies, est un sujet de droit et non un objet de droit", c'est-à-dire que les autorités familiales ou scolaires qui s'exercent sur l'enfant doivent le faire pour son bien et non pour le leur propre.

"J'ai pensé, a-t-il ajouté plus tard, qu'il pouvait être utile de rappeler cela . . ."

Le juge Lavallée a aussi rappelé le travail de coopération et de collaboration qui s'est fait depuis quelques années, en partie grâce à ses doubles fonctions de juge et de commissaire, entre la CECM et la Cour de Bien-être social. Il a souhaité que ce travail se poursuive après son départ pour le plus grand bien des jeunes.

Chacun de ses collègues, le président André Gagnon en tête, a tenu à exprimer ses regrets du départ de M. Lavallée. L'annonce de sa démission par le président avait d'ailleurs causé autant d'émotion que de surprise chez les commissaires.

L'un des commissaires, M. Paul-Henri Lavoie, a tenu à profiter de cette occasion pour rétablir certains faits mentionnés de façon incorrecte ou incomplète au cours du débat parlementaire sur le bill 67 à Québec. "Ceci n'a peut-être pas de rapport immédiat avec la démission du juge Lavallée, a-t-il noté, mais il y a certainement un lien indirect quand on songe aux allusions et aux accusations qui ont été lancées contre la CECM et ses dirigeants."

Il a rappelé particulièrement l'établissement à la commission scolaire d'un service d'éducation des adultes et la façon dont le directeur de ce service a été choisi; la façon dont s'est décidée et effectuée la succession de M. Jarry à la présidence; l'attitude du gouvernement et de la CECM au sujet du bill 67; et enfin l'existence d'un système de soumissions pour tous les travaux et achats effectués par la Commission.

Disparue

Renée Pelletier, 15 ans, du 2151 boulevard Des-Forges, à Trois-Rivières, est disparue depuis le 24 juillet. Elle mesure 5 pieds 3 pouces, pèse 115 livres, a les cheveux châtains, les yeux bruns, et elle porte presque continuellement des verres fumés. Quant on l'a vue pour la dernière fois, l'adolescente portait une chemise brune, un pantalon de toile bleu et des sandales brunes. Toute personne pouvant aider à localiser la jeune disparue est priée de communiquer avec le lieutenant Grefford, du Bureau des personnes disparues, en composant: 872-5687, à Montréal, ou avec le lieutenant-détective J.-M. Hubert, en composant: 374-3535, à Trois-Rivières.

Une voiture d'occasion Goodwill est une voiture d'occasion très spéciale. Vous ne pouvez vous la procurer que chez un concessionnaire Pontiac-Buick.

Vous êtes sûr d'acheter une excellente voiture d'occasion, car seules les voitures d'occasion de qualité exceptionnelle sont admises à porter l'étiquette Goodwill.

Vous pouvez être sûr que votre voiture d'occasion Goodwill a été inspectée et remise en état. Elle est propre, pimpante, prête à prendre la route.

Les voitures Goodwill sont toutes accompagnées d'une garantie écrite. Vous pouvez avoir confiance en une voiture Goodwill et cette garantie prouve aussi la confiance du concessionnaire Goodwill dans la voiture qu'il vend.

Les voitures Goodwill ne sont vendues que par les concessionnaires Pontiac-Buick. Ils ont des intérêts en jeu dans leur localité et possèdent un service d'entretien qui leur permet de prendre soin de votre voiture.

Les concessionnaires Goodwill offrent des voitures toujours populaires comme les Pontiac et Buick, c'est pourquoi vous trouverez toujours le plus vaste choix de bonnes voitures d'occasion sur leur terrain.

Et n'oubliez pas les camions usagés Goodwill — Ils sont aussi ce qu'il y a de mieux.

VOITURES ET CAMIONS D'OCCASION GOODWILL

Voyez votre concessionnaire Goodwill-Pontiac-Buick-Beaumont-Acadian-Vauxhall-GMC

GW-267AF

Concessionnaires GOODWILL — PONTIAC — BUICK — BEAUMONT — ACADIAN — VAUXHALL — CAMIONS GMC dans le Grand Montréal :

OMER BARRE VERDUN LIMITEE
5987, Ave Verdun, Verdun — 768-2551

GOHIER AUTOMOBILES LTEE
3333 est, rue Jarry, Ville St-Michel — 376-6465

MONTREAL BUICK LTD.
4026 ouest, rue Ste-Catherine — 937-6342

SANGUINET AUTOMOBILE LTEE
1965 rue Lafontaine — 524-3761

HARLAND AUTOMOBILE LTEE
955, boul. Montréal-Toronto,
Rond-Point de Dorval — 631-2051

VAILLANCOURT PONTIAC BUICK LTEE
375, boul. Labelle, Chomedey — 681-2533

BOULEVARD PONTIAC BUICK LTEE
7055 boul. St-Laurent — 279-7321

PARKWAY PONTIAC LTD.
3500 ouest, rue Jean-Talon — 739-2271

WILHELMY AUTOMOBILES LTEE
4833 boul. St-Laurent — 288-0186

JARRY AUTOMOBILE INC.
1068, boul. des Laurentides, Ville de Laval, 669-2681

ABIAS PEPIN AUTOMOBILES LTEE
155 ouest, rue St-Charles, Longueuil — 674-4924

MID-TOWN MOTORS LIMITED
1325 ouest, boul. Dorchester — 866-9961

ROCHELEAU AUTOMOBILE LTEE
11251 est, rue Notre-Dame — 645-1651

GARAGE BERTRAND LIMITEE
[illegible] ouest, boul. Gouin,
Ste-Geneviève-de-Pierrefonds — 625-3981

GMC TRUCK RETAIL BRANCH
5825, Ch. Côte-de-Liesse — 747-5541

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi	200	9⅞	9⅞	9⅞
Algoma	—	25½	25½	—
Alliance	1500	18	18	18
Alcan	1600	31⅛	31	31⅛
Alcan 4½	—	38	37¾	—
Asbestos	1700	22½	22½	22½
Atl Sug	2500	11½	10¾	11½
Bq CN	2600	11¾	11⅝	11¾
Bq d'Epargne	—	12½	12½	—
Bq Imp-C	—	70	69½	—
Bq Mont	3900	12⅞	12⅞	12⅞
Bq NE	1100	15½	15½	15½
Bq PC	—	9¾	9⅝	—
Bq Roy	600	17	16¾	17
Bq Tor-D	—	14	13⅞	—
Bell Phone	1700	48⅛	48	48
Brazil	—	11¾	11½	—
BA OIL	1900	38⅞	38⅝	38¾
BC Phone	—	67½	67½	—
Brinco	500	395	395	395
Bruck (B)	—	5¾	5¾	—
CAE	200	12⅛	12⅛	12⅛
Col Pow	1000	24½	24½	24½
Col P	—	38	37¾	—
CD Sugar	—	22½	22½	—
Con Iron	—	21	21	—
C Safe 4.40 Pr	—	90¼	90¼	—
C S L	—	32	32	—
C Brew	800	8	7⅞	8
C Brew (A)	—	39⅛	39⅛	—
C Brew (B)	—	46¼	46¼	—
CBAL (B) w	—	100	100	—
C Hydroc	—	20½	20½	—
C I L	500	20¼	20¼	20¼
Cl Pow	—	37	36¼	—
Cl Pow 5.2 p.c.	—	17	17	—
C Marconi	—	5⅞	5⅞	—
CPR	1400	72½	72½	72½
CPR 4 p.c. Pr	—	9¾	9⅝	—
C Ptina	—	14¾	14½	—
C Vickers	—	10½	10½	—
CWNG 5½ Pr	900	21¼	21¼	21¼
Central Del	4300	20	19⅝	19⅝
Chemcell	400	10⅛	10⅛	10⅛
Chem 1.75 Pr	—	31	31	—
Col Cell Pr	—	17	17	—
Cominco	300	30¼	30¼	30¼
Cons Paper	—	36¼	36	—
C Paper Pr	—	25	24⅞	—
C Paper Wts	—	640	640	—
Consu Glass	—	13	13	—
Couvrette "A"	—	5½	5½	—
Crush Int	—	11¾	11¾	—
Denison	—	75	74¼	—
Dst Sg	200	38⅞	38⅞	38⅞
D Pete	—	59⅛	58½	—
D Brdge	—	19⅛	18½	—
D Fasco	200	24⅝	24⅞	24⅞
D Glss	—	10½	10¼	—
D Stores	200	17¾	17¾	17¾
Domtar	—	14¾	145	—
D Text	1400	22½	21⅞	22
Donohue	—	7⅛	7⅛	—
Du Pont	—	29½	29½	—
Falcon	400	92	91¾	92
Fm Play	—	35⅛	34⅞	—
F Collction	700	8	8	8
Fraser	—	22	22	—
Fr Pete	200	535	525	535
Flc In	200	400	400	400
Fulc Pr	—	10¼	10¼	—
Gingair	1200	205	205	205
GB Con	—	39½	39½	—
GL Paper	—	23¼	23¼	—
Hdy And	—	390	390	—
Hakw Sd	200	385	385	385
Hollinger	200	26½	28½	26½
Hom A	—	20¾	20⅞	—
Horn Pf	—	360	350	—
Hud Bay	—	62¼	62	—
HBC	—	20	20	—
Husky O	—	18¼	17⅞	—
Husky Pr	—	50¾	50¾	—
Husky (C) Pr	—	62	62	—
Imp Oil	200	64½	64½	64½
Imp Tob	—	14½	14½	—
I Accep	—	23⅝	23¼	—
Inglis	6500	10⅛	9⅞	10
I Nickel	—	114¼	113¼	—
I Pap	—	31⅜	31⅜	—
I Util	500	37⅛	37⅛	37⅛
I Util	—	36⅞	36½	—
Inter PL	1600	23⅛	22⅞	23
I Group	300	11	11	11
Invest G	—	11	11	11
Invest Gr	—	10¼	9⅞	—
Island Tel	—	19	19	—
Jamaica PS	—	15⅛	15⅛	—
Lamontagne	—	15	15	—
Laur Fin	—	480	480	—
Loblaw A	—	7½	7½	—
Loblaw B	400	7½	7½	7½
MacMillan	800	29	29	29
Marit Tel	—	21⅞	21½	—
Massey F	200	22⅛	22⅛	22⅛
Melchers	200	24½	24½	24½
McA lister	500	8	8	8
Miron	—	5⅛	5⅛	—
Molson A	—	22	22	—
Molson B	—	23	23	—
Mtl Trust	200	15⅞	15⅞	15⅞
Morse R A	—	25	24	—
N Contain	—	8⅞	8⅞	—
Nat Sea	—	7¾	7¾	—
NB Tel	—	15⅝	15½	—
NFLD Light	1500	10½	10¼	10½
Noranda	400	55½	55½	55½
North C Gas	10800	11⅞	11¾	11⅞
NS LP	—	9¾	9¾	—
Ogilvie	1700	13¼	13¼	13¼
Oshawa (A)	—	45	45	—
Pac Pete	400	17⅞	17⅞	17⅞
Phillips C	—	54	54	—
Placer	—	35	35	—
Pow Corp	—	10⅛	10	—
Price	700	12½	12¼	12½
QN Gas	—	10½	10	—
Que Phone	—	17½	17½	—
Rio Algom	300	35	35	35
Rolland (A)	—	10¼	10	—
Rolland (B)	—	13	13	—
Ronalds F	—	15	15	—
Rothmans	—	27¾	27⅞	—
Salada F	1600	10¾	10¾	10¾
Scott LaS	—	22¼	22⅛	—
Shaw	—	8¼	8¾	—
Shell Can	—	29⅞	29¼	—
Shell I w	—	11¼	11¼	—
Shop Save	200	14	14	14
Simpsons	—	30	29¾	—
Simp Sears	—	19	19	—
Soc Gl	—	8	7⅞	—
Sogemines	—	14⅛	14⅛	—
Southam	—	44¾	44¾	—
Simp S. drts	—	61	61	—
Steel Can	—	24	23¾	—
Steinbg (A)	300	18¾	18¾	18¾
Texaco Can	—	28¾	28¾	—
T Grp (A)	—	8¾	8¾	—
Tr-C Corp	—	8¼	8	—
Tr-C PL	1700	31	31	31
Tr Mt PL	—	21¼	21	—
Triad Oil	200	220	220	220
Un Auto "A"	—	16	16	—
Union Oil	—	41½	41½	—
Wajax	—	15	15	—
Walk GW	1200	36¼	36¼	36¼
WCoast Tr	—	29¼	29¼	—
W Pac Pd	—	6⅞	6⅞	—
Weston (A)	—	18¼	18⅛	—
Zeller's	—	29½	29⅜	—

Bourse Canadienne

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Agassiz	2700	23½	22	23½
Ajax	—	13	13	—
Alscope	10000	225	225	220
Ameranium	—	3	3	—
Arno	—	4½	4½	—
Band-Ore	1500	16	16	16
Barvallee	—	4	4	—
Bateman	1000	¾	6	6
Beauce Pl	197500	20	16	16½
Bellechasse	2000	7	7	7
Black River	2000	7	7	7
Blue Bon	—	290	290	—
Bruce-Presto	4500	11½	11½	11½
Bruneau	—	12	12	—
Burnt Hill	2000	58	58	58
C Arena	10	300	300	300
Cannon Mines	—	22	22	—
Carbec	7300	330	325	330
Cartier-Que	1000	6½	6½	6½
Cassidy's	—	5⅛	5	—
Chemalloy	1300	370	355	355
Chib Copper	—	6	6	—
Chipman	3500	16	14½	14½
Coastal M	—	5	5	—
Commodore	3150	135	120	125
Commodore w	500	40	40	40
C Canorama	1000	14½	14½	14½
C Manitoba	2000	23	23	23
CQ Smelt	900	144	140	140
C Virginia	21000	47	46½	47
Capstream	7500	3	3	3
Crownbridge	500	12	12	12
Credo	13500	24½	22	24½
Delta Elect	2500	340	330	340
Dolsan	4000	18	16½	16½
Dom Exp	3000	16	15	15
D Oilcloth	100	13¾	13¾	13¾
Dumont	—	14	14	—
Eagle Gold	14500	144	140	141
East Sull	—	540	540	—
East Vent	1000	12	12	12
Fab Met	2500	9	8	9
Fano	1000	5	5	5
Fidelity	2500	22	22	22
Flint Rock	—	13	13	—
Fontana	—	3	3	—
FT Reliance	15600	39½	38	39
F Lake	1000	8	8	8
Futurity	—	35	35	—
Gorney	21500	48	45	48
Ghislau	—	6	6	—
Glen Lake	300	230	225	225
G W Min	600	65	65	65
Greenberg	200	7¾	7¾	7¾
Grissol	3250	330	325	325
Guardian M	37300	59	55	59
Imbrex	200	6¾	6¾	6¾
Inspiratn	700	170	170	170
I Atlas	500	23	23	23
I Ceram	—	4	4	—
James Bay	32200	54	51	52
Keltic Mng	500	18	18	18
Kenting Av	—	12	12	—
Kodiac Pet	300	63	63	63
Kontiki	—	6	6	—
Laduraro	500	56	56	56
Lemieux Cp	4500	33	32½	33
Lithium	1000	7	7	7
Louanna G	500	22½	22½	22½
Matachew	22400	184	182	183
Midepsa	2900	245	230	240
Mistango	4000	1 6	15	15
Monpre	1500	5	5	5
Mt Costig	—	[illegible]	[illegible]	—
Mt Pleast	1550	14½	13½	14½
NA Vend	—	180	108	—
N Glacier	34000	44	40	43
Newrich	1000	12	12	12
NA Asbstos	—	8	8	—
NA Rare	—	26	24	24
North E				
Opem Ex	3500	10½	10	10½
Orchan	—	216	216	—
Pat Silver	122500	39½	36	38
Peace Riv	13200	915	900	900
Pennbec	142000	16½	11	15
Peso S	—	145	145	—
Phoenix O	100	370	370	370
Pine Ridge	3500	29	27	27
Q Indust M	—	10	9	—
Rancheria	4000	17	16½	17
Rouyn Ex	7000	15	14½	15
St-T. Colum	200	195	195	195
St-L Div	1500	65	65	65
St Lucie	3500	12	12	12
Sapawe	2000	6	6	6
Select Fin	100	250	250	250
Shaw Mng	500	52	52	52
Silver Reg	500	19	19	19
Silver Sum	4000	15½	13½	13½
Silver T	—	51	48	—
S Dufault	43900	30	24	28
Spartan Air	1500	87	85	85
Std Gold	1500	13	13	13
Subeo	5100	168	155	155
Sullivan	—	390	385	—
Surlaga	—	91	91	—
Tache	16500	10	9	10
Terrex Mng	2000	32	31	32
Tib Expl	—	3½	3½	—
Trsterre	1000	16½	16½	16½
U Asbestos	—	490	485	—
Un Obalski	—	35	35	—
Un Westburne	—	5⅞	5⅝	—
Upton Copp	—	19	19	—
V Der Hout	—	305	305	—
Waite Dufault	3500	14	13	14
W Cdn Min	—	150	150	—
Westairs	10000	11	9	11
West Hill	1000	25	28	28
West Tin	5500	14	13½	14
Wisconsin	16500	20	18	20

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. pub.	Banq.	Comb.	Pap.
Changement	—0.58	—0.24	+1.93	—0.28	+0.03
Clôture 3 août	172.31	148.64	132.71	163.89	110.34
Haut — 1967	172.89	149.99	136.26	164.17	123.96
Bas — 1967	148.99	128.83	109.48	141.48	104.93

du parquet de la bourse

La tendance est irrégulière à la fin de la matinée à la **Bourse de Montréal,** et l'indice combiné des divers secteurs reste inchangé alors que les transactions sont peu nombreuses.

Atlantic Sugar gagne 1 point pour atteindre 11¼ et Walker-Gooderham ⅜ à 36¼.

Molson A se hausse à 22½, gagnant ½ et Moore Corp., qui vient d'annoncer de meilleurs bénéfices semestriels prend ¼ à 32.

Dans les papiers trois sociétés avancent chacune de ⅜ : B. C. Forest, MacMillan-Bloedel et Price Bros, pour atteindre respectivement 20¼, 29 et 12½.

Falconbridge et International Nickel glissent de ¾ et ¼ à 92 et 114.

Du Pont, qui vient d'annoncer des bénéfices plus bas pour le second trimestre, perd ¼ à 29¼.

A la Bourse canadienne Peace River Mining perd 15 cents à $9.

* * *

Les cotations sur le parquet de **TORONTO** ont repris leur marche ascendante en début d'après-midi, après que leur avance de 5 jours n'ait été interrompue qu'hier jeudi.

L'indice des industrielles a gagné 0.28 après avoir atteint 172.07 un peu plus tôt ce matin.

Les transactions sont actives avec un total de 3,011,000 actions qui avaient changé de main à 1 p.m.

Jefferson Lake gagne 1½ à 49, Atlantic Sugar 1⅛ à 11⅜, Revenue Properties 2 à 30.

Dans les spéculatives le marché était terne.

Dans les uraniums, Preston gagne ¾ à 21¼, Rio Algom ⅜ à 35⅝ et Stanrock 15 cents à 5.35.

* * *

WALL STREET — Le marché s'achemine vers de nouveaux records en début d'après-midi sur la place de New York, et les transactions sont nombreuses.

L'indice des industrielles Dow Jones à midi avait monté de 3.30 pour atteindre 925.28 battant le précédent record de 922.27 pour 1967.

Les bonnes valeurs étaient hésitantes alors que le marché évoluait avec plus de confiance pour l'ensemble, et l'effet surprise de la déclaration du président Johnson est totalement effacé.

Les trois grands de l'auto ont subi des pertes fractionnaires ainsi que les grands de l'acier.

* * *

LONDRES — Le stock exchange a réagi en fin de journée aux propositions du président Johnson visant à imposer une surtaxe de 10% sur les revenus en Amérique. Cette mesure fut interprétée comme devant freiner la récente tendance à la hausse des taux d'intérêt dans ce pays. Aussi, les fonds d'Etat britanniques ont-ils été les premiers à en bénéficier avec des plus-values allant jusqu'à ¼ de point sur tout le front. Ailleurs, le ton a été soutenu mais calme. Les vedettes industrielles avancent modestement après un début indécis. Les produits chimiques, textiles, grands magasins, et tabacs s'inscrivent en hausse modeste mais les automobiles cèdent quelques gains initiaux.

* * *

PARIS — Les boursiers parisiens qui craignaient une nouvelle baisse des valeurs françaises ont été heureusement surpris par la légère reprise qui s'est amorcée au cours de la séance de cet après-midi. Pourtant des bruits pessimistes couraient ce matin encore dans les milieux financiers où l'on affirmait que les agents de change avaient beaucoup de "papier" à vendre. Le fait est que l'intervention des grands investisseurs (Caisse des dépôts, grandes banques nationalisées, etc...) a permis d'éviter le pire.

Les statistiques publiées ce matin par la Chambre syndicale des agents de change révèlent cependant que d'après les cours relevés au 31 juillet, la capitalisation des 909 sociétés françaises cotées à la Bourse de Paris est tombée à 76,7 milliards, c'est-à-dire que la Bourse a perdu près de 10 milliards depuis le début de l'année.

TORONTO

par la PRESSE ASSOCIEE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.40	Cgn Net
Abitibi	3911	$10	9⅞	9⅞	
Acklands	825	$11½	11⅛	11⅛	— ⅛
Alta Gas T	150	$37½	37½	37½	— ¼
Alta Gas p	50	$90¼	90¼	90¼	— ¼
Alta Gas w	150	830	830	830	—10
Alta Nat	175	$20¼	20¼	20¼	
Algo Cent	700	$7⅞	7¾	7¾	— ⅛
Algoma St	701	$25¾	25½	25¾	+ ⅜
Alcan	5035	$31¼	30⅞	31	
Alcan pr	160	$38	38	38	
Anglo-cn	260	$9¼	8⅞	8⅞	
Anglo-c pr	150	$18¾	18¾	18¾	— ¼
Ang CT 4½	75	$38¼	37	38¼	+1¾
Ang CT 315	200	$50½	50½	50½	
Anthes A	2000	$31½	31	31½	+ ½
Anthes B	40	$31	31	31	— ½
Argus	210	$15⅝	15⅝	15⅝	
Argus C pr	385	$10½	10½	10½	
Asbestos	1750	$22⅞	22⅝	22⅝	— ⅛
Ashdwn B	100	$8	8	8	+ ¼
Atl Sug	17325	$11½	10⅞	11⅞	+1⅛
Auto Elec	250	$7⅞	7¼	7⅞	— ⅛
BACM Ind	4630	$10½	9⅞	10⅜	+ ⅜
Bank Mtl	2466	$13	12¾	13	+ ⅛
Bank N S	1890	$15½	15¼	15½	+ ¼
Bartaco	750	400	400	400	—25
Beaver L	100	$35½	35½	35½	
Becker B p	200	$8⅞	8¾	8⅞	— ⅛
Belding Lt	220	$9¾	9¾	9¾	
Bell Phne	8528	$48⅞	48⅛	48¼	+ ⅛
Bow Valy	300	$15⅝	15⅜	15⅝	+ ¼
Bow Vly pr	250	$15¼	15¼	15¼	
Bow Vly w	343	800	790	800	
Bowater	272	$8⅛	8⅛	8⅛	— ⅛
Bramalea	1325	$12¼	12	12¼	+ ¼
Bramal w	1680	600	570	600	+50
Brazilian	2060	$11½	11½	11½	— ¼
Brdg Tank	100	400	400	400	+25
BA Oil	830	$38⅞	38⅝	38⅞	
BC Frest	125	$52¼	52	52	— ¼
BC Pack A	220	$20¾	20¾	20¾	
BC Pack B	125	$21½	21½	21½	+ ½
BC Sugar	100	$36	36	36	
BC Phone	123	$67	67	67	— ½
BCPh 4¾ p	80	$87	87	87	+2½
Br Intl Fin	300	160	160	160	
Brooke p	257	$20	20	20	
Buntin Rid	200	$11	10¾	11	
Burns ds	230	$15	15	15	
Burrard	200	$6½	6½	6½	— ¼
CAE Ind	3200	$12¼	12	12¼	+ ¼
Calgary P	340	$24¾	24½	24½	— ¼
Calgy 540 p	40	$108	107½	108	
Can Bred p	210	$44½	44½	44½	
Can Cem	175	$38	37½	37½	— ⅜
C Forging	260	350	350	350	
Can Iron	2312	$21¼	21	21	— ⅛
Can Malt	650	$23½	23	23	— ½
C Packrs B	100	$88	88	88	+ 1
Con Perm	1550	$11	11	11	
CSL	50	$32½	32½	32½	—
Cdn Brew	6992	$8	7⅞	8	
CB Al A w	140	95	92	92	— 3
CB Al B w	220	87	85	87	
Cdn Can A	135	$12½	12½	12½	
C Chem w	150	410	410	410	+ 5
CC Manag	25	$69½	69½	69½	— ½
C Curtiss	2100	76	76	76	+ 1
Cdn Equty	650	320	315	315	— 5
CGE pr	200	$41½	41	41½	+ 1
C Goldale	235	$10⅜	10⅜	10⅜	
C Hydro	220	$19½	19½	19½	— ½
C Imp Bnk	1123	$70	69⅞	69¾	+ ¼
C Ind Gas	507	$11⅝	11⅝	11⅝	
CIJ	150	$20½	20½	20½	+ ¼
C Marconi	400	$6	5⅞	5⅞	— ⅛
CPR	4292	$72½	71½	72½	+ ½
CPR pr	989	$9⅝	9½	9½	— ⅛
C Petrofin	505	$14¾	14½	14½	— ¼
Cdn Tire	450	$26	26	26	
Cdn Tire A	2700	$24½	24	24½	+ ½
C Utilities	170	$40½	40½	40½	— 1
C Vickers	2100	$10½	10½	10½	
CWN Gas	100	$18¼	18¼	18¼	+ ¼
C Westing	700	$17½	17½	17½	— ¼
Ctl Fund A	100	$9½	9½	9½	
Chat-Gai	100	$10½	10½	10½	
Chemcell	880	$10⅜	10¼	10⅜	
Chrysler	258	$52⅞	52⅞	52⅞	+ ⅞
Clairton	520	$10	9½	10	+ ½
Clairton w	100	700	700	700	
Codville A	200	47	0470	470	+10
Columbia	300	465	465	465	—15
Columbi p	300	$17	17	17	
Cominco	2195	$30⅛	30	30⅛	
Conduits	100	$5	5	5	+25
Con Bldg p	1000	270	265	265	
Con Paper	176	$36½	36⅜	36½	
Con Pap w	200	625	625	625	— 5
Con Papr p	1125	$25	24¾	24⅞	— ⅛
Cons Gas	3610	$20¼	19⅞	20¼	+ ¼
Corby vt	210	$31	31	31	
Coronatn	1300	160	160	160	
Corontn	200	$11	10¾	10¾	— ⅜
Corontn 2p	150	250	250	250	—5
Cosmos	10	$12	12	12	
Crain R L	380	$54	53½	54	+ ⅜
Crestbrk	100	$7⅞	7⅞	7⅞	
Crwn Trst	75	$48	47½	47½	+1½
Crush Intl	330	$12¼	12⅛	12⅛	+ ⅛
Cygnus A	245	375	360	375	
Cygnus B	220	$7¼	7¼	7¼	+ ¼
Dale-Ross	400	$9¾	9½	9½	— ½
Distl Seag	484	$38¾	38⅝	38¾	+ ⅛
Dome Pete	1410	$61	60	60¾	+1⅛
D Bridge	225	$18½	18½	18½	
Dofasco	4817	$24½	24⅜	24⅜	
Dofasco p	50	$93½	93½	93½	+ ½
Dom Glass	310	$10⅞	10⅞	10⅞	+ ⅜
Dom Lime	300	250	250	250	+10
Dom Store	350	$17⅞	17¾	17⅞	+ ⅛
Domtar	4718	$14⅝	14½	14⅝	
D Textile	3915	$22⅛	21¾	22⅛	+ ⅜
Dover Ind	220	$18	18	18	
Dupont	250	$29½	29⅛	29¼	— ¼
Eddy Mtch	150	$33	32	32	— ¼
Electro ltd	285	$13⅜	13⅜	13⅜	
Emco	100	$16⅜	16⅜	16⅜	— ⅛
Exquisite	1200	$6½	6	6¼	+ ¼
Exquite w	400	115	110	115	
Falcon	1042	$92½	91¾	91¾	—1¼
gfam Play	350	$36¾	36¼	36½	+ ½
Fed Grain	205	$6	5⅞	5⅞	
Fleet Mfg	2900	185	175	185	+10
Ford Cnda	107	$180	178	180	
FPE Pion	900	$27	27	27	
Fraser	100	$22	22	22	+ ½
Gen Baker	115	$5½	5½	5½	
G Develop	100	$13¾	13¾	13¾	+ ¼
GMC	273	$91½	91½	91½	—1½
G Mckay	280	$6¼	6¼	6¼	
G Mckay B	100	$7¾	7¾	7¾	+ ⅜
GL Paper	200	$24¼	24	24	— ¼
GL Power	600	$21⅞	21¾	21¾	
Gt W Life	210	$58½	58	58½	
Greyhnd	2457	$14⅞	14⅝	14¾	
Guar Trst	500	$10⅛	9⅞	10⅛	+ ¼
Hard Carp	200	$16¼	16¼	16¼	+ ¼
Hard Crp A	250	$13¼	13¼	13¼	+ ½
H Wood a	300	415	410	410	
Hawker S	250	375	375	375	— 5
Hays Dna	250	$11¾	11¾	11¾	+ ¼
Home A	898	$20¾	20½	20⅝	+ ⅛
Home B	268	$23¼	22⅞	22⅞	
Horne Pit	2075	355	350	355	+ 5
HB Oil Gas	721	$35⅞	36	36⅞	+ ⅜
Husky Oil	1555	$18¼	18	18	
Husky B pr	220	$50¾	50½	50½	
Husky C pr	125	$62¼	62	62¼	+1¼
Husky D w	1120	955	935	950	+10
Imp Oil	4291	$64⅞	64⅜	64¾	+ ¼
Imp Tob	3070	$14⅝	14¼	14¼	— ¼
Ind Accept	745	$23½	23⅜	22½	— ⅛
Ind Adhes	600	$7½	7⅛	7½	
Ind Minerl	1640	$15	14⅞	14⅞	
Ind Wire	980	$6	5¾	5¾	— ⅛
Ingersoll	605	$26	25¾	26	— ½
Inglis	1090	$10⅛	10	10	— ⅛
Inland Gas	925	$11¾	11⅜	11¾	+ ½
Inter-City	210	$16	16	16	— ⅛
Int Bronze	100	$21	21	21	— 2
IBM	12	$550	550	550	
IMC	210	$40	40	40	
Int Nickel	1582	$114¼	113¾	113¾	— ⅜
Int Util	970	$37	36¾	37	+ ⅜
Int Util pr	2060	$37	36¾	37	+ ¼
Int r Pipe	2300	$23⅜	22⅞	23⅛	— ⅛
Int Pipe w	2175	$11	10⅜	11	+ ½
Intpr Steel	225	440	440	440	— 5
Intpr Stl pr	225	$19	19	19	
Inv Group	600	$11	11	11	+ ⅛
Inv Grp A	2260	$10⅛	9⅞	9⅞	— ¼
ITL Ind	204	$37	37	37	+ ¼
James Stl	240	425	415	425	+25
Jefferson	7371	$50	47	48¼	+1¼
Jeffersn w	6535	$42	39	39½	+ ¾
Jockey C	2325	310	310	310	
Jockey 2 p	700	$7½	7½	7½	
Kelly D A	1025	$5¾	5⅝	5⅝	
Kelsey H	400	$16	16	16	
Labatt	525	$29	28⅞	28¾	— ½
Laforge	600	$15⅞	15½	15⅞	+ ⅜
LOnt Cem	1525	440	435	440	
Laura Sec	100	$13	13	13	+ ⅜
Lau Fin	1350	490	485	485	+ 5
Lau F 1.25	100	$12½	12½	12½	— ½
Lau F 63w	100	60	60	60	
Levy	4315	$26⅝	26	26½	+ ⅜
Levy A pr	100	$11	11	11	
Levy B pr	770	$23½	23¼	23½	+ ½
Life Invest	400	$7¼	7⅛	7⅛	
Livingstn	482	$12½	12¼	12¼	
Lob Co A	493	$7½	7⅜	7⅜	— ¼
Lob Co B	1105	$7¾	7½	7⅜	
Lob Co pr	50	$44½	44½	44½	
Lob Inc	370	$7	7	7	
Loeb M	460	$12½	12⅜	12½	
MB Ltd	960	$29	28⅝	28⅝	
Magna El	125	$18⅛	18⅛	18⅛	+ ⅛
Manoir In	1300	360	345	345	—15
M Lf Mills	450	$18¾	18¾	18¾	— ¼
Mass-Fer	3202	$22¼	22	22¼	+ ⅜
McCabe	100	$6¾	6¾	6¾	+ ½
Met Stores	2570	$27¼	25	25	—2¾
Met Stors p	240	$20¼	20	20	
Milt Brick	225	385	385	385	
Molson A	290	$22⅜	22⅛	22⅜	+ ⅜
Molson B	100	$23	23	23	
Mon Food	825	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
Mont Trst	250	$15	15	15	
Moore	4963	$32¼	31¾	32	+ ¼
Morse A	970	$25	24½	25	+ 1
Morse B	220	$23	23	23	
Morse pr	210	$60	60	60	
Morse B pr	270	$57½	57	57½	+2½
Murphy	400	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
Nobrs Dlg	192	450	450	450	— 5
Nt Contain	5894	$9¼	8½	9	
Nt Contn w	1542	490	450	490	+65
Nat Trust	255	$17½	17⅜	17⅜	
Neon	225	$8⅛	8	8	
Noranda	1958	$56	55¾	56	+ ⅜
Nor Ctl G	6370	$12	11⅞	12	+ ⅛
Nor Ctl G p	125	$21⅞	21⅞	21⅞	+ ⅜
Nor Phone	21	$8¼	8¼	8¼	
Ogilvie	300	$13¼	13¼	13¼	— ⅛
Ont Steel	215	$25¼	25⅛	25¼	
Oshawa A	1335	$45¼	44¾	45¼	+ ½
Overland	100	$9	9	9	+ ¼
Pac Pete	2505	$17½	17⅛	17¼	— ⅛
Pembina	1625	$15¼	14⅞	15	— ¼
Pow Corp	175	$10¼	[illegible]	[illegible]	
Prem Iron	1000	170	[illegible]	[illegible]	— 5
Price Com	4500	$12½	[illegible]	[illegible]	
QN Gas	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
QN Gs 66w	220	200	200	200	
Rnk O A	13800	$6⅞	6⅝	6⅝	
Rapid Gr A	100	[illegible]	8⅝	6⅝	
Reichhold	50	$31½	31½	31½	
Revelsik	300	$9	9	9	+ ½
Revenu	20000	$15½	14⅞	14¾	+ ¼
Revenue p	200	$20	29¾	30	+ 2
Revenue w	100	$11	11	11	g- 6
Robertson	300	$24	24	24	
R Nodwell	200	185	185	185	
Ronald Fd	301	$14¾	14¼	14¾	— ¼
Romfield	1600	21	20	21	+ 1
Rothman	680	$27½	27½	27½	
Royal Bnk	3945	$17	16⅞	16¾	— ¼
StL Cem A	100	$22¼	22¼	22¼	+ ½
StL Cem w	100	275	275	275	
Salada	1195	$10¾	10¾	10¾	
Sayvette	250	325	325	325	
Scot York	100	$15	15	15	
Scot Mis pr	100	$15½	15½	15½	+ ½
Selkirk A	370	$15⅜	15	15	— ⅛
Shaw LE A	200	$8½	8½	8½	— ¼
Shell Inv p	2350	$32	32	32	
Shell Inv w	1750	$11⅛	10⅞	10⅞	— ¼
Shell Can	370	$29¼	28½	28½	— ¾
Shop Save	835	$14¼	13⅞	14	
Shopper Ct	100	350	350	350	—15
Shully's	200	200	200	200	
Silverwd A	11	$15	15	15	
Silverwd B	125	$13½	13½	13½	—1½
Simpsons	1113	$31⅛	30	30	+ ⅛
Simpson S	225	$18½	18½	18½	— ¼
Simp Srs rt	3534	68	66	66	
SKD Mfg	400	$6¼	6⅛	6¼	+ ¼
Slater Stl	4165	$11¾	11⅜	11½	+ ⅛
Slater A wt	900	440	410	425	+25
Southam	220	$45	45	45	
St Paving	230	$7¼	7¼	7¼	
ST Radio	175	$34½	34	34	+ ¼
Steel Can	3120	$24	23¾	24	
Steinbg A	260	$18¾	18¾	18¾	— ⅜
Steinbg pr	210	$93	93	93	
Suptest od	1175	$26½	25¾	25¾	— ½
Tamblyn	100	$24	24	24	
Texaco	3270	$28¾	28½	28¾	
Thom N P	115	$30½	30¼	30½	+ ¼
Tor Dm Bk	2230	$14	13¾	13⅞	+ ⅛
Tor Iron W	4500	$32	32	32	+ ¼
Towers	100	20	20	20	— 3
Traders A	1075	$8¾	8½	8¾	
Trader A p	200	$23	23	23	
Trader 65 w	225	125	125	125	— 5
Transair	230	$5	5	5	
Tr Can PL	1741	$31⅛	30¾	31⅛	+ ⅛
Tr Can Pl p	200	$47¾	47½	47¾	
Tr Can P w	135	910	910	910	—10
Trans Mt	3080	$21	20¾	21	
Tru-Wall	200	240	235	240	— 5
Un Carbid	2165	$20⅜	20	20	
Un Gas	7997	$15	14¾	14¾	— ⅛
Union Oil	210	$41	41	41	
U orp B	875	$13	12¾	12¾	
Un Wburn	400	$5¾	5¾	5¾	
U Sections	850	$7⅞	7¾	7⅞	
Vascan	500	120	120	120	—35
Versafd	1500	$8¾	8½	8½	— ⅛
Versatile	100	$40	39¾	40	+ ½
Vic G Tr	220	$14	14	14	
V Dore r	100	100	100	100	—75
Wajax	14	$15	15	15	
Wainoco O	1000	85	85	85	
Walk BW	8325	$36¼	35½	35¾	+ ¼
Weldwod	600	$10	9¾	9¾	— ¼
Westc'st	910	$29	28⅞	28⅞	+ ⅜
Westeel	600	$25⅛	25	25	
W Brdcast	705	$17½	17¼	17⅜	— ¼
W Cdn Seed	550	235	235	235	
W Pacific	1030	$6⅞	6¾	6¾	— ⅛
Weston A	650	$18⅜	18¼	18⅜	+ ⅛
Weston B	625	$18⅞	18⅞	18⅞	+ ⅛
White Pas	150	$18	18	18	+ ¼
Woodwd A	1522	$15¼	15¼	15¼	— ⅛
Zellers	220	$30	30	30	
Zenith	2625	250	230	245	+ 5

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.40	Cgn Net
Acad Uran	3000	4	4	4	
Accra	2000	10	10	10	— ½
Acme Gas	8000	18½	18	18½	+ ½
Advocate	250	277	277	277	
Agnico	228	145	145	145	
Akaitcho	2000	48½	48½	48½	
Am Larder	500	23	23	23	+1½
Ang Ruyn	1000	108	108	108	
Ang U Dev	7500	78	76	76	— 1
Area	450	425	415	425	+ 5
Argosy	5300	82	80	82	
Armore	2400	20	20	20	+ 1
Arcadia	500	17½	17½	17½	
Atl C Cop	1300	65	64	64	
Aunor	200	245	245	245	+ 4
Belcher	2000	25	33½	33½	—2½
Bethlm	725	595	595	595	— 5
BL Hawk	1000	30	30	30	
Bralorne	1200	155	152	155	
Br Reef	10500	31	30	31	+ 1
Brunswk	1000	590	580	590	+10
Bunker H	5500	20½	20	20½	+ ½
C Mines	204416	108	92	103	+ 3
Camflo	450	345	335	345	+ 5
Camp Chib	250	845	845	845	
C Tung	500	213	213	213	— 2
C Dyno	800	180	170	175	— 5
C Keely	57525	9	6½	8	+ 1
C Lencourt	5000	16	15	15	
C Malart	5000	10½	10½	10½	
C Nisto	11450	30	30	30	
Candore	4500	14	14	14	
Can-fer	300	110	107	107	+ 2
Cantri	2000	16	16	16	+ ½
Capt	13500	22	19	20½	— 2
Cassiar	205	016½	16½	16½	
Cent Pat	300	161	161	161	
Chestvl	16500	33	30	33	+ 3
Chib Kay	1000	13	13	13	+ ½
Chib M	1575	60	59	59	
Chimo	700	75	75	75	
Coch Will	3650	93	90	90	
Cain Lake	5000	17	16	17	+ 1
Comb Met	7999	18	16	16	— 1
Coniagas	7000	60	55	56	— 4
Conigo	91300	51	47	47	— ½
Con-Key	4000	10½	10	10½	
C Call	15100	13	12	12	— 1
Con Fardy	8920	299	290	299	+ 9
CG Arrow	1000	19	19	19	+ 1
C Halli	4900	61	60	61	— 1
C Marben	100	395	395	395	
C Mogul	2325	370	365	370	
C Morisn	3500	475	465	470	
C Nea	219064	82	71	80	+ 7
Con Nichol	4500	17	16	17	
C Rambler	1900	122	118	120	— 3
C Red P	191764	54	49	54	+4½
Conwest	525	605	605	605	— 5
Cop-M	40725	33½	29½	32	+ 2
Coulee	2000	39	36	36	— 2
Craigmt	250	$12	12	12	+ ¼
Cstland	11000	27	26	27	+ 1
Daarg	36500	11	10	10½	
D'Aragon	4500	17	16½	17	
Deer Horn	1000	22½	22½	22½	
D'Eldo	94260	235	226	231	— 2
Denison	320	$74⅝	74	74⅝	— ⅛
Dicknsn	100	355	355	355	+ 5
Discovry	700	111	110	110	— 3
Deom	1040	$56	54½	55½	+ 1
Donal	17500	20½	19	20½	
Dunraine	2000	47	47	47	
East Mal	100	150	150	150	
East Sull	1500	525	515	520	—15
Endako	1900	$11⅜	11¼	11¼	— ¼
F Mar	1380	151	145	151	
F Ornda	12200	34	30	33	— 3
Frobex	200	470	470	470	+10
Gnt Mascot	1065	122	122	122	+ 2
Glenn	20100	25	23½	24½	+ ½
Gldry	44866	95	81	92	+ 7
Goldrm	59000	62	59	62	+ 3
Gortdrm	3200	294	285	290	— 5
Grdroy	111275	108	95	102	— 1
Granduc	4000	520	510	515	
Granisle	100	610	610	610	+ 5
Gren Pnt	23600	67	63	66	+ 3
Gulch	12500	33	30	31	— 1
Gunnar	1287	232	220	220	
Hastings	300	140	140	140	— 5
Headway	4000	15	15	15	— ½
Heath	6500	9	8½	9	— ½
High-Bl	500	$10¼	10¼	10¼	+ ⅛
Hollinger	295	$26¾	26¾	26¾	
Huds Bay	800	$62½	62½	62½	
Hu-Pam	3000	10	10	10	
Hydra Ex	2800	20	18	18	+ ½
Int Bibis T	600	51	51	51	— 2
Iso	1100	140	135	139	+ 8
Joye	10000	20	19	19	— 1
Jelex	5103	35	35	35	— ½
Joliet	28300	53	48	48	— ½
Jonsmith	9000	17	16½	16½	— ½
Joutel	6360	80	72	72	— 3
Kam Kotia	200	280	275	275	— 5
Kerr Add	3150	$15⅞	15½	15½	— ½
Kelly Dsd	2000	26	25	26	— 1
K Anacon	2133	65	65	65	
Kid Cper	10400	74	69	72	+ 2
Kirk Min	500	8½	8½	8½	
Kopan	2000	6	6	6	
Lab Min	370	$31⅛	31	31	— ½
L Dufault	820	010½	10½	10½	+ ¼
L Osu	2000	15	15	15	
L Shore	350	405	400	405	—20
La Luz	100	$12¼	12¼	12¼	
Leitch	1235	605	605	605	+ 5
LL Lac	300	166	166	166	— 7
Macassa	800	141	140	140	— 8
Macdon	4000	22	21	22	+ 1
MacL Msh	2433	57	50	57	
Madsen	100	173	173	173	+ 2
Malartic	1500	60	60	60	
Man Bar	10000	24	24	24	+ 1
Marchant	800	135	130	130	— 5
Martin	2000	21	21	21	+ 1
Mattami	500	$14⅜	14⅛	14⅛	— ⅛
Mc Adam	6100	45	43	44	+ 2
Mc Intyre	285	$86	84	86	+ 2
McWat	2500	47	45	47	
Mentor	1000	61	61	61	
Merrill	6000	100	100	100	— 5
Meta	2000	9½	9	9	
Midri	48900	148	140	146	+ 1
Min Ore	10000	12	11	12	+ 1
Mt Wright	2000	28	28	28	+ ½
Multi-Mi	3000	157	155	156	
N Exp	10500	11	10	11	+ 1
Neolon	2000	5½	5	5½	— 1
New Ath	3500	24	23	23	— 1
New Bid	3500	4½	4	4½	+ ½
New Cal	2000	37	37	37	— 1
Newconx	1200	625	625	625	+ 5
N Goldvue	500	5½	5½	5½	+ ½
N Harri	12005	21½	18	20	— 2
N Hosco	2450	190	186	188	— 2
N Imperal	5000	355	350	350	
N Kelore	1000	6	6	6	— 1
Newlund	3000	15½	15	15	
N Mylama	4000	19	18½	19	+ ½
Newnor	4500	10½	9	10	+1½
N Q Ragl	13100	535	520	535	+10
N Sen	12500	35	34	35	+ 1
Nor Acme	3000	10	9	9½	— ½
Norbasko	1700	85	85	85	
Noraold	3000	8½	7½	8½	+ ½
Norlex	3000	15	14½	14½	
Normetal	110	395	395	395	+ 5
Norpax	29300	10½	10	10	— ½
Northcal	2000	22	20	22	+ 1
N Cold	124123	105	87	99	+14
N Gate	15100	775	705	710	+25
N Rank	7000	32	31	32	+1½
N Rock	2000	38	37	38	
North Can	1700	152	151	152	— 1
Nudul	2000	14	14	14	+ 1
Obaska	1000	9	9	9	+ 1
Obrien	1600	40	37	37	— 3
Opemska	2075	$10	990	990	— 5
Orchan	12750	223	220	230	+10
Osisko	2/00	58	56	57	+ 1
Pamour	1600	219	216	216	— 3
Patino	2678	990	965	990	+40
Pato	125	355	355	355	—145
Pax Int	10900	15	13	15	+1½
Pce Exp	105150	204	191	200	
Preiss	13000	11	10½	10½	
Pick Crow	2120	23	21	21	
Pine Point	311	$51½	51½	51½	+ ½
Placer	210	$34¾	34¾	34¾	+ ¼
Pow Rou	2500	60	60	60	+ 1
Preston	1800	$21½	20½	21¼	+ ¾
Pyramid	725	340	340	340	— 5
QMI	200	246	246	246	
Que Chib	1000	12	12	12	— ½
Que Man	1000	21½	21½	21½	— 2
Q Mattgmi	1862	140	136	137	— 4
Quemont	665	740	730	740	+ 5
Quonto	3750	5	5	5	— ½
Radior	55800	66	63	64	+ 2
Rayrock	3800	128	125	128	+ 2
Rio Algom	838	$35⅝	35¼	35¼	+ ¼
Rio Alg c w	865	$19	18⅝	18¾	+ ⅛
Rix Athab	2000	21	21	21	
Roman	2006	$22⅝	22⅜	22⅜	+ ⅜
Rowan Cn	2000	9½	8½	9½	+ ½
Ryanor	2000	18	17½	18	+ ½
Satel	49725	41½	37½	40	
Sherritt	4350	435	430	435	+10
Sigma	400	450	450	450	—50
Silvrflds	1000	430	430	430	— 5
Sil Mill	11500	15½	15	15	
Silvmq	6500	28½	27½	28½	+1½
Siscoe	810	465	460	465	
Stanrck	875	535	525	535	+15
Steep R	4480	665	640	650	—10
Sud C	15100	28	28	28	+ 1
Sullivan	3575	395	390	390	— 5
Sunburst	2000	10	9	10	+ 2
Teck Corp	3920	480	475	480	
Territory	500	12½	12½	12½	— 1
Texmt	12500	100	94	96	— 4
Texore	3750	23½	22½	22½	—1½
Tombill	1000	98	98	98	— 2
Towag	49700	44	35	40	— 4
Tribag	1200	115	115	115	
Trin C	92600	19½	17½	19½	+ 2
Tundra	2125	26	26	26	
U Mining	1000	29	29	29	+ 1
U Asbestos	6632	495	485	495	+15
U Buffadn	5500	43	42	42	
Un Cmstk	1000	8	8	8	
Un Keno	450	510	500	500	
Upp Can	2200	145	140	145	+ 5
Urban Q	1000	13	13	13	+ 1
Vespar	3800	43	42½	42½	+ 1
West Mine	1400	241	235	240	+ 6
Wht Str	17700	35	30	35	+5½
Wilco	39600	58	55	58	+ 1
Willroy	1200	77	75	77	+ 3
Windfall	4500	25	25	25	
Win Eld	130500	21	19	20	
Wr Harg	400	140	140	140	+ 5
Yale Lead	5500	24	22½	24	+ 2
Yk Bear	1800	275	267	275	+ 8
Young HG	2300	2	2	2	
Yukon C	300	108	108	108	
Zulapa	8000	17	16½	17	+ 1

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.40	Cgn Net
Alminex	1726	530	525	530	— 5
A Led	15500	17	16½	17	
Anch	12000	13	12	13	+ 1
Asamera	1008	465	465	465	—10
Banff	10877	017¼	17	17⅛	+ ⅛
Bralsa	2000	110	110	110	+10
CS Pete	2200	240	235	235	— 5
C Dehi	300	290	289	290	
C Ex Gas	6580	505	495	500	— 5
C Gridoil	1240	730	720	720	
C Homestd	3500	355	340	355	+ 5
Cdn Sup O	130	$44	44	44	+ ¼
C Del	32966	$20	19½	19¾	+ ⅜
Chieftan D	1864	800	775	775	+25
C West P	2800	136	135	135	— 1
Dynam	10325	142	130	130	—13
Fargo	245	465	460	465	+15
French Pt	1120	540	530	535	+ 5
Gr Plains	4690	$15⅛	14	14¾	— ¾
Gt COilsds	470	$16½	16¼	16¼	+ ⅛
Int Helium	5733	273	266	273	+ 7
Mill City	1700	149	147	149	— 1
Not Pete	500	385	385	385	—15
N Cont	9650	45	44	44	+ 1
N Davies	7000	17	17	17	
NC Oils	320	520	505	520	+10
NCO pr	210	$38½	38½	38½	
Numac	20980	425	395	415	+15
Numc w	28760	100	86	96	+11
Okalta	2100	19	19	19	
Permo	19000	25	24	25	
Petrol	1000	66	66	66	
Place G	5800	275	263	275	+14
Rang	19000	330	325	325	+10
Scurry Rn	3078	$48	46¾	48	+ ½
Spoon	71325	96	90	92	— 2
Triad Oil	3300	220	217	220	
U Canso	See list below.				
U Canso w	2900	195	185	195	+ 5
Un Reef P	750	17	17	17	+1½
Vandoo	2000	6	6	6	+ ½
Wstates	100	575	575	575	
W Decalta	2650	300	298	299	+ 1
W Declt w	100	133	133	133	+ 2

Total des ventes : 3,540,000.

titres au comptoir

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeto	10	11
Africana	35	45
Advance RL	6	8
Aconic	—	4
Albatros	35	40
Amal Mng	5	—
Americ	—	25
Amer Chib	4	6
Arnora	—	2
Beaucnemin	—	40
Bald Mt.	3	5
Bia Nell	6	8
Boma Chib	35	40
Beauport Holding	10	15
Bracemac	16	19
Bu.rex	15	20
Chibtown	85	90
Clearwater	15	25
Columbia River	70	80
Con Javelin	11¼	11¾
Credo	20	25
Cuvier	5	—
Dasson	14	17
Doral Mng	15	25
De Lesseps	65	70
Dubuisson	2	4
Ducros	40	45
Elmac	1	3
En-O-La Ex	8	15
Gando Silver	15	18
Gaspe Copper	44	46
Gaspex	35	45
Gibson	5	8
Golstar	6	—
Grts Lakes Nickel	2 50	2 75
Hucamp	45	55
Independant	4	6
Iroquois	5	10
Imperial Minerals	—	25
Jacc Waite	2	4
Jubilee	65	75
Juma	7	10
Kewagama	4	—
Kukatush	6¼	6¾
Lake Beaver	16	19
Leeds Metals	17	23
Little Tex	—	10
Lun Echo	27	32
Madex	19	24
Main Oka	8	12
Mariner	27	30
Martin Bird	½	1½
Mattagami Ex	—	10
Milcdo	—	10
Moiybia	25	28
Naganta	12	—
Nat. Malartic	73	77
New Baska	20	30
New Miller	7	10
Nemroa	3	6
New Assac Dev	3	6
New Pacalis	22	27
New Insco	10	13
New Lorie	7	10
Nipiron	15	25
Norque	5	7
Nouvelle	40	50
Okiena	1	3
Olymp s	—	50
Que Expl	15	20
Quelo	5	7
Ran Lux	—	25
Rand Mat	4	6
St. Helens Mnl	5	10
Seaway	9	2
Scandia Mng	—	25
Scott Chip	—	2
Snowdon	30	35
Starlight	½	1½
Sullico	4 50	5 50
Thunder Bay	0 85	1 10
Timrod	12	—
Waco Pete	11	14
Watson Lake	1	3
Westville	13	17
Youna Dave	15	17

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Kippen and Co.

	Achat	Vente
Bq d'Economie Que	6	7
Bank West	11¼	12
Chartered Credit	2¾	3½
Corpex w.	—	0 50
Cons Theatre	6½	—
Credico	1 00	2 00
Credit St. L. "B"	15½	17
Crown Life	28	29
East C Sav	5	6
Fed Saving	3½	7
Grenache	—	2 65
Income	5½	6½
Ind Life	20	22
Jenkins	17	19
La Prev	16	17
Les Prevoy	—	70
Lincoln Trust	5	6
Loebs wts	18½	20
London Life	45	47
Monarch Life	83	88
NS Trust	47	49
id. 5 pr.	47	49
NS LP 4 p.c.	69	73
id 4½ ppr.	75	80
NW Life	8	9½
Pac Gas	14	15
Paco	1 50	1 70
Permator	28	29
Ply Dom	0 15	0 30
Seaboard	11½	12½
Simard wts	1 00	2 00
Soc d'Am et Fid	26½	28
Steadman	11 25	11 75
Supersol	3	4
Stabilite	4 25	5 25
Trizec	1 00	—
Un Armus	—	24
Un Armus B	—	23
Velcro	72	73
Velcro Bank	71	72
Wind Life	9	10
York Tr	4½	5½
Zodiac	1 00	1 50

Devises étrangères

Afrique du Sud	Rang	1.50
Allemagne	Mark	.2689
Angleterre	Livre	2.9979
Argentine	Peso	.0031
Australie	Dollar	1.20
Autriche	Schilling	.0417
Belgique	Franc	.2196
Brésil	Cruzeiro	.4000
Chili	Escudo	.1925
Danemark	Couronne	.1550
Espagne	Peseta	.0180
France	Franc	.2197
Hollande	Florin	.2990
Italie	Lire	.001726
Japon	Yen	.002973
Mexique	Peso	.0861
Etats-Unis	Dollar	1.07⅛
Norvège	Couronne	.1505
N.-Zélande	Dollar	1.49
Pérou	Sol	.0403
Suède	Couronne	.2089
Suisse	Franc	.2455
Tchécoslovaquie	Couronne	.1497
Venezuela	Bolivar	.2395

NEW york

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.40	Cgn Net
ACF Ind	1700	54¾	54¼	54½	+ ¾
Address	2600	59¼	58½	58¾	+ ⅜
Admiral	5100	24½	23⅝	24¼	+ ½
Alcan Al	2700	29⅛	28⅞	29	+ ⅛
Alleg Cp	900	11⅜	11¼	11⅜	
Allis Chal	71600	31⅞	31⅛	31⅞	+1½
Amerada	3600	84	83½	83½	— ¼
Am Can	1100	58	57¾	57¾	— ¼
Am Cyan	8800	33½	33⅛	33⅜	+ ⅛
Am Mot	9500	15	14⅞	15	+ ⅛
Am Smelt	1800	74	73½	73⅞	+ ⅜
Am Std	28500	28¼	27⅛	28¼	+1
Am TTe I	37000	52	51⅝	52	+ ⅛
Am Tob	12800	35⅞	35⅜	35⅝	+ ⅛
Ampex Cp	5300	39⅝	39	39⅝	+ ¾
Amsted	600	52¼	52	52¼	+ ⅛
Anaconda	27600	52⅛	51⅝	52⅛	+ ⅜
Armco Stl	2100	57¼	57	57¼	+ ⅛
Armst Ck	3100	56⅞	56¼	56⅞	+1⅛
Avco Corp	14400	61¼	60¼	61	+1½
Babcock W	14000	54¾	[illegible]	54⅜	+ ⅛
Beech Airc	500	49⅛	48¾	49⅛	
Bell How	1400	81½	81	81½	+ ⅜
Benef Fin	1900	33⅞	33⅜	33⅞	
Beth Steel	4200	36⅛	35¾	36	— ⅛
Boeing	11000	109⅜	108⅝	109⅛	+ ⅞
Borden	3100	38¾	38⅛	38½	+ ¼
Borg Warn	1200	47¼	47	47	— ¼
Bos Edis	2300	39¾	39¼	39¼	— ⅛
Brunswk	6500	13⅛	12⅞	12⅞	
Bucy Erie	7300	34⅝	33½	34½	+1
Burl Ind	2500	37	36⅝	36¾	+ ¼
Burrghs	3600	148¾	147¾	148¼	+1¼
Calum H	1200	33⅞	33½	33½	— ¼
Camp RL	2400	22¼	21⅞	22	+ ⅜
Can Dry	1800	32½	32⅛	32⅛	— ⅜
Cdn Pac	200	72¼	72¼	72¼	— ⅜
Cater Tr	9400	49⅝	48⅞	49¼	+ ⅜
Celanese	3500	63¼	62¼	62½	—1
Ches Oh	500	71	70¾	71	+ ½
Chrysler	12400	50	49⅛	49⅞	— ⅜
Cities Sv	5400	55¼	54⅝	55⅛	— ⅜
Clark Eq	3800	33	32¾	32¾	+ ¼
Clevite	3900	53⅞	52¾	52¾	+1⅛
Coca Cola	400	127¾	127	127¾	+1
CBS	25300	64⅜	64	64⅜	+ ⅜
Coml Solv	1900	44½	43⅞	43⅞	
Com Sat	3200	67½	66⅞	67	+ ½
Con Edis	4100	34⅜	34¼	34¼	— ¼
Container	500	32½	32¼	32¼	— ¼
Cont Can	700	59⅞	59⅝	59⅞	+ ¼
C ontOil	6700	69½	68⅝	69¼	+ ½
Cntr Data	7100	119¾	118¼	118¾	+1½
Copw Stl	500	29⅞	29½	29⅞	+ ⅜
Corn Pd	9700	43¾	43¼	43½	— ¼
Crane Co	900	52⅛	52⅛	52⅛	
Cr Zell	2000	49¼	49	49¼	+ ¼
Cruc Stl	1800	25⅛	24⅞	25⅛	— ¼
Curtiss Wr	5600	28	27⅝	27⅞	+ ⅛
Deere	9800	63⅜	62¼	63⅜	+1⅜
Det Stl Cp	900	17⅛	17⅛	17⅛	
Dome M	1300	52	51	51½	
Dow Chem	3500	81¾	80¾	81⅜	+ ⅜
Du Pont	9800	159⅝	157	158⅞	+2⅞
East Kod	7900	128¾	127¾	128½	+ ½
Eaton Y T	q4500	33⅞	33¼	33¼	+ ⅛
El Pas NG	3500	20¼	20	20	— ¼
Essex Wire	13300	56	54½	56	+1¼
Eversharp	4300	26⅜	26	26¼	+ ⅞
Fair Cam	31000	111¼	109⅛	109½	+1⅝
Firest	1000	51⅛	51⅛	51⅛	
Ford Mt	13000	53⅞	53⅝	53⅝	— ⅛
Frueh Cp	6000	34¼	33¾	34	— ⅛
Gen Dyn	9700	72½	71¾	72⅛	+1½
Gen Elec	10800	107½	106⅞	107¼	+ ¼
Gen Fds xd	2100	78⅞	78¼	78¾	+ ¾
Gen Inst	1900	74⅛	73½	73½	— ¼
Gen Mills	300	74⅜	74¼	74⅜	+ ⅝
GMC	14000	86⅛	85½	85¾	— ⅜
G P Cem	2800	14½	14⅛	14¼	— ¼
Gen Prec	6700	76¼	75	76	+1⅜
G Tel El	8600	47⅛	46¾	46⅞	+ ⅛
GenmGa Pac Cp	7700	60⅝	60	60½	
Glidden	4500	26	25¼	25¾	+ ⅛
Goodrich	2700	64½	64	64	— ⅞
Goodyear	2000	50⅛	49¼	49⅞	
Granby M	500	35	34⅞	35	+ ⅛
Grand Un	6300	19¾	19⅜	19½	+ ⅛
Gt A P	1900	32½	32⅜	32½	+ ⅛
Gt No Ry	1100	67¾	67½	67¾	+ ⅛
Gulf Oil	8600	72⅛	71⅝	72⅛	+ ½
Heinz	800	44½	44½	44½	
High Vlt E	8400	29⅜	28¾	28¾	— ¼
Homestk	5600	49⅜	48¾	49	
Honeywell	8000	85	83½	85	+1⅛
House Fin	1200	27⅞	27⅛	27⅞	+ ⅜
Hud B M	300	64¾	64¼	64¾	+ ½
Ill Ct In	1100	69⅞	69¾	69⅞	+ ⅜
Ing Rand	1400	46⅞	46⅜	46⅞	+ ¼
Ins N Am	4500	64	63⅛	63½	+ ⅜
Interlk S	400	31¼	31	31¼	
IBM	3400	507¾	506	507	—1
Int Harv	2000	40⅛	39¾	39¾	
Int Nick	600	106¼	106¼	106¼	
Int Pap	16600	29⅛	28¾	29⅛	
Int Tel T	3400	108¼	107½	107½	— ½
Johns M	5400	66⅛	64⅜	65⅝	+1⅛
Kays Roth	4100	27⅞	27½	27⅞	+ ⅜
Kellog	1500	38¾	38⅜	38⅜	+ ⅛
Kennecot	4400	50⅝	49½	49¾	— ½
Kresge	1000	68	68	68	
Lib McNL	1400	13¼	13⅛	13¼	
Litton In	4400	104¼	103⅝	103¾	— ¼
Lock Air	8100	69⅞	69⅛	69⅞	— ¼
Loews Th	900	82¼	82¼	82¼	+ ½
Mad S Gar	5400	11¼	11	11¼	+ ¼
Magvox	7400	46⅜	46⅛	46¼	+ ⅛
Mallory	600	54⅞	54½	54½	+ ¼
Marath O	200	77¼	77¼	77¼	+ ¼
Marine M	900	30¾	30½	30¾	
Marq Cm	900	15⅜	15⅜	15⅜	+ ¼
Marsh Fld	700	57½	57⅛	57⅛	— ⅛
Martin M	8100	24½	24¼	24½	+ ¼
Mass Fer	10200	24⅝	24¼	24¼	+ ⅛
McDon D A	36000	55¾	53¾	55	+1⅛
McGr Hill	5300	47¼	46½	46¾	— ¼
McIntyre	100	88	88	88	
McKee	200	37½	37½	37½	— ¼
Merck	500	90⅜	90⅜	90⅜	— ⅛
MGM	900	56½	56¼	56½	
Minn MM	3400	85½	85⅜	85⅛	— ⅛
Mohasco	2300	19⅜	18⅞	195	
Mnsnto	5400	47	45⅝	46⅞	— ⅛
Mont Ward	63600	26¾	25½	26¾	+1⅜
Motorola	31900	134⅛	131	131⅞	+2⅜
N Csh R	4300	110	109	109	— ½
Nat Dairy	2200	39⅜	39⅛	39⅜	+ ¼
Nat Dist	500	46⅞	43⅜	43⅞	+ ⅛
Nat Gyps	7500	43⅛	42⅞	43	+ ⅜
Ny Cnt	3300	84¾	83¼	84¾	+1

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Adonac	2.57	2.81
Andreae Equity	3.63	3.97
All Cdn Com	8.04	8.79
All Cdn Div	10.01	10.94
All Cdn Ven	7.53	8.23
American Growth	7.02	7.67
Associate Investors	5.37	5.42
Beaubran	40.43	43.90
Canada Growth	7.13	7.84
Canada Security	4.79	5.26
Cdn Gas Energy	12.26	13.44
Cdn Investment Fund	4.21	4.62
Cdn Scudder Fund	17.83	17.83
Cdn Sec Growth	7.34	8.04
Cdn Trusteed	4.68	5.11
Canafund	57.24	60.10
Champion Mutual	7.43	8.08
Collective Mutual	6.81	7.40
Commonwealth Intl	11.09	12.15
Commonwealth Intl Lev	11.54	12.65
Corporate Investors	6.10	6.66
Diversified Income A	1.52	1.67
Diversified Income B	5.19	5.70
xDividend Shares	3.84	4.22
Dominion Compound	4.44	4.83
Dominion Equity	6.27	6.53
xDreyfus	15.59	17.02
Entarea Investment	5.32	5.37
European Growth	6.58	7.19
Executive Fund of Cda	7.73	8.11
Federated Financial	5.42	5.92
Federated Growth	7.91	8.64
xFidelity Trend	33.55	36.47
Fonds Collectif A	7.17	7.79
Fonds Collectif B	5.13	5.29
Fonds Collectif C	9.03	9.81
Fonds Desjardins A	4.91	—
Fonds Desjardins B	4.63	—
Fraser	12.88	12.94
Gis Compound	9.22	10.08
Gis Income	4.22	4.62
Growth Equity	6.22	6.80
Growth Oil and Gas	18.29	—
Guardian Growth	7.44	8.14
Harvard	10.13	11.07
Investors Growth	10.56	11.48
Investors Intl Mutual	7.63	8.29
Investors Mutual	5.42	5.90
Keystone Canada	9.22	10.13
xKeystone Cust S-1	23.37	25.50
xKeystone Cust S-4	7.16	7.82
xKeystone Cust K-2	8.00	8.73
Le Fonds P.E.P.	4.26	4.63
xLexington Research	17.76	19.41
Molson M Fund	4.07	4.17
Mutual Accumulating	5.60	6.12
Mutual Bond	8.58	8.96
Mutual Growth	6.22	6.80
Mutual Income	6.40	7.00
Natrusco	12.50	13.00
Natural Resources	6.95	7.60
xOne William Street	17.40	17.40
Pension Mutual	11.69	17.78
Pret et Rev.	7.65	8.36
Provident Mutual	6.79	7.38
xPutnam Growth	14.27	15.60
Radisson	4.52	4.97
Regent Fund	9.81	9.81
Royfund	5.35	5.52
Spec	10.39	11.42
xTV Electronics	11.25	12.26
Timed Investment Fund	6.57	6.60
United Accumulative	11.08	12.11
Universal Savings Equity	5.70	6.23
Western Growth	5.28	5.77
York Fund of Canada	3.91	4.25

x—Fonds americains.

Marché des bestiaux

MONTREAL (PC) — Les prix payés, cette semaine, pour toutes les catégories de bestiaux sur les marchés aux bestiaux de Montréal restaient, dans l'ensemble, inchangés avec ceux de la semaine dernière. La demande quoique limitée est demeurée ferme et le marché était de lent à actif.

Les arrivages comptaient 1,336 bêtes à cornes, 1,385 veaux, 297 porcs et 166 agneaux et moutons.

Les bouvillons de choix se sont vendus de $28 à $30, les bons de $26 à $28.25, les moyens de $23.50 à $26.75, les communs de $17.75 à $25.50.

Les bonnes taures valaient de $22 à $24, les moyennes de $29 à $23.75, les communes de $16 à $21.75.

Les bonnes vaches se vendaient de $19 à $21.50, les moyennes de $17.50 à $20.25, les communes de $16 à $18.25, celles destinées à la charcuterie et à la mise en conserve de $10.50 à $17.

Les bons taureaux ont rapporté de $20 à $24.50, les moyens de $19.75 à $22.50, les communs de $16 à $18.25.

Les bons veaux ont été chercher de $34 à $37.50, les moyens de $28.25 à $33.75, les communs de $15 à $29.75.

Les porcs de catégorie A valaient de $28.50 à $29.25, les truies $18.

Les agneaux se sont vendus de $23.50 à $30.50.

Cours du dollar

NEW YORK — (PC) — Le dollar canadien était en baisse de 1/64 à $0.92⅞ par rapport à la devise américaine. La livre sterling était en hausse de 1/64 à $2.78 17/32.

MONTREAL — (PC) — Le dollar américain était en hausse de 1/16 à $1.07 21/32 par rapport à la devise canadienne. La livre sterling était en hausse de ¼ à $2.99 15/16.

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

(4 août à midi)

GOUVERNEMENT DU CANADA

		Achat	Vente
4¼ 1er oct.	1967	99¾	100
2¾ 15 juin	1968	98	98¼
5 1er oct.	1968	99¼	99¾
5¾ 1er oct.	1969	100¼	100¾
5 1er juin	1971	96½	97½
5 1er juillet	1970	98½	99
4¼ 1er sept.	1972	92	92¾
5 1er oct.	1973	94¼	95
5½ 1er oct.	1975	96¼	97
3¾ 1er juin	1976	80½	81½
5½ 1er aout	1980	95½	96½
4½ 1er sept.	1983	84½	85½
5 1er mai	1990	92½	93½
5¾ 1er sept.	1992	98½	99½
5½ 1er oct.	1969	98¾	99¼
C N R 5½ 15 d3c	1971	98	99
CNR 2⅞ 15 sept.	1969	94¼	95¼
CNR 4 1er fev.	1981	80	81
CNR 5¾ 1er jau	1985	97	98
CNR 5 1er oct.	1987	88	89

		Achat	Vente
BA Oil 5⅛	1977	86	88
Brazilian 4½	1971	92	—
Can Cement 3¼	975	81	83
CB Alum 5¾	1980	90	92
C.P.R.5	1983	83	85
CR Foncier 5¾	1985	84	86
Dom Stores 5½	1976	90	92
Dom Steel 6	1985	83	85
Domtar 6¼	1987	96½	97½
Eaton Acc 5¾	1985	86½	88½
Imo Oil 6¼	1987	100	101
Ind. Accpt 6¾	1984	99½	101½
Roy T Mort 6	1975	91	95
Roynat 6¼	1981	93	95
Shell Oil 5⅞	1977	93	95
St Law Corp 5	1978	86	88
Simpson's 4¾	1973	91	93
Triad 4¾	1971	92	—
Weston Geo 6¾	1987	98	100
Woodward 5¾	1985	91½	93½

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

		Achat	Vente
BC E 5½ avril	1991	88	89
Man H 6¼ 1er oct.	1996	96	97
N.B. 5½ 15 nov.	1988	92	93
Ont. H 6 15 juil.	1988	96	97
Ont 5¾ 1aer mars	1986	93½	94½
Que 6½ 1er oct.	1978	97¾	98¾
Que 6½ 1er oct.	1991	95	96
Que Hy 6 15 nov.	1979	92½	94½
Q Hy 6 15 juil.	1990	89½	90½
Terren 6¼ 1er juin	1991	91½	92½
Sask 6¼ 1er oct.	1986	96	97

SERVICES PUBLICS

		Achat	Vente
Alta Gas Tr 5¾	1985	86	88
Ang Can Tel 6	1983	90	92
Bell Tel 6¼	1978	97	98
Bell Tel 5½	1982	88	90
Bell Tel 5¾	1984	90½	91½
Bell Tel 3¾	1979	76	77
Bell Tel 6¼	1988	95½	96
PB Tanker 6¾	1985	93	95
Brazillian 1-26	1970	94	—
Bowater Pow 3⅝	1980	74	76
BC Teleph 6⅛	1991	94½	95½
Calgary Pow 5¾	1982	90⅜	—
Cdn Elect 4	1968	97	98
Cdn West NG 5¾	1982	90	92
Consumer Gas 5	1984	89	91
Cont Gas 5	1978	86½	87½
Gr Lakes Pow 5¾	1977	90	—
Lakeland NG 6	1982	86	88
Marit Elect 5¾	1983	89½	—
NFLD Lt et P 5½	1978	89	—
Nor Ont Ng 5¾	1982	84	—
Northwn Ut 5¾	1988	87	90
Northern Tel 5¾	1983	88⅝	—
Que Ng 7⅞	1990	96	98
Que NG 6	1988	84	86
Que Tel 7	1989	99	—
Tc Pipeline 5 85	1987	87	89
Union Gas 5½	1977	90	91

MUNICIPALITES

		Achat	Vente
Mont 1er juin	1982	98	100
Van 5½ 15 d3c.	1980	89½	91
Tor Met 6½	1986	95½	96½

CONVERTIBLES

		Achat	Vente
Cdn Utilities 5¾	1977	130	—
Cdn Petrofina ½	1972	86	—
Inland NG 5½	1977	90	—
Lob Lease Pro 5½	1973	99½	100
Ang Can Tel 6	1983	94	—
Pac Pete 5	1977	88	90
Simpsons 5½	1979	119	—
TC Pipe Lines 5	1989	97	99
W Coast x-c'pon 5½	1988	98	101

INDUSTRIES

		Achat	Vente
Abitibi 6¾	1977	95½	97½
Alum of Can 4½	1973	89	91
Alg Steel 5¼	1978	88	90

IMMEUBLES

		Achat	Vente
Eaton's Realty 3½	1968	97¼	98½
Eaton's Realty 5	1978	85	86½
Steinberg Prop 6	1984	90	92½

dividendes

	Taux	Paiement		Enrg.
British American Oil	$0 275	2-10-67	tr	1-9-67
Nova Scotia Light & P. :				
— priv 4%	1.00	1-9-67	—	7-8-67
— priv 4½%	1.13	1-9-67	—	7-8-67
— priv 5%	0.63	1-9-67	—	7-8-67
Shop & Save	0.10	31-8-67	tr	15-8-67

fruits et LEGUMES

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division du ministère de l'Agriculture.

Pommes : de fantaisie, McIntosh $3.50, Russet $4.50 à $5, Délicieuses $5 la boîte à verger, catégorie C $2.25 à $2.75, McIntosh C $2 à $2.25, Transparentes $4 à $4.50; C $4.50, Closes $4.

Asperges : $7 à $7.50 les 24 livres.

Blé d'Inde : .35 à .40 la doz.

Betteraves : .50 le paquet de 12, $2 à $2.25 pour 50 livres.

Bleuets : $4 à $4.25 les 11 pintes.

Brocoli : $2.50 à $2.75 la doz.

Concombres : no 1 $2 à $2.25 pour le boisseau de 6 doz., no 2, $1.50 le boisseau de 6 doz.

Carottes : .60 à .70 la doz. de paquets, $3.50 à $4 le minot; $4.50 le cello.

Ciboulette : .70 la doz. de paquets.

Choux-fleurs : no 1, $2.50 à $2.75 pour 12, no 2, $2.

Choux verts : no 1 $1 pour 16, Savoy $2.50 à $2.75 pour 12.

Choux chinois : no 1 $2.75 pour 12.

Epinards : $2 les 12 cellos de 10 onz. et $2 le boisseau.

Chicorée-escarole : $1.50 pour 16.

Choux rouges : $2 pour 12.

Céleri : no 1 $3.50 le paquet de 2 douz., no 2 $1.75 la douz.

Fèves vertes et jaunes : $1.10 à $1.25 pour 20 livres.

Framboises : no 1 $2.75 à $3.25 la douz. de chopines, no 2 $2 la douz. de chopines.

Fèves jaunes : $2 à $2.75 les 20 livres.

Laitue : frisée $1.50 la boîte de 18, Boston $1 à $1.25 le cageot de 16, Iceberg no 1 $1.50 le cageot de 18, Romaine $1 le cageot de 18.

Oignons gros : en paquets .90 à $1 la douz.

Oignonets : .40 à .50 la douz. de paquets.

Echalotes : .40 à .50 la douz. de paquets.

Pois verts : $3.25 pour 20 livres.

Pommes de terre : nouvelles No 1, $1 à $1.25 les 50 livres, No 2, .75 les 50 livres, les petites $1.25, lavées $1.75 le minot.

Persil : .50 à .60 la doz.

Piment : $3.50 les 12 livres.

Poireaux : .75 à .90 la doz.

Rutabaga : nouveau $1.50 pour 50 livres, No 1, $2.50 les 50 livres, petits $2.50 les 50 livres, $3.50 le boisseau, .25 pour six.

Radis : .60 la doz. de paquets, $2 à $2.25 les 20 cellos de 6 onces.

Rhubarbe : petite .50 la doz. de paquets, grosse .50 la doz. de paquets.

Savoy : $3 pour 12.

Grenailles : $1 pour 50 livres.

Tomates : rouges No 1, $3.50 à $4 pour 20 livres, No 2, $3, Roses No 1, $3 : No 2, $4.

Marreau : $1.50 la doz.

Zicchunu : $1.50 pour 20 livres.

améri*CAINE*

Ventes		Haut	Bas	3 h.
100	Allegh CP w	8⅝	—	—
22100	Atlas CP w	4	3⅞	4
200	Barnes Eng	33¼	33¼	33¼
8700	Brazil L&P	10⅜	10⅜	10½
4400	Breeze Corp	19	18½	18⅞
3300	Bishop Ind	15⅞	15⅞	15⅞
200	Brit Pet	8¾	8 11/16	8¾
3100	Can Javelin	9⅞	9¾	9¾
500	Can Marconi	5⅞	5¾	5⅞
1900	Colt Corp	12⅞	12⅞	12¾
3400	Creole Pet	37	36¾	36⅞
3800	Dynalectron	13⅞	13½	13⅝
3300	Felmont Pet	12½	12⅛	12½
100	Ford Can	168	168	168
100	Imp Oil	60	60	60
800	Jeanette Gl	9⅛	9¾	9¾
6400	Md Johnson	31¾	31¾	31½
2200	Molybdenum	50½	49⅞	50⅞
4000	Pancoas VTC	1⅝	1¼	1¼
2000	Philips Elec	36¼	35⅞	35⅞
8400	Scurry Rain	44	44⅛	43¼
1400	Seeman Bros	7⅞	7¼	7⅜
1700	Shatt Denn	7⅞	7¾	7⅞
31400	Syntex	91¼	89⅛	90⅞
1700	Tech Oper	36¾	36	36¾
300	Tri Cont w	50⅝	50	50⅝
2300	US Filter	9⅛	9	9

denrées AGRICOLES

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par la Commission Canadienne du lait.

Beurre : arrivages courants, 92 points 62, 93 points 63. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole : .63.

Fromage : livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québecois blanc en gros 45, coloré 45¼.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation, no 1 en sacs : 19½ à 22 ; procédé par rouleau, no 1 en sacs, 18½ à 19¾, autre catégorie pour nourrissage .14 à .14½.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage .13½ à .14 ; poudre de lait 4 à 4¼ cents.

Pommes de terre : prix de gros : Québec, nouvelles, $1 à $1.25 les 50 livres, N.-B. $1.45 à $1.50 les 50 livres, .35 à .37 les 10 livres.

Oeufs : prix moyen en carton d'une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants : A-extra-gros 55.2, A-gros 51.8, A-moyens 40.2, A-petits 29.0.

Cote de l'or

LONDRES (PC) — Prix de l'once d'or fin en devises américaines sur le marché européen de l'or : $35.18 à l'achat et $35.20 à la vente. Prix de l'once d'or troye sur le marché londonien des lingots : 252 shillings 7¼ pence, soit $35.18 77/100.

PARIS (Reuter) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 50.90 sur le marché libre de l'or français. L'aigle, pièce d'or américaine de $20, valait 132.60.

Congrès mondial des esthéticiens industriels

L'assemblée générale et le congrès mondial du Conseil international des Sociétés d'esthéticiens industriels auront lieu pour la première fois en Amérique du Nord cet automne.

Les séances pour les délégués officiels auront lieu à Ottawa les 11 et 12 septembre. Le congrès des délégués et des membres aura lieu à Montréal du 13 au 15 septembre. Les réunions auront lieu à l'auditorium de la société Du Pont du Canada sur les terrains de l'Expo 7.. Le thème du congrès sera "D'homme à homme" et a été choisi dans le cadre du thème de l'Expo "L'Homme et son Univers".

De Gaulle a compris l'aspiration du Québec

— La SSJB de Montréal

Le président de la République française, dans sa volonté de prendre intimement contact avec le Canada français et le Québec, et "d'aller au fond des choses", a très bien compris et exprimé, dans des termes analogues à ceux qu'emploient les Sociétés St-Jean-Baptiste, la grande aspiration du peuple québécois de se constituer une patrie, d'accéder à la maîtrise la plus complète possible de ses destinées dans tous les domaines et de se développer normalement au Québec, Etat national du Canada français, comme une nation fière et libre.

Tel est l'essentiel du message que vient de communiquer le président de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, le notaire Yvon Groulx, qui fait en outre remarquer qu'à l'instar de la Fédération des SSJB son organisme se réjouit à plusieurs titres de la visite désormais historique du général de Gaulle au Québec.

"D'autre part, souligne Me Groulx, l'accueil chaleureux, spontané et enthousiaste que la population québécoise a réservé au chef de la nation française, alors que ce dernier l'incitait à disposer d'elle-même et lui promettait l'aide de la France dans son émancipation, ne fait que confirmer les prises de positions réitérées de la SSJB de Montréal."

Le président de la SSJB se dit par ailleurs d'accord quand le général de Gaulle affirme que les Canadiens français ne sont pas satisfaits de leur sort au sein du régime politique actuel qui, selon les termes mêmes du président de la France, "ne leur a pas assuré, dans leur propre pays la liberté, l'égalité et la fraternité".

"La réaction de l'opinion publique anglo-canadienne aux déclarations du général de Gaulle et à l'accueil qu'il a reçu, de poursuivre Me Groulx, démontre une fois de plus qu'elle tente d'ignorer les sentiments profonds du Canada français et qu'elle s'était endormie dans l'euphorie du centenaire de la Confédération.

"Nous félicitons le gouvernement du Québec d'avoir invité le président de la France et de lui avoir assuré une réception vraiment triomphale. Il a, en cette circonstance, agi en véritable gouvernement du Canada français."

Me Groulx termine en affirmant que la visite du général de Gaulle passera à l'histoire comme le plébiscite le plus révélateur des aspirations du peuple québécois. Cette visite, selon lui, a posé à la face de l'univers le problème du Canada français et mis définitivement le Québec sur la carte du monde.

La presse anglophone a raté une chance inouïe

— Mike Cutwillig

par Gilles RACINE

Le Canada anglais, par le médium de la presse écrite et parlée anglophone, a raté une chance inouïe de prouver au général de Gaulle et au monde entier que la dualité linguistique au pays est réelle et pas seulement fictive.

M. Mike Gutwillig, éditeur de la revue "En Ville" et auteur du livre "From the Hearth", a commenté en ces termes le rôle joué par la presse anglophone lors de la visite du président de la République française au Québec.

Parlant du réseau anglais de Radio-Canada, l'orateur, qui s'adressait hier aux membres du Lions Club de Montréal, s'est contenté de citer un extrait du "Montreal Star", édition du samedi, où on disait qu'"un Canadien vivant n'importe où à l'extérieur de la province aurait été davantage informé de la visite de de Gaulle à Montréal (et de son fameux discours !) qu'il n'a pu l'être par une cinquantaine de panels.

"Qu'a fait le réseau anglais de télévision ? Il a ignoré la visite du général. Quand enfin il a informé les gens, il semble qu'il y avait toujours quelque commentateur agissant comme interprète entre le spetcateur et l'événement."

Ce qui amène M. Gutwillig à dire que "nous n'avons pas eu véritablement de l'information, mais du "réchauffé". "L'interprétation simultanée est excessivement dangereuse, a-t-il pourusivi, dans n'importe quel médium d'information important. Surtout dans ce pays où il y a deux langues importantes, mais où le bilinguisme n'existe pas."

M. Gutwillig, qui est d'origine juive, estime d'autre part que la presse n'est pas ce qu'elle devrait être. C'est-à-dire un miroir de la société. Trop souvent, a-t-il poursuivi, "il y a des cellules marxistes dans les principaux médiums d'information qui drainent la nouvelle et introduisent quotidiennement dans les journaux des éléments de subversion".

Mais d'après l'orateur, le fond du problème vient de "notre ambition personnelle, notre orgueil et notre désir de prouver qu'on est important — plus important que mon frère et ma soeur. Je le vois tous les jours — sur les pages frontispices de nos journaux. Naturellement, les communistes et les autres savent profiter de ces faiblesses humaines et se jouer de nous comme si nous étions des jouets".

Il est attristant de voir, toujours selon M. Gutwillig, combien les journaux titrent sur les crimes et attentats de toutes sortes.

Selon lui, le rôle véritable que devrait jouer la presse serait d'inculquer aux jeunes des qualités de coeur et d'esprit qui en feront, demain, des adultes responsables capables de concilier tous les groupes minoritaires du Canada. C'est en présentant l'histoire de grands hommes, comme le général Vanier, que la presse réussirait à remplir adéquatement ce rôle.

La deuxième moitié du vingtième siècle est celle des idées, selon M. Gutwillig. Persuadé qu'aucune des idéologies jusqu'ici mises en évidence ne peut assurer le respect et l'évolution de la nature humaine — le fascisme, le communisme, le capitalisme —, il est d'opinion que seule l'idéologie du Canada est valable.

Selon lui, cette idéologie serait "let God rule sea to sea", ou que "Dieu soit notre maître d'une mer à l'autre".

L'ACELF se penchera sur le Canada français à son congrès d'Ottawa

QUEBEC (PC) — C'est à l'enseigne d'une prise de conscience nationale que l'Association canadienne des éducateurs de langue française veut marquer ses 20e assises annuelles.

S'inscrivant tout aussi bien dans le cadre des manifestations du centenaire de la Confédération du Canada, le congrès de l'ACELF réunira à Ottawa, du 21 au 25 août, plusieurs centaines de participants qui seront appelés à faire le point sur une réalité quotidienne, à savoir : "le Canada français en marche".

Au cours de cette rencontre, on scrutera à la fois la situation présente et les perspectives d'avenir du Canada français, et tout particulièrement dans les domaines scolaire, culturel et économique, sans oublier où se situe l'actualité dans chaque région.

Sachant comment le Canada français est en quelque sorte constitué d'un certain nombre de noyaux nettement distincts et différents les uns des autres, l'ACELF consacrera successivement des séances aux quatre grandes régions du pays, soit les provinces de l'Atlantique, le Québec, l'Ontario et les provinces de l'Ouest.

Voulant aborder véritablement les problèmes pertinents à chaque groupe et désirant plus qu'un sondage sommaire, l'ACELF compte ainsi favoriser une mise en commun de renseignements, de faits et d'expériences vécues à l'échelle régionale tout d'abord, puis d'une nation toute entière.

Notons que chaque grande région canadienne fera l'objet aussi bien de séances plénières que de commission d'études. Tous les congressistes, d'où qu'ils viennent, prendront part aux échanges de vues sur la situation actuelle des Canadiens français de chacune des régions.

La conférence inaugurale, le lundi soir 21 août, portera sur "les conditions de survie et d'épanouissement d'un groupe ethnique". Elle a été confiée à Me Louis Sabourin, doyen de la faculté des Sciences sociales de l'Université d'Ottawa, et directeur du Centre de coopération internationale de l'Université d'Ottawa.

Dernier hommage rendu à M. Louis Martellino

Récemment ont eu lieu, en l'église Notre-Dame-de-la-Défense, les funérailles de M. Louis Martellino, époux de Madeleine Spiropoulus, décédé le 18 juin dernier, à l'âge de 51 ans.

Il s'établit dans le commerce du nettoyage en 1951, sous le nom social de Savoy Nettoyeur, situé au 1130 est, rue Bélanger coin Christophe-Colomb. Il était un grand sportif dans le domaine de la balle molle dont il fonda particulièrement l'équipe Savoy.

Lui survivent : outre son épouse, ses filles, Cynthia et Barbara ; son petit-fils Perry ; son père, M. Joseph Martellino ; ses frères et belles-soeurs, M. et Mme Carmine Martellino, M. Laurent Martellino et MM. et Mmes Antoine et Joseph (Jr) Martellino ; ses [illegible] et beaux-frères, MM. et Mmes Louis Tomeo (Monique), Carmine D[illegible] Donna (Marie), John Willisch ([illegible]), Laurent Foy (Malfalda), Jose[illegible] [illegible]rini (Thérèse) et André Marra ([illegible]ne), ainsi que plusieurs autres parents.

Mme Louis Martellino et la famille remercient tous les amis qui ont été présents avec eux dans la grande épreuve.

Naissances — Décès — Remerciements — In memoriam

ARCAND (Adrien) — A Montréal, le 1er août 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Adrien Arcand, époux de Yvonne Giguère, demeurant 329, rue Aqueduc, Lanoraie, comté Berthier. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses fils Yves, Pierre, ses brus Mme Yves Arcand (Lise), Mme veuve Jean-Louis Arcand (Berthe), Mme Pierre Arcand (Gaetanne), ses petits-enfants Michel, Sylvie, André, Claude. M. Arcand était chef national du parti de l'Unité Nationale au Canada. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
518, rue Rachel est
à 10 h. 30, pour se rendre à l'église de Lanoraie, comté Berthier, où le service sera célébré à midi, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARCHAMBAULT (Alice) — A Montréal, le 3 août 1967, est décédée Mlle Alice Archambault, fille de feu Adélard Archambault, et de feu Emélie Doré, demeurant 6541, 27e avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu lundi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
4419, rue Beaubien est,
pour se rendre à l'église Saint-Jean-Marie-Vianney où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BACON (Jules) — Accidentellement à Montréal, le 1er août 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Jules Bacon, époux de Marie-Ange Côté. Les funérailles auront lieu vendredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Langlois,
8628, rue Hochelaga,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Bernard, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARBERIS (Madeleine) — A Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 51 ans est décédée Mlle Madeleine Barberis, fille de feu Antoine Barberis, et de feu Thérèse Guastella, soeur de Françoise (Mme Pollara), Charles, Delphine (Mme S. Trifiro). Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359, 11e Avenue, Rosemont
à 7 hrs 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDOIN (Serge) — Accidentellement à Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 20 ans, est décédé M. Serge Beaudoin, fils de Christian Beaudoin et de Prudentienne Hallé, demeurant 7475 boul. L'Acadie, frère de Mme Donald Beyor (Ginette), Mlle Christiane Beaudoin. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
17, rue Laurier est
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Roch, où le service sera célébré à 9 h., et delà au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDET (Yvonne) — A Montréal, le 3 août 1967, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Séraphin Beaudet, née Yvonne Hamel, demeurant 6026 Dumas, mère de Gabrielle (Mme Daniel Legros), Réjeanne (Mme Jean-Paul Bénard), Gérard, décédé, frère Claude, F.E.C. directeur à l'école St-Henri, Roger, ing., frère Gilles, F.E.C., professeur au Mont-St-Louis, une bru Jacqueline Hébert. Les funérailles auront lieu lundi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259, boul. Monk,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELISLE (Lucien) — A Montréal, le 3 août 1967, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Lucien Bélisle, époux de Laure Colpron, demeurant 5367 avenue Coolbrook. Les funérailles auront lieu lundi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle boul. Décarie et avenue Notre-Dame-de-Grâce
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Antonin, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BISSONNETTE-BOUVIER (Almina) — A Verchères, le 2 août 1967, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Adolphe Bissonnette, née Almina Bouvier. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gérard Jodoin,
4 rue St-André, Verchères,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIN (Gérard) — A New Castle, N.-B., le 1er août 1967, à l'âge de 39 ans, est décédé Gérard Blain, célibataire, fils de Jeovah Blain, et d'Euphrasie St-Georges, demeurant 33 boul. Richelieu, St-Basile-le-Grand. Les funérailles auront lieu lundi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers,
881, rue Mgr-Laval, Beloeil,
pour se rendre à l'église St-Mathieu, de Beloeil, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

M. Denis Blanchette

Récemment ont eu lieu en l'église St-Edouard, les funérailles de M. Denis Blanchette, décédé accidentellement le 27 juin dernier à l'âge de 27 ans, époux d'Huguette Hébert et fils de Mme Yvette Blanchette.

Mme Denis Blanchette, Mme Yvette Blanchette, M. et Mme André Blanchette, M. et Mme Raymond Bilodeau (Lise), remercient tous les amis qui ont partagé leur grande épreuve, tout spécialement la direction et le personnel de la Compagnie d'assurance-vie La Sauvegarde et la Maison des Arts, ainsi que la direction et les membres du Club de Réforme de Montréal, soit par offrande de messe, bouquet spirituel, télégramme, visite ou assistance aux funérailles.

FEU J. E. PEPIN

Subitement à Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 74 ans, est décédé Monsieur J. E. Pepin, époux en 1ères noces de feu Aurise Vien, et en 2èmes noces d'Alice Latulipe, demeurant à 1935, rue Des Erables, ex-épicier-boucher de la rue Lafontaine.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses filles et gendres, M. et Mme Léon Conant (Jeannette), M. et Mme Charles Chaillot (Yvette), M. et Mme Jacques Laurin (Lucille), M. et Mme Marcel Ladouceur (Réjeanne), M. et Mme Philippe Dupont (Madeleine), ainsi que Soeur Florentienne, missionnaire d'Afrique, M. et Mme Claude Turcotte et M. et Mme Pierre Latulipe.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire J. H. Benoit, 2102 rue Fullum. Les funérailles auront lieu à 9 h. a.m., lundi le 7 août 1967, à l'église St-Eusèbe-de-Verceil et de là au cimetière de Côte-des-Neiges.

BOUDRAU (Adéline) — A Verdun, le 3 août 1967, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Placide Boudrau, née Adéline Leblanc, demeurant 4531 boul. LaSalle. La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512 de l'Eglise, Verdun,
jusqu'à vendredi à 19 heures, et de là transportée à Chetichamp, Nouvelle-Ecosse, où le service aura lieu lundi.

BURELLE (Louis) — A l'hôpital Charles-Lemoyne, le 2 août 1967, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Louis Burelle, époux en 1ères noces de feu Marie-Rose Gemme, et en 2èmes noces de Béatrice Boulet, autrefois de Ste-Julie de Verchères, demeurant 1667 St-Gérald, Ville Lemoyne. Il laisse dans le deuil 6 garçons, 4 filles. Les funérailles auront lieu lundi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers,
rue Principale, Ste-Julie,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAMPEAU (Albert) — Subitement à Ste-Marthe, comté Vaudreuil, le 3 août 1967, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Albert Campeau, époux d'Anna Chartrand, demeurant au village Ste-Marthe. Les funérailles auront lieu lundi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roussin et Felx
Ste-Marthe,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHRETIEN (Gilles) — Accidentellement, à St-André-Avelin, Québec, le 30 juillet 1967, à l'âge de 35 ans, est décédé Gilles Chrétien, époux de Marcelle Robichaud, fils de M. et Mme Napoléon Chrétien, de St-Charles-de-Caplan, comté Bonaventure, Gaspé. Il laisse plusieurs frères et soeurs. Les funérailles auront lieu samedi le 5 août. Le convoi funèbre partira des salons
Moshonas et Oulmet
4898, avenue du Parc
pour se rendre à l'église St-Eugène de Rosemont où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COMOLLI (Lucy) — A Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 58 ans est décédée Mme veuve Lionel Comolli, née Lucy Hall, demeurant 9903 Clark, mère d'Elissa. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400, boul. Henri-Bourassa est
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Rita, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUTURIER (Germaine) — Décédée à l'hôpital Notre-Dame de Lourdes, le 28 juillet 1967. Inhumée, lundi le 31, au cimetière de l'Est. Elle laisse dans le deuil 1 frère Paul, 1 soeur Jacqueline, 2 nièces Louise (Mme Claude Boudreault) et Claudette Vanier.

DECARY (Georges) — A Montréal, le 4 août 1967, à l'âge de 67 ans 11 mois, est décédé Georges Décary, frère de Roger. La dépouille mortelle est exposée aux salons
J. R. Deslauriers Ltée
5650 Chemin Côte-des-Neiges
Avis des funérailles plus tard.

DESJARDINS (Alexandre) — A Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 68 ans, est décédé Docteur Alexandre Desjardins, époux de Berthe Doré, père du R.P. Jean Desjardins, S.J., de Maître Bruno Desjardins, Mme Jacques Hébert (Thérèse). Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.R. Deslauriers Ltée,
5650, chemin Côte-des-Neiges,
pour se rendre à l'église St-Germain, d'Outremont, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Beloeil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DION (Georges) — A Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 44 ans, est décédé Georges Dion, époux d'Anita Lelièvre, demeurant 1623 Maisonneuve. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Gauthier Enrg.,
2521, rue Ste-Catherine est,
à 7 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Brigide, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBUC (Ephrem) — A Jacques-Cartier, le 3 août 1967, à l'âge de 51 ans 5 mois, est décédé M. Ephrem Dubuc, époux de Cécile Duchesnes ; il laisse 2 filles : Denise et Céline ; demeurant à 130 Lafrance, Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu lundi le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Ed. Darche & Fils Inc.,
86, rue Longueuil,
via St-Charles, Longueuil,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Fatima, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFOUR (Arthur H.) — A Pike River, le 2 août 1967, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Arthur H. Dufour, époux de Reina Michaud, demeurant à Pike River. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503, rue Papineau
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORGUE (Fortunat) — A Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Fortunat Forgue, époux de Régina Renaud, demeurant 1486 Galt. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
1735, rue de l'Eglise,
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIN (Azilda) — A Chomedey (Ville de Laval), le 2 août 1967, à l'âge de 88 ans, est décédée Azilda Dagenais, épouse de feu Amédée Fortin, autrefois de Rivière-des-Prairies, demeurant chez son gendre M. Ernest Sauriol, 1905 boul. St-Elzéar ouest, Chomedey. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr,
3845, boul. St-Martin,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Martin, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Rivières-des-Prairies, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

M. GILLES CHRETIEN

A Montréal, est décédé M. Gilles Chrétien à l'âge de 35 ans. Il laisse dans le deuil outre son épouse (Marcelle Robichaud), ses parents M. et Mme Napoléon Chrétien, ses frères et soeurs, Mme J. Ouimet (Raymonde), Mme S. Poirier (Alice), Jean-Marie, Gérald, Victorien, Mari-Paule (Mme J. Robichaud), Huguette (Mme G. Ga[illegible]), Claudette (Mme André Cloutier), Réjeanne, Denis, Helen, Lilianne. Le service aura lieu samedi le 5 août à 10 hres a.m. à la paroisse St-Eugène de Rosemont. Parents et amis sont priés d'y assister sans autres invitations.

FORGUES (Adolphe) — A Montréal, le 4 août 1967, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Adolphe Forgues, époux d'Alma Paradis, père de Roger. Les funérailles auront lieu lundi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.
5359, 11e Ave Rosemont,
à 8 hres 45 pour se rendre à l'église St-Esprit, de Rosemont, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRANK (Eva) — A Montréal, le 3 août 1967, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Eva Frank, épouse de Louis Frank, mère de Sylvia (Mme D. Holtschneider), Sonia (Mme E. Bergevin), Bernard. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
620, rue Provost, Lachine,
à 2 h. 40, pour se rendre à l'église St-Pierre-aux-Liens, où le service sera célébré à 3 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Michel) — Accidentellement à Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 20 ans, est décédé Michel Gagné, fils de M. Ernest Gagné et de Jeannine Larochelle, frère de Pierre. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359-11e avenue, Rosemont
à 8 h. 40, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière du Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNER (Gilles) — Accidentellement à Atlantic City, le 30 juillet 1967, à l'âge de 11 ans, est décédé Gilles Gagner, fils de Marcel Gagner et de Gemma Thibodeau, demeurant 931 St-Philippe. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505, rue Notre-Dame ouest
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUCHET (Léon) — A Montréal, le 2 août 1967, est décédé M. l'abbé Léon Gauchet, ordonné Père du St-Esprit en août 1926. Il fut économe du collège St-Alexandre de 1940 à 1946, et dans le clergé séculier de 1946 à 1951. Aumônier des écoles de Verdun, retiré depuis 10 ans, après une longue maladie, résident 4059, St-Hubert. Il laisse dans le deuil sa soeur Inez Gauchet. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons de
l'Institution des Sourdes-Muettes,
pour la translation des restes à l'église St-Louis-de-France, vendredi soir. Le service sera célébré à 10 h. Inhumation à Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Napoléon) — A Montréal, le 1er août 1967, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Napoléon Gauthier, ancien facteur de la section Hochelaga, époux en 1ères noces de feu Jeanne Duplantie, et en 2èmes noces de feu Elodia Rose et en 3emes noces de feu Adrienne Jourdain, demeurant 2300 Fletcher. Les funérailles auront lieu lundi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Langlois,
8628, rue Hochelaga
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GELINAS (Blanche) — A Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme veuve Paul-Emile Gélinas, née Blanche Parent, demeurant à 8848 St-Denis, mère de Marcel, Gérald et Mme Pierre-Paul Dunberry (Lucille). Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, boulevard Crémazie est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUEVIN (Aurore) — A Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme veuve Napoléon Guévin, née Aurore Beaupré, demeurant rue Ontario est. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte
3635, rue Hochelaga
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré, à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HUDON (Evelyne) — A Montréal, le 3 août 1967, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Paul Hudon, née Evelyne Lefaivre, mère de Pierre, Guy-François, Yves. Les funérailles auront lieu lundi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et avenue Notre-Dame-de-Grâce,
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Antonin, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE (Jeanne) — A Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 78 ans est décédée Mlle Jeanne Labelle, fille de feu Joseph Labelle et de feu Maggy Smith; demeurant à 4593, Garnier. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coop. de Frais Funéraires,
4848, rue Papineau
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABRE (René) — A Pointe-St-Charles, le 3 août 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé M. René Labre, époux de Jeannette Magnan ; demeurant à 2463 St-Charles. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
1270, rue Laprairie,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Marie-Louise) — A Lachine, le 2 août 1967, à l'âge de 78 ans est décédée Mme veuve Alexandre Lalonde, née Marie-Louise Dubois, mère de Joseph, René, Henri, Paul, Jean-Louis, Adrien, Gérard, André et Jeannette. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345, rue Notre-Dame, Lachine
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église des Sts-Anges, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPIERRE (Lucienne) — A Montréal, le 1er août 1967, à l'âge de 45 ans, est décédée Mme veuve Jacques Lapierre, née Lucienne Leblanc. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATOUR (Hildège) — A Montréal, le 3 août 1967, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Hildège Latour, époux de Laurence Jeannette, demeurant [illegible] Emile-Journault, père de Paul, Jacques, et de Mme Jean-Paul Franck (Marguerite). Les funérailles auront lieu lundi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
7[illegible]5, rue Crémazie est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVALLEE (Aline) — A Ville St-Michel, le 1er août 1967, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Oscar Lavallée, née Aline Bétournay, demeurant 9270-13e avenue, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
8880, boul. St-Michel,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Lucie, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Lucille) — A Ste-Dorothée, le 3 août 1967, à l'âge de 31 ans, est décédée Lucille Lavoie, épouse de Jean-Louis Lavoie. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
790, boul. Ste-Croix
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Ste-Dorothée, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

LECLERC (Bruno) — A Québec, le 31 juillet 1967, à l'âge de 28 ans, est décédé M. Bruno Leclerc, époux de Francine Vivier, employé à la Domtar Packaging Ltée. Les funérailles auront lieu samedi le 5 août. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
185, rue De Castelnau est
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Gilberte) — A Montréal, le 3 août 1967, à l'âge de 71 ans, est décédée Gilberte Lefebvre, fille de Benjamin Lefebvre, et d'Alexandrine Bergevin. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922, boul. Rosemont,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Gemma, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Ste-Martine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Elevina) — A L'Orignal, Ontario, le 3 août 1967, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Joseph Legault, née Elevina Fournier, demeurant à L'Orignal, Ontario. Outre son époux, elle laisse 8 fils, Emile de Ste-Anne de Bellevue, Louis, de L'Orignal, Ontario, Gaston de St-Gabriel de Brandon, Henri et Jules de Val d'Or, René d'Amos, Léonard d'Ottawa, Jean de Vaudreuil, 2 soeurs Mme Alphonse Lefebvre de St-Eugène, Mme A. Lalonde de Montréal. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Noel Ltée,
416, rue McGill, Hawkesbury,
à 10 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jean Baptiste, de L'Orignal, où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière de St-Hermas, Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Serge) — Accidentellement à Pointe-Claire, le 3 août 1967, à l'âge de 17 ans, est décédé Serge Legault, fils de M. et Mme Jacques Legault (Marthe Aquin), et frère de Manon, Jean-Marc, Lily, Martine et Maryse. Les funérailles auront lieu lundi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
281, rue Bord-du-Lac,
Pointe-Claire,
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Joachim, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMAY (Victoria) — A Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Roméo Lemay, née Victoria Pepin, demeurant 1431 Fullum. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Gauthier Enrg.
2521, rue Ste-Catherine est
à 10 h., pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, de Montréal, où le service sera célébré à 10 h. 15, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LUCIER (Orpha) — A Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Orpha Lucier, époux en 1res noces de feu Emilienne Côté, et en 2èmes noces de Fabiola Dupré, père de Bruno, Germain, Jean et Fernand. Les funérailles auront lieu lundi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400, rue Henri-Bourassa est,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de St-Jacques le Mineur, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAJOR (Raoul) — A Montréal, le 1er août 1967, à l'âge de 79 ans, est décédé Raoul Major, époux de Rosa Levac, père d'Edmond, Mme veuve U. Leroux (Simone), Mme R. Payette (Lucienne), Lionel, Fernand, Lucien, Mme J. Belleau (Jeannette), René, Gisèle et Mme J. Raferty (Lise), frère du Père René Major, O.M.I., Eugène et Daniel. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
130, boul. Henri-Bourassa est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine Sophie, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Rivière Beaudette où un libera sera chanté à 11 h. 30, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

MENARD (Maurice) — A Montréal, le 3 août 1967, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Maurice Ménard, époux de Marguerite Larivée, père de Michelle (Mme Maurice Leroux), Mireille (Mme Gary Tredway), Manon (Mme René Adam), de Brucefield, et 4 petits-enfants. Lui survivent 2 frères Gérard de Longueuil, et Jean d'Ottawa, 1 soeur Thérèse, épouse du docteur Henri Bergeron de Rouyn Noranda, sa belle-mère Mme Aurore Roy, ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée et
Société Coopérative de Frais Funéraires
7384, rue St-Denis
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Hull, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MICHEL (Louise) — A Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Louise Rocheleau-Bélisle, épouse de feu Horace Michel, mère de Mme Joseph Patriarco (Juliette), et de Ronald. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
11813, rue Notre-Dame est
pour se rendre à l'église St-Octave où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SERVICE ANNIVERSAIRE

M. ROMUALD BLAIS
(comptable licencié)

A Montréal, le 5 août à 8.30 heures, à l'église Saint-Pierre-Claver, coin De Lorimier et boulevard Saint-Joseph, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Romuald Blais, c.l. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOUSSETTE (Cyrille) — A Laprairie, le 1er août 1967, à l'âge de 82 ans, 11 mois, est décédé M. Cyrille Moussette, époux de feu Rosa Beaulieu, demeurant 224 Salaberry, père d'Osias et son épouse Laurette Bouffart, Maurice et son épouse Alice Hoy, et Hector, et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
223, rue St-Jacques, Laprairie,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église du Christ-Roi de Laprairie, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NADON (Alberta) — A Montréal-Nord, le 3 août 1967, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Armand Nadon, née Alberta Prévost. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
11,130, boul. Pie IX,
pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 2 hres, et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUELLETTE (Ernest) — A St-Zotique, le 1er août 1967, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Ernest Ouellette, employé à l'Hydro-Québec, district Dorion, époux d'Irène Pilon, demeurant rue Fournier, St-Zotique. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. E. Ménard et Fils,
Coteau-Landing,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Zotique, où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAUZE-FEBRONIE (Madame) dite Paule Febronie, artiste lyrique et pianiste, est décédée à Montréal, le 28 juillet. Le convoi funèbre est parti de la
Société Coopérative de Frais Funéraires,
7384, St-Denis,
pour se rendre à l'église St-Roch, où fut célébré le service de requiem à 9 hres. Inhumation dans le terrain familial au cimetière de Côte-des-Neiges.

PEPIN (J.-E.) — Subitement à Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 74 ans, est décédé M. J.-E. Pépin, ex-épicier-boucher, de la rue Lafontaine, époux en 1ères noces d'Aurise Vien et en 2es noces d'Alice Latulippe, demeurant à 1953 des Erables, Père de Jeannette, Yvette, Lucille, Réjeanne, Madeleine. Les funérailles auront lieu lundi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-H. Benoit,
2102, rue Fullum
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POTVIN (Oliva) — A St-Jérôme, le 3 août 1967, à l'âge de 54 ans, est décédée Mme Rodrigue Potvin, née Oliva Rochon, demeurant 121 rue Villeneuve, St-Jérôme. Les funérailles auront lieu lundi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Pilon, Therrien et Desrosiers,
470, rue Labelle,
pour se rendre à l'église St-Lucien, de St-Jérôme, où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RAINVILLE (Liberta) — Au lac Echo de Lesage, le 3 avril 1967, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Raymond Rainville, née Liberta Porta. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel et Fils,
400, rue Labelle, St-Jérôme,
pour se rendre à l'église Unie de Shawbridge, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMILLARD (Armand) — A St-Jacques Le Mineur, le 2 août 1967, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Armand Rémillard, époux en 1ères noces de feu Irène Lanciault, et en 2èmes noces de Georgianna Dupuis, père des Drs Benoit et Paul-Emile Rémillard, de Florent et Josette. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Fortin,
435, rue St-Jacques, Napierville,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Jacques-le-Mineur, où le service sera célébré à 2 hrs 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBERT (Amédée) — A Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Amédée Robert, époux en 1res noces de Délia Aubin, et en 2èmes noces de Louisa Bergevin, décédées. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922, boul. Rosemont,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Sherrington, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBERT (Raymond) — A Verdun, le 3 août 1967, à l'âge de 35 ans, est décédé M. Raymond Robert, époux de Claire Bériault ; demeurant à 1005 boul. Desmarchais. Les funérailles auront lieu lundi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROGER (Armand) — A Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Armand Roger, époux de Jeannette Demers, demeurant 665 boul. Desmarchais, père de Sylvio et Jeannine. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAVARIA (EMERYSE) — A Montréal, le 4 août 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Emeryse Savaria, époux de Germaine Levesque, demeurant 1725 Fullum. Les funérailles auront lieu lundi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Gauthier Enrg.,
2521, rue Ste-Catherine est
pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Messe anniversaire

DU SABLON (Jean-Louis) — Le 5 août aux églises St-Denis et St-Casimir seront chantées des messes anniversaires pour le repos de l'âme de Jean-Louis Du Sablon, décédé le 5 août 1965. Ton épouse et tes enfants.

SEGUIN (Julie) — A Verdun, le 2 août 1967, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Albert Séguin, née Julie Gamelin, mère de Robert, Jean-Paul, Mme Marcel Bienvenue (Madeleine), Ghislaine, demeurant 855, 2e Avenue, Verdun. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise, Verdun
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, où le service sera célébré à 8 hrs 30, et de là au cimetière de St-Polycarpe, où un libera sera chanté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

STATHAM (Antoinette) — A Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme veuve Francis G. Statham, née Antoinette Langlois. Les funérailles auront lieu vendredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120, rue Jean-Talon est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Grégoire-le-Grand, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VAILLANCOURT — A Ville St-Michel, le 3 août 1967, à l'âge de 97 ans, est décédée Mme veuve Isaïe Vaillancourt, née Elisabeth Lamer, demeurant à 8312, boulevard St-Michel. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.,
8880, boulevard St-Michel
à 9 h. 40, pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VAILLANCOURT (Marcelle) — A St-Eustache, le 3 août 1967, à l'âge de 37 ans, est décédée Mme Gérard H. Vaillancourt, née Marcelle Labelle, demeurant 455 Rivière-Nord, St-Eustache. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin et Fils,
105, rue St-Eustache,
à 2 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3 hres, et de là au cimetière de St-Joseph du Lac, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VINCELLI (Domenico) — A Montréal, le 2 août 1967, à l'âge de 90 ans est décédé Domenico Vincelli, époux d'Emanuela Melfi, père d'Onofrio, Mme Pasquale Maiorano (Angélina), Giuseppe, et beau-père de Teresa Melfi, Rachel Marcogliese. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292, rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata, où le service sera célébré à 1 hr 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES

A l'hôpital Hôtel-Dieu, le 2 août 1967, est décédé M. l'abbé Léon Gauchet, ordonné Père du Saint-Esprit en août 1926, il fut économe du collège St-Alexandre de 1940 à 1946 et dans le clergé séculier de 1946 à 1951, aumônier des écoles de Verdun. Retiré depuis 10 ans après une longue maladie. Il laisse dans le deuil sa soeur Inez Gauchet. L'abbé Gauchet demeurait au numéro 4950, rue St-Hubert. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira de l'Institution des Sourdes-Muettes vendredi soir le 4 courant pour la translation des restes en l'église St-Louis-de-France. Le service sera célébré à 10.00 le lendemain matin et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

M. MICHEL GAGNE

A Montréal, le 2 août est décédé M. Michel Gagné, des suites d'un accident de motocyclette. Il laisse dans le deuil ses parents M. et Mme Ernest Gagné, ainsi que son frère Pierre. La dépouille mortelle est exposée aux Salons Guilbault, 11e Avenue et Masson. Le service sera chanté samedi le 5 août à l'église St-Jean-Baptiste à 9 hres a.m.

Marcel Brière
SPECIALISTE-GRAVEUR
Travail machine garanti
Bas prix.
Pas d'intermédiaire.
11707 Pelletier
Montréal-Nord,
324-2186

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara inc.
526-5955
3033 e. SHERBROOKE

MONUMENTS DIFFERENTS ET EXCLUSIFS !
• PAMPHLET GRATUIT.
• ALLONS VOUS CHERCHER.
(SANS OBLIGATION DE VOTRE PART).
• PRIX LES PLUS BAS.
• GRANITS CANADIENS, AMERICAINS, EUROPEENS.
Demandez notre pamphlet gratuit
SEBASTIANO Aiello
Terrains des monuments : 6811 est, Sherbrooke
Artiste-sculpteur
Bureau : 6776 est, Sherbrooke 259-6917
(près du cimetière de l'Est)
Ouvert tous les soirs jusqu'à 8 h.; samedi et dimanche jusqu'à 5 h.